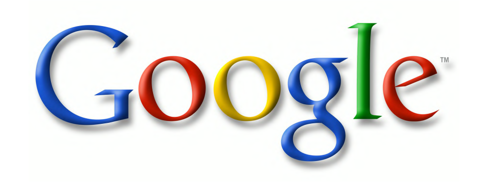
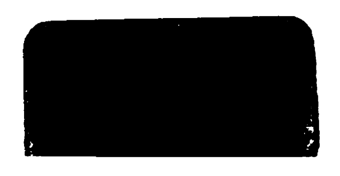








VIE DE M. LE PREVOST


Hélioc Dujardin

Monsieur Le Prévost
Fondateur de la Congrégation des Frères de St-Vincent-de-Paul
(1803 - 1874)

VIE
DE
M. LE PRÉVOST

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION

DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT DE PAUL

1803-1874

PRÉCÉDÉE D'UNE LETTRE

DE MGR L. CHARLES GAY

Evêque d'Anthédon, ancien Auxiliaire du Cardinal PIE, Evêque de Poitiers

« ... *Notre vie, c'est Dieu en lui-même et dans la charité.* »
LE PRÉVOST.



PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
CH. POUSSIELGUE, SUCCESSEUR
RUE CASSETTE, 15

Maison Saint-Vincent de Paul, rue de Dantzig, 3
1890

LETTRE

DE

Sa Grandeur Mgr CHARLES GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

CHER MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Je viens de lire la vie de votre pieux et vénéré Fondateur, et je ne puis trop vous louer d'avoir procuré cette publication. Non seulement c'est saintement réjouir les membres de votre chère famille religieuse, mais c'est grandement édifier l'innombrable famille de Dieu. L'Esprit divin se fait sentir partout dans le récit de cette existence admirable, et le parfum du Cœur de Jésus s'exhale de toutes les pages où elle est racontée. Quelle abondance de grâces dans l'âme de ce bon serviteur de Dieu, qu'à bon droit vous nommez votre Père! Aucune vertu ne lui a manqué! En contemplant ce tableau, qu'une main fidèle et filiale en a tracé, je ne pouvais pas ne point me dire : Oui, voilà bien le juste dont Notre-Seigneur lui-même nous a fait le portrait; oui, M. Le Prévost a été ce vrai pauvre d'esprit, cet homme toujours et profondément humble, cet homme ne cherchant jamais rien d'humain et complètement dégagé de lui-même, à qui le royaume

des cieux appartient, et qui, dès ce monde, y a déjà sa conversation, parce qu'il y a tout son trésor. Oui, il a été cette âme douce, qui est puissante pour conquérir la terre, et qui possède au nom de Dieu tout ce qu'elle en a conquis. Il a pleuré, pleuré d'amour pour Dieu, pleuré de compassion sur les maux de ses frères; et même avant les joies du paradis, il a certainement goûté toutes les consolations que Dieu donne à ses saints. Oui, il a aimé la justice et compris que la grande justice des chrétiens, c'est la charité. Et cette charité divine, qui remplissait son cœur, en a constamment débordé en œuvres de miséricorde. Quelles œuvres, en effet, que celles de votre Père, et pour lui, qui les a conçues et fondées au prix de tant de labeurs, de tant de souffrances, de tant de sacrifices, quels mérites devant le Juge suprême! Et toute la suite du récit venait s'encadrer comme d'elle-même dans chacun de ces souvenirs évangéliques. En somme, cette vie de votre bien-aimé Fondateur n'est qu'un commentaire et une confirmation pratique des paroles de notre divin Maître.

Cher Monsieur le Supérieur, vous avez là, vous et les vôtres, un merveilleux modèle; d'autant plus merveilleux qu'il est plus simple et qu'il a tous les charmes de la plus attrayante bonté. Les prêtres trouveront dans ce livre mille leçons précieuses; les hommes d'œuvres, des enseignements aussi lumineux qu'opportuns; les âmes pieuses, les exemples les plus persuasifs.

Que tous ceux qui aiment le peuple, et, Dieu merci, il y en a, lisent cette vie et s'en pénètrent. Ils y verront comment on le doit servir, et que le grand secret pour le détromper, pour l'éclairer et le gagner à Dieu, c'est de se dévouer à lui sans réserve et de se dépenser pour lui sans mesure.

Certes, une grande place doit être faite, et aujourd'hui surtout, à ce qu'on nomme la justice sociale; *mais dans une société chrétienne la charité restera toujours l'âme de tout; c'est même l'intelligence et la pratique des œuvres de charité qui prépareront à la patrie, soit les hommes en mesure et en position d'établir cette justice, soit le peuple capable de la comprendre, de l'accepter et d'en tirer profit.*

Encore une fois, cher Monsieur le Supérieur, je vous félicite de la publicité donnée à la Vie de M. Le Prévost; et, assuré du bien qu'elle va faire, je forme les vœux les plus ardents pour la prospérité et l'extension de la famille des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur.

† CHARLES,

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON, ANCIEN AUXILIAIRE
DU CARDINAL PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS.

6 octobre 1889.
En la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

VIE

DE

M. LE PRÉVOST

CHAPITRE PREMIER

Enfance et jeunesse.

Caudebec. — Une seconde mère. — Éducation. — Vocation. — Arrivée à Paris. Victor Hugo, Sainte-Beuve, Victor Pavie. — Oubli de Dieu et conversion.

Jean Léon Le Prévost naquit le 10 août 1803, dans la petite ville de Caudebec, en une maison située sur la route d'Yvetot, au milieu de cette belle province de Normandie, si riche en dons matériels et pour laquelle Dieu ne fut point avare de ses grâces de choix.

Il perdit sa mère presque en naissant. Son père était manufacturier; absorbé par les luttes de la concurrence, qui le conduisirent bientôt à la ruine, M. Le Prévost ne put s'occuper personnellement de l'éducation chrétienne de son fils : il semblait que le petit Jean-Léon, privé dès l'enfance



HÉLIOG. DUJARDIN

Monsieur Le Prévost

Fondateur de la Congrégation des Frères de St-Vincent-de-Paul

(1803 - 1874)

couture. Etant tout petit enfant, ma mère me faisait asseoir auprès d'elle, et m'apprenait à tricoter et à coudre. Nous avions une tendre affection l'un pour l'autre; elle aimait à m'avoir à ses côtés, et moi, je ne la quittais pas. Je la suivais partout comme son ombre... Elle avait quarante ans, à l'époque de son mariage, et n'eut point d'enfants. Ces circonstances firent qu'il n'y eut point de différence, dans ses soins et dans son affection à notre égard, avec le dévouement d'une véritable mère. Je n'avais pas connu la mienne, et je n'en entendis parler qu'assez tard. »

Aussi, avec quelle joie se retrouvait-il auprès de cette mère bien-aimée, lorsque, déjà fixé à Paris, et avançant dans la voie du détachement et de l'amour des pauvres, il venait passer quelques jours à Duclair.

« — Je l'ai revue, écrit-il alors, meilleure encore et plus sainte; ces trois ans l'ont bien grandie, et c'est merveille divine, vraiment, qu'en pays si mauvais, si dépourvu de toute ressource pour la culture des âmes, la sienne, par richesse propre de fonds, par soins directs de la grâce, ait ainsi crû dans le bien et mûrisse pour les greniers du Seigneur. D'elle-même, elle me conduisait chez ses pauvres, pour lesquels elle travaille aujourd'hui presque uniquement; puis, quand le matin, revenant de la messe, elle s'appuyait sur moi; elle pressait mon bras, me disant : « Oh! que nous nous entendons bien! » Elle a soixante-treize ans, elle marche bien encore,

mais un appui lui plaît; je lui en servais. Qu'il me serait doux qu'il en fût ainsi jusqu'à la fin! » (17 juillet 1837.)

C'est en 1845, au moment où il appelait M. Le Prévost à se donner tout à Lui, que Dieu enleva à son serviteur cette mère tant aimée. Il lui accorda du moins la consolation de l'assister dans sa dernière maladie, et de la voir s'éteindre dans les sentiments de piété les plus tendres.

Privé, dès l'enfance, de cet intérieur de famille si pur et si chrétien, M. Le Prévost, après quelques années passées au pensionnat de Bolbec, fut placé, comme externe, au collège de Rouen. Il demeura chez une famille amie de son père, et resta au collège jusqu'en 1819; il avait alors quinze à seize ans. A cette époque, apprenant la ruine de son père, Jean-Léon quitte aussitôt Rouen, renonce à continuer ses études, et entre chez un avoué. Tout ce qu'il gagna par son travail fut employé à soutenir sa famille, et, quand M. Le Prévost mourut, Jean-Léon abandonna sa part d'héritage à sa sœur et à sa mère.

L'adversité mûrit vite. Le jeune Le Prévost n'avait pas vingt ans; quand il fut admis dans la carrière de l'enseignement. Entré dans l'Université, il passa rapidement d'un petit collège d'Alsace, à celui de Lisieux. Là, il prit pension chez de pieux ecclésiastiques. Leurs exemples édifiants réveillèrent sa foi; son âme tendre était facilement accessible à la piété. Jusqu'alors il était demeuré chrétien, mais ne rem-

plissait de la religion que les devoirs essentiels. A partir de cette époque, il devint fervent. C'est aussi de ce séjour à Lisieux, que date la vocation ecclésiastique de M. Le Prévost. Il allait même entrer au séminaire, lorsque sa belle-mère et sa sœur, averties par des amis, parvinrent, à force d'instances, à le détourner de son dessein, ou du moins à obtenir qu'il en ajournât l'exécution. Le sacrifice fut des plus douloureux, et arraché à sa vive tendresse pour celle qu'il appelait sa mère ; mais il en garda toute la vie un sentiment pénible, un profond regret, jusqu'au jour où, tout obstable étant écarté, la volonté de Dieu s'accomplit, et les vœux de sa jeunesse furent comblés.

Bien qu'il eût renoncé à entrer au séminaire, le jeune Le Prévost quitta la carrière de l'enseignement ; il vint se fixer à Paris, fut admis dans les bureaux de l'administration des affaires ecclésiastiques, et attaché au cabinet de Mgr Frayssinous, alors ministre.

C'était en 1828. L'école romantique était alors dans tout l'éclat de ses premiers jours. M. Le Prévost avait vingt-cinq ans. A cet âge, et avec son âme ardente, il ne pouvait rester indifférent aux luttes qui passionnaient la jeunesse. Sans y prendre une part signalée, il y fut cependant mêlé quelque temps.

La politique, avec les agitations mesquines des partis, ne pouvait guère l'attirer. Il était porté vers les régions plus sereines des lettres et des arts. La

Providence se chargea de l'y conduire. La politique l'eût égaré, peut-être à jamais, loin des idées chrétiennes, et surtout loin de leur pratique. Le romantisme l'y ramena, en le rapprochant de la jeunesse catholique. Sans famille à Paris, longtemps sans entourage chrétien, il avait, peu à peu, abandonné les devoirs de la religion. Les documents qui nous initient à cette époque de sa jeunesse nous le montrent gardant au fond de son cœur le germe de ses premières croyances, mais ayant renoncé aux pratiques pieuses, et même à celles de la vie chrétienne.

Par suite de diverses circonstances, ménagées sans doute par la miséricordieuse bonté de Dieu, M. Le Prévost fit connaissance, à Paris, d'une colonie de jeunes étudiants angevins, bons catholiques, et fervents disciples de la jeune école romantique. Ils prenaient pension dans un vieil hôtel du passage du Commerce, devenu presque légendaire dans l'histoire littéraire, politique et religieuse de la première moitié de ce siècle.

M. Le Prévost, avec son âme impressionnable, n'échappa pas à la contagion de ce jeune enthousiasme, et se trouva bientôt en intime union avec cette fleur de la jeune littérature. Il écrivit dans plusieurs de ses journaux. Il se mêla même à ses rangs, dans ces historiques mêlées, qui s'appellent : la première représentation d'*Hernani*, ou celle de *Marion Delorme;* il fut introduit dans ce salon de la place Royale, sanctuaire du jeune dieu de l'art nouveau,

et foyer encore chrétien. C'était le temps lointain et héroïque des *Odes et Ballades,* et le tableau si pur qu'offrait le jeune ménage, attirait M. Le Prévost, autant que le génie du poète.

Plus tard, quand l'âme souillée, la foi conjugale trahie, furent impudemment chantées sur la lyre de Victor Hugo, les amis chrétiens s'écartèrent, sans pourtant rompre entièrement avec l'ange déchu. Les Angevins le revirent, de loin en loin, et correspondirent, jusqu'à la fin, avec Sainte-Beuve, voisin alors de leur chambrée d'étudiants.

Un certain nombre de lettres de la jeunesse de M. Le Prévost contiennent quelques traces de ses relations avec ce monde étrange, si opposé, de toute manière, à la pente de son esprit. « Hier, tout seul, rien qu'avec les canapés et les chaises, et les tableaux et les dessins et les croquis, dans le cabinet de M. Hugo, j'ai causé deux heures avec M. Hugo, joué avec les enfants et babillé avec Madame ; et quand je suis parti, lui m'a serré la main ; elle s'est levée et m'a fait de ces naïves et gauches révérences qui m'enchantent, qu'elle seule et Mme Malibran savent faire comme cela. » (2 octobre 1830.)

Cependant, on saisit plus d'une fois dans ses lettres, sa pensée intime, son faible enthousiasme, ou même sa répulsion pour les tendances de la littérature nouvelle.

Son goût littéraire pur et délicat, son intelligence des vraies beautés de l'art, aimèrent surtout, dans l'école moderne, ce qui, en réalité, ne lui appar-

tenait pas et n'en formait nullement le principe. Son cœur, qui préféra toujours considérer les hommes par le bon côté de leur nature, conserva une indulgente sympathie pour Victor Hugo, et même pour Sainte-Beuve, avec lequel il ne cessa que fort tard toute relation. Celui-ci n'avait pu se défendre du charme qu'exerçait M. Le Prévost; il lui fit longtemps l'hommage de ses livres, et il confessait dans l'intimité qu'il se sentait attiré vers M. Le Prévost, précisément à cause de ses sentiments religieux.

Parmi ces jeunes Angevins, au cœur vaillant et à la foi vive; il en était un, dont la séduisante nature entraînait à sa suite toute la phalange. C'était Victor Pavie, dont Victor Hugo disait : « Je ne sais lequel me plaît le plus en lui, de l'ami ou du poète, » et que Sainte-Beuve a peint tout entier dans ces vers :

« Fidèle à chaque grain du chapelet chrétien,
« Bien qu'ami des jeunes extases. »

Dès qu'il connut Victor Pavie, M. Le Prévost fut entièrement conquis à l'homme et à ses idées.

Une amitié de frères unit étroitement ces deux âmes par un lien qui demeura indissoluble. M. Pavie, retourné à Angers, entretint pendant plus de quarante années, avec M. Le Prévost, une correspondance dont il conserva les moindres billets, comme de saintes reliques. Là se devinent, presque jour par jour, les progrès de M. Le Prévost, ramené au Seigneur par son pieux ami, ou plutôt par son frère bien-aimé.

« Cela me rend toute ma foi, » écrivait M. Le Prévost à Victor Pavie, en parlant du procès de l'Ecole libre devant la chambre des Pairs. Moins d'un an après, en 1832, le dernier obstacle était franchi. « — Ecoutez bien, mon cher ami, je voudrais conseil de vous sur une affaire grave, une affaire que vous comprendrez bien, une affaire de conscience enfin. Quelqu'ouvert et accessible que je sois pour vous de toutes parts, je me sens quelque répugnance à vous entretenir par lettre de pareille matière, qui ne se touche guère, même entre amis, qu'avec précaution, à des heures choisies, de confiance et d'abandon. Mais que faire à cela, puisque vous n'êtes pas là, et qu'autour de moi je n'ai personne que je puisse consulter, et dont l'avis éclairé me tire de mes doutes ? Vous m'avez vu, il vous en souvient, sur la route du catholicisme ; le regardant comme mon but, mais faisant à peine vers lui quelques pas bien lents ; m'arrêtant souvent sur le chemin, et demeurant, en dernier résultat, dans ce triste état mixte qui n'est ni lumière ni ténèbres, et qui tantôt me semblait le crépuscule de mon ancienne foi, et tantôt l'aurore d'une foi nouvelle. A l'aide de Dieu, je sors enfin de ces brouillards d'incertitude et de doute, je redeviens croyant, je sens que mes liens se brisent et que je remonte à la vérité ; ma prière n'est plus vague, incertaine, au hasard jetée vers le Dieu inconnu : elle va, d'une pente naturelle, au Dieu que je sens, que je vois, que j'entends et sous l'œil de qui je suis, à cet instant comme

à tous les autres. Vous prendrez part, je le sais, mon ami, à mon bonheur ; et je n'eusse pas manqué de vous le dire plus tôt, si je n'eusse pas trouvé en moi la répugnance dont je parlais plus haut, sorte de pudeur de l'amour divin, qui se renferme et se voile comme les autres amours, dont il est le type éternel. » (9 août 1832.)

On le voit, M. Le Prévost ne s'écarta de Dieu, ni bien loin, ni bien longtemps. Venu à Paris, en 1828, après avoir cédé aux instances de sa mère qui le détournait d'entrer au séminaire, il s'abandonna sans doute au découragement, et oublia ses désirs d'une vie plus parfaite ; mais, l'élévation naturelle de son esprit et la délicatesse de son cœur, l'attirèrent vers une élite de jeunes gens chrétiens, dont l'influence ranima dans son âme la foi un moment obscurcie. Moins de quatre ans se sont écoulés, entre la première infidélité à la grâce, et son complet retour à Dieu. Dès lors, il n'a pas de vœu plus ardent que celui de trouver un guide, auquel il puisse confier les plus intimes secrets de son cœur, et ses désirs, encore inconscients, d'une vie tout entière consacrée au service de Dieu.

M. l'abbé Busson, ancien secrétaire général au ministère des affaires ecclésiastiques, catéchiste de Mademoiselle, lui inspirait « cette confiance tendre et élevée » qu'il eût aimé porter à un directeur. M. Busson ne pouvant accepter, c'est vers l'abbé Gerbet et l'abbé Lacordaire qu'il se sent attiré, comme vers ceux dont la direction lui « serait la

plus précieuse », dont la parole le « pénétrerait le mieux ».

L'abbé Lacordaire lui cause « une frayeur d'enfant » ; attendre le retour de l'abbé Gerbet, alors absent de Paris, semble bien long. M. Le Prévost demande conseil à son ami, et sollicite instamment une prompte réponse.

L'abbé Gerbet, à qui il s'adressa, le laissa « aux mains d'un homme doux, excellent, pas précisément idéal », comme il l'entendait, mais dont il eut beaucoup à se louer. « Je vis maintenant dans l'air qui me convient, écrivait le nouveau converti à son ami d'Angers, je ne conçois pas que jamais j'en puisse respirer d'autre. C'était bien là ma voie, c'était bien là ma pente, la suivre me semble doux. »

Nous verrons bientôt celui qui écrivait ces lignes, s'élever peu à peu et par degrés, dans la pratique des préceptes, puis des conseils évangéliques, et son cœur purifié se détacher des créatures et de lui-même pour s'unir enfin parfaitement à Dieu.

En 1833, il fut atteint du choléra. « Pendant plusieurs jours, des accidents si effrayants m'ont assailli que, bien des fois, j'ai attendu l'heure dernière ; un jour surtout, j'en ai la ferme certitude, la mort était à la tâche ; je sentais son travail en moi ; les liens les plus intimes étaient brisés un à un. Ah ! qu'à ce moment la vue d'un prêtre, qu'on était allé chercher en hâte, me fit de bien ! que Dieu fut bon et tendre pour moi ! sans Lui, sans mon titre de chrétien, je n'eusse jamais supporté cette terrible angoisse ; et

depuis encore, durant les semaines qui ont suivi ; le corps épuisé, l'esprit abattu, terrorifié, poursuivi de terreurs, de faiblesses nerveuses, dans un profond découragement, effrayé, dès qu'un moment j'étais seul, comme un enfant dans les ténèbres, mon seul appui encore, ma seule pensée était en Dieu. Je pleurais, je gémissais sous sa main, et je me relevais moins triste, moins découragé... Je suis faible de corps, et mes facultés restent encore tellement ébranlées que tout travail m'est impossible ; mais j'ai quelques instants doux et consolants toutefois, quand Dieu me fait sentir au cœur qu'il me veut ainsi, que je lui peux plaire ainsi, en langueur et soumission. »

Le sacrifice de la vie a été accepté généreusement, sous son plus foudroyant aspect ; la mort s'est présentée et a été acceptée ; mais Dieu veut davantage, il faut que ce grand cœur soit perpétuellement brisé, et que ses impétueuses ardeurs soient sans cesse contenues.

Ici, la correspondance si abondante et si étendue de M. Le Prévost sera presque muette, sur un sujet qui pourtant absorbe sa vie. Mais c'est à partir de cette mystérieuse immolation que s'ouvre, en réalité, la vie de M. Le Prévost dans sa grandeur. Ce que nous avons dit jusqu'ici n'en est que la préface. Où la véritable vie de M. Le Prévost commence, c'est au pied de la croix.

CHAPITRE DEUXIEME

Vie de M. Le Prévost dans le monde.

Incertitude de M. Le Prévost sur sa vocation. — Mariage. — L'abbé de Malet. — Progrès spirituels de M. Le Prévost; ses épreuves; quelques lettres. — Relations de M. Le Prévost avec le comte de Montalembert et l'abbé Lacordaire.

Dès son arrivée à Paris, nous avons vu M. Le Prévost mêlé à une société d'élite, où son esprit et ses manières distinguées, sa parfaite affabilité surtout, rencontrèrent le plus encourageant accueil. Il se trouva principalement attiré vers le monde de la littérature et des arts. Dans une famille connue de son père, où beaucoup d'artistes étaient accueillis, il rencontra une demoiselle de L., artiste peintre d'un talent remarquable, et surtout femme supérieure par son esprit et son éducation. La grande différence d'âge qui existait entre cette personne et M. Le Prévost (elle avait vingt ans de plus que lui), autorisait, aux yeux du monde, l'assiduité de leurs relations. Une sympathie mutuelle, une égale distinction de sentiments, un goût commun pour le même art, les avaient rapprochés. Une amitié également partagée s'établit entre eux.

Lors de la terrible épidémie de 1833, Mlle de L... prodigua à M. Le Prévost les soins les plus dévoués, et subit, à son tour, les atteintes du fléau. Les relations qui existaient entre eux devinrent alors, pour celui-ci, un devoir de reconnaissance.

M. Le Prévost était si éloigné de penser qu'elles pussent se transformer un jour en un lien plus étroit, qu'il n'hésita pas à demander conseil à Mlle de L., sur une proposition de mariage qui lui était faite. L'émotion que produisit sur elle cette communication, fut une révélation pour M. Le Prévost. A peine remise du mal qu'elle avait contracté à son chevet, Mlle de L. retomba malade, et fut bientôt en danger de mort.

M. Le Prévost craignit que, dans la situation où il se trouvait, sa liberté ne fût pas entière. Une séparation pouvait briser l'existence de celle au dévouement de laquelle il devait la conservation de sa propre vie. Il croyait surtout que ce devoir de reconnaissance lui imposait une tâche plus grave, Mlle de L. n'accomplissant de la vie chrétienne que les actes extérieurs imposés par les convenances à toute femme bien élevée.

Il hésita cependant à se lier définitivement au monde, et soumit à son directeur, M. l'abbé Houssard, du clergé de Saint-Sulpice, les doutes qui l'agitaient.

Cédant aux larmes de sa famille, il avait renoncé à entrer au séminaire; n'était-ce pas une infidélité à l'appel de Dieu?

Il posa donc à son confesseur cette question : « Mes forces me permettent-elles d'entrer au séminaire et de me préparer au sacerdoce? »

Assez brusque dans la forme, M. Houssard répondit, tout net, qu'il ne pouvait l'espérer le moins

du monde, et qu'il n'était point appelé à ce genre de vie.

M. Le Prévost hésitait encore. Fixé, pensait-il, quant à ses désirs de vocation ecclésiastique, il voulait être éclairé sur le mariage qu'il se croyait obligé de contracter ; il pria son ami Victor Pavie de consulter un jeune prêtre, très pieux et très savant, de lui expliquer la situation où il se trouvait et de lui demander conseil. L'abbé M. se prononça pour le mariage. Combien il le regretta plus tard, lorsqu'il en connut bien les circonstances et les suites !

Le mariage résolu, M. Le Prévost exprime dans ses lettres le contentement du devoir accompli, mais sans joie ni espérance de bonheur. Il y règne plutôt un sentiment de tristesse et certaines appréhensions.

Agé de trente-deux ans, il épousa Mlle de L., qui touchait à la vieillesse. Tous deux s'étaient fait de grandes illusions. Mme Le Prévost avait cru trouver, dans cette union, le bonheur ; M. Le Prévost, dont l'âme n'aspirait qu'au sacrifice, s'était bercé de l'espoir qu'il trouverait dans l'union des sentiments, la continuation d'une intimité déjà ancienne et la paix de sa vie troublée et incertaine. Tous deux s'étaient accordés pour ne rien changer, dans leur nouvel état, à la nature de leurs anciennes relations.

Dieu permit que ces âmes, unies depuis longtemps par une sympathie réciproque et les témoignages du plus généreux dévouement, perdissent, dès qu'elles furent liées l'une à l'autre, cette harmonie de rela-

tions dont elles avaient fait une assez longue épreuve pour la croire à tout jamais assurée.

Mme Le Prévost, nerveuse et facilement irritable, sut-elle vaincre les difficultés des premiers jours d'un foyer nouveau? Dans les lettres de M. Le Prévost, on rencontre certains aveux, rares et mesurés, mais douloureux, sur les amertumes de cet intérieur.

La suite de ce récit nous fera comprendre comment Dieu fit servir cette épreuve à la sanctification de son serviteur et, détachant son cœur de toute affection terrestre, le tourna vers les pauvres et les œuvres de charité; mais l'épreuve n'en fut pas moins lourde pour cette âme délicate, sensible plus qu'aucune autre aux impressions de la douleur, et non encore parvenue à ce haut degré de détachement et d'immolation auquel Dieu la destinait.

Au milieu des souffrances et des luttes de sa nouvelle vie, il fallait à M. Le Prévost un guide expérimenté, capable de discerner la conduite de Dieu sur son âme.

A l'époque de sa conversion, embarrassé pour le choix d'un directeur de conscience, il hésitait entre les ecclésiastiques les plus illustres du temps. Ses désirs ne furent pas tout d'abord satisfaits. « Savez-vous bien ce qu'il m'eût fallu? écrit-il à Victor Pavie, quelqu'un de meilleur, de plus haut que moi, qui m'entraînât dans son tourbillon, me soutînt, me dirigeât. La faculté d'enthousiasme est réelle en moi, et pourrait, par élan, me porter à toute espèce de bien. »

Cette âme de choix dont il réclamait l'assistance, Dieu la lui fit connaître.

Une lecture attentive de sa correspondance signale un changement notable dans le style de ses lettres, vers les années 1835 et 1836. Il semble qu'un sentiment religieux, vague et indécis jusque-là, s'efface et disparaisse pour faire place à la doctrine spirituelle la plus solide. On voit, peu à peu, son cœur s'ouvrir aux consolations divines et sa vie prendre, dans l'exercice des œuvres, un essor qui grandira sans cesse.

En la situation où M. Le Prévost se trouvait engagé par son mariage, et pendant tant d'années difficiles, il lui fallait un directeur ayant une égale expérience des choses divines et des choses humaines. Ce guide, Dieu le lui avait préparé en la personne d'un saint prêtre, dont la vocation fut, elle aussi, traversée par des épreuves singulières : M. l'abbé de Malet.

Nul saint personnage de ce temps, et aucun de ses meilleurs amis ou de ses plus chers enfants, n'eut sur l'esprit de M. Le Prévost une influence aussi durable et aussi profonde que M. l'abbé de Malet. Il reçut de lui la doctrine spirituelle qui imprima en son âme la plus forte empreinte, et fut sa règle de conduite dans toutes ses œuvres, surtout dans l'entreprise surnaturelle de la création d'un Institut religieux.

Soldat à dix-huit ans, M. de Malet avait été contraint de renoncer, à vingt-trois ans, à la car-

rière de son choix. Marié à une femme accomplie, il la perdait après quelques années de l'union la plus heureuse, et, avec elle, l'enfant qui eût pu adoucir l'amertume de cette perte. Résolu, presque aussitôt, à quitter le monde et à entrer dans les saints ordres, il s'était vu fermer la carrière ecclésiastique par une longue maladie, et ce n'est qu'après dix années d'attente qu'il avait pu recevoir le sacerdoce.

Quel autre maître eût mieux convenu à M. Le Prévost ? Aussi trouvons-nous dans ses lettres, dès l'année 1836, les traces de l'influence profonde de l'abbé de Malet.

En voici une, où il transmet les conseils de son saint directeur à M. l'abbé Levassor, alors jeune séminariste, aujourd'hui chanoine de la cathédrale de Chartres.

24 décembre 1836.

« Votre bonne et longue lettre, mon cher ami, m'a consolé de l'attente trop prolongée, à mon gré, qui l'avait précédée : je n'étais pas, il est vrai, absolument sans nouvelles sur votre situation ; de divers côtés j'avais recueilli, ici quelques mots, là quelques autres, et l'ensemble suffisait pour me tranquilliser ; mais j'avais besoin de communications plus directes pour pénétrer dans ce qui vous touche, aussi intimement que mon cœur le veut.

« Votre lettre remplit pleinement ce vœu ; vous y avez mis votre âme tout entière et j'ai pu y lire en liberté. Je me hâte de vous le dire, mon cher

ami, l'impression qui m'en reste, livre fermé, est de satisfaction et de joie parfaite; Dieu continue son œuvre en vous, avec la même bonté et la même miséricorde; de votre côté, vous le laissez faire sans résistance, tout est bien; il vous dépouille, il vous prend, une à une, toutes les choses que vous croyez vôtres; bénissez-le, « *ce voleur sublime* », comme l'ose appeler Bossuet; quand il aura tout pris, que vous serez bien à sa merci, du fond de votre dénuement vous le verrez revenir les mains pleines, rapportant tout, mais changé, purifié, sanctifié; foi, amour, espérance, ferveur, force et lumière, votre âme en sera comblée et criera: « Seigneur, c'est assez. »

« Si donc l'épreuve continue, si votre misère s'accroît encore, soyez en paix, souriez doucement en vous-même et dites: « Mon Dieu, je vous comprends, vous vous cachez en vain, je le sais bien, vous n'êtes pas loin! »

« Ces paroles rassurantes, ce n'est pas moi, mon cher frère, qui vous les donne, c'est un pieux et savant ecclésiastique, consommé dans l'étude des consciences, qui me les remet pour vous. L'épreuve, vous dit-il expressément, est la mesure des grâces que Dieu veut faire après, et l'indice aussi de la grandeur de ses desseins sur une âme; quand un arbre doit pousser haut et étendre au loin ses branches, le vent l'ébranle en tous sens pour que la racine prenne profondément la terre, c'est la marque de prédestination; les saints ont tous passé par là;

votre lettre, que j'ai communiquée à cet homme vénérable, l'a confirmé dans sa pensée : il veut que vous suiviez tranquillement votre route, comme si tout ce qui se passe en vous ne vous regardait pas. Si les secousses devenaient trop fortes, il vous conseillerait les recours aux Sacrés-Cœurs, si vénérés par vous, et à saint Joseph, tout-puissant contre les peines intérieures. Les litanies de ce saint, pendant neuf jours, mais si cela se peut seulement et vous convient : car, je le répète, quant à présent, tout lui plaît et lui semble parfait. Je n'ai rien à ajouter à ces excellents conseils; moi pauvre ignorant, sans titre ni mission, je ne pourrais que vous fourvoyer; je n'ai que mes prières à vous offrir, et, pas un seul jour, je ne manque d'en adresser quelqu'une au Seigneur pour vous; puisse-t-il m'entendre et vous garder toujours parmi ses enfants les plus aimés! »

M. Le Prévost est déjà tout entier dans ces pages. Il a trouvé sa voie, il est vraiment dirigé selon sa grâce; la forme élégante et naturelle de son style, faite de douceur et de force; sa phrase, alerte et harmonieuse, n'est ici que le reflet extérieur des dons exquis de la nature et de la grâce qui naissent et se développent en lui.

Le renoncement à soi-même, le sacrifice perpétuel de la volonté, la sainte et douce indifférence, ce sont les conseils de direction de l'abbé de Malet; ce sont aussi les secrets par lesquels M. Le Prévost sut garder la paix en Dieu, au milieu des épreuves, surmonter les préoccupations des œuvres, et traiter

avec tous dans une affabilité et une bonne grâce inaltérables qui ont fait dire de lui cette fine et juste louange : « Il avait des préférences pour tous. »

M. de Malet mourut en 1841, peu d'années avant la rencontre de M. Le Prévost et de ses premiers frères. Ce fut un humble prêtre, disciple et successeur de M. de Malet auprès des religieuses de Lorette, le doux et pieux abbé Beaussier, qui dirigea les membres de la communauté naissante, et leur inspira, ainsi que M. Le Prévost, cet esprit d'abandon à la Providence qui leur fit traverser les obstacles et les épreuves de la fondation.

M. de Malet conduisit M. Le Prévost avec une admirable sagesse, faisant servir les souffrances les plus délicates de son cœur à l'unir intimement à Dieu. Le secret de ces douleurs et leurs fruits nous sont révélés par cette correspondance, où M. Le Prévost s'épanche librement avec son ami Victor Pavie.

24 novembre 1834.

« A certains moments que je tâcherai de convertir en jours, puis en années, je vois presque avec indifférence tout ce qui fait la trame matérielle de notre vie.

« C'est découragement et faiblesse bien souvent ; quelquefois résignation, ardent espoir en Dieu. Ce dernier sentiment est et restera, je l'espère, le fond de ma vie, ma note sensible ; le reste n'est que vibration, consonnance ou simple accompagnement. Tant que je pourrai parler ainsi, mon ami, ne me plai-

gnez pas; ma vie extérieure peut être bizarre, monotone et triste, il n'importe, il est des heures qui ravivent, qui comblent l'âme et consolent de tout. »

31 décembre 1834.

« Jamais avenir ne fut moins assuré que le mien : et cet avenir ne compte pas par années, mais par jours. La veille ne saurait dire où me trouvera le lendemain, ici ou bien loin; il en est qui ont une demeure, un foyer transmis avec des souvenirs et des espérances, qui s'y casent et s'y assoient en disant : « Je mourrai là. » Moi, je mourrai, assurément, mais où? Je ne sais. Cette incertitude, qui me tient toujours en alerte, n'aurait rien qui répugnât à mes sentiments, si elle provenait du simple abandon de cœur, de résignation confiante et calme, mais je ne puis dire qu'il en soit ainsi. L'accepter, telle qu'elle est, c'est peut-être le mieux. J'y tends : j'y arriverai, je l'espère. Ce sera là mon bonheur. »

Loin d'apaiser ces souffrances intimes, le temps semble les aggraver encore, mais aussi la patience et la force du fervent chrétien augmentent. Plus de deux ans après ces premières confidences, M. Le Prévost écrit à Victor Pavie :

17 juillet 1837.

« Pourquoi me presser encore, ami, pour n'avoir que des redites? les trois ans qui viennent de passer n'ont été qu'une suite d'amertumes, de froissements

douloureux, et parfois d'angoisses désespérées ; tout cela, j'y compte fermement, a été mesuré pour la vie meilleure, mais le temps y a été pleinement sacrifié. J'ai lutté, autant que cela était en moi, par affection et douceur, par volonté et empire, mais tout cela, dans la proportion insuffisante de mes forces, demeurait inférieur à la position. Je me flatte qu'à l'heure qu'il est une phase est accomplie de cette marche pénible ; tout semble inoffensif et, en un certain point, bienveillant entre nous. Qui sait ce que ménage l'avenir ?

« Dieu est là, d'ailleurs. Après nous avoir bien convaincus de notre impuissance, peut-être interviendra-t-il ? Ou plutôt, il n'a jamais cessé d'intervenir, je l'ai senti dans les plus mauvais jours, comme soutien et consolation, ou bien comme aiguillon et frein, me pourchassant à l'œuvre, malgré mes plaintes et mes cris ; sans lui, je n'eusse point été jusqu'ici ; avec lui, je poursuivrai, ignorant les moyens qui me restent cachés, mais confiant dans la fin. C'est une merveille qu'en pareil naufrage quelque chose ait échappé ; l'estime mutuelle a surnagé pourtant. Priez ardemment, mon cher frère, qu'avec ce mince appui la charité revienne encore sur l'eau. »

Telles furent les dispositions de M. Le Prévost pendant douze années, jusqu'au jour où Dieu mit fin à cette première épreuve en appelant son serviteur à une immolation plus complète.

Si douloureuses que fussent pour M. Le Prévost

les alternatives de lutte ouverte ou de froideur calculée qui se succédaient à son foyer, il ne cessa pas de prendre part au mouvement religieux et littéraire de son temps.

Après sa conversion, sans se détacher tout d'abord du groupe enthousiaste où il a trouvé les amis qui ont déterminé son retour à Dieu, M. Le Prévost incline sensiblement vers le monde religieux, et sa correspondance nous révèle des relations, de plus en plus étroites, avec les sommités catholiques du temps. Il semble avoir eu quelques rapports avec M. de Lamennais, mais, en tout cas, ils précédèrent sa conversion. Il en a eu de plus intimes avec cet admirable abbé Gerbet, intelligence élevée, âme fervente, et la plume la plus éloquente parmi les catholiques éminents de cette époque. Il s'est trouvé surtout en relations suivies avec M. de Montalembert, de 1833 à 1835; alors que sa vocation pour les œuvres ne s'était pas encore nettement révélée, et que son activité incertaine s'essayait en des voies diverses. La foi ardente, le grand talent, et surtout le noble caractère du jeune pair de France ne pouvaient manquer de séduire et d'attirer M. Le Prévost. Comment fut-il mis en relations avec M. de Montalembert? Quelques mots de sa correspondance semblent l'indiquer.

Nous lisons dans une lettre à son ami d'Angers, en date du 9 mars 1833: « M. Sainte-Beuve que je rencontrais, dimanche dernier, chez M. de Monta-

lembert... » Sainte-Beuve, admis dans les salons très éclectiques du chef du mouvement catholique, avait-il servi d'introducteur à M. Le Prévost? Une lettre du 2 avril 1833, où M. Le Prévost fait une enthousiaste description du salon de Montalembert, accuse des relations, encore intimes, entre les chefs du romantisme et le monde religieux.

2 avril 1833.

« Il est vrai que pour ne pas mêler à nos entretiens d'éléments étrangers, j'avais négligé de vous parler des réunions Montalembert, en autre temps sujet de communications si intéressantes pour nous. En effet, ces assemblées de frères, quelquefois rêvées par nous, où l'unité de croyance forme aussi unité pour les cœurs, se trouvent là réalisées. Orgueil, vanité, timidité irritable et gênante, sont là mises de côté. On se parle, on s'aborde, on s'aime, sans savoir les noms de ceux avec qui l'on fait échange de paroles et de sentiments. Ce n'est pas que tous, sans exception, soient catholiques; mais la masse, mais le peuple, si je puis dire, est essentiellement un, essentiellement catholique. Quant aux sommités, ce n'est pas absolument de même, mais le lieu influence et courbe un peu les plus inflexibles, et M. Lerminier lui-même y est un peu moins tranchant et téméraire qu'ailleurs. Sainte-Beuve, Ballanche, le baron d'Eckstein, Micklewitz, le comte Plater, Litz, d'Ortigues, de Coux, d'Auet-Dumesnil, Ampère et bien d'autres remuent dans tout cela mille idées, éveil-



Monsieur [illegible]

(1832)



Monsieur Le Prévost
(1832)

lent mille sympathies, et donnent issue et pâture à ce besoin d'admiration et d'amour que nous avons tous dans l'âme et qui nous oppresse tant, quand il y reste inactif. Mais je n'aurais pas de mots, surtout, pour vous dire toute l'amabilité, toute la séduction entraînante de M. de Montalembert lui-même. Il parle à tous, et si cordialement, que dès l'abord on se sent à lui pour toujours. Il n'est coin si obscur qui lui échappe, groupe si timide qu'il n'aille un instant animer de son entretien, en y jetant quelques mots dont on cause tout le soir. Du reste, s'effaçant tant qu'il peut, il veut être, chez lui, le lien de tous et non leur chef : il est d'une modestie candide, cède toujours pour la forme, réservant le fond, se sacrifie enfin et se montre chrétien dans son salon comme partout ailleurs, prouvant à tous qu'il n'est réellement d'amabilité, de grâce que là, comme de vertu, de grandeur et de force. Je pourrais longtemps continuer sur ce ton, mais j'aime bien mieux vous laisser vous-même en juger. Les réunions continueront encore durant votre séjour ici, et vous y viendrez : il vous connaît et vous désire. Un soir, je ne sais comment, il vient à me dire : « Victor Hugo m'a lu « hier une lettre bien bonne que lui écrit un jeune « homme nommé Pavie, pour lui recommander un « Polonais. » Me voyez-vous d'ici m'écrier : « Pavie, « Victor Pavie ! mais c'est mon ami, c'est mon frère, « il viendra, vous le verrez ; » et Boré de m'appuyer : que vous étiez un catholique ardent... que sais-je ? si bien que M. de Montalembert vous attend

presque comme nous, et, comme nous, vous serrera la main.

« Vous pourrez aussi voir à Paris M. Lacordaire : il a quitté la Bretagne, il ne vient pas aux dimanches, je ne sais pas bien pourquoi ; peut-être, par scrupule de soumission plus absolue à la volonté du Saint-Père : je le regrette bien, j'eusse été heureux de le voir. Il va sans dire que ses liens avec M. de Montalembert ne sont point relâchés, qu'ils se voient journellement. Je n'en sais pas davantage. »

Cette lettre nous présente la physionomie du salon du comte de Montalembert, mais M. Le Prévost n'y parle pas du rôle qu'il y jouait. Les notes de ses amis nous feront connaître de quelle estime il jouissait dans ce monde de choix.

« Je le voyais encore assez souvent le dimanche, dit M. Maxime de Montrond, chez M. de Montalembert, où se réunissait d'ordinaire une société d'élite. Il y avait là, outre MM. les abbés Lacordaire, Gerbet et quelques autres ecclésiastiques distingués, un heureux choix d'hommes de lettres, d'artistes de diverses conditions, de jeunes Polonais, de membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, tous animés de l'esprit chrétien. La plus grande harmonie régnait entre eux. On causait gaiement, spirituellement. Le pianiste Litz, qu'on pouvait alors appeler très justement le jeune Litz, venait quelquefois jeter, au milieu de l'assemblée, les flots de son harmonie.

« Je trouvais là, M. Le Prévost, à côté de notre

ami Frédéric Ozanam, s'entretenant volontiers de la conférence et des bonnes œuvres.

« On pourrait s'étonner de trouver M. Le Prévost au milieu de ce monde brillant, lui si humble, si simple; mais il n'y était nullement déplacé. Il était bien partout, montrant partout ce bon ton, cette bienveillance et cette gaieté même qui sont l'apanage des esprits supérieurs. M. Le Prévost connaissait cette maxime de saint François de Sales : « Les saints « tristes sont de tristes saints »; et il la mettait volontiers en pratique.

« M. de Montalembert, qui estimait et aimait M. Le Prévost, le présentait à ses amis comme un artiste, ce qui l'humiliait quelque peu et le faisait sourire.

« Imaginez-vous, me disait-il que M. de Montalembert me prend pour un artiste. Certes, moi artiste, je ne le suis point; amateur, oui, peut-être. Oui, j'aime les beaux-arts; mais surtout quand ils sont consacrés à la gloire de Dieu. Alors seulement ils méritent le nom de beaux, car ils sont un reflet de la souveraine beauté. » Le beau, comme le vrai, était l'élément vital de notre pieux ami. »

Cette société distinguée, enthousiaste, attirait M. Le Prévost. Il éprouva toujours une vive sympathie pour les lettres et les beaux arts. Et cependant, ce monde brillant n'était pas le sien, il ne pouvait le satisfaire pleinement. Il est porté, de préférence, vers les lectures de piété et les prédications aposto-

liques. Les discours de la chaire sont, pour lui, les événements du jour, les seuls dignes d'intérêt, même quand leur mérite n'a pas satisfait son attente. Voici en quels détails il rend compte à Victor Pavie d'un sermon de l'abbé Lacordaire.

« Quelqu'un vous a-t-il dit que M. Lacordaire avait prêché? A tout hasard, je vous en parlerai. Le sermon avait lieu à 7 heures du soir à Saint-Roch, un dimanche, par un temps et un soleil superbes. C'est assez dire que l'assemblée adorait Dieu dehors, peut-être, mais qu'elle était peu nombreuse autour de la chaire. En revanche, bien composée : le ban et l'arrière-ban Montalembert, le XVIIIe siècle y compris et toute la Pologne réfugiée. Mais, si une intention trop mondaine avait convoqué la plupart, ils ont, sur l'heure, reçu leur châtiment : il y a eu pâture pour les chrétiens, mais pour eux seulement. Toute la partie humaine de la chose, arrangement, logique, éloquence, tout cela a coulé : il n'est rien resté à l'orateur, soit émotion, soit disposition mauvaise, que le plan et les masses de son discours, avec sa ravissante voix, si onctueuse et si pénétrante, mais encore manquant ce jour-là d'habile direction, trop peu ménagée, et plus tard menaçant de s'éteindre tout à fait.

« M. Lacordaire n'avait point écrit son discours, comptant, avec raison, sur sa facilité pour mettre en œuvre sa matière et la mieux accommoder selon l'inspiration émanée de l'auditoire; mais cela lui a failli. Pourquoi? Je ne sais, mais partout le dévelop-

pement manquait, de grandes pensées étaient jetées, de grandes masses exquissées, mais la liaison, la fusion harmonieuse n'ont pu venir. La plus mince intelligence y suppléait : c'eût été, il semble, travail de manœuvre; pourtant, faute de cela, la chose a été tout à fait manquée. Je parle ici humainement, il s'entend, car je ne sais si chrétiennement il ne se pouvait dire qu'ainsi dépouillée d'artifice et presque d'enveloppe, la parole n'était pas encore plus pure, plus chastement introduite dans l'âme. Il faut l'avouer, pourtant, on se passe malaisément de la participation extérieure et, incontestablement, cet effet particulier ne pouvait être que fort restreint. M. Lacordaire est resté sous le coup; non pas découragé (le courage et l'esprit lui viennent d'en haut), mais un peu ému, cela devait être, et dans son humilité, bien convaincu maintenant qu'il faut parler à la jeunesse, à nous, ses amis et ses frères, mais pas dans une chaire, pas à une assemblée d'église. Il eût fallu, peut-être, lui affaiblir l'effet de cette première tentative; il eût essayé de nouveau et, mieux préparé, eût atteint pleinement son but; mais on ne pèse pas toujours ses paroles; M. de Montalembert, comme chrétien, comme ami, s'est cru en droit de parler net et en a usé largement; d'autres encore, sans doute, et, moi-même qui le vis peu après, je ne dissimulai pas assez, peut-être, qu'il n'y avait pas eu satisfaction complète, ou du moins je n'insistai pas suffisamment sur ce qu'il y avait de grand dans la chose telle quelle. Une inter-

ruption m'empêcha d'ailleurs, une visite survint. J'en eus bien regret après, et si fort que je lui écrivis quelques mots pour compléter ma pensée. Il m'a fait une réponse si pleine de bonté, de touchante humilité, que vous en seriez ravi comme moi. L'attrait puissant que Dieu lui a donné pour la jeunesse, l'expérience qu'il a de ses sentiments, le besoin qu'il lui sait d'une âme qui la comprenne, tout cela, dit-il, l'entraîne à travailler pour elle. »

On voit, par ces lettres, combien M. Le Prévost était apprécié des personnages les plus éminents de ce temps; bientôt il s'éloignera de cette élite brillante pour un monde tout à fait humble et caché : celui des œuvres.

Jeune encore, inconnu, il exerce déjà sur ceux qui l'approchent une influence extraordinaire :

« Merci, mille fois merci, écrit un jeune homme au mois d'avril 1835, pour l'ami que vous m'avez donné dans M. Le Prévost. Quels trésors inépuisables d'amitié il possède! S'il y avait quelque chose de plus sacré que ces noms d'ami, de frère, je les lui donnerais, car il est plus que tout cela, dans l'idée la plus étendue, la plus favorable qu'ils puissent représenter. Ce n'est pas un homme de notre temps, c'est un saint. Tous les jours et quoi qu'il fasse pour cacher ce qu'il fait de bien et de beau, j'apprends sur lui, et quelquefois il me laisse deviner, involontairement, des choses à honorer un Fénelon, un Vincent de Paul... »

Tel était alors M. Le Prévost, tel il fut jusqu'au

dernier jour; esprit élevé, cœur aimant, âme pure et généreuse, il sût attirer à Dieu et entraîner à son service tous ceux que ses qualités exquises avaient attachés à lui.

CHAPITRE TROISIÈME

M. Le Prévost et la Société de Saint-Vincent de Paul.

La Conférence de Charité. — Le sectionnement de la première Conférence. — La Conférence Saint-Sulpice. — Influence de M. Le Prévost sur ses confrères.

Dieu, qui destinait M. Le Prévost à se consacrer au service des pauvres, commença, vers l'époque à laquelle nous sommes parvenus, à le préparer à sa vocation. Les réunions du monde religieux et littéraire n'étaient point les seules qu'il fréquentât; d'autres assemblées plus modestes, mais qui devaient bientôt exercer sur lui un attrait plus puissant, l'initiaient déjà à son rôle de consolateur des pauvres et de fondateur d'œuvres de charité. Le 20 août 1833, il écrit à Victor Pavie une lettre qui révèle ses relations avec les fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul, et nous montre avec quelle pénétration il pressentait déjà les destinées de l'œuvre à peine naissante.

« J'ai fait la connaissance de M. Bailly, je m'en applaudis, comme bien vous le pensez. Il confie la partie littéraire et philosophique du journal qu'il dirige : *La Tribune catholique,* à quelques jeunes gens; et le produit des articles faits par eux est versé dans une caisse pour aumônes, que les jeunes gens eux-mêmes vont porter à de pauvres familles; c'est

une généreuse et pieuse pensée; j'aurai la joie d'y entrer un peu pour ma part. Il y a, en ce moment, ici, un grand mouvement de charité et de foi, mais tout cela, dans la sphère voilée de l'humilité, échappe au monde indifférent. Je me trompe bien, ou de ces catacombes nouvelles sortira une lumière pour le monde; il n'importe, du reste, quelle forme aura le résultat. »

M. Le Prévost fut donc mis en rapport avec les premiers compagnous d'Ozanam, presque au lendemain de la fondation de la Conférence. La première réunion eut lieu au mois de mai 1833; la lettre que nous venons de lire est du mois d'août de la même année.

C'est dans un petit restaurant voisin de Saint-Sulpice, rue des Canettes, que M. Le Prévost rencontra Ozanam et ses jeunes amis; ceux-ci avaient remarqué ce consommateur discret et singulièrement charitable envers les pauvres qui venaient frapper à la porte du logis. M. Le Prévost distingua bientôt, lui aussi, l'union qui régnait entre ces jeunes gens, leur cordialité et leur simplicité. On ne tarda pas à faire plus ample connaissance. Entre chrétiens, on se devine aisément. M. Le Prévost inspira assez de confiance aux jeunes fondateurs, très jaloux, d'ailleurs, de l'intégrité de leur petit cénacle, pour qu'ils n'hésitassent pas à lui parler de leur entreprise et à lui proposer d'y participer.

Voici comme il a fait lui-même, vers les dernières années de sa vie, le récit de son admission.

« J'ai été présenté par M. Ozanam. Je suivais, à cette époque, les conférences du P. Lacordaire, au collège Stanislas. A l'issue de l'une d'elles, me trouvant un jour avec un des professeurs, il attira mon attention sur un groupe de jeunes gens qui s'entretenaient ensemble avec animation.

« Vous voyez ces jeunes gens, me dit-il, ils sont « la merveille de notre temps. Au lieu de se livrer « au plaisir, ainsi que leurs condisciples, ils se réu- « nissent pendant les instants de loisir que leur « laissent leurs études pour s'occuper d'œuvres de « charité et ils vont visiter les pauvres. » J'admirai, mais je m'en tins là, et, après avoir quitté le professeur, j'oubliai les jeunes gens.

« Quelque temps après, je les rencontrai dans le restaurant où je prenais mes repas. Ils mangeaient non loin de moi. Ils étaient ordinairement animés et quelque peu bruyants. Amateur du silence, je les redoutais un peu et n'éprouvais aucun désir de lier avec eux connaissance; mais un jour, l'un d'eux m'ayant adressé une question, nous échangeâmes quelques paroles; il reconnut bientôt que j'étais chrétien. Ils se dirent ensuite l'un à l'autre : « Mais « si nous proposions à M. Le Prévost d'être des « nôtres? » Ils le firent, et je devins le *huitième.* »

Ce fut avant les vacances des écoles, et par conséquent vers le mois de juin 1833, que M. Le Prévost dut entrer dans la première conférence.

Il existe cependant quelque contradiction entre les lettres de M. Le Prévost, le récit qu'il a fait de

son admission et l'article du *Bulletin* de la Société de Saint-Vincent de Paul, intitulé : *Les origines de la Société de Saint-Vincent de Paul.*

Ce document, rédigé d'après les renseignements fournis par plusieurs fondateurs survivants, ne nomme pas M. Le Prévost parmi les huit premiers membres de la Société.

Nous n'insisterons pas sur cette difficulté. A la fin du mois d'août 1833, le nombre des premiers membres avait atteint le chiffre de quinze, et M. Le Prévost était parmi eux.

Ce qui mérite d'être signalé, c'est le rôle important que M. Le Prévost remplit dans la Conférence, l'estime singulière où il était tenu, et les services qu'il a rendus pendant la période de fondation, la plus laborieuse et la plus décisive pour l'avenir.

On sait les humbles débuts de cette grande œuvre, aujourd'hui l'une des institutions les plus fécondes et les plus répandues du monde catholique. Quelques jeunes gens furent les instruments choisis de Dieu pour en jeter les premiers fondements. Ayant pour lien une foi commune, pour but la visite des pauvres, ils donnèrent à leur réunion le titre de *Conférence de charité.* Ce nom avait été choisi pour répondre à l'objection des étudiants qui n'étaient pas chrétiens : « Vous avez une belle histoire dans le passé, mais où sont aujourd'hui vos actes? »

Ce fut M. Le Prévost qui détermina les fondateurs à adopter le nom de Conférence de Saint-Vincent

de Paul. Le document sur les *Origines de la Société* indique que le 4 février 1834, trois mois à peine après la rentrée scolaire et la reprise des séances de la *Conférence de charité,* « sur la proposition de Le Prévost, ils se mirent plus spécialement encore sous la protection de ce grand saint (saint Vincent de Paul), en ajoutant à la prière : *Veni sancte,* l'invocation : *Sancte Vincenti a Paulo, ora pro nobis,* et en décidant de célébrer désormais sa fête le 19 juillet de chaque année... »

Il est difficile de ne pas reconnaître dans ce fait, un témoignage de l'influence considérable de M. Le Prévost ; un nouveau venu aurait-il eu cette autorité ? Toujours est-il que la Société de Saint-Vincent de Paul doit à M. Le Prévost le beau nom qu'elle porte ; ce nom a ouvert les cœurs du pauvre et du riche ; il a été son passeport respecté, au milieu des agitations politiques et sociales, il lui a valu surtout sa ligne de conduite si sage et si prudente, si assurée et si féconde, au milieu du vague des doctrines et de l'instabilité perpétuelle des institutions de notre temps.

En 1835, le nombre des membres de la Conférence approchait de la centaine ; la division du groupe unique en sections ou conférences distinctes ne pouvait tarder de s'imposer, malgré les regrets des premiers membres, qui eussent voulu rester toujours unis. En vérité, il y avait à Paris une Conférence de charité nombreuse et florissante ; mais la Société de Saint-Vincent de Paul n'existait pas. M. Le

Prévost, inspiré par une sainte Fille de la charité, tendre amie des pauvres ou plutôt leur charitable mère, fut l'instrument dont Dieu se servit pour transformer cette œuvre isolée en une véritable association.

La narration suivante, écrite par un témoin oculaire, M. Claudius Lavergne, l'un des membres du premier petit cénacle, nous montrera combien fut vive la lutte engagée à ce sujet :

« Environ deux ans après la fondation de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, alors qu'elle commençait à se recruter en dehors des trois groupes d'étudiants qui en avaient été les premiers membres, tout à coup, une grande discussion s'éleva, par le fait de l'un des derniers-venus, lequel cependant était, sans contredit, le plus réfléchi, le plus doux, le plus pacifique de tous.

« Ce survenant, ce brandon de discorde, c'était M. Le Prévost. Un vieux, comparativement; un fonctionnaire, un boiteux voulait brouiller, disperser, détruire la conférence, fouler aux pieds le grain en germe, éteindre le foyer de l'amitié, de la charité et de l'union des étudiants catholiques; et le tout, parce que M. Le Prévost avait émis l'idée d'étendre le cercle d'action de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, en essayant d'en établir une semblable d'abord à Saint-Sulpice, et puis ailleurs, s'il était possible.

« Cette propostion souleva une tempête si violente qu'au lieu de faire semblant de dormir, comme

c'était sa coutume en pareille occasion, M. Bailly, qui présidait, se hâta de renvoyer la discussion à huitaine et de lever la séance; mais Frédéric Ozanam n'avait rien dit, et déjà ce silence mettait en suspicion le groupe des étudiants de la rue Madame, pensionnaires de M. Bailly, et ceux de la rue de Tournon et de la rue de Buci surtout étaient en ébullition; j'en faisais partie, et lorsque M. Paul de Laperrière nous lisait le discours qu'il préparait contre M. Le Prévost, je ne trouvais pas que ce discours fût assez foudroyant.

« Vint enfin le jour du grand combat. Avant l'heure, la conférence était au complet, et dans le petit salon de la rue de l'Estrapade, plus animé que jamais, un jeune champion de la rue de Buci se distinguait entre tous par sa pétulance.

« M. Le Prévost en fut inquiet, et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à le faire taire et à le rendre doux comme un mouton.

« Mon bon ami, lui dit-il, apaisez-vous, je vous en prie; vous croyez combattre ma proposition; eh bien, vous vous trompez. Ce n'est pas moi qui ai songé à dédoubler la conférence, c'est la sœur Rosalie; elle y tient absolument, et vous ne pouvez pas contester sa compétence.

« Au nom de la sœur Rosalie, le jeune discoureur, complètement désarçonné, n'eut plus qu'à se laisser asseoir sur le dernier rang de chaises, à côté de M. Le Prévost, qui pourtant n'avait plus besoin de le contenir.

« La séance s'ouvrit : M. Paul de Laperrière lut son discours ; Frédéric Ozanam lui répondit, et, sans paraître le contredire, finit par conclure en faveur de la proposition de M. Le Prévost ; et le bon M. Bailly n'eut qu'à la mettre aux voix, et un œil à ouvrir pour la voir adoptée.

« Evidemment, l'inspiration de la sœur Rosalie avait été communiquée au groupe Bailly, Ozanam et C[ie]. Quant à M. Le Prévost qui, jusque-là, n'avait soufflé mot, dès que la proposition fut votée, il tira de sa poche et de dessous sa chaise du papier, une écritoire, un flambeau et un briquet phosphorique (dans ce temps-là, les allumettes n'étaient pas encore inventées), et enfin il se leva en disant : « C'est fait, venez ! »

« Aussitôt, trois ou quatre jeunes gens, placés à sa gauche, se levèrent et descendirent avec lui dans le grand amphithéâtre, pour inaugurer la deuxième conférence. M. Paillé portait la chandelle, les trois autres suivaient, et M. Le Prévost, sortant le dernier, les mains pleines et le cœur satisfait, utilisa la conversion du fougueux jeune homme en le priant de vouloir bien refermer la porte doucement, de peur de troubler la séance. Personne, en effet, ne se retourna.

« Le témoin de cette scène, resté seul sur le dernier rang, put réfléchir, tout à son aise, sur les inconvénients de la présomption, la vanité des discours et l'efficacité des résolutions puisées à bonne source.

« Et c'est ainsi que la Conférence de Saint-Vincent de Paul, détachant son premier essaim, s'étendit et devint l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul, répandues aujourd'hui dans tout l'univers catholique. »

Ce piquant récit, publié peu de temps après la mort de M. Le Prévost, diffère, en quelques points, du document sur *les Origines de la Société de Saint-Vincent de Paul;* nous l'avons préféré, cependant, parce qu'il s'attache plus particulièrement à montrer quel fut le rôle de M. Le Prévost, en ces circonstances décisives pour l'avenir de l'œuvre.

Dans le *Bulletin,* son nom est à peine prononcé, comme trésorier de la nouvelle section ou Conférence, et c'est M. Levassor, son ami, qui est désigné comme président.

Or, M. Levassor avait quitté Paris en 1834, et était absent de la conférence depuis un an, lors de cette mémorable séance.

Aujourd'hui, chanoine à la cathédrale de Chartres, il l'affirme absolument; et M. Lavergne, dans une seconde lettre, soutient l'exactitude de son récit et dit « qu'au besoin, il serait capable de l'illustrer, en traçant le plan de la salle, la situation des groupes, et l'attitude des personnages ».

Mais, après cinquante ans écoulés, n'est-il pas bien difficile, de part et d'autre, de garantir l'exactitude absolue de ses souvenirs? Peut-être, Le Prévost, trésorier, a-t-il été président, de fait, en l'absence de Levassor, dont la présidence nominale

cessa, paraît-il, au bout d'un mois. D'ailleurs, son influence était si grande au sein de la naissante société, que dans le même article sur ses *Origines*, le *Bulletin* dit qu'à la première assemblée générale, le 8 décembre 1835, « M. Bailly, prenant désormais le titre de président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, désigna pour vice-président général M. Le Prévost. »

Malgré cette assertion, nous ne pensons pas que M. Le Prévost ait rempli une fonction si naturellement réservée à Ozanam, auquel l'initiative de l'œuvre était due. Jamais il n'exerça de charge qui pût le mettre en évidence; inconnu, effacé, il fit le bien dans le secret. C'est à lui que sont dues ces retraites annuelles des Conférences de Saint-Vincent de Paul, d'abord tentées, non sans résistance, et devenues depuis si générales et si fructueuses.

Plusieurs confrères inclinaient fortement à ne point laisser la Société s'écarter de son œuvre première: la visite des pauvres, comme mieux appropriée que toute autre œuvre de charité à la situation d'hommes engagés dans le monde. M. Le Prévost, lui aussi, voulait, pour la Société, des œuvres accessibles à toutes les bonnes volontés, à toutes les situations; mais il était persuadé, qu'une voie devait être également ouverte aux âmes attirées vers une plus entière abnégation, et il ne s'écartait pas en cela de l'esprit du règlement.

L'histoire des œuvres de la Société de Saint-Vin-

cent de Paul, de 1835 à 1855, n'est guère que le récit des fondations de M. Le Prévost.

La Sainte-Famille, la caisse des loyers, l'asile des vieillards ou maison de Nazareth, les fourneaux économiques, les maisons de patronage d'apprentis, les maisons de famille et les cercles des jeunes ouvriers furent créés par lui, durant cette période, et se répandirent sans aucun effort de propagande de sa part.

En toutes ces entreprises, il fut activement secondé par les membres de la Conférence Saint-Sulpice, dont il était président.

Pendant vingt ans, M. Le Prévost continua, dans la Société de Saint-Vincent de Paul, le rôle qui lui est attribué durant la mémorable scène de la séparation de la conférence, celui d'inspirateur caché et de propagateur inconnu.

Tel il fut toute sa vie, telle il voulut que fût sa congrégation : purement et simplement servante des œuvres et des pauvres ; n'exerçant, dans les sociétés charitables suscitées à notre époque, aucune autorité apparente, gardant seulement la liberté d'allure nécessaire à l'accomplissement du bien qu'on lui confie.

Mais le rôle de M. Le Prévost à la Conférence Saint-Sulpice mérite d'être considéré avec plus d'attention.

« Notre petite conférence va toujours et compte cinq sections... La présidence de Saint-Sulpice m'est échue ; légère pour bien d'autres, cette tâche m'est

fardeau. Je vous demande expressément de prier pour que j'y trouve occasion de faire quelque bien à nos frères et à moi, et que cela tourne à la gloire de Dieu. »

C'est ainsi que M. Le Prévost parlait, le 24 décembre 1836, de sa nomination à la présidence de cette conférence Saint-Sulpice, qui devint, sous son impulsion, la premère conférence de la Société de Saint-Vincent de Paul, et comme le berceau où prirent naissance ses principales œuvres.

Laissons ici quelques témoins de ses vertus et de son zèle, nous faire connaître l'action qu'il exerça pendant les longues années de sa présidence.

« Tous les mardis, vers huit heures du soir, on voyait se diriger sur l'église Saint-Sulpice, et pénétrer par l'entrée détournée de la rue Palatine, un bon nombre d'hommes, les uns jeunes, les autres plus avancés dans la vie, ceux-ci moins nombreux que ceux-là. Tous, en entrant dans l'église, s'arrêtaient quelques moments et priaient à genoux devant le tabernacle, puis gravissaient un étroit escalier tournant, conduisant à une salle assez vaste et modestement meublée. C'était là le lieu de réunion de la Conférence Saint-Sulpice. Les murs n'avaient d'autre peinture qu'un badigeon vert, la salle n'avait de parquet qu'un carrelage usé, et d'éclairage que deux bougies sur le bureau et un quinquet à la muraille. Une porte d'angle donnait dans un étroit cabinet, occupé par le vestiaire, dont le bon et caustique M. Ratel était le gardien. Au-dessus du

bureau, on voyait un médiocre portrait de saint Vincent de Paul, surmonté d'un crucifix.

« Après une prière et une courte lecture dans l'*Imitation de Jésus-Christ* ou la *Vie de saint Vincent de Paul*, on distribuait les bons de pain, de viande et de bois à chaque chef de section, qui les distribuait, à son tour, à chacun des membres de son groupe; durant ce temps, le chargé du vestiaire faisait une petite collecte de dix centimes, qui venait grossir les fonds dont il était permis de disposer. M. Le Prévost, qu'on me permette ce petit détail, rappelait quelquefois, pour les plus jeunes ou les nouveaux venus, que ces dix centimes n'étaient pas le paiement de la chaise, mais l'aumône pour le vestiaire. C'était là le moment de la causerie familière, amicale, et ce n'était pas le moins bruyant, le moins agréable.

« Mais, dès que la voix aimée de notre président réclamait un peu de silence, on se taisait et l'on écoutait. Il donnait alors quelques avis, faisait voter et accorder les demandes de vêtements ou de secours en argent, pris dans le *tronc de Bon-Secours*, lequel restait rarement vide; quelqu'un des membres ou le président lui-même apportant une petite somme qu'il avait recueillie au dehors durant la semaine. On citait ensuite quelques traits édifiants, recueillis dans l'histoire des familles visitées, et le président terminait la séance par quelques-unes de ces paroles qui sortaient de son cœur ému, et pénétraient ses auditeurs d'un nouveau zèle.

« Parfois, un ecclésiastique de distinction venait adresser la parole aux membres de la conférence. L'abbé Combalot, par exemple, disait de sa voix grave et forte : « Vous êtes prêtres, Messieurs, vous êtes apôtres, puisque vous nous aidez à sauver les âmes. » Mais ce mot d'*apôtres,* dit le même narrateur, ne plaisait qu'à demi à notre aimable président. Son humilité s'en effrayait. Il me souvient qu'il disait, avec sa modestie charmante, lorsque l'orateur était parti : « Quand on vous appelle *apôtres,* je pense que vous ne prenez pas tout à fait à la lettre cette sublime appellation. Nous sommes les imitateurs des apôtres. Oh ! qu'il y a loin du peu que nous faisons à ce que font, par exemple, nos missionnaires de la Chine et du Japon ! »

Telle qu'on vient de la décrire, la Conférence Saint-Sulpice exerçait sur ses membres un attrait puissant : « La Conférence Saint-Sulpice est comme la reine de nos Conférences, disait le rapport lu à l'assemblée générale de 1843, et ses sœurs, loin d'être jalouses, se glorifient de marcher sur ses traces. L'esprit de saint Vincent de Paul y est dans toute sa pureté. Tout y respire la simplicité, la piété, la foi et le zèle... Je n'entreprendrai pas de dire toutes les œuvres de cette Conférence, je ne finirais pas mon rapport. Je dis seulement que presque toutes les œuvres spéciales sont nées dans son sein. »

Son principal attrait, ce qui en faisait le charme,

et entretenait son action et sa vie, c'était son président.

« M. Le Prévost peut être regardé comme l'une des plus parfaites images de notre saint patron, dit le président de la Conférence Saint-Sulpice, en 1876. Il est certainement un des membres qui ont le plus contribué à faire de notre Société ce qu'elle est aujourd'hui. C'est à son initiative que sont dues la plupart des œuvres que nous voyons fleurir autour de nous. »

« Chacun, sans doute, apportait son concours, sa bonne volonté, continue M. Taillandier, mort curé de Saint-Augustin, à Paris, mais la part du président était incontestablement la première. Sa parole facile et distinguée était surtout pleine de sentiment et, par une douce insinuation, elle pénétrait les âmes. Il parlait admirablement des grandeurs et des beautés de la religion et des besoins des pauvres. Parfois, quelque ecclésiastique venait nous adresser des encouragements et des conseils d'édification; mais j'avoue que les avis courts et variés du président me faisaient presque toujours plus d'impression. On sentait dans cette parole laïque l'âme de l'apôtre qui se révélait et qui cherchait des âmes. »

M. Le Prévost avait enfin trouvé sa voie. La présidence de la Conférence Saint-Sulpice, en groupant autour de lui une élite d'hommes et de jeunes gens pieux et dévoués, lui permit d'entreprendre la fondation d'œuvres nombreuses, simples par leurs

moyens, grandes par leurs résultats ; elle l'exerça au maniement des hommes, elle lui apprit à se susciter et à s'attacher des auxiliaires, elle le mit en relations avec quelques-uns de ceux qui devaient, plus tard, fonder, sous sa conduite, un nouvel Institut religieux entièrement consacré aux œuvres.

Nous laissons ici la parole à l'un d'entre eux ; il nous racontera comment il fut ramené à Dieu par la Conférence Saint-Sulpice, et surtout par son président :

« Un soir, dans une réunion d'étudiants du quartier latin, alors fort ému des troubles du Collège de France et de ses attaques contre l'Institut des Jésuites, on prononça devant moi, pour la première fois, le nom de la Société de Saint-Vincent de Paul, dont on louait fort les jeunes membres qui allaient, disait-on, au domicile des pauvres, leur porter eux-mêmes des secours. En entendant parler de ces jeunes gens et de leurs bonnes œuvres, je me sentis aussitôt frappé au cœur ; j'éprouvai un mouvement d'indicible joie et une voix me dit intérieurement : « Voilà ce que tu cherchais. » Ainsi, ce fut au milieu d'une chambre d'étudiants, que l'appel du Seigneur parla à mon âme. Ce fut le point de départ d'une nouvelle vie, ou plutôt d'une véritable existence, car jusqu'alors je n'avais pas vécu. Cette impression, au lieu de s'effacer aussi rapidement qu'elle avait été vive et instantanée, ainsi qu'il était ordinaire chez moi, fut si profonde qu'elle m'inspira bientôt une démarche qui décida de ma vie entière.

« Quelque temps après l'entretien dont je viens de parler, dans un de ces moments d'amertume que subit le cœur du jeune homme égaré loin de la voie véritable, le mot qui m'avait comme fasciné un moment, le nom de la Société de Saint-Vincent de Paul, me revint subitement à l'esprit. L'idée de m'enquérir à son sujet s'empara aussitôt de moi, et je résolus de savoir où pouvait être le siège de cette Société, dont je connaissais le but, mais dont j'ignorais l'organisation.

« Je pensai trouver aisément ce renseignement à la chapelle de la rue de Sèvres, où je savais que l'on gardait la châsse de saint Vincent de Paul. C'était un souvenir de mon enfance et, peut-être aussi un fait providentiel. Ma mère m'avait conduit à la procession solennelle qui eut lieu en 1830, pour la translation des reliques de saint Vincent de Paul. Le souvenir de cette cérémonie était encore présent à mon esprit, quoique alors je fusse à peine âgé de huit ans. Je me rendis donc à cette chapelle, et le bon Dieu permit que je m'adressasse à un bon frère Lazariste, très mal informé. Il m'expliqua, à tort, comment la Société de Saint-Vincent de Paul remontait au temps même de saint Vincent et s'était maintenue jusqu'à nos jours; il me dit que cette Société se réunissait toutes les semaines en leur maison, ce qui était vrai seulement pour la Conférence des Missions; il ajouta que M. Le Prévost, qui demeurait rue du Cherche-Midi, n° 98, était son président, ce qui était inexact.

« Sans aucune lettre de recommandation, je me présentai chez lui. Je fus introduit de suite dans sa chambre, quoiqu'il fût en conversation avec une autre personne, un des plus zélés membres de la Conférence de Saint-Sulpice, M. Boutron. Je fus donc admis aussitôt, comme il arrive chez les personnes très occupées de bonnes œuvres, qui, recevant beaucoup de visites, les expédient facilement, et n'interrompent que fort peu leurs occupations courantes. Pour moi, tout rempli de mon désir de connaître la Société de Saint-Vincent de Paul, je n'hésitai pas à exposer à M. Le Prévost, devant une tierce personne, le but de ma démarche. Je lui racontai simplement la pensée qui m'amenait; dans quelles circonstances singulières j'avais entendu parler de la Société, et comment, m'étant adressé à la chapelle de la rue de Sèvres, on m'avait renvoyé à lui.

« A vrai dire, je ne me souviens plus de ce qu'il me répondit, si ce n'est qu'il accueillit ma démarche avec une affectueuse bienveillance, touché sans doute de ma sincérité. Il devina l'état de mon âme et sa vague aspiration vers une meilleure existence. Il reconnut un appel du bon Maître dans la disposition qui m'amenait à lui, et l'un de ces faits de Providence que les âmes attentives aux conduites de Dieu devinent et ne repoussent jamais.

« M. Le Prévost prit rendez-vous avec moi, non pour me présenter à la Conférence, mais pour me faire assister à une de ses séances qui, à cette

époque, avaient lieu le mardi soir, à huit heures, dans une salle dépendante de l'église Saint-Sulpice.

« Ceux qui n'ont jamais vu une séance de la Conférence présidée par M. Le Prévost, ne peuvent s'en faire une idée. Jamais Conférence n'a été présidée comme celle-là. Elle ne durait guère plus d'une heure, malgré les affaires nombreuses qu'on y traitait. Aucune délibération ne se prolongeait. Les secours matériels ne prenaient que le temps indispensable. Pendant la distribution des bons, qui était assez longue, à cause du grand nombre de membres et de familles secourues, les confrères causaient ensemble très librement, mais modérément, et la plus grande intimité régnait entre eux. Les demandes de secours en argent donnaient l'occasion d'exposer la misère de certaines familles. Le compte rendu des œuvres générales en faveur des pauvres, ou projetées, ou établies, ajoutait toujours un intérêt nouveau à la séance; mais l'attrait spécial de la Conférence, était la parole de son président. Il trouvait pour chacun une parole aimable, un mot du cœur, parfois aussi un mot pour rire; car cette conférence, la plus pieuse et la plus chargée de grandes et lourdes œuvres, n'était pas la moins gaie.

« On se sentait, pendant cette heure trop courte, sous un charme indéfinissable. On en sortait l'âme toute remplie et débordante de fraternelle charité. Car la plupart des membres, après la séance, ne se quittaient pas; ils s'en allaient ensemble, par grou-

pes, ayant peine à se séparer. On se promenait, par toute saison, longtemps ainsi, avant de retourner à sa demeure. Nul des confrères de cette époque n'a perdu le souvenir de ces belles réunions et de ces amitiés imcomparables. Aucune, en effet, ne saurait égaler celles qui se cimentent au sein des bonnes œuvres, dans l'expansion des sentiments les plus élevés de l'âme, comme l'amour de Dieu et de ses frères.

« Moi, qui n'avais vécu que parmi des hommes absorbés par les intérêts les plus vulgaires, j'étais transporté de ce spectacle, et j'essayerais vainement de rendre les sentiments que j'éprouvais. J'étais fasciné, ébloui, comme l'aurait été un pauvre païen, arraché à la vie toute matérielle de Rome antique, et transporté, tout à coup, au milieu de ces réunions des premiers chrétiens qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et dont l'union admirable arrachait aux païens ce cri qui sera toujours vrai et se perpétue dans l'Eglise : « Voyez comme ils s'aiment. »

« Aussi, après la Conférence terminée, j'étais du nombre de ceux qui ne pouvaient se séparer de leurs confrères. Je me joignais naturellement au groupe le plus nombreux, celui qui accompagnait M. Le Prévost. Ce n'était pas le moins gai. Quoique timide, je fis prompte connaissance avec les jeunes confrères ; ils eurent charitablement compassion de mon embarras et s'empressèrent de me faire des avances. Je suivis M. Le Prévost jusqu'à sa porte et fus le dernier qui l'accompagnai. Comme il était

encore de bonne heure, il m'invita à passer avec lui le reste de la soirée.

« Lorsque nous fûmes seuls, je lui racontai tout ce que j'avais éprouvé de surprise et de bonheur pendant cette belle réunion, dont je me sentais encore tout ému. Lui, qui avait vécu comme moi dans un monde étranger à la religion, il comprit à merveille le sentiment que je ressentais. Il jouissait, pour ainsi dire, de l'émotion qui me remplissait, et que je lui exprimais avec un cœur de vingt ans. En effet, c'était pour moi comme la découverte d'un monde inconnu, longtemps rêvé, entrevu au jour de ma première communion, et dont je m'étais follement écarté. Saisissant alors l'occasion favorable que lui offraient les impressions qui agitaient mon âme, il me pressa de faire le dernier pas qui m'eût ouvert les portes de cette Jérusalem terrestre et donné droit de cité. Je balbutiai quelques excuses misérables, quelques objections auxquelles je ne croyais guère. Il m'offrit de mettre à ma disposition les livres de sa bibliothèque; seulement, au lieu de me présenter quelque livre de polémique chrétienne, signé d'un auteur illustre, il jugea plus à ma portée un de ces petits ouvrages, très dédaignés dans le monde sous le nom de *bons livres,* dont le mauvais style et l'ennui m'avaient toujours inspiré un profond dégoût. Je fus donc très humilié du choix que M. Le Prévost fit de ce livre. Telles étaient la pauvreté de mon cœur et la profondeur de ma misère!

« J'éprouvai une forte tentation de rapporter, sans l'avoir ouvert, son *bon livre* à M. Le Prévost, mécontent d'être confondu dans son estime avec les ignorants qu'il instruisait; cependant, pour lui plaire, je me décidai à le parcourir; mais quand j'eus commencé sa lecture, je la continuai, et allai jusqu'au bout. C'était, en effet, un des meilleurs ouvrages de réfutation populaire qu'il y eût à cette époque. Il est intitulé : « *Le Peuple ramené à la Foi* », par M. de Mirville. M. Le Prévost m'en prêta d'autres, un peu plus relevés. Avait-il deviné ma sotte blessure d'amour-propre ? J'en suis persuadé. Il me remit peu après les conférences de Mgr Frayssinous et le *Génie du christianisme*. En même temps qu'il me prêtait de bons livres d'instruction religieuse, il me faisait pénétrer, de plus en plus, dans les différentes parties de ce monde chrétien, où mes premiers pas avaient été si remplis d'étonnement et de joie.

« Mais ce qui touchait mon cœur et le gagnait par-dessus tout, c'était M. Le Prévost lui-même, dont les talents, le caractère et les vertus me ravissaient. Sa bonté pour moi était pleine de ces délicates prévenances, de cette condescendance et de cet abandon que ceux qui l'ont connu peuvent seuls comprendre, et qu'il est impossible d'exprimer.

« Je continuai à aller tous les mardis à la Conférence de Saint-Sulpice, espérant toujours que M. Le Prévost se déterminerait à m'y faire admettre; mais les mardis se succédaient, et la nomination désirée

n'arrivait pas. On présentait, chaque semaine, de nouveaux membres, dont les noms étaient proclamés, le mardi suivant, et le mien était toujours passé sous silence. Je n'osais pas m'en plaindre. On ne me confiait pas de pauvres à visiter, et je faisais une assez triste figure devant mes jeunes amis de la Conférence, qui devaient bien se douter de quelque chose, et sourire entre eux de ma longue candidature. Après les séances, je continuais à reconduire M. Le Prévost chez lui et à terminer, en de longues causeries, la soirée du mardi.

Enfin, un soir, M. Le Prévost me dit : « Vous ne « devez pas m'en vouloir si je ne vous présente pas « à la Conférence. Nos règlements s'opposent à « l'admission des membres qui ne seraient pas pra- « tiquants, quel que soient d'ailleurs leurs senti- « ments religieux et leur entière honnêteté. Qu'est- « ce qui peut vous arrêter, maintenant, pour fran- « chir le dernier obstacle ? Votre vie est parfaite- « ment régulière, vous n'avez jamais perdu la foi, et « la bonté de Dieu vous a révélé le seul monde qui « réponde à vos aspirations. Qu'attendez-vous « pour vous rapprocher définitivement de Lui ?

« — J'ai la foi, répondis-je, mais pourtant, je con- « serve encore quelques doutes assez graves, aux- « quels aucun de vos livres n'a répondu, et je « n'accomplirai mes devoirs de chrétien que lors- « qu'ils seront entièrement dissipés.

« — Eh ! quels sont ces doutes qui vous arrêtent ?

« — J'ai admiré autrefois la doctrine que j'ai en-

« tendu prêcher par M. l'abbé Bautain dans une
« retraite à Saint-Roch; elle donnait pour raison
« à la création et à la révélation, l'amour. Dieu se
« serait lassé, pour ainsi dire, de son éternité, et
« aurait voulu être aimé d'une créature faite à son
« image. Cette thèse de l'amour pour raison déter-
« minante de la création de l'humanité, m'avait
« ravi et persuadé. Elle me démontrait, à elle
« seule, l'Incarnation, la Rédemption, le sacrifice
« de la Messe, la présence réelle du Christ dans
« l'Eucharistie, et tout le prix devant Dieu de la
« plus humble de nos prières. Mais, un doute m'est
« venu, et a brouillé dans mon esprit cette magni-
« fique explication de l'existence de l'homme.

« — Quelle est donc cette terrible objection?

« — C'est la création des anges. Je ne puis com-
« prendre qu'après avoir été trahi par une créature
« aussi parfaite que l'ange, Dieu ait pu se décider
« à créer l'homme pour obtenir son amour, sachant
« que cette créature inférieure, moins digne de ses
« bienfaits, le trahirait davantage.

« — Ah! vous ne savez pas ce que c'est que l'a-
« mour dans le cœur de Dieu, s'écria M. Le Pré-
« vost, avec une émotion qui alla jusqu'aux larmes
« un accent dont je n'ai point perdu le souvenir;
« et c'est parce que l'homme est une créature infé-
« rieure à l'ange, infirme et capable de toutes les
« misères, que Dieu, dans son infinie charité, s'est
« plu à l'aimer d'avantage et à la combler d'inex-
« primables faveurs. L'homme, inférieur à l'ange,

« moins parfait, libre entre le bien et le mal, a plus « d'attrait sur le cœur de Dieu, quand il lui reste « fidèle, demeure vainqueur du démon et de ses « passions, que l'ange lui-même, dans l'impeccabi- « lité relative et la parfaite spiritualité de son être! « Considérez, mon ami, ce qui se passe dans le cœur « le plus admirable et le plus parfait, après le cœur « de Dieu, le cœur d'une mère! Dites pour qui sont « ses affections les plus constantes, ses sacrifices les « plus insensés? N'est-ce pas pour celui de ses « enfants le plus faible, le plus infirme, et souvent « le plus ingrat? Ainsi est le cœur de Dieu, autant « qu'on peut comparer le Créateur à la créature?

« Ce n'est pas pour l'ange que Dieu s'est incarné « et qu'il est mort; ce n'est pas pour lui qu'il a « institué son admirable sacrifice, et s'est anéanti « jusqu'à la présence réelle dans l'Eucharistie; c'est « pour l'homme et pour l'homme seulement! C'est « pour vous, mon enfant, c'est pour moi, misérables « que nous sommes! »

« Trente ans se sont écoulés depuis cet entretien, dont pas une seule ligne n'a été écrite jusqu'à ce jour (1874), mais dont pas un mot, peut-être, ne s'est effacé de mon souvenir. Il me semble voir M. Le Prévots prononcer ces paroles; il me semble entendre l'accent de sa voix, dont ceux qui l'ont connu savent l'onction et la puissance. J'en ai reproduit les termes; mais ce que je ne saurais rendre, c'est le feu qui brillait dans ses yeux, c'est l'émotion de sa voix, toute vibrante du divin amour!

« Quelques jours après, M. Le Prévost me conduisait chez M. l'abbé Beaussier, son confesseur, et le mardi suivant, j'étais présenté à la Conférence Saint-Sulpice par son président et par M. Boutron, le bon Monsieur que j'avais rencontré rue du Cherche-Midi, lors de ma première visite à M. Le Prévost, et devant lequel j'avais raconté presque toute mon histoire. »

S'il nous était permis de soulever le voile dont se couvre l'auteur de ces *souvenirs,* nous aimerions à montrer combien la réponse de M. Le Prévost, qui n'eût point convaincu, peut-être, un mathématicien ou un philosophe, était merveilleusement adaptée aux habitudes d'esprit et au caractère de son interlocuteur.

Il est des intelligences qui vont à la vérité en droite ligne, et trouvent, dans sa splendeur, cette beauté vers laquelle toute âme aspire; il en est d'autres que la beauté attire avant tout, et que la pureté et la force du sentiment qui les guide, mènent à la vérité comme d'instinct; car le beau, en lui-même, n'est point séparable du vrai. Tel était celui dont M. Le Prévost dissipait les doutes, par un mot sorti de son cœur.

Les liens d'une affection sainte unirent désormais ces deux âmes; elles se donnèrent l'une à l'autre pour la vie; M. Le Prévost n'avait pas fait seulement un chrétien, il s'était attaché un des premiers compagnons de son apostolat, celui que, par excellence, il appelera son fils.

CHAPITRE QUATRIÈME

Les premières Œuvres.

Les jeunes détenus de la rue des Grès. — Les apprentis de la rue Copeau. — La maison de la rue Neuve Saint-Étienne du Mont. — L'assistance des prêtres infirmes. — La visite des pauvres. — La Sainte-Famille de Saint-Sulpice. — La Bibliothèque. — La Caisse des loyers.

A partir de l'époque où il entra en relations avec les premiers membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. Le Prévost renonça à toute œuvre littéraire et à toute action dans la presse. Un mouvement qui le mettrait en évidence lui répugne désormais ; il ne veut plus être, dans le monde catholique, qu'un obscur serviteur des pauvres.

Les œuvres s'étaient multipliées rapidement, avant même le sectionnement de la première conférence ; nous allons le voir leur consacrant sans compter son temps et ses forces.

« Les vacances de 1834, dit le document déjà cité sur les *Origines de la Société,* n'interrompirent pas la visite des pauvres. Désormais, parmi les membres, plusieurs habitaient Paris, qu'ils ne quittaient pas, et parmi eux Le Prévost, un peu plus âgé que ses confrères et d'une santé chancelante, mais chez qui le zèle suppléait les forces. »

A la visite des pauvres, les jeunes fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul ajoutèrent

bientôt les œuvres les plus lourdes, sans calculer leurs difficultés, envisageant seulement le bien qu'elles pouvaient faire, et les besoins auxquels elles répondaient. M. Le Prévost s'offrit à y concourir et s'y livra tout entier.

« Il y avait alors (juillet 1834), rue des Grès, dans le quartier des Ecoles, une maison de correction pour les jeunes détenus. Ces enfants, pour la plupart sans religion et sans principes, s'y trouvaient à peu près complètement abandonnés à eux-mêmes, surtout sous le rapport religieux. Un des membres de la conférence, Le Prévost, conçut le projet de leur donner les premiers éléments de l'instruction chrétienne, dans l'espoir de refaire en eux, sur cette base, une intelligence droite et une volonté saine.

« Il s'en ouvrit à ses confrères, dont plusieurs offrirent de le seconder; mais pour pénétrer dans la maison, il était nécessaire d'obtenir une autorisation du président du tribunal civil, qui était alors M. de Belleyme, et personne parmi les jeunes membres n'avait le moyen de l'approcher. On finit par découvrir quelqu'un qui le connaissait assez particulièrement. Des négociations furent entamées, au moyen de cet intermédiaire. M. de Belleyme accueillit avec une grande bienveillance ces ouvertures et, à la fin du mois de juillet 1834, accorda la permission désirée. L'œuvre de moralisation des jeunes détenus fut immédiatement tentée. Le Prévost, Ozanam, Lamarche, Le Taillandier, s'y consacrèrent tout

spécialement. » (*Origines de la Société de Saint-Vincent de Paul.*)

Dans une lettre en date du 24 août 1834, M. Le Prévost parle en ces termes du concours qu'il apporte à l'œuvre :

« Nous sommes installés près de nos jeunes prisonniers. Je vous entretiendrai d'eux plus au long, quand j'aurai mieux vu ce qu'il en faut attendre. Au premier abord, j'en ferais volontiers autant de petits saints. Pauvres enfants ! tant s'en faut ! un d'eux, d'excellente famille, séparé des autres, avec lequel je causais hier, est enfermé pour avoir battu son père ; il a dix-neuf ans passés, près de vingt ans. C'est le seul que je connaisse. Par lui, jugez du reste. Plusieurs ne savent pas lire ; on leur montre mal ou point ; nous allons nous en occuper... »

La maison des jeunes détenus fut transférée, quelque temps après, dans un quartier éloigné, où il n'était plus possible à M. Le Prévost d'aller exercer son zèle; mais il ne tarda pas à adopter une autre œuvre non moins difficile.

« En 1835, dit le *Manuel de la Société de Saint-Vincent de Paul,* des décès survenus dans les familles avaient mis à la charge des Conférences de Paris quelques jeunes orphelins; leur nombre s'était successivement accru jusqu'à vingt, et ils avaient été réunis dans une maison où les membres de la Société venaient tour à tour leur donner des leçons. »

On loua d'abord un modeste logement dans lequel

on réunit ces enfants sous la direction d'une personne pieuse, qui logeait avec eux et pourvoyait à leur nourriture comme à leur entretien. Nous savons, par les procès-verbaux du comité de cette œuvre, dite « *Maison des Orphelins-Apprentis* », quel intérêt y portait M. Le Prévost.

Le nombre des enfants augmentait, on se vit bientôt obligé de louer un logement plus spacieux, que l'on commença à habiter, rue Copeau, dès le 12 avril 1836. Un des confrères, M. de Kerguelen, prit alors sa demeure dans cette maison, et se chargea entièrement de sa direction.

A ces pauvres orphelins, si charitablement adoptés par nos jeunes étudiants, se joignit, chaque dimanche, un nombre croissant d'apprentis externes, enfants des familles visitées par les conférences. Il y en eut bientôt une centaine. On leur donnait une collation dans la journée, afin de les garder le plus longtemps possible. La tradition s'est conservée, de l'enthousiasme témoigné par eux à l'occasion d'un plat de lentilles, qui leur fut servi à la première réunion de ce patronage rudimentaire. On les conduisait à la messe, tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre, pour donner satisfaction à MM. les Curés. Nos confrères se partageaient cette tâche.

M. de Kerguelen, ayant terminé ses études, dut quitter Paris. Il eut pour successeur M. Le Prévost. Par tous les temps, et malgré la distance qui séparait le faubourg Saint-Germain, où il habitait, de ce

quartier excentrique, malgré son infirmité et aussi sa faiblesse, il allait, chaque soir, faire la prière et donner la bénédiction traditionnelle du chef de famille. Le dimanche, M. Le Prévost arrivait, dès le matin, à la maison des orphelins, leur lisait l'évangile et leur en faisait l'explication.

Mais, avec ces accroissements successifs, la charge de l'œuvre était devenue fort lourde. Quelques confrères faisaient entendre des plaintes sur le chiffre des dépenses, peu en rapport, disaient-ils, avec le nombre des enfants secourus. M. Le Prévost s'efforça d'alléger, par le travail rétribué des enfants, le budget de l'orphelinat. Un certain nombre d'orphelins furent employés dans l'imprimerie typographique fondée par M. Bailly; d'autres furent appliqués à différentes industries; on fit en même temps de nombreux appels à la charité. On entreprit la réimpression de la vie de saint Vincent de Paul, par Abelly, ouvrage alors presque introuvable. La composition typographique et l'impression furent exécutées par les orphelins, et l'édition publiée sous le patronage de la Congrégation de Saint-Lazare et des Filles de la Charité.

Cette publication n'eut point le succès matériel que M. Le Prévost espérait; elle fut toutefois un service réel rendu aux œuvres, et peut-être une des causes de leurs progrès, car saint Vincent de Paul ne fut pas seulement le merveilleux apôtre de la charité, il en est aussi l'incomparable docteur.

L'abandon de l'œuvre de la rue Copeau suivit de

près l'insuccès de cette entreprise. Les orphelins jusque-là élevés par la Société furent placés, dans le courant de 1841, dans une maison d'apprentissage interne qui se fondait sous les auspices de Mgr l'Archevêque de Paris et sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes. Cette maison, située rue Neuve-Saint-Etienne du Mont, recevait aussi le dimanche les apprentis externes patronnés par les Conférences. Ce mélange d'éléments divers ne pouvait produire de bons résultats. Nous verrons, plus tard, la Société de Saint-Vincent de Paul renoncer à ce système et reprendre ses enfants pour les réunir en plusieurs maisons de patronage, établies à Paris dans divers quartiers. M. le vicomte de Melun, qui s'occupa pendant plusieurs années de l'internat de la rue Neuve-Saint-Etienne, résume ainsi ses impressions :

« Un jour, en traversant les jardins du Luxembourg, j'aperçus dans l'avenue de l'Observatoire un de nos apprentis, sorti nouvellement de nos ateliers, lequel se livrait, avec un certain succès, aux applaudissements de la foule et aux encouragements de son patron, à des exercices de saltimbanque. Il est vrai que, par contre, on m'apprit le lendemain que deux de nos élèves venaient d'entrer au noviciat des Frères. Le régime de l'internat avait donc pour résultat de produire, suivant la disposition de chacun, des acteurs ou des religieux; mais j'étais convaincu d'avance qu'il ne produirait pas d'ouvriers.

« C'est pourquoi, deplus en plus, je résolus d'em-

ployer toutes les ressources de l'œuvre au développement de la protection des apprentis externes et, par eux, à la moralisation du travail et à la purification des ateliers. » (*M. de Melun,* par Mgr Baunard.)

L'internat d'apprentis de la rue Neuve-Saint-Etienne fut supprimé, en 1848, sans regret de la part de ses fondateurs, l'œuvre n'ayant produit, ni sous le rapport religieux, ni sous le rapport professionnel, les résultats qu'on en attendait. M. Le Prévost avait vu s'opérer, avec le plus vif regret, la fusion des deux œuvres, dans laquelle disparaissait le petit orphelinat de la rue Copeau, où l'apprenti, vivant au dehors, dans le plein air du travail et, en même temps, dans un atelier choisi, trouvait, le soir, en rentrant à l'orphelinat un foyer de famille.

Cette œuvre, qui eut les prémices de la vie charitable de M. Le Prévost, ne s'effaça jamais de sa mémoire. A la fois maison d'orphelins et maison de patronage d'apprentis externes, elle ne demeura pas seulement son plus cher souvenir, mais elle devint la forme naturelle et presque générale des œuvres de jeunesse auxquelles il dévoua sa vie et consacra les forces des membres de sa congrégation; sous la dénomination de *Maisons de famille,* nous retrouvons, trente ans plus tard, cette forme de l'orphelinat primitif annexée à plusieurs maisons de patronage dirigées par ses fils spirituels.

Cependant, l'œuvre de l'orphelinat ne suffisait pas au zèle charitable de M. Le Prévost. La visite

des hôpitaux et des prisons, les fonctions de commissaire du bureau de bienfaisance, remplissaient sa matinée, avant le travail. A toutes ces œuvres, il en joignait une, absolument cachée au monde et dont on ne voit guère d'exemple dans la vie des hommes voués à l'activité des travaux charitables.

Il se trouve parfois, dans les communautés, des membres soumis à une rude épreuve. Ce sont les vieillards, les vétérans de la vie apostolique, accablés par l'âge et les infirmités, servis et vénérés, sans doute, par leurs frères, mais néanmoins, quelque peu oubliés et abandonnés à cette solitude qui est la plus douloureuse épreuve de la vieillesse, chez les hommes longtemps voués à la carrière du missionnaire. M. Le Prévost avait deviné cette souffrance. Ses infirmités le disposaient, peut-être plus que tout autre, à y compatir. Chaque jour, il allait passer un temps notable dans certaines communautés, auprès de quelque vénérable prêtre, bien âgé, bien infirme, ne pouvant plus lire le bréviaire ou le disant par cœur, et néanmoins, conservant dans un corps presque sans vie les facultés de l'intelligence, de grandes vertus et les grâces d'un esprit resté jeune. Il venait s'asseoir près d'eux, les entretenir ou plutôt les écouter et, selon leur désir, leur faire de pieuses lectures. Et ce n'était point par circonstance, ni de loin en loin, qu'il accomplissait cette œuvre; mais quotidiennement, avec cette fidélité exacte qu'il apportait dans tous ses devoirs, et surtout dans ses œuvres de piété et de charité. Il y a

dans ce fait quelque chose de particulièrement touchant, par sa simplicité et sa délicatesse. Il semble emprunté à la vie même de saint Vincent de Paul, et il est tout à fait digne de lui.

Ce que M. Le Prévost aimait le plus, après les exercices de la piété chrétienne, c'était la visite des pauvres. Il n'aima pas les pauvres et les ouvriers, à la façon des idéologues, mais à celle des saints. Ce ne fut pas dans les livres de science sociale et politique qu'il puisa la pensée des œuvres qu'il a créées ou suggérées, mais plutôt dans la prière. Chaque matin, il allait entendre la messe dans la chapelle des Lazaristes, au pied des reliques de saint Vincent de Paul. C'était dans l'action de grâces de sa communion quotidienne que son cœur concevait l'idée de ces humbles entreprises. Il agissait par ce sentiment de dévotion à l'égard des pauvres ordinaire chez les saints et qui fait reconnaître en eux, avant tout, la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ souffrant. Le soin des œuvres générales qu'il a dirigées n'a jamais été pour lui un prétexte à renoncer à la visite des pauvres, tant que ses forces le lui ont permis. Parmi tous les traits de sa charité envers les familles des quartiers de Saint-Sulpice, de Grenelle et de Vaugirard, auxquelles il consacra une si large part de son temps et de ses peines, on nous permettra d'en citer un dont le souvenir a été conservé, avec un religieux respect, par l'un des premiers compagnons de l'apostolat de M. Le Prévost.

« Je me souviens plus particulièrement d'une fa-

mille qu'il visita fidèlement pendant plusieurs années. C'étaient deux pauvres vieilles femmes, la mère et la fille, autrefois dans une situation assez heureuse et tombées dans la plus profonde misère. Elles étaient presque abandonnées dans ce quartier Saint-Sulpice, pourtant si charitable, à cause de leur fierté et et de leur humeur sauvage, qui avaient lassé toutes les dames de charité, et jusqu'aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

« Elles habitaient, rue du Vieux-Colombier, le plus pauvre logis que j'aie jamais vu : une espèce de hutte faite en planches, dévorée d'humidité, obscure et ouverte à tout vent. Renfermées toutes deux dans cette sorte de niche d'animaux, n'osant montrer leurs haillons sordides, elles ne sortaient jamais, pendant le jour, de leur repaire. La malpropreté y engendrait une odeur âcre, qui saisissait à la gorge, quand on pénétrait dans cette cave infecte. Il était impossible d'y trouver un siège, au milieu du pêle-mêle de linges et d'ustensiles qui encombrait les meubles vermoulus. A notre arrivée, du fond des ténèbres, les visages des deux vieilles femmes apparaissaient, portant encore, malgré tant de misère, quelque trace de distinction, mais respirant surtout une sombre défiance. Aux paroles pleines de douceur de M. Le Prévost, elles répondaient par une sorte de grognement. Aucune espérance chrétienne n'apportait à leur âme une lueur de résignation. Personne n'avait le courage de les visiter. Leur fureur sourde paraissait folie, et inspirait la crainte.

M. Le Prévost seul avait persévéré à leur porter des secours et des paroles de bonté qu'elles ne recevaient, dans leurs meilleurs moments, qu'avec indifférence. C'était toujours le cœur attristé que nous sortions de cette demeure; mais lui ne désespérait pas de ramener ces malheureuses à la religion, qui seule pouvait leur apporter la paix dans la souffrance.

« Plus tard, lorsque M. Le Prévost eut fondé un asile de vieillards, sous le nom de Maison de Nazareth, les deux pauvres vieilles y trouvèrent un abri. Ce furent les apprentis de la petite Conférence de Saint-Vincent de Paul du patronage de la rue du Regard, présidée, à son commencement, par M. Le Prévost, qui opérèrent, à leur grande joie, leur déménagement. Sans prévenir les pauvres femmes, ils leur meublèrent, presque élégamment, une belle chambre claire et bien aérée. Ils les firent monter dans un fiacre, sans leur dire où ils les conduisaient. Elles eurent, au premier moment, quelque peine à apprécier le bénéfice de ce changement, tant elles étaient accoutumées à l'horreur de leur bouge. Mais, enfin, au bout d'un certain temps, elles parvinrent à se faire à leur nouvelle existence. Proprement vêtues, elles éprouvèrent moins de répugnance à se produire au dehors, et se décidèrent à fréquenter quelque peu les autres ménages recueillis avec elles dans la maison. Elles finirent par venir à la prière du soir, qui s'y faisait en commun, elles qui jusque-là ne priaient point, et enfin leurs âmes ouvertes et di-

latées par la reconnaissance se décidèrent à se rapprocher de Celui dont l'amour avait inspiré un si patient dévouement et une si délicate assistance. Elles moururent, peu de temps après, animées des sentiments les plus chrétiens. »

L'abattement, la tristesse, que la misère et l'abandon produisent chez les pauvres, touchaient plus profondément le cœur de M. Le Prévost que leurs souffrances matérielles. D'autres les interrogent sèchement sur les secours qu'ils reçoivent, ou plutôt qu'ils dissimulent. C'est ajouter l'affront à leur peine et augmenter la haine de ceux qui n'ont rien contre ceux qui possèdent. M. Le Prévost savait l'art admirable de « manier avec délicatesse ces cœurs brisés ».

Il conçut la pensée de fonder une œuvre qui eût pour but principal de les relever à leurs propres yeux et de les consoler. Cette œuvre, à laquelle il donna, plus tard, le nom de *Sainte-Famille,* il songeait d'abord à l'appeler : l'*Œuvre de la consolation des pauvres.* Il voulait, par-dessus tout, que ses réunions ne fussent pas humiliantes pour eux, qu'elles fussent de vraies fêtes, aimables, intéressantes, sans rien qui pût blesser leur amour-propre.

Il fallut bien des démarches pour s'assurer les moyens de mettre à exécution ce projet. Tout céda à la patience et à l'irrésistible puissance du doux M. Le Prévost. Ceux-là même qui s'étaient montrés, au début, indifférents ou hostiles devinrent ses coopérateurs zélés. L'œuvre de Saint-François

Xavier et celle des catéchismes cédèrent à la Sainte-Famille la chapelle souterraine de l'église Saint-Sulpice, où se tenaient leurs séances, et lui accordèrent la jouissance de leurs lampes et de leur harmonium.

Le jour de la première séance arriva; sa préparation fut l'objet de tous les soins de M. Le Prévost et de ses confrères.

« La Conférence, dit un témoin, visitait plus de trois cents familles. Elles furent convoquées par lettres spéciales qui devaient leur être remises par leurs visiteurs; ce qui n'empêcha pas M. Le Prévost, de peur d'oubli et de négligence, d'envoyer aux pauvres d'autres invitations à domicile. Les membres de la Conférence eurent presque tous un rôle à remplir dans cette mémorable journée; les uns furent chargés du chant, les autres avaient pour fonctions le placement des femmes et celui des hommes; plusieurs la distribution des billets de loterie, ou la réception des invités et la vérification des lettres d'entrée.

« Les hommes, les plus difficiles à attirer, et qu'il fallait encourager, occupaient la plus belle place de la chapelle. Des sièges étaient réservés aux Sœurs de la charité, qui consentirent à honorer de leur assistance la première réunion de la Sainte-Famille, dont elles avaient encouragé la création.

« Les pauvres gens se présentèrent, en grand nombre, empressés, surpris, honorés de l'invitation et revêtus de leurs plus beaux habits. Nous assistâmes au bizarre défilé des modes qui s'étaient suc-

cédé depuis plus de quarante ans. La séance fut magnifique. Les chants, simples et bien choisis, chantés par tous, furent enlevés. Tous ces pauvres gens entendirent la messe avec le recueillement le plus profond. La première instruction du P. Milleriot le révéla tout entier, et lui valut, dès le premier jour, son beau surnom de « Père de la Sainte-Famille ». Quant à M. Le Prévost, il fut tout ce que l'on pouvait espérer de lui. Le charme qu'il exerçait sur les hommes du monde à sa Conférence, il le conquit, au même degré, sur cette humble assemblée de pauvres. Tout ce que son âme ressentait pour eux de tendresse et de respect débordait de ses lèvres, avec cet accent irrésistible, cette perfection dans l'expression, cette élévation et cette douceur pénétrante qui nous ravissaient tous, et qui tombaient sur ces cœurs brisés comme une rosée rafraîchissante! Il fut écouté d'abord avec étonnement. Les pauvres n'avaient jamais entendu pareil langage; puis, l'attendrissement gagna tous les yeux. Et cependant, quand ils sortirent, quelle joie dans leurs regards et avec quelle émotion la plupart exprimaient leur reconnaissance! Tout le monde s'en allait comme d'une fête trop tôt finie, laissant dans l'âme d'ineffables souvenirs. »

Le succès de la Sainte-Famille, dès sa première réunion, grandit dans les séances suivantes. Le nombre des assistants allait toujours croissant. Leur attachement à l'œuvre augmentait, à mesure qu'ils la comprenaient davantage. Ils se sentaient désirés,

estimés, aimés. C'était si nouveau pour eux! Le temps leur semblait trop long, entre les deux séances, distancées de quinze jours. Leur empressement às'y rendre n'était pas sans inconvénients. Les catéchistes se plaignaient de l'envahissement des caveaux, une heure avant l'ouverture de la réunion. La queue se prolongeait sur la place Saint-Sulpice, et nécessitait la présence de plusieurs confrères pour y maintenir l'ordre.

L'émotion produite chez les pauvres par les déclarations du Père de la Sainte-Famille et de M. Le Prévost, ne permettait pas de différer les marques de ce dévouement dont le P. Milleriot et le fondateur de l'œuvre avaient si chaleureusement protesté en leur faveur. M. Le Prévost loua un modeste logement, situé rue de Bagneux. Il y réunit quelques livres. Le local reçut le nom de *Bibliothèque de la Sainte-Famille*. Le prêt des bons livres était le prétexte et le moyen d'entrer directement en rapport avec ceux qui avaient le plus besoin d'épanchement et de confort. On l'ouvrit aux heures les plus commodes, le matin pour les mères de famille et les enfants, le soir pour les hommes. M. Le Prévost s'y tenait, matin et soir, à la disposition des pauvres pour recevoir la confidence de leurs peines, et leur rendre, autant qu'il lui était possible, les services qu'ils réclamaient. Rarement il avait à se plaindre de l'indiscrétion de ces demandes ou de leur supercherie. Plus il voyait les pauvres dans l'intimité, plus il constatait leur délicatesse et souvent même

leur générosité. Il avait parfois révélation d'actes admirables de charité que ces pauvres gens, réhabilités, consolés, ramenés à l'espérance comme à la foi, accomplissaient à l'égard les uns des autres. Que l'on nous permette la citation d'une belle parole, confirmée par l'expérience de ceux qui voient de près les pauvres : « On peut calculer par la statistique, dit M. de Lamartine, les sommes que les riches donnent aux pauvres; mais le budget complet de la charité est impossible, parce que les secours que les pauvres se donnent entre eux sont incalculables. » S'il en est ainsi pour le commun des indigents, que doit-on penser de la charité des pauvres chrétiens les uns envers les autres? Elle est souvent vraiment héroïque; et M. Le Prévost citait quelquefois à la Sainte-Famille de ces traits de charité fraternelle qui tiraient des larmes de tous les yeux.

De ces rapports incessants avec les pauvres et de la connaissance approfondie de leurs besoins, M. Le Prévost tira la pensée des institutions qui achevèrent bientôt de réaliser entièrement l'idée de « l'Œuvre de la consolation des pauvres ».

Il institua d'abord la visite des malades par les mêmes membres de la Sainte-Famille, avec secours et médicaments; le don des layettes aux mères de famille, la sainte messe pour les membres décédés, etc. Il créa la *Caisse des loyers,* le secours le plus précieux pour venir en aide aux pauvres familles. L'époque du terme est une crise périodique, qui les

jette, tous les trois mois, au bord de l'abîme; le congé du logement est la menace de ruine complète, toujours suspendue sur leur tête. Il n'y a pas d'épreuve plus cruelle; il n'en est pas qui exerce, à la longue, sur leur moral un ravage plus profond. Trop souvent, la perspective de la saisie de leur mobilier et du renvoi de leur misérable logis plonge ces malheureux dans le désespoir et dans une sorte d'aberration. Souvent le père de famille, cédant à une terreur lâche et égoïste, fuit sa maison et disparaît, abandonnant sa femme et ses enfants. L'assistance pour les loyers, est le chancre dévorant des caisses de charité. C'est l'aumône qui absorbe la plus grande partie des ressources des personnes bienfaisantes, et c'est aussi la charité la moins bien placée : car, il faut le reconnaître, trop souvent elle favorise l'imprévoyance et le désordre.

« Cette aumône si peu secourable au soulagement de la plus réelle misère des pauvres, M. Le Prévost eut la pensée de la transformer en prime offerte à l'épargne et à la bonne conduite.

La Caisse d'économie pour les loyers offre aux déposants un intérêt de 15°/₀ par trimestre, autrement 60°/₀ par an. Sans doute, c'est charité pure que cette prime; mais elle devient ainsi le stimulant le plus efficace à l'ordre dans le ménage. Modeste et ingénieuse création, où l'idée économique n'est que l'humble servante de sa dame l'aumône, la divine aumône, pour laquelle certains théoriciens ont tant de mépris, et qui est simplement la condi-

tion de la paix sociale, comme elle est la clef de l'éternelle félicité. La Caisse d'économie pour les loyers est née de l'initiation aux misères intimes du pauvre, des confidences de ses douleurs, tombées dans le cœur d'un grand chrétien. M. Le Prévost eût pu écrire un gros volume sur sa découverte, et s'empresser de la répandre, à l'aide d'éloquents lieux communs d'économie sociale. Il rédigea seulement une petite feuille de renseignements techniques, que les Conférences de Saint-Vincent de Paul lui demandèrent, pour établir la Caisse des loyers en faveur de leurs pauvres. Cette petite œuvre se répandit ainsi, sans bruit et sans efforts, dans un grand nombre de Conférences de Paris et de province, où elle prospère encore aujourd'hui.

Ces créations simples et pratiques se succédaient rapidement depuis la fondation de la Sainte-Famille, au sein de cette Conférence Saint-Sulpice, à l'apogée de sa prospérité et de ses mérites devant Dieu. Les membres de la Conférence se recrutaient de plus en plus. Dans ses rangs pressés, venaient prendre place des hommes aussi éminents par leurs vertus chrétiennes que par leur situation sociale. La Conférence se fortifiait de ces influences utiles au bien, sans rien perdre de son intimité et de son zèle actif. Elle ne se bornait pas à décréter la création des œuvres que son président lui proposait sans cesse, ni à lui voter des subsides; la plupart de ses membres en étaient les actifs coopérateurs. C'était un spectacle d'une profonde édification de voir,

employés aux besognes les plus modestes, et s'y appliquant avec cette joie qu'inspire un cœur vraiment chrétien, parce qu'il est humble, ces personnages très honorés, très connus sur la paroisse, magistrats, médecins, artistes distingués, s'empressant à pourvoir à l'ordre matériel de la réunion, à ranger les bancs, à allumer les cierges de l'autel, à placer les bonnes femmes et à chanter avec elles les cantiques les plus naïfs.

La bibliothèque de la Sainte-Famille était comme le quartier général, où chaque jour se rendaient ces bons confrères pour recevoir de leur président leur part de travail, et surtout la pieuse inspiration pour l'accomplir parfaitement. Jeunes et vieux y trouvaient l'emploi, ceux-là de leur ardente activité, ceux-ci de leur expérience de la vie. Ce service des pauvres fonctionnait dans une union parfaite et en toute simplicité. A l'un, une première communion à préparer, en retard de trente ans ; à l'autre, les démarches pour se procurer les pièces nécessaires à une union à légitimer ; à ceux-là, les malades à consoler ; à ceux-ci, les visites pour obtenir un intéressant orateur, etc. Bien entendu, le zèle et le dévouement des membres de la Sainte-Famille, les pauvres eux-mêmes, étaient également utilisés. Cette sève de charité dont la Sainte-Famille avait ravivé dans les âmes la source depuis longtemps tarie, avait son emploi. Les femmes se visitaient entre elles. Les hommes allaient à la poursuite des déserteurs, lorsque l'on remarquait chez quelques-uns des ab-

sences fréquentes aux réunions. Et comme tout ce bien s'opérait à peu de frais! Quel modeste budget que celui d'une Sainte-Famille!

M. Le Prévost faisait peu de règlements. Il se défiait, dans les œuvres chrétiennes, de ce qui procède surtout de l'esprit. Il redoutait les moyens compliqués et savants. Il usait peu de registres, encore moins d'imprimés. Nul n'a si peu classé, réglé, défini. Il ne visait que le cœur; il attirait par le cœur; il obtenait ainsi tout ce qu'il voulait. Peu ont su comme lui s'attacher des coopérateurs pénétrés de son esprit et transformés en d'autres lui-même.

On lui demandait un jour quel avait été son secret pour réussir dans toutes les œuvres qu'il avait entreprises, la plupart hérissées d'obstacles, et où les plus habiles avaient échoué.

Il répondit, avec un accent plein de reconnaissance et d'amour pour le divin Maître :

« Quand je veux réussir dans une entreprise difficile, je me jette à genoux, je prie davantage, je pleure, et j'obtiens... »

CHAPITRE CINQUIÈME

La Fondation des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Premières ouvertures de M. Le Prévost sur ses désirs de vie religieuse. — La Réunion intime. — M. Olivaint. — Promenades et confidences. — M. Clément Myionnet. — Rencontre de M. Le Prévost et de M. Clément Myionnet au pied de la châsse de saint Vincent de Paul.

La série des œuvres que l'amour des pauvres a inspirées à M. Le Prévost est loin d'être achevée; mais celles qu'il a déjà créées lui ont fait concevoir la pensée d'une entreprise plus difficile et plus haute: celle de fonder un Institut religieux, uniquement consacré aux œuvres ouvrières, dont les besoins nouveaux de la société ont rendu l'établissement nécessaire.

Ces œuvres, en effet, n'étaient alors soutenues que par le dévouement de bonnes volontés fragiles et changeantes; M. Le Prévost aspirait à les voir fonder d'une manière durable, en leur assurant le concours d'hommes dont la vie leur fût exclusivement consacrée.

Longtemps, on le peut croire, M. Le Prévost nourrit cette pensée dans son esprit. Mûrie par la réflexion, elle était confirmée journellement par l'expérience; mais elle se fortifiait surtout en son cœur par d'incessantes prières, pendant les longues heures qu'il passait chaque matin dans la pieuse chapelle des Lazaristes, au pied des reliques de saint

Vincent de Paul. Ce fut là, paraît-il, ainsi qu'il le confia à son premier compagnon, que Dieu lui fit connaître, par une sorte de révélation, qu'un jour il lui donnerait mission d'établir ce nouvel Institut. Aucun autre que lui ne reçut cette confidence, et M. Le Prévost ne crut devoir la lui faire que lorsque la Providence les eut enfin réunis.

Fonder un Institut religieux, et non point seulement une association d'hommes dévoués et pieux, est, de notre temps surtout, une tâche difficile. L'esprit du siècle, avec ses tendances sensuelles et indépendantes, ne prépare pas les générations à la sublimité des conseils évangéliques. Plusieurs l'ont tenté, et ils ont échoué. M. Le Prévost devait réaliser cette nouvelle inspiration de sa charité envers les pauvres; mais il ne devait y parvenir qu'après avoir fait l'épreuve de son impuissance et reçu de Dieu seul les moyens d'atteindre le but.

Vers le milieu de l'année 1844, il entretint, pour la première fois, M. l'abbé Ferrand de Missol, alors laïque et président de la Conférence des Missions, du projet de former une nouvelle société religieuse consacrée au service des œuvres; il lui proposa de réunir chez lui quelques jeunes gens, qui se faisaient remarquer par leur piété et leur ardeur dans la pratique des œuvres de miséricorde. Cette assemblée ne porterait provisoirement pas d'autre nom que celui de *Réunion intime*.

Ces jeunes gens s'adonnaient déjà pour la plupart, avec M. Ferrand et M. Le Prévost, à la visite

des hôpitaux, et faisaient aussi partie de la Conférence des Missions. La visite des pauvres et des malades, et les soins multipliés de l'œuvre du patronage paraissaient de nature à servir d'aliment aux séances de la *Réunion intime,* d'épreuve pour la vocation de ses membres, et de point de départ pour la fondation de l'Institut projeté.

M. Ferrand s'empressa d'accepter la proposition de M. Le Prévost, ne voyant rien de compromettant dans cette tentative, lors même qu'elle n'aboutirait point à un résultat; pressentant d'autre part que Dieu avait pu inspirer cette pensée, et préparer par cette voie humble et cachée les germes d'une œuvre qu'il développerait selon les desseins de sa sagesse.

Le premier membre de la *Réunion intime* fut M. Olivaint, qui plus tard entra dans la Compagnie de Jésus, et mourut glorieusement pour la foi. M. Le Prévost, avec sa pénétration des esprits, avait deviné ce que l'on pouvait attendre de la générosité d'âme et de la foi vive de ce jeune homme. Il convint donc avec M. Ferrand de lui parler à ce sujet. M. Olivaint accueillit l'ouverture avec son entrain ordinaire; on gagna ensuite trois autres jeunes membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, ce qui, avec MM. Le Prévost et Ferrand, porta au nombre de six les premiers initiateurs de la future Congrégation. (1)

1. Le P. Olivaint resta jusqu'à la fin de sa vie en union intime avec les Frères de Saint-Vincent de Paul; c'est lui qui bénit la

Les membres de la *Réunion intime* s'assemblaient chez M. Ferrand : car l'intérieur de M. Le Prévost était peu accessible à ses amis. On s'entretenait du bien opéré auprès des malades dans les hôpitaux, des apprentis du patronage, des pauvres de la Sainte-Famille et des Conférences; on racontait les conversions et les faits édifiants arrivés dans les œuvres. Les démarches de zèle pour le bien des âmes étaient réparties entre tous. On parlait surtout de la future congrégation et de sa nécessité pour fortifier le bien et le développer.

Depuis quelque temps déjà la *Réunion intime* s'assemblait, lorsqu'un jour, après la prière de clôture, M. Le Prévost dit à ses jeunes compagnons, avec ce ton à la fois doux et enjoué qu'il savait d'ordinaire rendre persuasif :

« Eh bien, ne vous semble-t-il pas que les choses sont assez avancées, pour que nous nous donnions désormais entre nous le nom de Frères ? »

Était-il poussé à cette invitation subite par son ardeur naturelle, qui était très grande, dans tout ce qu'il entreprenait, et qui devait être plus particulièrement vive pour une affaire qu'il avait si vivement à cœur? Etait-ce seulement un moyen de sonder les dispositions de ces jeunes gens, et leur degré d'aspiration à l'Institut religieux qu'ils reconnaissaient si nécessaire? Quoi qu'il en soit, Dieu se

chapelle de N.-D. de la Salette à Vaugirard et c'est de l'abbé Planchat, premier prêtre de la Communauté et compagnon de martyre du P. Olivaint, que celui-ci reçut la dernière absolution.

servit de cette circonstance pour avertir M. Le Prévost de ne pas trop compter sur les instruments qu'il avait choisis, mais d'attendre ceux que sa providence lui destinait, et qu'elle avait elle-même préparés. En effet, son invitation fut accueillie par un silence, qui tenait à la fois de la surprise et de la timidité. On n'avait pas encore envisagé résolument la réalisation pratique du grand projet, et la proposition de commencer déjà à mettre la main à son exécution n'avait pas été entendue sans un certain effroi.

Aussi, M. Ferrand traduisit-il à lui-même la signification de ce silence, et l'impression produite sur le petit groupe par l'interpellation de M. Le Prévost :

« Hum ! c'est peut-être un peu prématuré. L'affaire n'est pas encore mûre dans les esprits, et encore moins dans les cœurs. »

Néanmoins les assemblées de la *Réunion intime* continuèrent, probablement sans nouvelle invitation de même genre, de la part de M. Le Prévost, qui ne cessait cependant de prier et d'espérer.

Dieu récompensa sa confiance en lui envoyant, peu de temps après, des compagnons qui vinrent à lui sans le connaître, alors que ceux dont il s'était entouré d'abord allaient tous l'abandonner.

L'action de la Providence est visible en tout cela. Mais le fait le plus extraordinaire et le plus frappant, c'est la rencontre d'hommes si divers d'âge et de situation, inconnus les uns aux autres, dans la

chapelle des Lazaristes, où repose le corps de saint Vincent de Paul.

Nous avons entendu l'un d'eux nous raconter sa première visite à M. Le Prévost, son initiation à la vie des œuvres et son retour à Dieu; nous allons recueillir de la même bouche le récit des premières ouvertures de M. Le Prévost sur ce grave sujet.

« C'est vers cette époque, en 1844, je crois, que commencèrent nos promenades à la campagne, les dimanches où nous n'avions pas de réunion de la Sainte-Famille. Nous allions de préférence visiter les sites des environs de Versailles; souvent à La Celle-Saint-Cloud et à Ville-d'Avray. Je ne me souviens plus comment s'opérait le transport, ni comment nous prenions nos repas. Nous revenions à Paris d'assez bonne heure. Néanmoins, ces courtes excursions étaient pour nous un grand repos après nos fatigues. Elles étaient pleines de charme et d'édification pour nos âmes.

« M. Le Prévost apportait une vie des Saints, celle de saint Bernard ou de saint François d'Assise. Au milieu de la campagne, nous goûtions plus intimement la beauté de ces merveilleux récits. Sevrés presque habituellement de cette vie en plein air, nous éprouvions autant de satisfaction parmi ces paysages à peine agréables, que si nous avions été en présence des sites les plus admirés.

« Un jour, dont je n'ai pas conservé la date, vers l'automne de 1844, nous eûmes un entretien qui a fait époque dans mon existence, plus encore que

celui de ma conversion. Je n'ai point conservé la mémoire précise du lieu où il se passa, mais je suis à peu près certain que ce fut dans les bois de Chaville, où, plus tard, dans la maison de retraite de sa congrégation, s'écoulèrent les dernières années de M. Le Prévost, où enfin il remit pieusement sa sainte âme à son Créateur.

« Nous marchions ensemble, en une sorte de clairière de bruyères et de genêts, entourée par de grands bois. Au milieu de cette agreste campagne, nos esprits préoccupés de la situation de nos œuvres s'entretenaient de leur développement, de la charge croissante qui en résultait pour nous, de leur organisation encore incomplète et de l'incertitude de leur avenir. Pour moi, j'y voyais toujours les germes d'une rénovation populaire par la religion.

« — Les germes, oui, me disait M. Le Prévost, mais bien petits, quoique au-dessus de notre faiblesse, si humbles qu'ils soient ! Sans doute il s'y trouve, dans le dévouement des laïques unis au clergé pour l'apostolat populaire, les meilleures conditions du retour de l'ouvrier à la foi. Le prêtre est impuissant tout seul à le ramener. S'il essaye d'aller à lui, il excite sa défiance. Par le moyen de l'initiative laïque dans les œuvres, nous voyons qu'il nous est facile d'amener à ses pieds ce pauvre peuple par troupeaux ! Mais que pouvons-nous, mon cher enfant, pour cette grande œuvre, retenus tous deux par nos obligations dans le monde ? Il faudrait que Dieu fît surgir dans son Eglise, pour le salut des

pauvres et des ouvriers, une société nouvelle de religieux, entièrement consacrés à ces œuvres, dont nous voyons la puissance et que Dieu a manifestement bénies. Ils garderaient le dehors des gens du monde, et rempliraient néanmoins toutes les obligations de la vie religieuse. Ce serait là, ami, les vrais moines du XIXe siècle ! »

« Je me sentis frappé au cœur par cette idée, toute nouvelle pour moi, d'un ordre religieux consacré aux œuvres de charité sous l'habit laïque.

« — Ah ! m'écriai-je, s'il se trouvait jamais quelques hommes décidés à embrasser une vie pareille, je quitterais tout pour les suivre.

« — Ils existent, me répondit M. Le Prévost. Depuis longtemps cette pensée préoccupe un certain nombre de zélés confrères que vous connaissez. Jusqu'à présent, on s'était borné à des conférences intimes ; mais le moment approche où l'on sortira de ces préliminaires pour mettre la main à l'œuvre. Une circonstance providentielle est venue donner un encouragement imprévu à ce désir, et a décidé d'en presser l'exécution.

« Alors, M. Le Prévost me raconta sommairement comment, un matin, en sortant de la chapelle des Lazaristes, il avait été accosté par un membre de la conférence de Saint-Vincent de Paul d'Angers, venu tout exprès à Paris, avec l'autorisation de son Evêque, pour converser avec M. Le Prévost au sujet d'une pensée qu'il savait le préoccuper également, c'est-à-dire la création d'une Société religieuse con-

sacrée au soutien des œuvres de charité qui périclitaient, faute d'agents entièrement libres et dévoués. Il était reparti pour Angers, mais décidé à revenir vers le mois de février.

« — Prions Dieu, mon cher enfant, me dit M. Le Prévost, pour qu'il bénisse le dévouement de ce confrère, et qu'il lui envoie des compagnons, animés des mêmes sentiments de foi et de charité. »

Ce confrère d'Angers, inconnu de M. Le Prévost, quelques semaines auparavant et dont il venait de révéler l'existence et les projets, était M. Clément Myionnet, né à Angers, le 5 septembre 1812, sixième enfant d'une ancienne et chrétienne famille. Son père, juge de paix sous la Restauration, avait donné sa démission en 1830, pour rester fidèle à son roi. Catholique fervent, il communiait tous les jours pendant les dernières années de sa vie.

Le petit Clément Myionnet, élevé dans cet intérieur, manifesta de bonne heure son goût pour la piété et le silence. A six ou sept ans, deux vieilles servantes de la famille l'appelaient déjà le petit trappiste. Placé successivement aux collèges de Beaugé et de Beaupréau, il y reçut une éducation chrétienne dont il garda toute sa vie le plus reconnaissant souvenir ; son amour du jeu, son peu de goût pour l'étude, empêchèrent qu'il ne fît dans les sciences humaines de bien rapides progrès. Il avait ressenti dès l'enfance le désir de la vie religieuse ; placé à dix-huit ans dans la maison de commerce que dirigeaient ses frères, la pensée de quitter le

monde s'emparait souvent de son esprit, mais sous une forme indécise qui ne permettait guère d'en venir à l'exécution.

L'établissement, à Angers, d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, fut un événement décisif pour sa vie. Il ne tarda pas à éprouver un vif attrait pour les œuvres de charité, et à consacrer aux pauvres le temps et l'argent dont il disposait. Dieu allait récompenser ces sacrifices en l'appelant à être le premier membre d'un nouvel institut religieux.

Voici par quelles circonstances :

La conférence de Saint-Vincent de Paul d'Angers avait fondé une maison de famille pour les jeunes ouvriers, dont la surveillance avait été confiée à des agents salariés. M. Myionnet s'occupait de l'administration, en qualité de trésorier de la conférence. Tout semblait prospérer et le nombre des pensionnaires augmentait, quand on apprit que de graves désordres se passaient dans la maison. Elle fut provisoirement fermée, et l'on se mit en quête d'une communauté qui acceptât d'en prendre la direction. Toutes celles auxquelles on recourut alléguèrent la multiplicité de leurs œuvres, et se montrèrent peu disposées à en accepter une qui s'écartait du cadre ordinaire de leurs fondations.

Ces refus, ainsi motivés, en présence d'une œuvre si évidemment nécessaire, inspirèrent à M. Myionnet le désir de voir se former un nouvel institut « qui fût parmi les hommes ce que les Sœurs de Charité sont parmi les femmes », c'est-à-dire, entièrement

consacré au service des ouvriers et des panvres. Il s'ouvrit de ce dessein à Mgr Angebault, évêque d'Angers, et, sur son conseil, se mit à rechercher des compagnons pour embrasser avec eux ce genre de vie.

M. Myionnet s'était placé sous la direction du vénérable évêque; il se livrait à l'étude et à l'exercice des vertus religieuses, mais il ne trouvait personne qui voulût se joindre à lui. Un jour, enfin, un de ses amis, le D[r] Renier, rencontra M. Le Prévost à la réunion du conseil des présidents des conférences de Paris. Ils échangèrent quelques paroles sur la nécessité pour les œuvres d'une congrégation d'hommes entièrement détachés du monde et consacrés à leur service. M. Le Prévost témoigna le désir de connaître le confrère d'Angers dont les aspirations semblaient si bien répondre aux siennes, et l'on convint d'une entrevue. Aussitôt averti qu'un confrère de Paris avait conçu le même projet, M. Myionnet résolut d'aller le trouver. Quand il arriva, M. Le Prévost était absent pour plusieurs semaines. M. Myionnet prit le parti d'attendre et consacra ce temps à la prière et à l'étude de la vie religieuse. Chaque jour il allait, à la chapelle des Lazaristes, assister à la messe de sept heures. C'était celle où se rendait d'ordinaire M. Le Prévost. Il le vit venir enfin, tel qu'on le lui avait dépeint, de taille moyenne, délicat et marchant avec peine.

Dès que la messe fut terminée et qu'il fut sortis de

la chapelle, M. Myionnet aborda M. Le Prévost, et, l'accompagnant à sa demeure, engagea avec lui une conversation dont il a rendu compte en ces termes :

« Dans les questions que M. Le Prévost m'adressa, je remarquai une grande prudence, un grand abandon à la volonté de Dieu, une grande foi dans la prière. Plusieurs de ces questions étaient les mêmes, ou se rapprochaient de très près de celles que Mgr Angebault m'avait adressées lors de ma première visite.

« Entre les questions qu'il me fit, je me souviens de celles-ci :

« — 1. D'où vous est venue cette pensée ?

« — 2. Pourquoi vous adressez-vous à moi plutôt qu'à un autre ?

« — 3. Comment envisagez-vous cette congrégation, dans ses rapports avec les confrères de Saint-Vincent de Paul ?

« — 4. Si j'avais pensé aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et aux sacrifices qu'ils demandaient.

« A la manière dont nous envisagions cette congrégation, il allait de soi que ceux qui en feraient partie devraient garder l'habit laïque ; aussi la chose s'est-elle établie sans que nous ayons pensé à faire autrement. Si quelquefois il en a été parlé entre nous, c'était pour affirmer que nous devions rester comme nous étions.

« Ma réponse à la première question fut l'histoire de notre Maison de famille d'Angers.

« A la deuxième, celle de son entrevue avec Renier en sortant du conseil des présidents des conférences.

« A la troisième, qu'il fallait continuer à faire partie des conférences de Saint-Vincent de Paul et faire, dans les œuvres, ce que le temps et les occupations des membres ne leur permettaient pas d'accomplir.

« A la quatrième, ce fut la réponse que je fis à Monseigneur d'Angers, lors de ma première entrevue avec Sa Grandeur, qu'étant consacrés au service des pauvres, il faudrait nous faire pauvres nous-mêmes.

« Nous trouvant parfaitement d'accord sur tous les points, nous en fûmes émerveillés tous les deux, et demeurâmes convaincus, une fois de plus, que la Providence nous avait conduits l'un vers l'autre. Nous n'avions plus qu'à étudier le moment opportun pour nous mettre à l'œuvre. Je lui demandai si d'autres membres de la Société de Saint-Vincent de Paul n'étaient pas dans les mêmes intentions. Il me répondit qu'ils étaient sept ou huit qui avaient des conférences entre eux à ce sujet, mais qu'il fallait attendre et prier; que Dieu saurait bien nous appeler quand le moment de commencer serait venu.

« Il me demanda si j'étais disponible. Je l'étais à la rigueur; mais il était convenable, pour moi, d'avertir mes frères de la maison de commerce, desquels je dépendais, de pourvoir à mon remplacement. Cette affaire demandait bien trois ou quatre

mois. Nous convînmes de nous écrire souvent et qu'il m'adresserait ses lettres chez Renier afin de ne pas donner l'éveil à ma famille.

« Je le quittai, le cœur bien plus satisfait que la veille. Je repris la route d'Angers, et me hâtai d'aller annoncer la bonne nouvelle à Monseigneur. »

L'évêque d'Angers interrogea M. Myionnet sur les moindres détails de son voyage, et se fit montrer les lettres qu'il recevait de M. Le Prévost.

Trois mois s'écoulèrent; enfin M. Le Prévost écrivit que les circonstances lui paraissaient favorables pour commencer l'œuvre.

C'était le moment, en effet, où les Frères des Ecoles chrétiennes qui dirigeaient le patronage de la rue Neuve-Saint-Etienne du Mont, demandaient à se retirer, à cause des difficultés qu'ils rencontraient dans la visite des ateliers avec leur habit religieux. La Société de Saint-Vincent de Paul avait pris la résolution de s'adjoindre des directeurs laïques pour gouverner les différentes sections des enfants du patronage répartis en plusieurs maisons, suivant leurs quartiers. Il semblait que la Providence eût ménagé cette circonstance pour commencer l'œuvre sans bruit et sans frais, puisqu'une maison était prête à s'ouvrir pour recevoir le premier Frère, à titre de directeur du patronage.

Quelques jours après, M. Myionnet était à Paris, et se rendait à la messe de sept heures à la chapelle des Lazaristes.

« En sortant de la messe, écrit-il, nous entrâmes

dans un petit parloir où, après nous être embrassés avec effusion, je dis à M. Le Prévost que le grand sacrifice était fait, que j'étais tout à lui et pour toujours. De là, il me conduisit à la bibliothèque de la Sainte-Famille, rue de Bagneux, où il me mit de suite à l'ouvrage. Je fis la connaissance de plusieurs jeunes gens qui, comme lui, consacraient tout leur temps libre aux œuvres de charité. Il s'en trouvait parmi eux qui devaient avec moi offrir à Dieu leur vie tout entière. Je restai ainsi cinq ou six semaines, attendant que les travaux d'appropriation de la maison à nous destinée, rue du Regard n° 16, fussent terminés. »

Dieu avait conduit vers M. Le Prévost le premier Frère de Saint-Vincent de Paul.

CHAPITRE SIXIÈME

La première Communauté.

Installation de M. Myionnet. — Le premier dimanche de Patronage. — Mgr Angebault bénit les premiers Frères. — Foi de M. Myionnet dans l'avenir. — Obstacles à la réunion de M. Le Prévost et de M. Myionnet. — La réunion. — Lettres de M. Le Prévost. — Le troisième Frère.

A l'époque où nous sommes arrivés de la vie de M. Le Prévost, la Providence vient d'amener à lui les deux compagnons dont il devra se servir pour fonder une nouvelle congrégation religieuse et donner aux œuvres, encore en leur enfance, une forme et une organisation complètes : M. Clément Myionnet, et le jeune membre de la Conférence Saint-Sulpice qui nous a raconté sa conversion et ses désirs de consécration religieuse.

Il nous reste à suivre le développement lent, mais continu, de la naissante communauté et de ses œuvres. Nous le ferons en nous servant du témoignage de ces deux ouvriers de la première heure.

Les membres de la *Réunion intime* avaient promis de se joindre à M. Myionnet, ils ne tinrent pas longtemps parole.

« Le 1er mars, écrit-il, fut fixé pour notre entrée en fonctions comme directeurs du patronage, et, en même temps, pour commencer véritablement la vie de communauté.

« Nous convînmes que les derniers jours du mois de février seraient plus particulièrement consacrés à la prière, et, à cet effet, nous devions nous rassembler pendant quatre jours, tous les soirs, pour prier, faire une lecture de piété et écouter une exhortation de M. Le Prévost.

« Le premier jour de cette petite retraite, si toutefois on peut appeler ainsi ces réunions, nous nous trouvâmes quatre seulement; le deuxième jour, trois; le troisième et le quatrième, deux. Le 1er mars, qui était un samedi, fut consacré à nous installer et à préparer la journée du lendemain, premier jour de patronage, jour que je redoutais plus que je ne le désirais, n'aimant ni les enfants ni leur tapage; mais j'étais en communauté, et je n'y étais pas venu pour faire les choses de mon goût, mais ce que Dieu me donnerait à faire.

« La journée se passa péniblement, mais enfin se passa. Quelle journée! quel désordre! quels *gamins* que ces petits Parisiens! »

L'expression n'était pas trop forte, car il résulte d'un autre passage de la même note que les enfants étaient parvenus à démolir presque entièrement, en ce premier jour, une cabane en briques qui se trouvait au fond du jardin.

« C'est au moment où j'étais tout attristé de cette journée que Dieu — pour m'éprouver jusqu'au bout, pour s'assurer si j'étais bien tout à lui et m'apprendre que, quand on travaille pour lui, il ne faut pas compter sur le secours des hommes — m'envoya la

plus forte de toutes les épreuves que j'avais à subir.

« M. X..., mon collaborateur, le dernier des quatre, vint m'avertir qu'il avait consulté son confesseur et ne reviendrait pas coucher... Je compris : Dieu, qui connaissait ma faiblesse, m'avait laissé ce dernier compagnon pour me décider à franchir le seuil de la porte; mais, une fois entré, il m'enlevait cet appui humain pour me faire comprendre que toute ma confiance devait être désormais en Lui.

« Il me laissait M. Le Prévost pour guide, mais non comme compagnon. Des difficultés insurmontables, pour le moment, et qui ne pouvaient se résoudre qu'à une époque indéterminée, le retenaient encore. Ainsi, ce qui la veille formait une communauté, était devenu, en ce jour, une simple unité. »

M. Le Prévost qui venait tous les soirs faire avec M. Myionnet la lecture spirituelle, ne manqua pas de faire sa visite ordinaire et s'informa de cette première journée.

« Sans être découragé, je ne pouvais m'empêcher d'être triste, continue M. Myionnet. M. Le Prévost s'en aperçut. Je lui racontai comment la journée s'était passée et particulièrement le départ de M. X... — Faisons, me dit M. Le Prévost, notre lecture spirituelle dans l'*Imitation,* nous allons y trouver la consolation dont nous avons besoin. »

« Je ne me rappelle plus quel était le chapitre que nous avons lu; ce qu'il y a de certain, c'est que nous y trouvâmes le réconfort qui, dans le moment, nous

était nécessaire. M. Le Prévost chercha ensuite à relever mon courage; mais je lui dis : — Ne craignez pas; je suis triste, mais non découragé. Je ne battrai pas en retraite comme les autres. Je ne suis pas venu ici de moi-même, vous m'y avez placé; je ne quitterai pas le poste que vous m'avez confié. Je le crois au-dessus de mes forces, mais qu'importe? J'y suis venu par votre volonté; je ne me retirerai de même que par votre volonté. Si je fais mal, vous voudrez bien m'en avertir. Je resterai jusqu'à ce que vous me disiez de me retirer.

« — Eh bien! cher ami, me dit-il, si le bon Dieu vous a soumis aujourd'hui à une grande épreuve, dans sa bonté, il vous a aussi ménagé une grande faveur. Mgr Angebault est ici. Il viendra demain matin nous dire la messe, à la chapelle des Lazaristes. Il bénira notre petite communauté. Il viendra bénir son berceau, notre maison. Avertissez M. X...

« Le lendemain matin, à sept heures, j'étais à la chapelle des Lazaristes. M. Le Prévost s'y trouva; mais M. X... ne vint pas. Un jeune homme, ami de M. Le Prévost, était venu à sa place. Dix-huit mois plus tard, il fut le premier qui vint s'adjoindre à nous.

« Par une faveur insigne, la châsse de saint Vincent de Paul fut découverte exprès pour nous. Monseigneur dit la messe pour notre petite communauté. Après la messe, il nous fit venir, nous adressa quelques paroles, toutes bonnes, toutes paternelles, et nous donna sa bénédiction.

« — Non seulement, dit-il, je vous bénis, mais je veux aussi bénir votre maison. » Nous le conduisîmes rue du Regard où, après quelques mots chaleureux et aimables, qui sortaient de l'abondance de son cœur, nous comparant au petit grain de senevé, il nous laissa pour bouquet spirituel ces deux mots : courage et persévérance.

« Monseigneur se retira, nous laissant tout embaumés de ses saintes paroles, pleins de confiance dans l'avenir, attendant dans la petitesse et dans l'ombre que le bon Dieu donnât l'accroissement au petit grain de sénevé. C'est à partir de ce jour que notre petite communauté, bénie par Mgr Angebault, évêque d'Angers, date le commencement de sa fondation, le trois mars mil huit cent quarante-cinq. »

Après le départ de Mgr Angebault, M. Le Prévost étant retourné à ses occupations, M. Myionnet demeura seul dans cette grande maison. Sans hésitation, il se mit au travail, comme si la désolante déconvenue de l'abandon de tous ses premiers compagnons n'avait pas eu lieu.

Les bâtiments étaient assez vastes. Les apprentis recevaient alors, le dimanche, deux repas, presque complets, préparés par un petit restaurateur voisin. Il y avait donc à effectuer, tous les lundis, le balayage et le rangement de la maison, ainsi que le lavage d'une nombreuse vaisselle. Le patronage n'avait pas de serviteurs, M. Myionnet dut en faire l'office.

Il était rarement seul pour ses exercices de piété. Outre la lecture spirituelle et la prière du soir, que M. Le Prévost venait faire chaque jour avec lui, tous deux assistaient ensemble à la messe de sept heures à la chapelle des Lazaristes. Ils entendaient une seconde messe et revenaient ensuite à la maison de la rue du Regard. M. Le Prévost allait recevoir les pauvres au bureau de l'Œuvre de la Sainte-Famille, jusqu'à neuf heures et demie; puis allait déjeuner chez lui et se rendait ensuite à son ministère. M. Myionnet prenait, en arrivant, une collation bien sommaire, composée d'un morceau de pain et d'un verre d'eau. Il se livrait ensuite aux soins du ménage, puis aux études religieuses; Mgr Angebault lui ayant fait la recommandation la plus expresse de consacrer, avec une exactitude scrupuleuse, trois heures par jour, y compris l'office, aux exercices de la vie intérieure.

Pour ce qui concernait les soins du ménage, un membre de la Conférence Saint-Sulpice s'offrit bientôt à lui venir en aide tous les jours. Dieu récompensa son humilité par la grâce de la vocation religieuse. C'était M. Paillé. Il entra dans la communauté deux ans plus tard, et fut le quatrième de ses fondateurs.

Le repas de midi était des plus simples. Le temps manquait à M. Myionnet pour le préparer, et aussi le talent culinaire; il faisait, en une seule fois, la cuisine pour deux jours. Une soupe au pain bouilli, du riz cuit à l'eau et du lait composaient le menu.

Un brave homme de la Sainte-Famille vint bientôt garder la maison et cumuler les fonctions de concierge avec celles de cuisinier. Ce bon serviteur, ni très leste, ni très propre, était fort honnête et son maître peu difficile.

Tel était l'emploi ordinaire des matinées. Pour les travaux de l'après-midi, le lundi fut réservé aux écritures du patronage, aux contrats d'apprentissage et à la réception des parents ; le mardi et le mercredi à la visite des ateliers ; le jeudi, aux préparatifs de la journée du dimanche ; le vendredi, au conseil de placement des apprentis, qui se faisait alors en commun, par tous les directeurs, réunis chez le président de l'Œuvre ; le samedi, on conduisait chez leurs maîtres d'apprentissage les enfants admis la veille.

Telles furent les journées et les semaines du premier Frère de Saint-Vincent de Paul et le règlement qu'il adopta, dès le premier jour, pour sa vie intérieure et ses travaux charitables. Il y fut apporté depuis peu de changements et aujourd'hui, dans la plupart des maisons d'œuvres de l'Institut, il est encore en vigueur.

Malgré le peu d'attrait que ressentait M. Myionnet pour le patronage, et son inexpérience des œuvres d'enfants, il parvint, en peu de temps, à gagner la confiance et l'affection de ses apprentis. Il trouva même différents moyens de direction et d'attrait qui sont encore en usage et constituent le fonds essentiel des maisons de Patronage de Saint-

Vincent de Paul. Il améliora notablement l'esprit des enfants, surmontant les obstacles qui rendent plus laborieuse qu'une fondation la réforme d'une œuvre en mauvaise voie.

Le vénérable évêque d'Angers, retourné dans son diocèse, ne perdait pas de vue son fils bien-aimé, son « bon ermite », comme il l'appelait.

« J'ai bien prié pour le trio, écrit-il : le bon M. Beaussier, notre cher Le Prévost, et vous, mon bon enfant. Dans ce jour, que je n'oublierai jamais, où je visitai votre nouvelle demeure, tâchant d'essuyer vos larmes que, malgré vous, faisait couler la scène de la veille, je vous dis que l'œuvre naissante, réduite au grain de senevé le plus petit, était une œuvre de Dieu. Ce n'était pas seulement un mot de consolation que j'offrais à un ami; c'était une parole de conviction que j'adressais à un apôtre. Oui, mon enfant, je le répète dans le calme du cabinet, à côté de mon crucifix, c'est une œuvre de Dieu, à laquelle vous avez l'honneur d'être appelé, à laquelle vous donnerez votre concours. Après ces premiers orages, l'horizon s'éclaircira...

« Ne craignez pas, mon cher fils, prenez courage et avancez. Au moment marqué par la Providence, vous trouverez sur la route des compagnons qui ne viendront peut-être qu'à la onzième heure, mais ils viendront. Défrichez, labourez, arrosez la terre de vos sueurs et, s'il le faut, de votre sang, c'est le moyen de la rendre féconde. Le sillon

que vous suivez est la voie de Dieu, que faut-il de plus pour vous? »

M. Myionnet était capable de comprendre un tel langage. De là sa foi invincible en l'avenir de l'œuvre, cette calme confiance et cette sérénité, au milieu même de la défaite.

La constance inébranlable de M. Myionnet est une des marques les plus visibles de la protection de Dieu sur les commencements de la communauté. Elle ne se composait alors que de lui seul, « grosse pierre, disait-il, qu'on venait de jeter dans les fondations » ; le bon Dieu la laissa, pendant huit ou dix mois, en attendant la seconde. « Il faut remarquer, poursuit-il, que ce temps d'attente et d'isolement, qui aurait dû me désespérer et me jeter dans l'incertitude de ma vocation, ne m'inspira pas un seul instant la tentation d'abandonner le poste. Moi qui, un an auparavant, cherchais partout une communauté déjà établie pour m'y fixer, comment suis-je demeuré tranquille dans cette maison de la rue du Regard, sans avoir la pensée d'en sortir? Comment suis-je resté pour être le commencement d'une communauté à naître, lorsque celui qui devait en être le fondateur ne pouvait en faire partie? »

M. Myionnet ne voulut rien tenter auprès des hommes pour attirer qui que ce fût à son genre de vie. Aux amis qui lui étaient le plus fidèles, à ses plus dévoués coopérateurs, à M. Le Prévost lui-même qui s'était uni à lui, autant que sa situation le

pouvait permettre, il ne croyait pas devoir manifester un regret.

« Malgré le vif désir que j'avais de voir M. Le Prévost se réunir à moi, je lui en parlais rarement; lui, au contraire, beaucoup plus expansif, m'en entretenait souvent; il me témoigna un jour son étonnement du calme avec lequel je lui répondais, l'attribuant peut-être à l'indifférence. Je lui répondis : — Ne croyez pas que je sois indifférent à notre réunion, je la demande à Dieu, mais je n'attends que de lui le brisement des obstacles qui s'y opposent; je veux qu'on puisse dire un jour : C'est Dieu qui a tout fait. »

Cependant, les mois se succédaient, personne ne franchissait le seuil de la pauvre maison, dont les cellules demeuraient vides, et néanmoins la foi de M. Myionnet dans le succès de l'œuvre était si grande, que sa préoccupation la plus vive n'était pas le recrutement des sujets, mais le danger du relâchement qui pouvait s'introduire plus tard parmi eux.

« La même pensée me venait toujours, et, une fois entre autres, avec une conviction entière : que non seulement les richesses, mais encore une trop grande aisance serait pour la communauté un très grand danger. Je fis alors, du plus profond de mon cœur, cette prière : « Mon Dieu, faites que si notre « communauté existe, elle ne soit jamais riche, pour « qu'elle vous serve toujours avec zèle. » Bien des fois, je fis aussi cette autre prière : « Mon Dieu,

« faites que notre communauté vous serve avec « zèle, ou sinon détruisez-la. »

Paroles admirables et dont la suite de ce récit montrera l'accomplissement. Toujours pauvre, toujours inconnue, la communauté se développera lentement sous la conduite de Dieu, et recevra, à l'heure choisie par sa Providence, tous ses accroissements.

Cependant des obstacles, en apparence insurmontables, s'opposaient alors aux plus ardents désirs de son fondateur. Nous avons dit les circonstances qui amenèrent le mariage de M. Le Prévost, et dans quelles conditions il fut contracté; nous avons pu en apprécier, dès le début, les douloureuses conséquences; il nous reste à raconter les moyens dont Dieu se servit pour rendre à son serviteur la liberté de suivre la vocation à laquelle il le destinait.

Entre l'année 1834, qui fut celle de son mariage, et l'année 1845, où il se joignit à M. Myionnet, un grand travail de grâce s'était accompli dans l'âme de M. Le Prévost. Sous la direction d'un maître consommé dans la vie spirituelle, il s'était élevé par l'étude et la prière à un haut degré de vie intérieure et d'union à Dieu. Comme conséquence de ce progrès, sa puissance d'attraction, si remarquable déjà, quoique restreinte aux limites des relations privées, s'était étendue; elle commençait à s'exercer par un puissant apostolat près des pauvres, des enfants, et surtout des hommes du monde qu'il entraînait vers les œuvres.

Pendant cette période, des œuvres de charité admirablement appropriées aux besoins du temps, naquirent et se multiplièrent par son initiative; il en fut l'arbitre, l'âme, l'indispensable instrument. Elles absorbèrent bientôt presque toute sa vie. Le détachement de son foyer domestique s'effectuait insensiblement. Les courses prolongées, après les travaux de son emploi au ministère, le forçaient à des repas tardifs, pris en particulier. Les soirées, absorbées par des réunions d'œuvres, avaient rendu plus rares encore les rapports et les entretiens déjà bien peu fréquents. La séparation effectuée dans les esprits et dans les cœurs, dès les premiers jours, s'était accomplie, peu à peu, dans les rapports extérieurs de la vie. Le lien entre M. et Mme Le Prévost, bien faible toujours, n'était plus qu'un fil à demi rompu, qui achèvera bientôt de se briser comme de lui-même, presque sans effort et sans résistance des deux parts.

A l'un des voyages que Mgr Angebault fit à Paris, M. Le Prévost fut le consulter sur ce qu'il devait faire pour réaliser son désir de s'unir à M. Myionnet. « Monseigneur, écrit ce dernier, lui dit que pour entrer en communauté il fallait que sa femme s'éloignât de Paris et allât vivre dans une autre ville, ou qu'elle entrât elle-même en communauté. M. Le Prévost ne me dit rien de cette consultation, ni de l'ouverture qu'il en fit à Mme Le Prévost. Il ne m'en informa que lorsqu'il eut son consentement. Elle lui donna donc ce plein consen-

tement de suivre son attrait, et, pour elle, elle se retira à Lyon, où était sa famille. Ce fut au bout de six ou huit mois d'attente que M. Le Prévost me donna cette bonne nouvelle.

« Une autre difficulté arrêtait encore M. Le Prévost. Employé au ministère des cultes, il lui fallait deux années environ pour être admis à la retraite. Il n'avait pas de fortune : sa séparation effectuée et ses appointements supprimés, il ne lui restait absolument rien. Que fallait-il faire? Attendre encore deux ans? Cela me semblait bien long. Revenir sur notre première pensée et demander des appointements à la Société de Saint-Vincent de Paul, pour la direction du patronage? ce qu'elle faisait déjà d'ailleurs pour les deux autres directeurs de ses maisons; mais cela nous aurait gênés et posés différemment que nous devions l'être.

« Le bon Dieu, en cette circonstance comme dans une multitude d'autres, vint à notre aide. M. Le Prévost tomba bientôt dans un état d'affaiblissement très grand; ses jambes, déjà infirmes, ne le pouvaient plus porter. Il fut obligé de demander un congé au ministère et de se retirer dans la maison des Frères de Saint-Jean de Dieu, de la rue Oudinot. Ses forces ne revenant pas, il demanda sa retraite. Quoiqu'il lui fallût encore deux ans de service pour y avoir droit, elle lui fut néanmoins accordée sans grandes difficultés. Ces deux énormes obstacles aplanis, il en restait un troisième. C'était l'extrême faiblesse de M. Le Prévost, qui exigeait

un repos complet de quelques mois, ce qui ne nous empêcha pas d'avancer. M. Le Prévost me proposa de faire ensemble une retraite; il pensait que les Frères consentiraient volontiers, quoique je ne fusse pas malade, à me prendre en pension chez eux.

« En effet, la proposition fut acceptée. A la fin de la retraite, nous consultâmes le P. Demèzon, pour savoir si nous ne pourrions pas prendre un engagement réciproque de nous consacrer au service des pauvres. Sur sa réponse affirmative, le dernier jour de notre retraite, au commencement de mars 1846, dans la chapelle des Frères de Saint-Jean de Dieu, nous fîmes le vœu, M. Le Prévost et moi, de ne nous séparer jamais et de consacrer notre vie tout entière au service des pauvres. A partir de ce moment, la communauté exista véritablement. Cependant, l'union n'était pas accomplie de fait, car M. Le Prévost dut rester deux mois encore chez les Frères de Saint-Jean de Dieu.

« Nous n'avions qu'un désir, c'était de pouvoir vivre ensemble, sous le même toit; la santé de M. Le Prévost seule y mettait obstacle; mais elle s'améliorait peu à peu. En avril, les beaux jours devenaient moins rares; commencer notre vie de communauté le premier jour du mois consacré à la très sainte Vierge, était notre plus grand désir. A la maison de la rue du Regard, je fis préparer une chambre pour M. Le Prévost. Mon bureau de directeur du patronage fut transformé

en petit oratoire, et, le premier jour du mois de Marie il nous fut permis de vivre de la même vie, de coucher sous le même toit, et de faire ensemble nos exercices de communauté. Jour attendu depuis si longtemps! jour à jamais béni! »

M. Le Prévost, réuni enfin à M. Myionnet, crut devoir s'ouvrir de ses projets et de son entreprise à Mgr Affre, alors archevêque de Paris. Ce prélat accueillit les deux fondateurs avec bonté, déclara que leur pensée était bien de Dieu, et les autorisa à se réunir pour en commencer l'exécution, offrant à cette fin de leur donner asile dans la maison des Carmes, où l'Ecole supérieure ecclésiastique n'occupait encore qu'un petit emplacement. Profondément touchés de cet encouragement, mais se défiant de leurs moyens et de leur petit nombre, ils préférèrent demeurer dans l'humble maison de la rue du Regard, où le patronage était établi.

Dieu, cependant, leur réservait une autre épreuve. A peine avaient-ils commencé à mener cette vie commune, tant désirée, qu'il leur fallut se séparer. La santé compromise de M. Le Prévost exigea son éloignement. Les lettres qu'il écrivit alors à M. Myionnet nous feront connaître quelles étaient les dispositions de son âme, la nature de son oraison et son entier abandon à la volonté de Dieu.

« Saint-Valery, 19 juin 1846.

« Mon bien cher Frère,

« Vous m'avez promis de vous ennuyer un peu

de mon absence, j'espère que vous m'avez tenu parole et que la privation de l'unique Frère que le bon Dieu vous ait encore donné, se sera fait, en quelques moments, sentir à vous. Je l'espère, à cause de votre charité, plutôt que par toute autre cause. Dans l'état de langueur corporelle et spirituelle où je me sens réduit, je vois bien que je ne puis guère servir ni à vous édifier, ni à vous consoler. Cette disposition, cher ami, dont nous avons à souffrir l'un et l'autre, est, je le crois, toute providentielle. Il n'a pas plu au Seigneur qu'à notre entrée dans la vie commune nous fussions soutenus par aucun attrait sensible, afin de nous faire comprendre que ce n'est pas une carrière douce et commode que nous embrassons; qu'il n'y faut chercher ni les appuis des sympathies humaines, ni les joies de sentiment, mais une habitude de vie grave et sérieuse, une voie de travail, de prière et d'abnégation. Je l'accepte, pour ma part, en telles conditions; et, bien qu'elle semble un peu aride et un peu dure, je la crois vraiment dans l'esprit de Dieu. Depuis vingt ans, je soupire après la vie d'entier sacrifice à Dieu, en union avec quelques âmes animées aussi du besoin de lui tout abandonner; et maintenant que j'y touche enfin, que j'entre en possession de ce bien tant désiré, les joies spirituelles, qui me faisaient pleurer par avance, les délices de l'oraison et de la contemplation, le recueillement, la présence de Dieu, les saintes ardeurs des âmes édifiées et réchauffées l'une par l'autre, tout cela s'est évanoui.

« Je me trouve, comme dit l'Ecriture, dans une terre aride et sans eau; épuisé de corps, sans vie dans le cœur, sans lumière dans l'esprit. Quelques plaintes, cher ami, que je vous entends faire, me laissent penser que Dieu vous éprouve à peu près de la même façon, et que votre chemin est rude et âpre comme le mien. Ne nous affligeons pas, cher Frère, et laissons nous conduire par la main toute sage et toute paternelle de notre Dieu. Je me souviens qu'autrefois mes oraisons se résumaient, dans leur douce ferveur, à m'offrir tout à Dieu pour son service et pour toutes les œuvres qu'il lui plairait de me confier. Aujourd'hui, elles ne sont guère qu'un consentement passif à l'action mortifiante qu'il exerce en tout mon être. Je consens à me laisser faire, et à me sentir successivement et dans les points les plus intimes frappé de stérilité et de mort; j'ose espérer que cet état est meilleur que le premier et renferme un progrès spirituel; j'y trouve donc, en certaines manières, une certaine joie sévère et calme qui n'est pas sans confiance et sans douceur.

« Puissiez-vous, cher ami, incliner aussi votre esprit en ce sens; alors, je me trouverai encore plus paisible et plus résigné, en pensant que vous voulez bien me prendre tel que le Seigneur me fait, vous en remettant à son amour pour tirer de moi plus de service et de consolation, quand le moment en sera venu...

« J'espère que le Seigneur ne me délaissera

point et me fera trouver des forces dans mon infirmité même. Une chose m'empêche d'ailleurs de respirer en paix l'air des champs ; c'est la pensée que vous-même auriez besoin de repos et que mon absence vous empêche de le prendre ; je songe aussi que vous êtes seul, que nos petits exercices, faible commencement d'un ordre régulier dans notre chère communauté, sont interrompus ; que vous en souffrez comme moi. Ce lien, si faible en apparence, est déjà puissant pour moi ; je sens ici qu'il me manque, et je m'attriste un peu de voir tant et si souvent ajournés nos plans de vie commune, rêves de votre cœur et du mien. En verrons-nous enfin la réalisation, cher ami ? Nous sera-t-il donné, à l'un et à l'autre, de contempler autour de nous quelque image de cette vie de prière, de sainte union, de paix et de charité qu'on goûte dans les communautés régulières et qui semble la plus haute harmonie, l'exécution la moins imparfaite des desseins de Dieu sur la terre ? Je n'ose presque l'espérer, à voir les difficultés de nos commencements ; mais je crois volontiers que nos efforts pourront donner le signal à d'autres, leur préparer la voie et les éclairer sur leur vocation. Cette mission, si Dieu daigne nous la donner, est grande encore ; nous défricherons le sol, d'autres y sèmeront et recueilleront des fruits. Il serait plus doux pour vous, qui goûtez si bien l'ordre et le recueillement de la vie monastique, de chercher une existence paisible et pieuse dans quelque maison bien établie, affermie

dans la discipline et gardant les antiques traditions; il serait meilleur aussi pour moi, dont la vie a été triste et troublée, de m'abriter dans quelque asile moins rapproché du monde pour y trouver les douceurs de la retraite; mais nous n'avons pas à consulter nos convenances et nos goûts; nous pouvons servir Dieu plus utilement, je le crois, dans le chemin épineux et rude où sa sagesse nous a placés; il y faut rester avec constance, nous reposant sur lui pour la conduite et l'avancement de nos âmes. »

Six jours après cette lettre, M. Myionnet en recevait une autre de M. Le Prévost; elle lui annonçait, contre toute espérance, l'arrivée d'un nouveau Frère.

« Vous devinez le sujet de cette lettre. M. X... est près de moi depuis quelques heures, il a donné sa démission de son emploi au ministère de la guerre, il a brisé ses liens et se croit libre de s'unir à nous.

« Je me sens trop ému d'un événement si grave et si inattendu pour avoir une idée bien nette, en ce premier moment, sur ce qu'il conviendrait de faire... »

Le nouveau Frère annoncé était ce jeune homme qui, moins de trois années auparavant, s'était enquis de la Société de Saint-Vincent de Paul, et, sur un renseignement erroné, était venu chez M. Le Prévost.

CHAPITRE SEPTIÈME

L'apostolat des premiers Frères.

La maison de la rue du Regard. — Le Patronage des Apprentis. — L'instruction religieuse. — La visite des ateliers. — La retraite de la Sainte-Famille. — Le P. Milleriot.

Nous avons parlé, au chapitre sixième, des premières journées de la maison de patronage des apprentis de la rue du Regard. L'œuvre, comme la communauté, était encore à l'état rudimentaire.

Aujourd'hui, le jeune confrère qui, pour la première fois, visite une maison de patronage, est porté à croire que les moyens d'action qu'il voit en usage et qui lui semblent si simples, ont toujours existé. Il n'en est point ainsi, et il a fallu passer par bien des écoles et par des échecs pour ainsi dire sans nombre pour constituer l'œuvre dans les conditions actuelles. Le patronage des apprentis, comme toutes les formes de l'éducation de la jeunesse, présentait des difficultés particulières qui ne se rencontrent pas au même degré dans les œuvres en faveur des pauvres. Il a donc passé par bien des expériences et toutes sortes de transformations.

Nous avons dit les déboires du premier Frère à ses débuts. Voyons les impressions du troisième à la même époque. En constatant exactement la situation de l'œuvre à l'origine on comprendra

mieux la valeur des résultats obtenus plus tard.

« M. Le Prévost avait procuré à M. Myionnet quelques coopérateurs pour le seconder dans l'œuvre du patronage, alors informe et dans son enfance. Je lui donnai mon faible concours, comme professeur de dessin. C'est par ce moyen qu'entrant en rapport avec ces pauvres apprentis, je commençai à comprendre l'œuvre du Patronage et à l'aimer. Elle m'avait inspiré tout d'abord une profonde répugnance ; j'avais été effrayé par l'aspect de ces enfants de faubourg, bruyants et indisciplinés. Leurs cris, leur tapage, leurs jeux grossiers et leur extérieur misérable m'inspiraient une vive répulsion, dont je fis part à M. Le Prévost, et je me promis, bien sincèrement, de ne jamais m'occuper, de ma vie, d'une pareille œuvre. Mais, pressé de venir en aide à M. Myionnet, qui seul ne pouvait suffire à sa tâche, je commençai à donner quelques leçons de dessin à ces enfants, qui, pris en masse, m'avaient paru si désagréables. Quand je les vis en particulier, mes préjugés tombèrent.

« Leur situation malheureuse me toucha. Alors surtout, l'apprenti était victime de la cupidité des maîtres et de la brutalité des ouvriers. Le courage et la gaieté de ces enfants, au milieu de leurs peines, m'attachèrent bientôt à eux. Leurs manières affectueuses achevèrent de me gagner, et je me jetai corps et âme dans cette œuvre, qui me parut plus intéressante à mesure que j'en connus l'importance et les difficultés. M. Myionnet fut bientôt entouré de

confrères zélés. L'œuvre se transforma. Les mauvais enfants se retirèrent. Les bons s'améliorèrent. MM. les Lazaristes donnèrent le concours de deux de leurs prêtres les plus zélés et reçurent les apprentis dans leur chapelle, pendant plusieurs années. J'étais aussi chargé de conduire les enfants à confesse, et cette mission, dans les patronages, a toujours porté bonheur à ceux qui s'en sont acquittés. La plupart y ont trouvé pour récompense leur consécration à Dieu. »

M. Le Prévost, malgré les charges qui l'accablaient, voulut apporter son concours au patronage. Il présidait la petite Conférence de Saint-Vincent de Paul, établie dès lors parmi les apprentis, qui avaient pris grandement à cœur la visite des pauvres.

Un conseil, présidé par M. Myionnet, réunissait, chaque semaine, les confrères qui s'occupaient de l'œuvre. Cette institution a produit les meilleurs fruits et elle s'est maintenue jusqu'à présent. Elle a suscité successivement les améliorations qui, aujourd'hui, font d'une maison de patronage de Saint-Vincent de Paul une des œuvres les mieux conçues. Malgré la haine et la persécution, elle a maintenu dans la jeunesse ouvrière, au milieu des ateliers, foyers de corruption et d'impiété, la pureté dans les âmes et les pratiques les plus saintes de la foi chrétienne.

L'organisation régulière des secours religieux n'était pas la moindre difficulté contre laquelle eût

à lutter le directeur du patronage. L'absence de prêtres entièrement consacrés à ce ministère obligeait à recourir aux combinaisons les plus gênantes. Les notes de M. Myionnet vont nous faire connaître quels obstacles il dut surmonter pour rendre possible aux apprentis la fréquentation des sacrements.

« ... Pendant les premiers dimanches, nos enfants n'avaient pas d'autre messe que celle d'une heure, à Saint-Sulpice, où ils étaient fort mal placés, sous le grand orgue et sur des banquettes où l'on ne payait pas. Nous n'avions pas de salut. Ce ne fut qu'au bout de quelques semaines que Mgr Bervenger eut la charité de nous recevoir dans la tribune de la chapelle de l'Institution Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, avec les parents de ses enfants, que nous gênions beaucoup, et où nous n'étions pas très bien. Il nous manquait encore un confesseur et une instruction. Saint Vincent de Paul nous regarda en pitié et nous reçut dans sa chapelle des Lazaristes, où nous trouvâmes instruction, salut et confession. C'est alors que le patronage prit une certaine physionomie religieuse. L'église des Carmes, plus rapprochée de la maison que Saint-Sulpice, nous fut aussi accordée pour la messe; nous avions moins loin à conduire nos enfants; ils étaient plus recueillis et, après la messe, nous n'avions que quelques pas à faire pour nous récréer dans le jardin du Luxembourg. Dès ce temps, le jeu de *barres militaires*, bien plus animé que celui des

barres en face, commença à jouir de la grande faveur qu'il a conquise aujourd'hui dans toutes les maisons de patronage.

« Si nous avions des difficultés pour faire assister nos enfants à la messe et au salut, et les faire confesser, c'était bien une autre affaire pour la communion. Nos pauvres apprentis se confessaient assez volontiers le dimanche, dans l'après-midi, mais pour la communion elle ne leur était pas possible. Comment les avoir, dès huit heures du matin? Ils étaient, presque tous, logés et nourris chez les patrons, et avaient bien de la peine à arriver pour la messe de midi. Nous n'avions pas de prêtre à notre disposition. La première année, à peine avions-nous pu faire faire les Pâques à sept ou huit enfants. Je n'étais au patronage que depuis quatre ou cinq semaines. L'année suivante, sachant un peu mieux m'y prendre, je fus plus heureux.

« Comme, le lundi de Pâques, on ne travaille pas dans les ateliers, ayant tous nos enfants au patronage le jour de Pâques, nous les faisions se confesser, et le lendemain nous les conduisions à la messe de huit heures, à Saint-Sulpice, notre paroisse, pour les faire communier. Après un bon déjeuner, nous les emmenions en promenade. Le lendemain, dans les ateliers, ils parlaient de la belle promenade de la veille, mais ne disaient rien de la communion faite le matin. Voilà comment nous étions obligés de nous y prendre jusqu'au moment où nous eûmes le bonheur d'avoir une chapelle à

nous, et où le bon Dieu voulut bien nous envoyer des prêtres pour instruire, faire confesser et communier nos pauvres enfants. »

Nous nous sommes étendus, un peu complaisamment peut-être, sur ces origines de l'œuvre du patronage des apprentis ; c'est qu'en effet cette œuvre fut une des premières et des plus importantes de la Congrégation nouvelle, fondée par M. Le Prévost.

Quelle preuve plus évidente de la nécessité des œuvres de patronage, que les difficultés de tout genre dont il a fallu triompher pour procurer à de pauvres apprentis les secours les plus essentiels de la religion? Or, de tous ces obstacles, le principal était l'absence d'hommes entièrement consacrés à la direction de ces œuvres, à l'éducation morale et à la protection du jeune ouvrier. Les congrégations religieuses déjà existantes ne pouvaient remplir cette mission ; le but assigné à chacune ne leur permettait que par exception et à titre accessoire de s'employer à ce genre d'œuvres ; l'habit religieux de leurs membres, forçait ceux-ci à s'arrêter sur le seuil de l'atelier, foyer cependant de la corruption et de la persécution pour la classe ouvrière, et théâtre des luttes et des souffrances de l'apprenti chrétien ; il fallait donc une congrégation nouvelle, qui n'eût pas de mission plus urgente que celle du patronage de la jeunesse ouvrière, au milieu d'une société irréligieuse et matérialiste, et jusque dans l'usine ou dans l'atelier.

Les premiers Frères de Saint-Vincent de Paul,

c'était le nom qu'ils avaient pris dès le début, n'obéissaient pas à des préoccupations d'ordre social et ne suivaient pas un plan préconçu en s'engageant dans cette voie. Ils avançaient, peu à peu et comme par degrés, dans la connaissance du pauvre et dans l'art de le consoler. Guidés par la bonne Providence, qui bénissait leurs efforts et mettait à portée de leurs mains le remède aux maux qu'ils découvraient, ils ne voyaient alors dans l'apprenti que l'enfance pauvre et opprimée. Ils ne savaient pas qu'ils venaient combler une lacune de la législation et réparer un odieux oubli.

L'enfance ouvrière était protégée avant la Révolution : c'étaient les gardes des corps de métiers qui exerçaient dans les ateliers la surveillance nécessaire pour assurer la protection et l'instruction professionnelle de l'apprenti. Rien n'avait été fait, depuis soixante ans, pour réparer le désordre que la suppression des corporations avait jeté dans le monde du travail. En allant, de boutique en boutique, dans les quartiers populeux du centre de Paris, placer les enfants du patronage, signer leurs contrats, intéresser les patrons à leur sort, le bon M. Myionnet et ses jeunes confrères reprenaient, sans le savoir, d'une manière encore imparfaite, le rôle des vieux magistrats ouvriers. Dès le premier jour, leur industrieuse charité avait découvert le mal et s'efforçait d'y appliquer un remède, le seul qui fût à portée de leur faiblesse. Leur habit laïque n'éveillait aucune prévention de la part des maîtres

et n'attirait pas de vexations à l'apprenti. Grâce à lui, ils pénétraient partout où l'ouvrier vit et travaille, ils s'insinuaient dans sa confiance, ils observaient ses habitudes, les conditions de son existence et acquéraient une connaissance plus juste de ses besoins et de ses misères.

En même temps que les Frères de Saint-Vincent de Paul s'appliquaient aux formes nouvelles d'un apostolat approprié au temps présent, ils consacraient une autre part de leurs forces à l'éducation religieuse des pauvres de tout âge avec lesquels leur vocation les mettait sans cesse en rapport.

L'œuvre du catéchisme des adultes et des enfants ayant dépassé l'âge de la première communion et placés, à cause de leur misère, comme petits ouvriers de fabrique, était particulièrement chère à M. Le Prévost. Malgré ses charges, il ne voulut point se dispenser d'y prendre part. Ce fut la première œuvre dont il chargea M. Myionnet à la maison de la rue du Regard. Il s'attribuait, parmi ces pauvres enfants, les plus déshérités des dons de l'intelligence et les plus difficiles à instruire. « Nous nous souvenons l'avoir vu, raconte un de ses compagnons, s'occuper pendant plus d'une année d'un pauvre petit être qui ne savait pas lire, bégayait de manière à ne pouvoir se faire entendre qu'à grand'peine et, de plus, était absolument dépourvu d'intelligence et de mémoire. M. Le Prévost parvint à lui faire retenir et comprendre les vérités nécessaires au salut, au prix d'efforts

incroyables et d'une patience inouïe. Pour parvenir à un résultat tout juste suffisant à son admission à la première communion, il dut passer des soirées entières, lui faisant répéter le même mot sans parvenir toujours à le graver dans cette mémoire rebelle. A peine l'enfant l'avait-il balbutié une fois qu'il était aussitôt oublié. M. Le Prévost ne se lassait pas de le faire redire syllabe par syllabe.

« Ensuite, il s'efforçait de lui en faire comprendre le sens. Il n'hésitait pas à sacrifier à cette œuvre toutes les ressources de son esprit, toute la charité de son cœur, tous les efforts de sa volonté pour contenir l'impatience et résister au découragement. Cette tâche, bien inférieure, en apparence, à tout autre emploi qu'il eût pu donner de son temps, aurait lassé quiconque eût eu moins de foi dans la valeur, pour une âme, de la connaissance de Dieu. »

C'est à l'époque où M. Myionnet vint s'établir à la maison de la rue du Regard que M. Le Prévost, quittant le logement de la rue de Bagneux, installa, en ce nouvel asile, la bibliothèque de la Sainte-Famille. Le local de la rue du Regard, plus rapproché de Saint-Sulpice, était plus accessible aux membres de la Sainte-Famille. La bibliothèque s'augmenta, ainsi que le nombre des lecteurs. Les rapports de M. Le Prévost et de ses collaborateurs avec les pauvres devinrent plus fréquents et plus fructueux. Celui dont ils n'entendaient la parole que dans les séances de l'œuvre, venait s'offrir à chacun d'eux pour recevoir la confidence de ses peines.

Comment M. Le Prévost accueillait-il les pauvres? Lui-même nous en a laissé le secret dans les conseils qu'il adresse à ses fils spirituels; leur recommandant « de voir dans les pauvres l'image du Sauveur vivant parmi les hommes », de « compatir avec amour à leur douleur », de « manier ces cœurs brisés avec une attentive bienveillance ».

« Tout était bien, nos pauvres gens étaient heureux, » écrivait-il un jour, à propos d'une réunion de la Sainte-Famille; ces quelques paroles résument ce que cherchait M. Le Prévost dans cette œuvre : « consoler les pauvres, les relever à leurs propres yeux, leur faire envisager chrétiennement leurs travaux, leurs peines, en un mot leur condition... » Aussi avait-il institué, dès l'origine, pour clôturer les réunions, une petite loterie, moins pour servir d'attrait matériel que pour provoquer, à la fin de cette véritable réunion de famille, une innocente gaieté.

La Sainte-Famille est l'œuvre par excellence de M. Le Prévost, celle qui reflète le mieux sa douce compassion pour les pauvres, celle qu'il a fondée par lui-même, dont il a conçu et exécuté tout le plan, avec cette simplicité de moyens et cet esprit d'aimable et tendre piété qui est le cachet de toutes ses œuvres. Dès les premières années, les résultats furent grands : les retraites surtout, données aux pauvres de la Sainte-Famille, produisirent des fruits merveilleux.

La première eut lieu dans la chapelle des caté-

chismes de Saint-Sulpice; la seconde, dans l'église des Carmes; enfin, le succès fut tel qu'il fallut réclamer l'église Saint-Sulpice. Pendant les huit jours qui précèdent l'Assomption, la Sainte-Famille remplissait entièrement la grande nef. Hommes d'un côté, femmes de l'autre, cette nombreuse assemblée formait un spectacle vraiment chrétien. Il y avait dans ces réunions on ne saurait dire quelle ardeur de foi; dans cet immense auditoire, quel sentiment d'union, quel esprit de famille. Le P. Milleriot en était l'âme. Il était dans toute la vigueur de l'âge, dans toute la possession de son prodigieux talent de parole, et aussi sur le terrain propre à son genre particulier d'apostolat. « Avant l'instruction, il semblait être partout à la fois, veillant au placement des nombreux retraitants, montant à chaque instant dans la chaire pour donner de nouveaux avis, faisant le tour des bas côtés pour dépister dans le moindre recoin les hommes qui n'osaient se montrer, les prenant familièrement par le bras, les embrassant même et les menant ainsi, tout doucement, jusque dans l'enceinte, aux meilleures places (1). »

Le P. Milleriot fut le premier aumônier des œuvres ouvrières, le premier prêtre, à Paris, qui enseigna aux autres prêtres avec quel fruit on peut exercer le ministère auprès du peuple. Il n'en fit point l'expérience dans l'exercice de la prédication des paroisses, mais dans celui des œuvres. Aux

1. *Le P. Milleriot*, par le P. Clair.

séances de la Sainte-Famille, il parlait sans surplis. Il ne disait pas « mes frères » à un auditoire clairsemé où il n'eût parlé qu'à des femmes; il disait « mes amis » et bientôt après : « mes enfants ».

« Chose triste à dire, écrivait l'abbé Mullois, en 1846, il n'y a pas à Paris dix prêtres qui s'occupent activement et exclusivement de la classe ouvrière, pas dix prêtres pour travailler au bien moral de cette masse de pauvres, de soldats et d'ouvriers! Le ministère paroissial absorbe tous les moments du prêtre, ne lui laisse pas un instant de relâche; comment pourrait-il s'occuper des ouvriers? Et s'il veut rester libre pour se livrer tout entier à ces œuvres, hélas! souvent il se trouve lui-même aux prises avec les premiers besoins de la vie... »

La Sainte-Famille a donc rétabli ce ministère du prêtre des pauvres, auquel nos pères, dans leur langage vivant et imagé, avaient donné le nom d'*aumônier*. Le *père de la Sainte-Famille* prouva la nécessité du rétablissement de ce ministère. A peine la Sainte-Famille de Saint-Sulpice était-elle fondée qu'elle suscita tout un service paroissial. Il fallut, tout de suite, au P. Milleriot, un confessionnal qui fut bientôt assiégé, du matin au soir. Il s'y installa trois jours entiers par semaine. Les autres jours furent absorbés par la visite des malades. Le nombre de ses pénitents et pénitentes devint énorme; le chiffre de ses confessions, dans une année, dépassa trente mille.

M. Le Prévost comprit, par cet exemple, la

fécondité du ministère du prêtre dans les œuvres ouvrières. Il apprécia toute la puissance d'évangélisation qui peut résulter de l'union, bien comprise, du prêtre et du laïque. En effet, le troupeau avait été rassemblé d'avance et préparé pour le bercail par M. Le Prévost et la Conférence Saint-Sulpice. Sans la Sainte-Famille, le P. Milleriot eût embrassé d'autres ministères, mais eût-il accompli le même bien? En même temps qu'il groupait autour de lui, pour fonder sa Congrégation, des laïques dévoués, M. Le Prévost constatait donc combien il était nécessaire que des prêtres, animés du même désir, se consacrassent exclusivement à l'évangélisation des ouvriers et des pauvres.

CHAPITRE HUITIÈME

La formation religieuse.

Le danger des œuvres de zèle. — La retraite de la Communauté à Grenelle. — Nouveau règlement, premières promesses. — Le quatrième Frère. — Conseils de M. Le Prévost.

Ce fut le 3 octobre 1846, que la petite Communauté de la rue du Regard, composée de trois membres, commença à pratiquer la vie régulière, au foyer de ses œuvres et au centre de son activité. C'était déjà pour eux comme une chose naturelle et ancienne de se voir réunis et vivant sous le même toit. Depuis assez longtemps, M. Le Prévost et ses deux compagnons se voyaient presque continuellement. Aussi l'union se trouva consommée sans effort et comme d'elle-même. Réunis tous les trois dans leur petit oratoire, ils faisaient le matin la méditation, récitaient en commun le petit office de la sainte Vierge, puis se rendaient à la chapelle des Lazaristes pour entendre la sainte messe. Après la messe, la petite Communauté revenait au logis prendre une légère réfection. Dans les premiers temps, on voulut se contenter de pain et d'eau ; mais le bon abbé Beaussier et le P. Milleriot, que M. Le Prévost consultait volontiers, désapprouvèrent cette austérité, en raison des fatigues qu'entraîne la vie des

œuvres. Pendant ce frugal repas, on faisait une courte lecture, puis chacun se rendait à ses œuvres : car, dès le matin, la maison était envahie par les pauvres gens et les confrères du dehors.

M. Le Prévost s'installait à la bibliothèque de la Sainte-Famille, et commençait ses réceptions. Les confrères arrivaient pour la distribution des livres et la recette des dépôts à la caisse des loyers; d'autres, pour demander à M. Le Prévost l'indication des démarches à faire dans l'intérêt des pauvres ou des œuvres. Les deux Frères de Saint-Vincent de Paul se rendaient au patronage, où ils restaient jusque vers midi; ils ne sortaient que l'après-dîner, et faisaient leur visite au Saint-Sacrement dans quelque église sur leur passage. M. Myionnet se livrait avec entrain aux travaux manuels. Sa plus grande satisfaction semblait surtout le terrassement dans le jardin. Son ardeur était extrême à manier la pioche et la bêche, seul et en silence. M. Le Prévost le considérait de loin, s'adonnant à ce rude travail, et disait en souriant : « Voyez donc notre Frère Myionnet, comme il est heureux de bêcher la terre! il se figure en ce moment qu'il est trappiste, au lieu d'être un pauvre petit Frère de Saint-Vincent de Paul! »

Pendant les courses du milieu du jour, M. Le Prévost visitait les pauvres, et entretenait dans le monde charitable les relations nécessaires pour le soutien de ses œuvres. M. Myionnet et son jeune

compagnon allaient dans les quartiers industriels placer les enfants en apprentissage, les visiter durant leur temps d'essai, ou, lorsque leurs contrats étaient signés, les voir dans leurs ateliers et s'assurer auprès des patrons de leur situation et de leur conduite. C'était une rude tâche, car aucune loi n'existait encore pour les protéger contre les excès du travail et la violation du repos du dimanche. D'autre part, l'expérience était à acquérir sur les conditions d'un bon placement au point de vue moral et professionnel.

On ne peut se faire aujourd'hui une idée exacte de la malheureuse situation des apprentis dans les ateliers de Paris à cette époque. L'apprenti était la victime sacrifiée au principe révolutionnaire de la concurrence et de la liberté illimitée du travail[1]. On ne s'est aperçu de ces abus et l'on n'a pensé à y porter quelque remède qu'après la révolution de 1848.

Les Frères de Saint-Vincent de Paul couraient ainsi les ateliers, pour protéger le pauvre petit apprenti, abandonné et oublié de tous; ils rentraient le soir harassés, et à leur retour, loin de trouver le calme et le repos, d'autres travaux, non moins accablants, les attendaient. L'ouvrier n'est point accessible le jour, il n'est libre que le soir, après le travail. Les portes de la bibliothèque de la Sainte-Famille se rouvraient donc de sept heures à dix heures. Les catéchismes aux adultes commençaient en même temps. Il n'y

avait presque jamais de récréation commune où les Frères se retrouvassent ensemble. Cette vie, sans repos ni trêve, ne tarda pas à les épuiser. Au bout de trois mois, le plus jeune tomba malade. Leurs esprits accablés de préoccupations extérieures ne pouvaient plus s'appliquer à la méditation; dégoûtés d'exercices spirituels devenus pénibles, ils se relâchèrent de leur première exactitude au règlement. Puis commencèrent les difficultés qui naissent de l'inévitable choc des volontés et de la diversité des tempéraments et des caractères. Un séjour plus prolongé à la maison de la rue du Regard aurait pu entraîner les premiers Frères loin du but qu'ils s'étaient d'abord proposé : la fondation d'un institut religieux consacré au service des œuvres. Leur vie, comme celle de tant d'hommes pieux et dévoués, adonnés aux bonnes œuvres, mais demeurés dans le monde, se serait finalement éteinte sans postérité pour continuer leurs travaux.

Une note de M. Le Prévost, au mois de janvier 1847, s'exprime ainsi :

« M. l'abbé Beaussier nous répète constamment, avec Mgr l'évêque d'Angers, que nos œuvres extérieures ne doivent avoir qu'un rang secondaire dans nos préoccupations; que notre grande affaire doit être de former Jésus-Christ en nous, d'unir nos âmes dans sa charité, de nous façonner à la vie commune, de devenir des hommes intérieurs, la plus grande pénurie de notre temps étant là. M. Beaussier recommande qu'à cette fin les Frères

ne se chargent pas trop d'occupations, qu'ils gardent un temps notable de chaque jour pour l'oraison, l'étude sainte et le recueillement. »

Là était, en effet, le grand péril de la communauté naissante, et le vénérable évêque d'Angers, qui le comprenait, disait avec insistance :

« Ce que j'ai à vous répéter, mes bons amis, c'est que le patronage des enfants n'est pas tout ce que le bon Dieu attend de vous, c'est un moyen d'action. Il faut fonder, et pour cela, rappelez-vous-le bien, il faut vous appliquer à l'étude de la vie religieuse, de ses devoirs, des moyens de diriger ceux qui viendront s'adjoindre à vous. Je vous ai demandé deux heures d'étude par jour, ce n'est pas trop. Oh ! que je voudrais bien être près de vous pour vous le rappeler, vous pousser, vous forcer... »

Mais, à la rue du Regard, avec la meilleure volonté d'observer le règlement, on était constamment dérangé par les membres des œuvres. D'autre part, toutes les chambres disponibles de la maison étaient occupés, et il eût été impossible d'y recevoir un quatrième hôte. Le besoin d'un nouveau local était évident, autant que l'impuissance où l'on se trouvait d'en supporter les charges. « Le bon Dieu voyait bien qu'il nous fallait une maison ; nous la lui demandâmes, et il nous la donna. » Ainsi s'exprime M. Myionnet.

Une pieuse fille que l'on appelait : « la sœur Geray », avait acheté une maison à Grenelle pour y entre prendre une œuvre qui n'avait pas réussi. Tenue,

par l'intention du bienfaiteur à ce que cette maison ne fût employée qu'à une œuvre pieuse, la bonne sœur eut connaissance du désir de M. Le Prévost et vint la lui offrir gratuitement. Elle était située rue du Commerce, n° 75. Elle était assez vaste, simple et commode, et avait un grand jardin. C'est là que les trois Frères de Saint-Vincent de Paul vinrent fixer leur résidence pour y trouver plus de calme et de recueillement. (1er mai 1847.)

Après la messe, entendue à la paroisse, et le premier déjeuner, ils partaient chaque matin de Grenelle pour se rendre à la maison d'œuvres de la rue du Regard. L'éloignement ou l'on se trouvait des quartiers ouvriers de Paris, augmentait sans doute la fatigue corporelle, surtout pour M. Le Prévost; mais l'avantage spirituel était si grand que ce surcroît de fatigue physique semblait largement compensé. Le retour à Grenelle, à travers les approches de la banlieue parisienne, alors presque déserts, était favorable aux entretiens intérieurs; dans la belle saison à la lecture spirituelle, et, en tout temps, à la récitation méditée du Rosaire. La communauté était trop pauvre pour avoir un double service de cuisine à Grenelle et à Paris; chaque jour, les Frères transportaient de la rue du Commerce à la rue du Regard leur second déjeûner renfermé dans des boîtes en fer-blanc, à l'instar des ouvriers d'alors, qui n'avaient pas les habitudes coûteuses du restaurant et prenaient, au chantier, leur repas préparé en

famille. Chacun des Frères consacrait deux journées par semaine aux exercices spirituels et à l'étude de la vie religieuse, dans cet asile providentiel où aucune préoccupation extérieure ne venait troubler leur solitude.

A peine installé, M. Le Prévost rédigea un nouveau règlement qu'il proposa à ses deux compagnons, après l'avoir soumis à l'approbation des RR. PP. Guidée et Milleriot. Le 12 novembre 1847, M. Myionnet et son jeune confrère firent promesse formelle d'obéissance, pour une année, aux termes du règlement et en présence de M. l'abbé Beaussier, entre les mains de M. Le Prévost, qui s'engagea, de son côté, à n'user de son autorité que pour le bien de tous et pour la plus grande gloire de Dieu. Cette promesse devait être renouvelée, chaque année, à la fête de la Présentation de la très sainte Vierge. Ainsi, peu à peu, et par degrés, M. Le Prévost amenait son œuvre au terme définitif auquel Dieu lui avait donné mission de la conduire.

La petite Communauté occupa la maison de Grenelle depuis le mois de juin 1847 jusque vers la fin de l'année 1850. Ce fut pour elle une période d'attente et d'épreuve, mais surtout de formation intérieure. Presque aucun sujet de quelque valeur ne se présentait pour grossir ses rangs.

Cette stérilité et cette incertitude de l'avenir étaient une épine au fond des cœurs; mais en même temps, l'union et la vie de famille s'établissaient

plus fortes entre les Frères, et la bénédiction de Dieu sur leurs œuvres soutenait leur courage. Enfin, Dieu leur envoya, au moment marqué par sa Providence, un quatrième compagnon. Laissons encore une fois la parole à M. Myionnet, le témoin des joies et des épreuves de la Communauté naissante :

« Ce fut quelques jours après la révolution de juin 1848 que M. Paillé, le quatrième Frère de la Congrégation nous arriva (1) : Frère bien-aimé et bien désiré que nous attendions depuis trois ans. M. Paillé nous avait aidés, avec un dévouement admirable, à faire le ménage de la maison de la rue du Regard le lundi ; il aidait également M. Le Prévost à l'œuvre de la Sainte-Famille, il visitait les malades et se prêtait avec complaisance à tout ce qu'on lui demandait. » M. Paillé jouissait d'une petite fortune dont les revenus furent d'un grand secours à ses compagnons ; c'était un homme d'une simplicité et d'une piété qui charmaient M. Le Prévost ; sa santé souvent ébranlée, le peu de goût

1. Né à Paris le 16 juin 1816, M. Louis Jules Paillé appartenait à une famille des plus estimées de la capitale et qui comptait parmi ses membres le jurisconsulte de ce nom. Après avoir pris ses divers grades ès sciences et en droit, M. Louis Paillé avait été reçu, en 1839, au serment d'avocat à la Cour royale. Associé de bonne heure aux premiers membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, il fut un de ceux qui suivirent M. Le Prévost lorsque celui-ci fonda la Conférence Saint-Sulpice. Chargé par M. Le Prévost de la maison de Notre-Dame de Nazareth, il y demeura de longues années et mourut peu de temps avant celui dont il fut l'un des premiers et plus fidèles disciples.

qu'il avait pour l'activité extérieure, le firent choisir plusieurs fois pour accompagner le pieux fondateur dans les voyages qu'il dut entreprendre sur l'avis des médecins.

La petite Communauté de Grenelle, un peu accrue par sa présence, vivait dans le calme et l'union de la plus sainte intimité. Rien ne saurait mieux en faire comprendre l'esprit que la correspondance de M. Le Prévost, à l'occasion d'un séjour qu'il fit dans sa famille, en 1847.

« Bien des fois, chers amis, je me reporte au milieu de vous, en suivant le moins mal qu'il m'est possible mes exercices. Je les fais en union avec vous, je parcours, par la pensée, notre petit monastère de Grenelle, et je vous accompagne dans vos travaux accoutumés. « En sentant, au fond du cœur, une douce et pure joie de tous ces souvenirs, je bénis Dieu qui daigne former déjà en nous l'esprit de famille et consolider de jour en jour notre union; à distance, et momentanément séparé de vous, je puis mieux juger notre situation; je la trouve bonne, providentielle et telle que nous la pouvions souhaiter. J'y vois les éléments d'un bon avenir, si nous savons nous accommoder en tout de nos petits commencements, temporiser, et ne demander ni à nos œuvres, ni à notre constitution, ni à nous mêmes ce qu'un développement successif devra seul apporter. « Il dépendrait sans doute du Seigneur, qui a mis en nous un germe de vie, de le faire croître et fleurir tout d'un coup; il

pourrait consolider nos œuvres, augmenter nos forces, nous pousser plus sensiblement dans la perfection; mais il ne lui plaît pas de procéder ainsi; il a mis, dès le commencement, six jours à façonner le monde, et depuis, il n'y opère rien, d'ordinaire, qu'avec un travail lent, mesuré, qui avance, mais qu'on ne voit pas marcher. Entrons dans ce mouvement, chers amis, sans hâte comme sans mollesse, suivant le pas de Dieu; avec lui nous irons sûrement et nous atteindrons notre fin.

« Ne sentez-vous pas comme moi dans votre cœur une certaine puissance, une sorte d'aspiration d'avenir, un grand désir, une grande espérance? Eh bien, le signe et la force de notre mission est là. Dieu a mis en nous le désir pour que nous priions, l'espérance pour que nous agissions. Prions de tout le souffle de notre âme; travaillons avec un saint courage et marchons en confiance, car nous sommes dans la voie.

« Chaque pas nous porte au but; nous n'avons pas désespéré de notre temps, de notre pays, de nos Frères; nous avons pensé que dans ce mouvement vague et faible encore du peuple vers la foi il y avait quelque élan, quelque promesse féconde; nous ne serons pas trompés. C'est la charité qui suscite tout autour de nous; c'est elle qui réveille les âmes, les pousse et les rallie. C'est elle aussi qui nous emporte et nous enveloppe dans son action. La charité ne faillit pas et ne reste pas en chemin; une fois allumée, il faut qu'elle s'étende,

brille et porte au loin sa chaleur. Tout aussi lui sert d'aliment; n'ayons donc pas peur, chers amis, ne regardons pas trop à notre indignité qui nous arrête souvent et nous rend timides. La charité, comme la flamme, consume et purifie ; par elle nous serons purifiés, vivifiés; par elle nous serons transfigurés. Oh! que cette pensée nous anime et nous console! c'est la charité qui nous pousse et nous presse; nous sommes mus par elle; par elle si ardente, si puissante; par elle, force, volonté, amour : amour infini, amour de Dieu. Arrivés là, comme on se repose et comme on se confie! Qu'importent notre faiblesse et notre pauvreté. Amour de mon Dieu, vous êtes riche et fort pour nous deux. Faites, ô mon Seigneur, que votre volonté sainte soit accomplie; notre âme vous embrasse, puisque vous l'avez choisie. Elle ne tremble plus, car votre cœur est contre son cœur.

« Je demeure dans cette pensée qui me fortifie, me ranime et me tient, chers amis, si étroitement uni à vous. Je prie, tous les jours, pour vous, pour les petites âmes que vous cultivez, pour l'œuvre sainte que nous avons entreprise ensemble. Et vous aussi, vous, priez pour moi. Dieu nous entend et nous aime aussi.

« Adieu, chers amis, écrivez-moi bientôt tous les deux avec simplicité et abandon, et comme nous causons ensemble dans nos meilleurs jours. Le Seigneur nous ayant bien définitivement donnés les uns aux autres, nous ne saurions mieux entrer dans ses

vues qu'en nous adoptant bien tendrement, bien fraternellement. Je suis assuré que si nous avons le courage de nous aimer et de nous supporter les uns les autres avec charité, Dieu aussi nous supportera, nous aimera, nous confirmera dans notre mission, quelques qualités qui puissent nous manquer d'ailleurs. Il me semble, pour ma part, bien chers frères, que j'y arriverai sans peine ; tâchez de faire aussi votre moitié..... »

. . . .

« Je vois l'avenir avec confiance, j'ai la conviction que tout ce qui est bon en nous se confirmera et que l'imparfait ira s'atténuant; que la sphère chrétienne où nous respirons ira s'élargissant et que nos œuvres et nous-mêmes ensemble grandirons en proportion; tout est calculé aujourd'hui l'un pour l'autre, tout demeurera dans une même et heureuse proportion. Laissons faire le Seigneur dont le souffle nous a donné la vie et dont l'esprit nous donnera la force et l'accroissement. »

. . . .

« Malgré les belles campagnes, le plein air sous les grands arbres, les magnifiques aspects de la mer, nous ne pouvons nous empêcher de regretter notre pauvre maisonnette de Grenelle, notre petit jardin si étroit, si resserré ; là est notre vie, là est le divin Maître qui nous conduit, et dont la tendre bonté nous attire ; là sont nos bien-aimés enfants et frères dont la douce charité fait la paix de nos jours. On se prend bien à désirer que tout ce cher

entourage pût se transporter dans ces champs si vastes, si libres, si isolés du monde et du bruit, où on ne sent guère que Dieu, manifesté dans ses œuvres. Mais on trouve que pour une pareille existence il faut une plénitude de vie, une application habituelle à Dieu, une puissance d'attrait vers Lui, qui domine tout l'être et l'absorbe en Lui. Autrement, et dans un état de grâce inférieur, on ne sentirait pas sa fin remplie, on aurait du vide et l'on croirait ses jours mal occupés ; tant il est vrai que la sagesse divine a tout calculé pour les besoins divers des âmes, comme elle a fait l'eau pour les poissons, l'air pour l'oiseau et la terre pour les autres créatures. Pour nous, chers enfants, notre vie, c'est Dieu en lui-même et dans la charité. C'est pourquoi nous avons hâte de retourner près de vous, pour y retrouver cette atmosphère que la bonté du Seigneur nous a préparée. »

Ainsi se complète et s'achève le tableau de l'intérieur de la petite Communauté de Grenelle. C'est le cœur de M. Le Prévost, tout grand ouvert, jusqu'au plus intime et au plus profond ; car l'esprit de cette maison de Grenelle, c'était l'esprit même de M. Le Prévost. Maison bénie, asile sacré, où s'est formée l'âme de la Communauté, dans la simplicité, la cordialité et la vie de famille !

CHAPITRE NEUVIÈME

Le relèvement d'une paroisse par les œuvres.

La Conférence de Saint-Vincent de Paul de Grenelle. — Le Catéchisme des retardataires. — La Bibliothèque populaire. — Le curé de Grenelle. — Les exercices du mois de Marie. — Le premier patronage de Grenelle.

La paroisse de Grenelle, où venait de s'établir la petite Communauté, était habitée par une nombreuse population ouvrière, occupée principalement aux travaux des usines et des fabriques qui s'étaient multipliées dans la plaine et sur le littoral de la Seine.

M. Le Prévost ne pouvait rester indifférent aux misères des ouvriers de l'industrie. Il chercha devant Dieu le moyen de leur venir en aide, sans priver ses compagnons de la paix de leur précieuse retraite et de la vie de famille dont ils jouissaient depuis si peu de temps.

Une Conférence de Saint-Vincent de Paul lui parut être l'œuvre qui atteindrait le mieux ce double but. La fondation fut laborieuse : muni de la recommandation de M. le curé, qui avait prédit un lamentable échec, M. Le Prévost se présenta chez les rares paroissiens restés fidèles ; il dût employer toutes les séductions de son langage et l'incroyable ténacité de ses instances pour obtenir le consentement presque arraché de deux ou trois seulement.

Le jour fixé pour l'inauguration de la nouvelle Conférence arriva. M. Le Prévost voulut qu'elle adoptât l'une des meilleures coutumes de la Société de Saint-Vincent de Paul, et demanda à M. le curé la permission de tenir les réunions dans la sacristie de l'église. Il y consentit, ainsi qu'à présider la première séance ; mais il n'avait encore qu'une médiocre confiance dans la réussite de l'entreprise, qu'il avait approuvée par condescendance pour M. Le Prévost.

Quelle ne fut pas sa surprise, en entrant dans sa sacristie, d'y trouver réunis une trentaine d'hommes, et surtout, de reconnaître parmi eux quelques-uns de ses paroissiens ! Ce n'était pas un coup de théâtre préparé pour le surprendre, et tout s'était passé simplement. On connaît l'ascendant que M. Le Prévost exerçait sur la Conférence Saint-Sulpice. Une seule invitation d'assister à l'inauguration de cette nouvelle œuvre de son zèle avait suffi pour amener un bon nombre de confrères qui promirent de continuer à venir, jusqu'à la fin de l'année, contribuer à sa fondation.

Mais, à la saison des vacances, les confrères de Saint-Sulpice quittèrent Paris, et la nouvelle Conférence dut fonctionner par elle-même : souvent les séances étaient réduites aux seuls membres de la petite Communauté, dont l'un avait été désigné pour président et un autre pour trésorier. Plusieurs fois, le bureau étant au complet, l'assistance se composait de l'unique M. Le Prévost. Les fatigues de la

journée triomphant de sa bonne volonté, il lui arrivait pendant la séance de succomber au sommeil ; on peut se figurer l'embarras du bureau, quand il fallait prendre une décision et faire voter la Conférence.

Le nombre des confrères ne s'augmenta guère, pendant l'année qui suivit la fondation et où éclata la Révolution de février. La Conférence subsista néanmoins et créa plusieurs œuvres importantes. Sur ce sol, jugé d'abord si réfractaire au bien, s'implantèrent successivement la plupart des œuvres déjà établies à Paris par M. Le Prévost. D'autres, toutes nouvelles, inspirées par les besoins particuliers de la population du pays, ne tardèrent pas à les compléter.

La petite Communauté était mise en présence d'une catégorie de misères qu'elle ne soupçonnait pas encore. A Grenelle, se trouvaient résumées, et comme en raccourci, toutes les souffrances produites par l'industrialisme moderne. Sur le terrain de Saint-Sulpice et des vieux quartiers de Paris, la Société de Saint-Vincent de Paul n'avait alors à secourir que les misères ordinaires, celles des pauvres vieillards, des veuves et des infirmes; elle n'avait guère à exercer que les anciennes œuvres, dites de miséricorde, réduites à sept seulement dans le bilan de la misère au sein de la société chrétienne d'autrefois. Elle se trouvait ici en présence de populations pleines de jeunesse et de force, en proie cependant à la misère la plus profonde, surpassée encore par l'ignorance et l'immoralité.

Les premiers Frères purent constater alors l'abandon complet de la classe ouvrière par la bourgeoisie révolutionnaire et athée; tandis que M. Guizot s'écriait à la tribune parlementaire : « Les réformes économiques et ouvrières tentées en Angleterre ne sont point nécessaires chez nous! » abrités sous l'humble clocher de la petite église de Grenelle, ils commençaient dans le secret et l'humilité à appliquer au pauvre peuple le seul remède capable de soulager sa misère, de guérir ses plaies morales et de consoler ses douleurs.

La première œuvre entreprise par la Conférence de Grenelle, à la demande de M. le curé, fut celle du catéchisme aux enfants de la première communion les plus ignorants et les plus difficiles à instruire. Bientôt, quand on connut l'existence de ce catéchisme, se présentèrent un certain nombre d'enfants travaillant dans les fabriques et ayant dépassé l'âge de la première communion. C'était l'œuvre des enfants retardataires, que la petite Communauté avait dû laisser, bien à regret, en cessant d'habiter la maison de la rue du Regard; M. Le Prévost et ses deux compagnons la reprirent avec joie. Ce catéchisme n'occupait que quelques-unes de leurs soirées, après la récréation de la Communauté, et ne nuisait en rien à leur vie régulière et à leurs exercices de piété.

La Conférence comprit, dès ses premières relations avec les familles qu'elle visitait, que leur principale misère était l'ignorance de la religion, l'aban-

don de ses devoirs et les préjugés contre l'Église et le prêtre; combattre ces préjugés, détruire cette ignorance, lui parut le premier bienfait à procurer à ces pauvres gens, avec le soulagement matériel qu'elle leur apportait; elle entreprit donc la fondation d'une bibliothèque publique et gratuite. M. Le Prévost offrit pour local une boutique sur la rue, détachée complètement de l'habitation de la Communauté et très accessible aux lecteurs. Une somme relativement importante, en raison des ressources de la Conférence, fut votée par elle et employée à l'achat de livres bien choisis. Quelques dons des confrères, ainsi que des libraires catholiques auxquels on fit appel, grossirent ce premier fonds. Les familles visitées furent averties; elles vinrent assez nombreuses et amenèrent des voisins, avides de lecture; mais les meilleurs zélateurs de la bibliothèque furent les enfants de l'école communale, voisine du local, et qui se présentèrent d'eux-mêmes, dès les premiers jours. Admis sans grande formalité et encouragés par le bon accueil, ils revinrent avec empressement, enchantés des livres prêtés, et accompagnés de camarades sollicitant la même faveur. Presque tous les enfants de l'école vinrent ainsi à la bibliothèque et, par le moyen de ces zélés propagateurs, qui n'éveillaient aucune méfiance, les bons livres de la Conférence pénétraient dans un grand nombre de familles ouvrières. L'écolier, bien accueilli à la bibliothèque de la rue du Commerce, reportait chez

lui toute la satisfaction qu'il avait éprouvée de sa bonne réception. Il n'y a rien de si puissant dans la famille que l'enfant. C'est le meilleur des missionnaires. La petite bibliothèque ne tarda pas à compter plus d'une centaine de lecteurs assidus et, dans la première année, elle n'avait pas effectué moins de 3.000 prêts de bons livres. Son personnel de lecteurs s'augmenta d'une clientèle imprévue, celle des soldats appartenant aux casernes voisines, et spécialement à celle de l'École militaire. L'un d'eux, plus hardi que les autres, voyant cette bibliothèque si fréquentée et si accessible, publique et surtout gratuite, se hasarda à entrer et demanda si la faveur du prêt des livres pourrait être accordée aux militaires comme aux écoliers. Bien entendu, la demande fut accueillie avec empressement et largement accordée. Ce bon soldat amena un camarade, puis un autre, et toute la compagnie y passa. Tout le bataillon eût fini par se faire inscrire, sans la révolution de Février et le pillage des casernes par la populace. La bibliothèque eut le regret de ne plus revoir ces braves lecteurs et aussi un assez grand nombre de ses volumes.

Un jour, la bibliothèque si fréquentée et si prospère devint tout à coup déserte. Ses amateurs les plus empressés, les bons petits écoliers du pays, pendant toute une semaine ne parurent pas.

Que signifiait cette désertion totale et subite?

On s'informa et l'on apprit que c'était par suite de la défense expresse de l'instituteur à ses élèves.

Tout enfant convaincu de continuer à fréquenter la bibliothèque de la rue du Commerce avait été menacé d'un renvoi immédiat et définitif de l'école.

La présence de la Communauté à Grenelle commençait à inquiéter l'administration municipale. Un matin, en revenant de la messe où ils allaient ensemble et chaque jour, les trois Frères avaient entendu ces paroles, sortant d'un cabaret sur la place de l'Église : « Voilà la patrouille qui passe ! » Les cabarets s'étaient émus, la municipalité s'agitait; sans doute le maître d'école, averti, avait jeté son interdit sur la dangereuse maison.

M. Le Prévost montra, en cette circonstance, qu'il n'hésitait pas à user des procédés les plus humbles et des moyens les plus pénibles à l'amour-propre, lorsqu'il s'agissait du bien des âmes et de l'intérêt des œuvres. Le maître d'école était un très honnête homme, instruit et dévoué à ses enfants; M. Le Prévost tenta une démarche auprès de lui. L'accueil de l'instituteur fut poli, mais froid et réservé; M. Le Prévost usa à son égard des manières les plus affables : le maître d'école ne put résister aux paroles gracieuses et d'une adresse exquise avec lesquelles il l'entretint de la bibliothèque, de l'effet moral que produisaient ces bonnes lectures sur l'esprit des enfants et, enfin, de ces enfants eux-mêmes sur la valeur desquels il s'exprima avec une estime qui remontait tout naturellement jusqu'à leur maître. Commencé sur le ton d'une prudente réserve, l'entretien s'acheva, de part et d'autre, avec

une expansion pleine de confiance. La paix fut conclue, l'interdit levé, et les écoliers, plus nombreux que jamais, reprirent avec joie le chemin de la maison de la rue du Commerce.

Le bien se faisait ainsi, peu à peu, dans ce pays, jusque-là sans ressources; mais une œuvre plus importante, parce qu'elle montre le caractère et l'utilité du ministère apostolique des Frères laïques de Saint-Vincent de Paul, ce fut le rapprochement qui s'opéra, par leur entremise, entre le pasteur et la population de cette pauvre paroisse.

Le curé de Grenelle, en arrivant sur sa paroisse, jeune, plein de zèle, avait entrepris de réagir contre l'isolement où était resté son prédécesseur, et s'était efforcé de se rapprocher de son troupeau. Il n'avait reçu, en échange de ses avances à la bourgeoisie, que de la froideur et des signes non équivoques de défiance; dans le peuple, ce fut pis : on sembla se faire, à son égard, de la malhonnêteté un devoir. L'âme du prêtre était incessamment froissée; le mépris, l'éloignement, la haine, lui étaient témoignés avec une cruauté unanime chez ceux pour le bonheur desquels le pasteur était venu offrir son cœur, ses forces, sa jeunesse, et eût volontiers sacrifié sa vie. Telle était la situation de la paroisse, lorsque les Frères de Saint-Vincent de Paul vinrent l'habiter. La prédiction que M. le curé leur avait faite d'un échec complet sur un terrain qui lui semblait maudit, ne les découragea pas. Le rapprochement entre le prêtre et la population leur parut

la principale œuvre qu'ils avaient le devoir d'entreprendre et sans laquelle tous leurs efforts demeureraient impuissants. En allant visiter les pauvres, c'était au nom de M. le curé qu'ils se présentaient. Faire connaître aux pauvres l'intérêt que M. le curé prenait à leur sort, était déjà pour eux un précieux résultat spirituel, sinon pour le présent, au moins pour l'avenir, lorsque le moment serait venu d'entreprendre un apostolat plus direct. Les services de charité qui se rattachaient à la Conférence et même à la petite bibliothèque, leur fournissaient autant d'occasions d'affirmer à la population les bonnes intentions de M. le curé et de faire remonter jusqu'à lui le bénéfice de leurs moindres efforts.

Il y avait sur ce sol ingrat, en cette région quasi-stérile, quelques âmes agréables à Dieu. Le sanctuaire de la triste paroisse n'était pas totalement délaissé, et, vers le soir, on voyait au pied du tabernacle solitaire, quelques personnes qui venaient fidèlement adorer le très Saint-Sacrement. Une confrérie de la Sainte-Vierge existait. Peu nombreuse, mais bien choisie, l'humble association de pieuses filles toucha sans doute de compassion le cœur de la Mère de Miséricorde. Ce fut elle qui servit de premier instrument pour le relèvement de la paroisse.

M. le curé aimait sa confrérie, il finit par s'attacher aussi à sa petite Conférence de Saint-Vincent de Paul. Les Frères avaient soin de l'aller voir

souvent, de le distraire de sa solitude un peu chagrine et de le tenir au courant du bien qui commençait à se produire. M. le curé fut d'abord surpris, puis touché de voir chez ce pauvre peuple moins de préventions hostiles et plus de bonne volonté qu'il n'avait soupçonné; il cessa de manifester cette désolation navrante avec laquelle il avait d'abord accueilli les projets de M. Le Prévost. Il venait souvent à la conférence, s'intéressait à son recrutement et signalait, dès qu'il en avait connaissance, les hommes chrétiens de la paroisse dont on pouvait espérer l'adhésion. Enfin, un rayon de consolation et d'espérance était descendu dans son cœur.

Au commencement de l'année 1848, M. Le Prévost crut le moment propice pour tenter un effort de zèle apostolique plus direct sur la population déjà travaillée par les œuvres depuis une année.

Il proposa donc à M. le curé d'organiser un mois de Marie solennel dans la paroisse, et il lui offrit le concours de la Conférence de Saint-Vincent de Paul pour y attirer la population et en assurer le succès. Le bon curé opposa d'abord son objection ordinaire: « Cela ne réussira pas. » Il avait essayé, presque malgré lui, le même moyen l'année précédente. A peine put-il obtenir la présence de quelques personnes pieuses; le reste était demeuré indifférent. Il est vrai que rien ne fut tenté pour attirer les habitants du pays. On avait fait simplement usage des ressources ordinaires de la paroisse.

Mais, M. Le Prévost ne se laissa pas intimider par la crainte d'un nouvel insuccès; il insista, et toutes les objections tombèrent devant l'offre qu'il fit d'un prédicateur dont le nom était déjà célèbre : le P. Milleriot.

Les Frères de Saint-Vincent de Paul et les confrères de la Conférence mirent aussitôt en œuvre tous les moyens à eux connus pour secouer la torpeur et exciter la curiosité des habitants. Ils drapèrent les murs du sanctuaire de calicot bleu éclatant, parsemé d'étoiles de papier doré; ils dressèrent de véritables arbres de fleurs, quêtées dans les sacristies des couvents de Paris, et rehaussées par la lumière de petites lampes cachées dans ces bosquets artificiels. Un confrère de Saint-Sulpice peignit sur un store transparent une sainte Vierge gigantesque, offrant son divin Enfant, souriant et les bras ouverts. L'instituteur mit à la disposition du curé la précieuse ressource de sa belle voix. Il composa des airs de cantiques remarquables par le sentiment religieux, l'entrain populaire et même le savoir harmonique. Il forma, avec les jeunes filles de la confrérie, un chœur qu'eussent envié nos paroisses parisiennes. D'autre part, les relations entre la population et la Conférence ou la bibliothèque permirent de faire une active propagande. On répandit de petits imprimés annonçant la solennité et rédigés de façon à attirer les curieux, sans toutefois descendre à la vulgaire réclame.

Le premier soir du mois de Marie, l'église fut remplie comme au jour de Pâques. Ce n'étaient pour la plupart que des curieux, sans doute, mais ils revinrent aux exercices suivants, amenant amis et voisins. Ils avaient entendu, bon gré malgré, l'instruction du P. Milleriot. Ce furent ces instructions qui ramenèrent à l'église, les jours suivants, les assistants du premier jour. Sans la parole du P. Milleriot, après quelques soirées, le nombreux auditoire aurait presque entièrement disparu. Il parvint à se faire écouter, à force de verve originale, et aussi à se faire comprendre par ces intelligences étrangères aux choses religieuses. Le mois de Marie du P. Milleriot fut un événement pour Grenelle. Ce fut certainement le point de départ de l'amélioration du pays; mais Grenelle ne fut pas converti. Les retours à Dieu étaient même peu nombreux; on les eût comptés aisément. Cependant, presque toute la population profita, à un certain degré, de cette diffusion des vérités de la foi, et lorsque, deux années plus tard, l'abbé Planchat vint exercer son ministère auprès des familles, foyer par foyer, il trouva les traces de la prédication du P. Milleriot et les impressions qu'avaient laissées, chez ces pauvres gens, les accents inoubliables de cet apôtre du peuple.

Une œuvre nouvelle vint encore compléter l'ensemble des institutions fondées par M. Le Prévost pour relever cette pauvre paroisse. Encouragés par les bonnes dispositions des enfants, que M. le curé leur avait confié le soin d'instruire, les Frères de

Saint-Vincent de Paul se sentirent pressés du désir de leur procurer, après leur première communion, quelques réunions du dimanche, de forme aussi simple que possible, pour encourager leur persévérance. Ces enfants étaient si satisfaits de la moindre récompense, si attachés à ceux qui les avaient instruits, que le patronage le plus rudimentaire semblait devoir suffire à leur bonne volonté. Une récréation dans l'après-midi, une instruction religieuse et la distribution de quelques bons points pour une vente mensuelle de menus objets, ne demanderaient ni beaucoup de temps ni frais notables. La Conférence approuva le projet, promit son concours et vota un premier subside de vingt francs.

Pour commencer le patronage, il fallait un local, vaste et surtout gratuit. Il se trouvait rue de Grenelle, au centre du pays, une manufacture de cuirs vernis qui, faute d'ouvrage, venait d'être abandonnée. Elle appartenait à M. Thiboumery, maire de Vaugirard et de Grenelle, qui, à la première démarche de M. Le Prévost, accorda la jouissance gratuite du terrain et d'une grande salle de la fabrique, tant que celle-ci resterait en location. On se hâta de se procurer le mobilier indispensable. Il consistait en trois bancs pour asseoir les enfants, une table sur tréteaux, couverte d'un tapis, figurant un bureau pour les réunions; un fauteuil pour M. le curé et quelques chaises pour l'assistance. Des jeux de quilles et de boules, amusements favoris

des habitants de la banlieue, installés le long des murailles, réservaient la plus belle place du terrain aux jeux à courir, qui sont, comme on sait, l'élément essentiel de la joie et de l'entrain dans toute recréation de patronage.

La pieuse directrice d'un pensionnat de jeunes filles donna une tombola magnifique pour le jour de l'inauguration. Un ecclésiastique, chef d'institution et membre de la Conférence, offrit son beau gymnase et son habile professeur. Ce divertissement était alors inconnu dans les œuvres ; depuis cette époque, il y est devenu l'un des plus puissants moyens d'attraction pour les enfants.

Quand tout fut prêt pour l'installation (on raconte qu'une brouette suffit au transport du mobilier), en présence des enfants réunis dans ce local improvisé, M. Le Prévost expliqua ce qu'était un « patronage », mot magique, qui frappait d'autant plus l'imagination du jeune auditoire qu'il en comprenait moins le sens. Ce court entretien donna à l'œuvre, dès le début, son caractère de simplicité et de joyeuse franchise. Les enfants aimaient le patronage, et, quand approchait l'heure où M. Le Prévost revenait de Paris avec ses Frères, les bons petits apprentis, du plus loin qu'ils les apercevaient, se précipitaient à leur rencontre et les accompagnaient, comme en triomphe, jusqu'à la maison. M. le curé venait chaque dimanche, après les offices de la paroisse, faire une courte instruction et trouver, au milieu de cette joyeuse et chrétienne jeunesse,

quelques-unes des consolations dont son cœur de pasteur était depuis si longtemps privé.

Par l'expérience qu'ils acquirent dans ces circonstances, les premiers Frères de Saint-Vincent de Paul comprirent trois vérités importantes pour l'avenir de leur institut et son apostolat, approprié aux besoins de notre temps :

1° Que les œuvres laïques qu'ils avaient commencées répondaient aux misères morales et matérielles des populations ouvrières;

2° Que le ministère sacerdotal était indispensable et essentiel à ces œuvres pour leur faire produire des fruits véritables;

3° Que la double action sacerdotale et laïque, intimement unie et sagement concertée avec l'autorité pastorale, était la condition voulue de Dieu pour rendre possible et efficace l'apostolat populaire, ainsi que pour conserver la foi dans les populations demeurées chrétiennes.

CHAPITRE DIXIÈME

La Communauté et les œuvres pendant la Révolution de 1848.

Progrès des œuvres et fondations nouvelles pendant la Révolution. — Le patronage de la rue du Regard. — Le fourneau économique de la Société de Saint-Vincent de Paul. — Lettres de M. Le Prévost sur la prière et l'industrie moderne.

Comment M. Le Prévost parvint-il à maintenir le fonctionnement de ses œuvres et à sauvegarder l'existence et l'esprit de sa frêle communauté? comment put-il fonder et soutenir des institutions nouvelles au milieu des événements dont Paris fut le théâtre en 1848? C'est ce que nous allons essayer de montrer.

Cette période, marquée par les bouleversements et les crises sociales les plus violentes, est précisément celle où la Communauté s'affermit et où les œuvres se développent et s'organisent avec un redoublement d'activité et de succès. C'est le trait commun de toutes les fondations de M. Le Prévost. Merveilleusement appropriées aux conditions changeantes de notre société, les révolutions qu'elles ont traversées n'ont apporté à leur fonctionnement ni interruption ni désordre. Les Frères de Saint-Vincent de Paul, inconnus du grand nombre, semblables en tout, quant à l'extérieur, aux catholiques zèlés qui se dévouent aux œuvres, n'échappent pas

seulement aux persécutions, ils peuvent, au milieu des plus violentes commotions politiques, continuer, presque sans entraves, leur secret apostolat.

Autour de M. Le Prévost, en ces jours d'angoisses pour les puissants et les riches, sa petite Communauté, ses confrères et ses chers pauvres semblaient, à son exemple, vivre en une paix profonde. Les membres de la Sainte-Famille de Saint-Sulpice, avaient répondu avec empressement, à la demande de M. Le Prévost de concourir, en donnant un sou par semaine, au soutien de l'asile de leurs vétérans. Le 4 mars 1848, tandis qu'on célébrait à Paris la cérémonie funèbre en l'honneur des victimes du 24 février, M. Le Prévost ouvrait la maison des vieillards de Notre-Dame de Nazareth, où les membres âgés et infirmes de la Sainte-Famille de Saint-Sulpice devaient trouver plus qu'un asile, un foyer, et les secours de la religion. La date de l'ouverture avait été fixée avant la Révolution ; une monarchie était tombée dans l'intervalle, le sang avait coulé dans les rues de Paris, sans retarder d'un seul jour la modeste cérémonie.

La maison de patronage de la rue du Regard s'ouvrit le dimanche qui précéda et celui qui suivit la chute du gouvernement de Louis-Philippe ; rien ne fut modifié à l'ordre de ses exercices. Mais la crise industrielle qui suivit la Révolution de Février obligea bientôt le patronage à user de ressources nouvelles pour préserver ses apprentis des dangers du chômage. Les patrons, n'ayant plus de travaux

à exécuter dans leurs ateliers, laissaient leurs apprentis désœuvrés ou les renvoyaient chez leurs parents. M. Myionnet résolut de leur ouvrir tous les jours l'asile du patronage et se mit en quête d'occuper utilement leurs loisirs.

« Le gouvernement, écrit-il, pour sauver le peuple de la misère dans laquelle il allait tomber, par suite de la stagnation des affaires, avait créé des ateliers nationaux; nous eûmes la pensée de faire aussi, nous, un *atelier national* dans notre patronage et de procurer de l'ouvrage à nos enfants que les patrons ne faisaient plus travailler. Nous fûmes assez heureux pour trouver un travail, peu lucratif, il est vrai, mais facile; et nos enfants, au lieu de flâner toute la journée, venaient à la maison, y passaient leur temps, jouant, travaillant et gagnant quelques sous. Un fabricant de chaînes de montres nous donna aussi de l'ouvrage un peu moins ennuyeux et mieux payé. Par là, nous les arrachions au désœuvrement qui les eût perdus.

« L'année précédente, nous avions, pour la première fois, essayé de leur procurer le bienfait d'une retraite pour les préparer à la fête pascale. En cette année, la plupart de nos enfants se trouvant inoccupés, nous avions pensé qu'il était plus facile encore, et, vu les circonstances, plus utile que jamais de les réunir. Dans les salles des exercices, transformées en chapelle, plus de soixante enfants de la maison de la rue du Regard furent présents chaque soir. Les enfants du patronage des jeunes conva-

lescents sortant des hôpitaux, étaient du nombre et prenaient part aux mêmes exercices. M. l'abbé de Ségur, ancien membre de la Conférence des Missions, voulut bien donner les instructions; le lundi de Pâques, 24 avril, eut lieu la communion générale à Saint-Sulpice, à la messe de M. le curé, qui adressa à nos enfants une paternelle allocution. »

Mais, si la persévérance des apprentis de la rue du Regard, au milieu des troubles et des souffrances causés par la Révolution, n'était pas sans mérite, il y en avait bien plus, pour ces enfants de Paris, à rester fidèles au patronage, malgré les fêtes et les spectacles de tout genre qui attiraient la foule au dehors.

Le dimanche des Rameaux, jour d'ouverture de la retraite du patronage, était aussi celui de la grande manifestation de tous les corps de métiers, organisée par Louis Blanc. Immense défilé des ouvriers, avec leurs bannières aux inscriptions socialistes. Le jeudi saint, c'est la célébration de la fête nationale de la Fraternité. Revue, aux Champs-Elysées, de l'armée et de la garde nationale, avec distribution des nouveaux drapeaux. Moins de quinze jours après, on célèbre l'inauguration de l'Assemblée Constituante et la proclamation de la République, devant trois cent mille spectateurs, massés sur la place de la Concorde. Ce régime de perpétuelle agitation s'est prolongé l'espace d'environ trois années. Malgré tout, les œuvres anciennes se maintinrent et s'accrurent, plusieurs même

furent alors établies et ne tardèrent pas à prospérer.

C'est ainsi, nous l'avons vu, que, le 9 juillet 1848, M. Le Prévost fondait à Grenelle le nouveau patronage d'apprentis. Le dimanche 25 juin, fête patronale de la paroisse et du pays, avait été choisi d'abord pour l'ouverture du patronage; mais la guerre civile était déchaînée ce jour-là dans Paris. Retarder de quinze jours l'inauguration tant désirée, tel fut pour les enfants du patronage le résultat le plus funeste de ces terribles journées.

Une autre œuvre dut sa fondation à la révolution même, ou plutôt à la misère qu'elle ne tarda pas à produire.

La Société philanthropique, fondée peu de temps avant 1789, avait établi depuis de longues années l'œuvre du fourneau économique; mais cette institution, suffisante en temps ordinaire, ne l'était plus à une époque où il fallait subvenir aux besoins de la population presque entière. Grâce à une étude approfondie des procédés de la Société philanthropique, appliqués à la modeste cuisine de la Communauté, on parvint à donner pour cinq à dix centimes, à toute personne qui se présentait, non seulement du riz ou des haricots, comme au fourneau économique, mais des légumes variés, accommodés à la graisse ou au beurre, du bouillon ou une portion de viande.

En ces conditions, la clientèle du fourneau de Saint-Vincent de Paul ne tarda pas à devenir nombreuse; il en résultait un surcroît de fatigue pour la

petite Communauté. Les Frères s'étaient fait cuisiniers des pauvres et se levaient, à tour de rôle, à deux heures du matin, pour allumer le feu et surveiller la cuisson. L'émotion produite à Grenelle par la fondation de cette œuvre fut grande, et la municipalité elle-même, jusque-là si défiante, voulut s'y associer par l'achat de plusieurs milliers de bons. C'est le 6 décembre 1848 que le premier fourneau économique de Saint-Vincent de Paul fut ouvert par M. Le Prévost, dans la petite maison de la rue du Commerce. Combien de multitudes affamées, cette œuvre, établie depuis dans toute la France, et fondée alors presque sans aide, n'a-t-elle pas soulagées ?

On peut se demander comment des hommes si peu nombreux (ils étaient quatre), dénués de ressources, ont suffi pendant plusieurs années à une telle multiplicité d'œuvres, au milieu des circonstances les plus défavorables à leurs entreprises. N'est-il pas permis de penser que si Dieu n'a pas accordé aux débuts de leur Institut les faits miraculeux qui signalent d'ordinaire la fondation des ordres religieux, il a voulu du moins donner à leurs œuvres une marque visible de sa bénédiction. Le secret de cette fécondité, il faut le rechercher dans la vie dure et recueillie des premiers Frères de Saint-Vincent de Paul. Ces travaux incessants du jour et de la nuit n'empêchaient pas leur union à Dieu dans la méditation et la prière.

M. Le Prévost s'appliquait avec une sollicitude

sans cesse grandissante à affermir en eux l'amour de la vie intérieure et l'estime de leur vocation. « Nous nous efforcerons, leur écrivait-il en 1848, de remplir la tâche si belle et si sanctifiante que le doux Maître nous a donnée : prier, édifier nos frères, les assister dans leurs peines, relever leurs cœurs trop inclinés aux choses d'ici-bas; quel plus noble emploi de notre vie? Je ne sais, quand j'y pense, comment bénir le Seigneur qui, de préférence à tant d'autres, daigne nous admettre à de si grandes œuvres. Soyons dignes d'un pareil choix; prenons une haute idée, non de nous-mêmes, mais de notre mission; et tout nous paraîtra beau dans nos humbles travaux, et tout nous paraîtra doux dans nos chers exercices. »

Puis, exaltant le charme du recueillement et de la prière au milieu des œuvres de zèle, il écrit :

« Contemplons sans cesse le doux Jésus dans ses états divers. C'est notre part en ce monde, ce sera notre joie éternelle en l'autre. Oh! que nous avons bien la meilleure part! Goûter le divin Jésus, converser avec lui, nous essayer à le suivre et à l'imiter, puis tâcher après de faire partager à quelques âmes un pareil bonheur, qu'y a-t-il de plus doux et de plus beau en ce monde? C'est la suprême fin de l'homme, c'est l'existence prise à son point le plus haut, c'est le dernier degré de la terre jusqu'au ciel. Béni soit le Seigneur qui nous a donné une telle vocation, et daigne son amour nous aider à y correspondre! Nous y travaillerons de notre mieux. »

M. Le Prévost mettait en même temps tous ses soins à tenir ses enfants tendrement unis par l'esprit de charité fraternelle et le charme intime de la vie de famille, si nécessaire pour reposer l'âme épuisée par les fatigues de l'apostolat.

« Je suis profondément touché, écrit-il encore à la même époque, de la tendre affection que vous me témoignez tous les trois; la pensée que vous avez eue de m'écrire, chacun de votre côté, une petite lettre est très aimable et m'a causé une véritable satisfaction; chacun, en effet, a mis un peu de soi dans ce petit mot et s'est ainsi rendu présent au père qui est loin de ses amis. Je répondrai particulièrement à vos petites épîtres dans le cours de la semaine et vous annoncerai, en même temps, le jour précis de notre retour. En attendant, je prie de toute mon âme pour vous; tous les jours je reste de sept heures à huit heures et demie en présence de Dieu dans l'église; votre souvenir, très chers Frères, ne me quitte pas un instant; aimez beaucoup le bon Dieu, notre père, notre ami; aimez-vous beaucoup les uns les autres; soyez frères en Jésus-Christ, comme le divin Seigneur était le frère de saint Jean, l'apôtre bien-aimé; c'est là ce que je demande tous les jours; c'est là ce que nous obtiendrons du cœur si tendre de notre Dieu. Je vous recommande tous à sa charité et à celle de Marie, notre mère; au bon saint Vincent, notre patron et protecteur, et à vos saints anges gardiens. Je vous embrasse tous affectueusement. » (2 sept. 1848.)

Cette tendre charité qui débordait de son âme, et le charme que M. Le Prévost goûtait dans l'intimité de cette vie de famille à Grenelle, ne le détournaient en rien des rudes travaux de la vie des œuvres et ne lui faisaient point perdre de vue l'état social et les maux auxquels elles sont appelées à porter remède. Son esprit d'oraison le tenait élevé au-dessus des préoccupations de détail qui absorbent souvent les meilleures intelligences et les empêchent de s'élever aux vues supérieures, nécessaires pourtant à l'apostolat. Ni la douceur de son union habituelle avec Dieu, ni la paix qu'il goûtait dans l'intimité de frères bien-aimés, ne le détournaient de la considération des événements publics et de leurs causes providentielles.

« La misère n'existe réellement que là où fleurit l'industrie, écrit-il de Duclair, où il était allé prendre quelque repos, non pas que le travail de l'homme soit maudit dans cette forme plus que dans une autre; mais parce que l'ouvrier est placé dans des conditions qui lui font oublier Dieu et qu'il ne revient pas à lui par la prière; parce qu'il n'est plus en présence des grands aspects de la nature; parce que son œuvre lui est exclusivement propre et n'est pas, comme dans les travaux des champs, faite en association avec le Créateur; parce qu'enfin le prix de son labeur n'est pas la moisson, les vendanges, tous les admirables fruits de la terre, mais l'argent qui ne représente pour lui qu'un moyen d'échange ou la satisfaction des besoins matériels. Il semble

qu'il manque à la gloire du christianisme d'avoir spiritualisé et ennobli l'industrie moderne, comme il a vivifié et relevé le travail dans tous les temps. Serait-ce que l'industrie, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, produit d'une concurrence jalouse, des prétentions égoïstes des uns, des exigences injustes des autres, de la cupidité de tous, est radicalement perverse et rebelle à tout amendement? Je ne sais; mais à voir l'immensité du mal, on s'en effraye et l'on est tenté de le croire sans remède. Nous continuerons pourtant, nous autres, très chers amis, à travailler à cette grande tâche par nos toutes petites œuvres et dans la mesure de nos forces; nous patronnerons nos apprentis, nous moraliserons quelques pauvres ouvriers, sans nous étonner des difficultés, sans nous décourager de nos minces résultats; tout labeur a son fruit et son mérite devant Dieu; si nos œuvres ne sont pas comme les fleuves qui arrosent les provinces, elles seront comme le ruisseau qui baigne les prairies, féconde un champ et fait éclore quelques fleurs. Puissent ces fleurs de vertu et de dévouement s'épanouir parmi nous! c'est le charme de la terre et le parfum du ciel.

« Je croirais, pour moi, notre petite Communauté utile et chère aux yeux du Seigneur, si chacun de nous, en sa voie, faisait fleurir quelque vertu. Je me plais, par la pensée, chers amis, à noter celles qui me semblent propres à chacun de vous, et j'ai la douce confiance qu'elles croîtront de jour en jour.

Je tâche, dans mon éloignement, de ne pas être entièrement inutile à notre petite famille de Frères. Je prie chaque jour longuement pour notre œuvre et pour vous tous; je vous mets, tour à tour, dans les cœurs de Jésus et de Marie. J'éprouve toujours, après ces prières, une douce consolation; je me rapproche ainsi de vous, je concours au bien que vous faites et je resserre le lien qui nous unit. Que nous serons heureux, chers Frères, et que nous serons forts si nous sommes bien convaincus un jour que la prière est la seule grande puissance du monde! que c'est la plus noble et la plus haute des œuvres, et que toute action, tout travail est méritoire et saint, si la prière le relève et le sanctifie. Chers amis, au jour où vous recevrez ce mot de lettre, priez un peu plus que de coutume, priez plus ardemment et avec plus de tendresse; je le ferai pour ma part aussi et cette feuille sur laquelle j'écris pèsera comme un vrai mérite devant le Seigneur.

« Prions beaucoup, chers amis, et nous soulèverons par la prière ces masses corrompues par le souffle de l'industrie; prions ardemment, et nous réchaufferons ces millions d'âmes engourdies dans l'indifférence et tout absorbées dans les préoccupations de la terre. Nos œuvres sont de futiles jeux d'enfants, sans proportion avec leur fin, si la prière ne les seconde et n'agrandit leur action. Notre seule force est là, avec notre paix aussi et l'unique douceur de notre vie.

« Adieu, très chers amis, sachez bien que vous

êtes ma vraie famille, ma famille selon le cœur et selon l'esprit; je me tiens sans cesse uni à vous, et j'ai l'intime confiance que le bon Dieu nous unira un jour en Lui, d'une ineffable et éternelle union. »

C'est ainsi que les graves événements qui agitaient la France et l'Europe, en 1848, ne troublèrent point la vie de nos Frères, la paix de leur union et leur confiance en la divine Providence. Partagés entre leurs œuvres de Paris et de Grenelle, ils continuèrent à observer le règlement qu'ils avaient adopté lors de leur installation.

CHAPITRE ONZIÈME

Le premier tabernacle et le premier prêtre.

La Communauté de la rue du Commerce et les ecclésiastiques de la rue Cassette. — L'inauguration du premier tabernacle. — Epreuve du petit nombre. — Entrée de l'abbé Planchat dans la Communauté. — Union des ecclésiastiques et des laïques. — Prudence de M. Le Prévost.

Le récit que nous avons fait de la fondation de la Communauté et de ses œuvres embrasse une période d'environ trois années. L'union est maintenant consommée entre les trois premiers Frères; M. Paillé, quatrième, vient de se joindre à eux. Les œuvres se sont multipliées et affermies malgré tous les obstacles, et cependant un sentiment d'inquiétude et de tristesse est au fond des cœurs. Les Frères souffrent de leur petit nombre. Leur résolution et leur sacrifice ont passé presque inaperçu, même dans le monde religieux, le mieux préparé pour le comprendre, et personne ne paraît songer à imiter leur exemple.

Cependant, certains de la nécessité de l'entreprise et confiants dans la Providence, ils persévèrent dans leur humble tâche, soutenant leurs petites œuvres, observant leur règlement et acceptant, comme les épreuves de la volonté divine, les peines de l'intérieur et les périls du dehors.

Les notes de M. Le Prévost, vers cette époque,

ont gardé la trace de ces combats. Il aspire, sans doute, à l'augmentation de la famille, mais il reconnaît la sagesse de Dieu, qui la retarde jusqu'au moment où la formation des Frères à la vie intérieure et religieuse leur méritera la grâce de la fécondité.

« Notre petit troupeau n'a pas augmenté, écrit-il, mais nous avons à fortifier l'intérieur et à le fonder solidement avant de nous étendre au dehors. Nous ne pouvons donc que bénir la divine Sagesse qui nous conduit à sa mode et non à la nôtre. Nous sommes heureux de nous sentir dans une entière dépendance de son adorable conduite. »

Il écrit à la même époque, dans son journal :

« Mgr l'évêque d'Angers a daigné aujourd'hui visiter la petite Communauté ; il a célébré la sainte messe à la chapelle et a adressé aux Frères une exhortation qui les a profondément touchés. Leur appliquant ces paroles du Sauveur à ses apôtres : *Nolite timere, pusillus grex,* il leur a promis, au nom du Seigneur, que, malgré leur petit nombre, ils deviendraient forts et puissants en œuvres, s'ils persévéraient dans la prière et dans leurs offices divers pour le service des pauvres. Leurs humbles commencements, leur développement lent et presque insensible, lui semblent un signe de la protection spéciale de Dieu, qui se plaît à laisser se façonner ainsi dans l'ombre et dans l'oubli les œuvres qu'il veut pénétrer profondément de son esprit. Le prélat donne ensuite, avec effusion, sa

bénédiction au petit troupeau ; il visite les diverses parties de la maison, s'informe avec détail des habitudes et façons de vivre de la Communauté, et daigne accorder à tout ses encouragements et son entière approbation. »

Les bénédictions du vénérable évêque allaient bientôt porter leurs fruits. L'année 1849 et la suivante devaient être marquées par deux événements qui furent pour la congrégation comme une sanction divine. Notre-Seigneur Jésus-Christ allait s'unir à la Communauté par sa présence dans la sainte Eucharistie et par sa présence dans le sacerdoce.

En 1849, le Saint-Sacrement vient, pour la première fois, résider sous le toit de la petite famille.

En 1850, la Communauté reçoit son premier prêtre.

Depuis leur réunion, les Frères ne possédaient pour lieu de prière qu'un simple oratoire. En 1849, n'osant solliciter davantage, ils demandèrent seulement la permission d'y faire célébrer, une fois par semaine, le saint sacrifice de la messe.

Il y avait alors à Paris, dans la rue Cassette, une communauté de jeunes prêtres, aussi éminents par leur piété et leur zèle que distingués par le talent et la naissance : MM. les abbés de Ségur, de Conny, Gay, Gibert, Le Rebours, etc. Ces messieurs entretenaient avec M. Le Prévost et ses premiers Frères les relations d'amitié et de bonnes œuvres les plus intimes. C'est par leur entremise que M. Le Prévost avait fait demander à l'archevêché l'auto-

risation d'une messe par semaine en son oratoire. Ces pieux amis avaient joint à sa demande, sans l'avertir, celle de la présence habituelle du très Saint-Sacrement dans le tabernacle.

On devine quelle fut la joie de M. Le Prévost en recevant la nouvelle d'une telle faveur. Absent de Paris, il est aussitôt averti par ses Frères, et sa réponse nous montre les sentiments de son cœur :

« Duclair, 4 septembre 1849.

« Très chers Frères,

« Je me sens pressé de bénir le Seigneur avec vous de son extrême condescendance pour ses pauvres et indignes serviteurs ; je l'eusse fait hier déjà si nous n'eussions été absents tout le jour ; mais combien de fois, durant la journée, cette douce pensée m'est venue, et comme mon cœur était heureux et reconnaissant ! Dès les premières lignes de la lettre de M. Beaussier, ouverte avant les autres, j'ai compris ; et par un mouvement irrésistible je suis tombé à genoux, les larmes aux yeux ; et, me frappant la poitrine, comme je le faisais depuis quelque temps, je me suis écrié : *Domine, non sum dignus*. J'ai dit ensuite, de toute l'ardeur de mon âme, le *Te Deum* et aussi le *Magnificat*, pour associer notre bien-aimée Mère à ce grand événement, que ses tendres instances auront certainement préparé. Que nous faut-il de plus et que nous restera-t-il à désirer désormais ? *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils*

unique, et nous aussi, il a tant aimé notre faiblesse et notre misère, qu'il va descendre parmi nous, dans notre pauvre maison, pour demeurer avec nous sous le même toit, présider nos petits exercices, nous conseiller, nous diriger en toutes choses, travailler, prier, aimer avec nous et en nous ; c'est sur terre la félicité suprême, c'est le pain des anges donné, non plus à chacun de nous en particulier, mais à la Communauté entière, que le bon Maître adopte et se consacre ainsi définitivement. Oh ! encore une fois, que nous reste-il à souhaiter en ce monde ? Rien, sinon de répondre à tant de miséricorde et d'amour. C'est l'heure de nous rappeler cette parole profonde que nous citions un jour entre nous : *Point d'amour sans conformité, point de conformité sans croix*. Le Bien-Aimé, en entrant sous notre toit, y viendra avec la croix; c'est son seul trésor, c'est tout ce qu'il possède et apporte à ses hôtes; c'est son livre, c'est sa science pour les enseigner, c'est sa force pour les aguerrir et les former; qu'Il soit le bienvenu et sa croix avec Lui ! déjà sa venue s'était fait pressentir par quelques petites atteintes et mouvements intérieurs qui nous poussaient à nous humilier, à reconnaître notre néant devant Lui, à souhaiter ou à accepter au moins notre petitesse et notre abjection; à ces signes, nous aurions pu deviner son approche, si nous eussions été mieux éclairés. Maintenant, il prendra soin Lui-même de nous dresser à son école : préparons donc nos cœurs et rendons-les

dociles : car l'heure de devenir humbles, pauvres et mortifiés est enfin arrivée. Mon Dieu, vos enfants se presseront autour de vous pour vous entendre et pour vous contempler ; ils seront bien faibles et bien inhabiles, mais ils auront le bon désir, l'ardeur d'apprendre et une tendre confiance en vous.

« Je désire, très chers amis, que vous vous occupiez, dès ce moment, de faire préparer notre oratoire pour recevoir l'Hôte divin; la simplicité et la pauvreté ne lui déplaisent pas ; c'est à cela que nous devons nous tenir ; propreté et simple convenance : voilà les termes dans lesquels nous devons rester. »

On s'empressa de disposer et d'orner l'humble chapelle. Le jour où Notre-Seigneur vint habiter, pour la première fois, le nouveau tabernacle, la petite Communauté était là, tout entière, émue et recueillie, entourée de quelques amis, confidents de son bonheur. Le souvenir de cette fête est resté cher aux enfants de M. Le Prévost. Chaque année, la Communauté se réunissait à Grenelle au jour anniversaire, et les ecclésiastiques de la rue Cassette venaient avec elle en célébrer le souvenir. Aujourd'hui encore, les Frères de Saint-Vincent de Paul conservent religieusement cette tradition de famille. L'humble maison de la rue du Commerce ne les voit plus réunis ; mais Notre-Seigneur reçoit d'eux en ce jour des hommages et des prières d'action de grâces. M. Le Prévost a relaté dans son journal les détails de cette journée.

« 15 octobre 1849, fête de sainte Thérèse.

« Jour à jamais mémorable pour la petite famille. Par une faveur aussi inespérée que peu méritée, Mgr l'archevêque de Paris daigne nous accorder la permission de faire dire la messe dans notre pauvre maison, et d'y conserver le très Saint-Sacrement. Pour la première fois aujourd'hui la sainte messe a été célébrée ; la petite famille tout entière y a fait la sainte communion, en action de grâces. La chapelle est dédiée aux saints Cœurs de Jésus et de Marie. Quelques amis seulement ont pris part à cette touchante solennité, notamment notre excellent père directeur, qui a fait don, à cette occasion, à la Communauté, d'une somme de quinze cents francs, dont le revenu sera employé, partie à faire dire des messes à l'intention de feu Mme Beaussier, sa tante, et l'autre partie à l'entretien de l'autel.

« Etaient présents aussi : MM. les abbés de Conny, Gibert, de Ségur, de Girardin, de Valois, amis et protecteurs généreux de notre Communauté qui leur doit, après Notre-Seigneur et sa sainte Mère, l'insigne faveur qui vient de lui être accordée. Chacun d'eux, pour ainsi dire, s'est plu à faire quelque offrande au nouveau tabernacle. M. Gibert a donné un ornement blanc et rouge complet, parfaitement beau, avec un grand missel fort riche. M. de Ségur veut peindre de ses propres mains un tableau pour l'autel ; quelques commu-

nautés ont aussi fait l'envoi de linge et garniture d'autel. Après la sainte messe, M. l'abbé Gibert, célébrant, a adressé une touchante allocution aux Frères, qui étaient tous émus jusqu'aux larmes. Enfin, la solennité s'est terminée par la récitation du *Te Deum* et du *Magnificat.* »

Le souvenir de cette allocution est demeuré gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont entendue. S'inspirant de la grande sainte dont l'Eglise célébrait la fête en ce jour, M. l'abbé Gibert avait pris pour texte la parole de sainte Thérèse : « Oh! si l'on savait quel grand événement c'est pour le monde, qu'un tabernacle de plus sur la terre! » On comprend l'émotion de l'auditoire en entendant commenter ces paroles en un tel jour.

Le 21 novembre 1850, plus d'un an après cette grâce insigne, M. Le Prévost écrivait dans son journal :

« Une année entière s'est écoulée depuis que le divin Maître est descendu dans notre humble demeure et a daigné, pour ainsi dire, se faire *Frère* avec nous. Il semble que, Dieu jaloux, il ait voulu passer cette année en profonde solitude avec nous; que, maître prudent, il ait voulu nous façonner à loisir, sans nous laisser d'autre soin que d'écouter sa parole et d'étudier ses adorables exemples. Durant tout ce temps, en effet, nos œuvres ont pris peu de développement à l'extérieur, et notre petite famille elle-même est restée sans aucun accroissement. Toutes les tentatives qui ont été

faites, nombre de fois, pour franchir notre seuil ont été vaines; mille obstacles insurmontables arrêtaient les mieux décidés, déjouaient toutes les résolutions : on eût dit qu'un ange gardait le passage et empêchait d'avancer. Il nous est presque impossible de méconnaître, dans ces faits multipliés et variés d'une étrange sorte, une volonté expresse et un dessein arrêté du divin Seigneur. Nous avons adoré constamment sa volonté toute sainte, non sans souffrances, toutefois, et sans gémissements. Combien de fois nous avons répandu notre âme devant le bon Maître, dans une amertume profonde ! Mais nous avions le sentiment que tout était réglé par son amour et que Lui-même priait et gémissait au fond de notre cœur. »

Le désir qu'avait M. Le Prévost de voir sa Communauté s'accroître était donc tempéré de résignation et de patience ; la présence du Saint-Sacrement sous son toit permettait à son âme de longs et secrets épanchements avec le Seigneur. Chaque semaine, le bon M. Beaussier venait, par tous les temps, célébrer la messe dans la petite chapelle et assister ensuite au conseil de Communauté. Au bout d'un an, voulant faire participer à son bonheur les âmes pieuses de Grenelle, M. Le Prévost demanda et obtint la faveur d'avoir dans la chapelle l'adoration des Quarante-Heures (20 mars 1850). Cette première adoration dans l'humble oratoire fut la source d'une nouvelle effusion de grâces sur la Communauté. Des membres des Conférences de Saint-

Vincent de Paul vinrent en nombre unir leurs prières à celles des Frères, et la population de Grenelle ne cessa de visiter le Saint-Sacrement pendant la journée.

En même temps que les motifs de foi et la force puisée dans la prière soutenaient M. Le Prévost dans ses longues épreuves, le développement des œuvres et la pénurie des hommes apostoliques lui montraient chaque jour plus clairement la nécessité de sa congrégation.

Il écrivait, au mois de septembre 1850 :

« Il me semble que les œuvres ont une importance accessoire ; elles naissent par centaines tous les ans et marchent autant bien qu'elles le peuvent dans l'état des choses ; mais l'œuvre suressentielle et première serait de former et d'unir en une association forte et stable des ouvriers dévoués qui soutinssent toutes ces œuvres, actuellement languissantes, parce qu'elles manquent d'appuis stables, d'hommes dégagés des soins et des intérêts du monde, qui puissent, non se prêter, mais se donner, se livrer tout entiers. Là est notre pensée, le terme de nos aspirations. »

Ce besoin pressant des œuvres ne pouvait manquer de susciter des vocations généreuses ; Dieu voulait laisser aux premiers Frères le temps de s'affermir dans leur état et de s'unir étroitement par la charité ; après quatre ou cinq années d'épreuves, ils allaient enfin recevoir, avec la grâce d'une fécondité plus grande, le complément de leur

Institut et le gage du succès de leurs œuvres par la venue d'un prêtre au milieu d'eux.

L'admission d'un sujet appartenant au clergé était un fait consolant et grave à la fois. Quelques hommes expérimentés y entrevoyaient des inconvénients pour l'avenir; mais la Providence avait disposé toutes choses pour que les voies fussent aplanies et l'union consommée. L'ancienne affection qui unissait déjà le postulant aux fondateurs, la conformité des vues, la simplicité et le renoncement des deux parts; enfin, l'assentiment plein et entier des supérieurs ecclésiastiques, tout s'était réuni pour préparer et cimenter cette fraternelle cohésion.

Ce premier prêtre des Frères de Saint-Vincent de Paul était l'abbé Planchat; depuis longtemps initié aux œuvres, avant son entrée dans les ordres, il allait renouveler à Paris, au XIXe siècle, les merveilles de charité du *pauvre prêtre,* et terminer glorieusement sa vie par le martyre, avec le P. Olivaint.

M. Le Prévost, plus que tout autre, mesurait l'importance de cette recrue. N'avait-il pas compris le premier que l'essentiel dans les œuvres, ce qui pouvait leur faire atteindre leur but, c'était l'instruction religieuse des pauvres? Par leurs rapports avec le peuple, les Frères sentaient tous les jours la nécessité du prêtre, pour consommer par le ministère sacré le bien qu'ils avaient commencé dans leurs œuvres. Mariages à réhabiliter, confessions

des enfants et des pauvres, conversions des malades, tout se présentait sur leur chemin et leur faisait désirer la présence d'un prêtre qui sût comprendre le pauvre et lui parler.

« Dans toutes nos œuvres, écrivait M. Le Prévost, nous tendons au bien des âmes, notre unique fin est de les amener à Dieu; mais, quand nous les avons gagnées, à qui les conduire? Les prêtres, zélés tous et bienveillants, sans doute, sont occupés et chargés de mille soins; ils ne peuvent nous donner que des moments, au lieu d'appuyer nos œuvres et de les développer avec suite; notre petite association ne trouvera donc son complément que dans son union intime avec quelques saints prêtres, qui voudront bien, dans la charité et l'humilité du Seigneur Jésus, nous accepter pour frères et pour amis. »

Toutefois, l'admission de l'élément ecclésiastique dans la Communauté semblait devoir changer sa constitution première. M. Le Prévost, suivant son habitude, pria et consulta les hommes les plus éclairés. Leurs avis n'aboutirent pas alors à une solution définitive. Après une dizaine d'années seulement, le mode d'union entre les deux éléments fut arrêté; pour le moment, on crut devoir s'abandonner aux dispositions de la Providence et conserver l'ancien règlement.

La Communauté des Frères de Saint-Vincent de Paul prenait, dès lors, sa forme propre et distinctive; non en vertu d'un plan arrêté et d'une idée

préconçue, mais sous l'action même de la Providence et comme par la seule force des choses.

« Les sociétés proprement et uniquement ecclésiastiques, écrivait plus tard M. Le Prévost, sont nombreuses et florissantes; une de plus, venant après les autres, n'apporterait guère d'aide nouvelle dans le monde charitable. Mais une Communauté mixte, dont les membres laïques assistent le ministère sacerdotal et peuvent, sous l'habit séculier, se porter partout à la recherche des âmes, pour protéger, instruire et consoler la classe ouvrière, une telle Communauté, disons-nous, a une véritable opportunité et peut rendre de grands services dans l'Eglise. Tel a été l'avis unanime de NN. SS. les Archevêques et Evêques qui ont daigné jusqu'ici nous accorder leur appui.

« ...En attribuant aux prêtres le rang de Pères spirituels, en leur réservant l'enseignement de la doctrine, la conduite spirituelle des œuvres, et, en définitive, celle de toute la Congrégation, puisqu'ils en sont les confesseurs ordinaires, on a donné une place suffisante à leur zèle, comme une garantie au respect dû à leur caractère et à leurs fonctions saintes. Les Frères laïques, de leur côté, ont assez d'initiative et de libre action, soit dans les œuvres, soit dans le sein même de la Communauté, pour que des sujets valables et bien inspirés y trouvent une voie ouverte pour leurs facultés et pour leur dévouement.

« L'initiative pour la fondation de la société leur

a été laissée, non apparemment sans quelque dessein particulier de la Providence; d'une autre part, les emplois importants qu'ils ont dans les œuvres, le rôle qu'ils y doivent tenir extérieurement, leur assurent dans la congrégation un rang honorable et des droits communs avec les membres ecclésiastiques, soit pour leur traitement personnel, soit pour l'admission dans les conseils, et la participation à l'administration du temporel de la congrégation. »

C'est donc la Providence qui a tout disposé, pour unir étroitement dans la vie commune et pour associer dans les œuvres le double élément ecclésiastique et laïque de la congrégation. Le jour où la volonté de Dieu semblera se manifester en ce sens, M. Le Prévost, répondant à l'appel du Seigneur, entrera lui-même dans les ordres, mais la forme essentielle de son Institut ne sera point modifiée.

Si le Frère laïque de Saint-Vincent de Paul, doit par son extérieur, ne pas se distinguer des hommes du monde qui consacrent leurs loisirs à soutenir les bonnes œuvres ; s'il doit traiter avec eux à titre de coopérateur, et remplir, vis-à-vis des ouvriers et des pauvres, le rôle de protecteur et de conseiller; s'il a, dans les œuvres, la charge d'administrer le temporel, de maintenir la discipline et d'exercer la direction, il ne saurait avoir, dans la congrégation même, le rôle attribué aux Frères coadjuteurs, dont tout l'emploi consiste en des travaux purement

matériels, chez les anciens ordres ou congrégations.

Ce n'est point là, nous tenons à le dire, une forme nouvelle de ce qu'on a appelé le *laïcisme;* nous y voyons, au contraire un moyen providentiel de faire pénétrer le *cléricalisme* dans la société moderne. Le Frère de Saint-Vincent de Paul est moins un religieux couvert des livrées du siècle qu'un laïque revêtu de la consécration religieuse. Au sein de notre société politique, si jalouse, vis-à-vis de l'Eglise, de ce qu'elle appelle son indépendance, il est, aux yeux de ceux qui connaissent le secret de sa vie, la personnification vivante de ce que nos aïeux, dans leur énergique langage, appelaient le *vicaire du dehors*. La mission qu'il exerce, l'autorité dont il est revêtu dans les œuvres sont, par nature, d'ordre temporel; mais l'esprit qu'il leur infuse, le but suprême vers lequel il tend, c'est la fin surnaturelle et religieuse poursuivie sous la conduite du prêtre.

Sans entrer dans ces considérations théoriques et sans formuler de système, M. Le Prévost cherchait la solution pratique du problème par la prière et la charité. Dieu, bénissant ses efforts et récompensant sa patience, ne tarda pas à montrer par des faveurs nouvelles que l'œuvre était bien dans la voie qu'Il lui voulait tracer. L'année 1850 était à peine révolue, et déjà trois sujets nouveaux sont admis avec des signes très marqués de vocation. Deux autres sont sur le point de les rejoindre.

Ainsi, la petite Communauté, longtemps stérile, voyait, en deux mois, doubler le nombre de ses membres.

Pendant que la Communauté se constituait dans la prière et le sacrifice, M. Le Prévost, après avoir fondé l'asile des vieillards, sous le nom de maison de Notre-Dame de Nazareth, avait fait appel aux conférences de Saint-Vincent de Paul de Paris, pour provoquer dans cette ville la fondation d'un établissement plus vaste, dirigé par les Petites Sœurs des Pauvres. Il leur offrit provisoirement un asile dans la maison de Nazareth, et se fit, auprès du monde charitable, leur introducteur et leur avocat. La petite conférence de Saint-Vincent de Paul, établie au patronage de la rue du Regard, voyait se former, à son exemple, d'autres conférences dans les patronages de Paris, et envoyait à Pie IX, alors refugié à Gaëte, une somme relativement importante. Grossie bientôt par les aumônes d'autres patronages, cette offrande valait aux apprentis l'honneur d'une réponse, dans laquelle le Souverain Pontife exprimait les sentiments de la plus paternelle tendresse envers les jeunes membres des conférences.

A la même époque aussi, un fourneau économique, sur le modèle de celui de Grenelle, était établi à la maison de la rue du Regard, par la Conférence Saint-Sulpice. Mais, si les œuvres continuaient à se multiplier et à se constituer plus solidement, les résultats spirituels n'étaient pas en

rapport avec les ressources matérielles dont elles disposaient. Les confessions et les communions surtout étaient peu nombreuses; c'est à peine si les enfants les plus pieux communiaient trois ou quatre fois par an; M. Timon-David, le directeur bien connu de l'*Œuvre de la Jeunesse ouvrière* à Marseille, avait vivement insisté près des premiers Frères sur ce point faible de leurs œuvres; l'insuffisance des secours religieux était manifeste, et rien ne faisait mieux sentir la nécessité de trouver des prêtres qui fussent entièrement dégagés de tout autre ministère, et pussent se consacrer exclusivement à celui des œuvres. (1)

L'entrée de M. Planchat dans la Communauté, et bientôt après celle de plusieurs autres prêtres, ne tarda pas à amener les plus heureux changements dans l'œuvre du patronage et à y faire naître l'esprit de piété et l'habitude de la fréquentation des sacrements, qui sont aujourd'hui leur principale force.

1. *La Méthode de direction des Œuvres de jeunesse*, par M. Timon-David, a rendu aux fondateurs d'œuvres les plus précieux services. Les principes qu'elle expose n'ont cessé de donner les meilleurs résultats partout où ils ont été mis en pratique.

CHAPITRE DOUZIÈME

Les premiers vœux.

L'orphelinat de la rue de l'Arbalète. — Installation de M. Myionnet. — Apostolat de l'abbé Planchat à Grenelle. — Première colonie en province. — Les défections. — M. Le Prévost et ses premiers compagnons embrassent pour toujours la vie religieuse.

A la fin de l'année 1850, la maison de Grenelle, où s'était consommée l'union des premiers Frères et où la communauté avait reçu le complément de grâce et de vie spirituelle nécessaire à son développement, était devenue trop petite pour contenir ses nouveaux habitants. Une fois encore, la Providence envoya à M. Le Prévost, à l'heure décisive, le secours qui lui manquait. Mme Keller et son fils, le vaillant défenseur du Saint-Siège, offrirent de prendre à leur charge le loyer d'une maison plus vaste, à la condition d'y établir un orphelinat. L'offre fut acceptée. Il ne déplaisait pas à M. Le Prévost d'ajouter cette œuvre nouvelle à celles qu'il avait fondées. Elle ouvrait à ses compagnons un nouveau champ d'action et permettait de les former sous ses yeux à l'œuvre difficile de l'éducation de la jeunesse.

Mgr l'archevêque de Paris consentit à ce que l'orphelinat fût placé sous son patronage, et l'on commença, dans l'humilité et l'indigence toujours chères à M. Le Prévost.

C'est encore à M. Myionnet que fut confiée la tâche difficile de la fondation ; nous allons en recueillir le récit de sa bouche :

« Le 8 janvier 1851, M. Le Prévost me dit, en sortant de déjeuner : « Monsieur Myionnet, vous allez vous installer rue de l'Arbalète, vous prendrez avec vous le Frère François, vous emporterez vos draps, vous trouverez là-bas deux lits que vous monterez dans telle et telle chambre ; voici vingt-cinq francs pour acheter votre batterie de cuisine et pourvoir à votre nourriture. D'ici deux ou trois jours, je vous enverrai quelques enfants. M. François leur fera la classe, et vous vous occuperez de l'installation générale de la maison. » Nos préparatifs de départ ne furent pas longs; dix minutes après, le Frère François et moi nous partions, notre petit paquet sous le bras, et avec la bénédiction de notre Père. Nous arrivâmes rue de l'Arbalète, 39, dans une grande maison où nous trouvâmes de quoi nous occuper, pour recevoir les premiers orphelins que le bon Dieu nous enverrait... Un petit poêle en fonte, de 6 francs, quelques mètres de tuyaux, deux casseroles, deux cuillers, deux fourchettes, deux assiettes, un peu de charbon, des œufs, des pommes de terre, quelques légumes, telles furent nos premières dépenses. Avec vingt-cinq francs il ne fallait pas y aller trop largement... Le troisième jour, M. Le Prévost vint nous voir, nous amenant deux petits orphelins. « La pension de l'aîné, me dit M. Le Prévost, sera payée

par le bon Dieu, afin d'attirer sa bénédiction sur cet orphelinat; il aura le n° 1. » Après avoir visité la maison, et m'avoir dit ce qu'il y avait à faire, il s'en alla en me laissant vingt-cinq francs pensant bien que des vingt-cinq premiers francs il ne devait pas encore me rester de quoi nourrir quatre personnes.

« Je dus me procurer encore deux assiettes de plus, deux couverts, deux verres, deux plats. C'était la manière d'opérer de M. Le Prévost: aller au jour le jour... Huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'il m'envoyait deux autres orphelins... Nous ne restâmes pas longtemps au nombre de six ; celui de nos enfants s'accrut assez rapidement ; notre Frère François et notre petit poêle ne suffisaient plus... Je demandai du renfort, il m'en fut envoyé de Grenelle. »

M. Myionnet, tout en s'occupant d'établir et de diriger l'orphelinat de la rue de l'Arbalète, n'avait pas abandonné le patronage de la rue du Regard; il y passait une partie de la semaine et toute la journée du dimanche. Cette surcharge, si pénible et forcément préjudiciable aux deux œuvres, dura douze ou quinze mois.

« Je me souviens encore, raconte-t-il, en parlant des orphelins, quelles marques d'affection ces enfants me donnaient, lorsque j'étais absent de la maison une journée tout entière et que j'arrivais le soir, au moment de la récréation, après leur souper. Ils me prenaient les mains, s'accrochaient à mon

cou, et me faisaient mille tendresses, comme cela arrive dans les bonnes familles d'ouvriers, lorsque le père rentre à la maison après une longue journée de labeur. »

Tandis que M. Myionnet partageait son temps et ses peines entre le patronage de la rue du Regard et l'orphelinat de la rue de l'Arbalète, les œuvres de la Communauté de Grenelle prenaient une extension rapide et donnaient des fruits abondants, grâce au zèle infatigable de l'abbé Planchat. Ce véritable apôtre, avait entrepris d'aller chercher les pauvres dans leur demeure, et de gagner, âme par âme, la population de ce faubourg. Il parcourait les plaines du bord de la Seine, les refuges les plus inexplorés et jusqu'aux bouges de la rue Croix-Nivert. Pauvrement vêtu, souriant, familier, affable, il était accueilli de tous comme le prêtre de l'ouvrier. Il ne se rebutait pas pour un premier échec. Presque toujours ses visites obtenaient de notables résultats, et souvent d'admirables fruits. Il avait d'ordinaire plus de cent mariages en instance à la Société de Saint-François Régis.

Les fruits de cet apostolat, qui devait être couronné par le martyre, en montrant la fécondité du ministère sacerdotal secondé par l'action des laïques, confirmaient de plus en plus la Communauté dans sa voie. Mais l'ardeur de son zèle entraîna bientôt l'abbé Planchat dans des travaux au-dessus de ses forces; un soir, par la glace et la

neige, il rentrait à près de minuit, ramenant un pauvre transi et un soldat égaré; une autre fois, épuisé de fatigue, il tombait sans connaissance dans la rue, puis, relevé par des passants, transporté chez un pharmacien, il reprenait aussitôt ses courses charitables.

Au bout d'un an, sa santé profondément ébranlée l'obligea à passer l'hiver en Italie. Ce fut une grande épreuve pour la Communauté, privée de son premier prêtre. De nouvelles vocations, cependant, semblaient promettre à la petite famille une plus grande extension. Un autre ecclésiastique, M. l'abbé L., venait se joindre à M. Le Prévost et à ses Frères, avec le même dévouement et le même abandon que M. Planchat; à peu d'intervalle, M. Caille, directeur d'œuvre à Amiens, membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, homme de zèle et d'expérience, se mettait, lui aussi, sous la direction de M. Le Prévost.

C'était un événement grave pour la Communauté que cette vocation nouvelle : car elle entraînait la fondation d'une première colonie en province. La conduite de M. Le Prévost, en cette circonstance, fut ce qu'elle était toujours, prudente, humble et attentive à ne pas devancer la Providence dans ses voies : « Les Frères de notre Communauté, écrit-il à M. Caille, étrangers à Amiens, arriveront là pour s'installer dans vos œuvres, sans mission bien établie, sans habit pour se faire respecter; ils seront pour beaucoup un objet

de curiosité et de défiance plutôt que d'affection et de sympathie. Je crois donc que, pour se faire accepter, ils devraient se faire bien humbles, bien petits et entrer, pour ainsi dire, *incognito*... Au lieu de vous envoyer nos Frères ensemble, avec un ancien Frère qui viendrait les installer avec une sorte de solennité, je vous proposerais de ne vous adresser d'abord que le Frère Vince tout seul, qui viendrait pour garder la maison et vous aider dans vos petits arrangements intérieurs; son arrivée ne ferait aucune sensation. Après un peu de temps, quand on se sera habitué à voir M. Vince dans votre œuvre à Amiens, quand on lui aura fait sa place, il ferait venir un second Frère pour l'aider et partager ses travaux, ce qui passerait alors sans difficulté. »

Telle était la prudence de M. Le Prévost dans la conduite de sa Communauté et de ses œuvres. Mais avant qu'il fût possible de réaliser ce projet, de nouvelles épreuves attendaient la Congrégation naissante.

« Le nombre de nos enfants allait grandissant, écrit M. Myionnet, mais il n'en était pas de même de notre famille religieuse; elle augmentait lentement, et encore eut-elle à subir des épreuves bien rudes; nous avions à peu près une quarantaine de petits orphelins, cinq ou six Frères chargés de différents services, lorsque presque tous à la fois nous quittèrent, nous laissant notre pauvre petit orphelinat sur les bras. Que faire? L'épreuve était grande;

impossible de rester dans cet état; toute espèce de combinaison nous passait par la tête; il nous était pénible de penser à nous séparer de nos pauvres enfants en les rendant à leurs familles : céder la maison aux Frères des Ecoles chrétiennes, envoyer nos enfants dans une école voisine; tous ces projets étaient examinés les uns après les autres, ils demandaient réflexion; M. Le Prévost, M. L... et moi, nous faisions la classe, en attendant que nous prissions une détermination.

« M. Le Prévost était inquiet des défections nombreuses qui se produisaient; il y avait pour la Communauté quelque chose à faire; jusque-là, notre engagement ne consistait que dans de simples promesses d'une année et qui n'avaient pas force de vœu... M. Le Prévost nous consulta les uns après les autres, à l'insu de chacun de nous, et nous demanda quel remède apporter à la situation. La pensée de chacun fut que cette situation n'était qu'une épreuve momentanée et qu'au lieu de nous laisser abattre, il fallait plutôt avancer et faire un pas de plus dans la vie religieuse que nous avions voulu franchement embrasser dans les commencements; le moment était venu de faire des vœux. »

C'était aussi la pensée intime de M. Le Prévost et de l'abbé Beaussier, le saint directeur de la Communauté. La lettre suivante de M. Le Prévost nous montre avec quelle généreuse confiance les Frères se préparaient à une consécration plus parfaite.

« Je viens d'écrire longuement à notre P. Beaus-

sier, afin qu'il prie ardemment pour nous, avec les saintes âmes qui l'entourent; je lui communique en même temps les quelques pensées qui nous sont venues et je lui demande son avis sur divers points qui nous intéressent. La réflexion n'a fait que me confirmer dans le sentiment que le divin Maître nous demande de faire un pas de plus à son service, de nous attacher à Lui par un lien plus fort et de nous unir en même temps les uns aux autres plus fermement que par le passé; les dispositions de chaque membre de la Communauté, pris séparément, sont parfaites; esprit, cœur, forces, tout est à Dieu et pour Dieu; il faut unir et fondre ensemble ces éléments précieux, en faire une force commune, un amour commun et employer ce puissant moyen pour glorifier le Seigneur, nous sanctifier nous-mêmes et aider au salut de nos frères. Avons-nous eu jamais une autre pensée et n'avons-nous pas tout attendu de Dieu? Comment donc nous rejetterait-il, Lui qui cherche ceux qui le fuient et qui heurte à la porte qu'on a fermée devant Lui? Je me sens plein d'espérance; *veniens veniet,* nous répète souvent notre bon P. Beaussier; le Seigneur vient, son jour arrivera; patients et persévérants, par là déjà nous méritons bien de notre Dieu : car la patience nous unit au cœur de Jésus, la persévérance est un signe de la confiance et de l'amour. »

Après avoir consulté ses Frères et pris conseil de son directeur, M. Le Prévost les rassembla tous

et leur dit : « Dans la situation présente j'ai voulu savoir ce que j'avais à faire; tous, vous m'avez répondu qu'il fallait faire des vœux et s'engager, pour toute la vie, au service des pauvres. » Il les invita ensuite à se préparer par la retraite à cet engagement sacré. C'était faire tourner à l'achèvement de l'œuvre une épreuve qui eût pu en amener la ruine. M. Le Prévost en a relaté les angoisses dans son journal.

« Juin, juillet, août, septembre 1852.

« Le vent de l'épreuve a soufflé durant quelque temps sur notre petite famille. Le départ successif de plusieurs Frères, admis au noviciat, a mis nos œuvres en souffrance et a laissé dans les esprits une sorte d'inquiétude et de malaise. Les plus anciens membres eux-mêmes, se voyant délaissés, mal compris, se demandaient parfois s'ils ne s'étaient pas trompés; si le genre de vie qu'ils avaient embrassé était sage et bon, ainsi qu'ils l'avaient pensé; s'il était praticable dans des temps aussi stériles que les nôtres en foi et en dévouement. Ces doutes, qui semblaient remettre en question l'existence d'une œuvre pour laquelle ils avaient tant sacrifié, les jetaient parfois dans des angoisses cruelles; plus d'un a senti les langueurs de l'agonie et comme un froid mortel au fond de son cœur. Alors, au pied de l'autel, il a fallu offrir son sacrifice et se remettre aux mains du Seigneur pour vivre ou pour mourir, selon qu'il plairait à sa divine

sagesse. Le bon Maître a jeté sur ses indignes serviteurs un regard de miséricorde; il a relevé leur courage et a soufflé une inspiration généreuse dans leurs âmes. Sept d'entre eux se sont engagés par vœu (le 8 octobre 1852), après une retraite de quatre jours à la maison de Grenelle, à demeurer attachés à la petite Communauté, les uns pour toujours, les autres provisoirement... L'union la plus cordiale règne entre tous les membres de la petite famille qui, à partir de ce moment, a repris vigueur et secoué tout son abattement; l'orage était passé, le divin Soleil a lui de nouveau sur les âmes. »

Cette épreuve peut être considérée comme décisive pour l'œuvre à laquelle M. Le Prévost et ses premiers Frères avaient voué leur vie. Ils répondirent par une consécration complète d'eux-mêmes à la tentation de découragement que la gravité et la soudaineté du mal avaient fait naître dans leurs cœurs; ils embrassèrent spontanément et sans réserve la pauvreté, la chasteté et l'obéissance au service des pauvres, et s'affermirent, par l'émission des vœux, dans la pratique des vertus religieuses. La congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul était définitivement fondée.

De ce jour, la paix et la confiance rentrèrent dans les cœurs; la vie commune fut plus fidèlement pratiquée; M. Myionnet, déchargé du patronage de la rue du Regard, dont son plus ancien compagnon prenait la direction, se consacra tout entier aux orphelins de la rue de l'Arbalète; leur maison

devint bientôt le séjour d'une partie de la Communauté. La chapelle, plus grande que celle de Grenelle, était le lieu ordinaire des réunions pieuses où se retrouvaient tous les Frères. M. Planchat, alors à Rome, avait fait les mêmes vœux au tombeau des saints Apôtres; l'œuvre allait reprendre son développement régulier et s'affermir de plus en plus dans la vie religieuse et la pratique de la charité.

Le Commentaire sur les constitutions, rédigé par M. Le Prévost, a conservé le témoignage de l'action providentielle qui amena les Frères de Saint-Vincent de Paul à la profession complète de la vie religieuse. Il s'exprime ainsi :

« Les premiers membres de la Communauté, en s'associant pour se sanctifier et opérer ensemble quelque bien, n'avaient aucune vue arrêtée relativement aux liens qui serviraient à les unir; ils avaient notamment réservé la question des vœux. Mais la divine Providence, qu'ils avaient prise pour guide, les a conduits comme insensiblement. Ils ont vu, dans la pratique, qu'à part même les grâces et la sainteté de ces engagements, ils comportaient une force pour la stabilité de l'œuvre, en même temps qu'un mérite qui en accroissait la dignité. »

Ainsi, nous retrouvons toujours M. Le Prévost attentif à suivre ce qu'il appelait « le pas de Dieu ». Pressentant, dès l'origine, qu'il fallait embrasser la vie religieuse dans sa plénitude pour atteindre le but qu'il se proposait, il avait procédé lentement et comme par degrés; pratiquant d'abord la vie com-

mune, puis se liant par des promesses, jusqu'au jour où ces liens trop faibles ne suffisant plus, il crut reconnaître le signe de la volonté de Dieu qui l'appelait à embrasser avec ses Frères la profession religieuse.

« Homme pratique, homme habile et d'expérience, écrivait M. Léon Aubineau, peu de jours après la mort de M. Le Prévost, il s'est donné de garde de rien presser, de rien forcer, de rien briser. Il a attendu les germes à leur jour et à leur saison; il les a suivis dans leur développement, les protégeant et les dressant, modérant plutôt que sollicitant la sève mystérieuse qui les nourrit, et qui sous ses mains, par la grâce de Dieu, s'est épanouie en fleurs et en fruits. N'est-ce pas le travail et l'histoire de tous les fondateurs? Ont-ils vraiment autre chose à faire que suivre les indications de la Providence? M. Le Prévost, malgré tout son zèle, ne se hâtait pas. Il allait au jour le jour. C'est dans cette merveille de la création d'une famille religieuse que vraiment chaque jour suffit à sa peine, et que tout aussi est miracle » (1).

M. Le Prévost pouvait donc écrire, en toute vérité ces belles paroles : « Nous avons été pas à pas sous la conduite de Dieu, et nous continuerons à marcher sous ses yeux docilement; nous n'entendons pas, dès lors, nous poser comme les guides des autres, car nous sommes dirigés et conduits nous-mêmes;

1. *Parmi les lys et les épines*, récits et souvenirs, par Léon Aubineau.

mais nous espérons qu'en allant avec nous on va sous la main du Seigneur. Nous croyons bon et sage tout ce que font les autres, nous ne préférons notre voie à aucune autre, nous la suivons parce que Dieu nous y a mis, et nous espérons, si nous sommes fidèles à ses desseins, arriver à une heureuse fin. »

CHAPITRE TREIZIÈME

Les Maisons d'œuvres.

La Communauté et l'orphelinat s'établissent à Vaugirard. — Les œuvres de la rue du Regard sont transportées au boulevard Montparnasse. — La *Maison d'œuvres* de Notre-Dame de Nazareth. — Le premier cercle d'ouvriers. — Ce que M. Le Prévost pensait de ses œuvres.

Après être sortis, plus forts et plus résolus, de l'épreuve que la divine Providence leur avait ménagée, M. Le Prévost et ses compagnons reprirent avec une ardeur nouvelle leur vie de dévouement et de pauvreté. La bénédiction de Dieu ne tarda pas à se manifester par une plus grande extension de leurs œuvres. Comme celles de la rue du Regard et de Grenelle, la maison de la rue de l'Arbalète devint trop petite pour le nombre d'orphelins et de Frères qui se présentaient. Les douze cellules que l'on avait pratiquées dans les mansardes du deuxième étage, étaient toujours occupées. La maison de Grenelle était pleine. Il fallait se pour voir de nouveaux logements.

Fidèle à sa maxime d'aller, en tout, petitement, M. Le Prévost songea d'abord à modifier seulement la disposition des bâtiments. Mais l'augmentation prochaine d'un loyer, déjà considérable, le décida à entreprendre une fondation définitive. S'adressant à Dieu, avec une filiale confiance, il le pria de lui donner un signe de sa volonté.

Une somme de quatre-vingt mille francs semblait nécessaire pour l'achat d'une propriété répondant aux besoins de la petite Communauté et de ses œuvres. M. Le Prévost en demanda la moitié à Notre-Seigneur. Quelque temps après, Mme Taillandier (1), qu'il avait entretenue de ses projets, lui promettait vingt-cinq mille francs pour bâtir la chapelle de son nouvel établissement. Cette somme était inférieure à celle que M. Le Prévost avait demandée; cependant elle était assez importante pour qu'il crût voir en cela un signe de la volonté de Dieu. Il se mit aussitôt à chercher un terrain dans le quartier de Vaugirard, et trouva bientôt un vaste enclos où étaient construits des hangars couverts de chaume. Le sol avait été profondément remué; des herbes sauvages et des chardons d'un mètre et demi de hauteur en couvraient la surface. Le tout était circonscrit par une clôture en planches à moitié démolie. Pas une seule maison aux alentours, sauf celle du garde-champêtre.

Quand M. Myionnet et quelques Frères vinrent, pour la première fois, visiter ce désert, ils éprouvèrent un véritable effroi. Nous nous regardions en nous disant : « Ce doit être là le terrain qu'a trouvé notre bon Père; quelle horreur! » A leur retour ils firent part à M. Le Prévost de leur impression; elle n'était guère favorable. Celui-ci leur fit cette réponse

1. Mme Taillandier était la mère de M. l'abbé Taillandier, curé de Saint-Augustin à Paris et ancien membre de la Conférence Saint-Sulpice, ami dévoué de M. Le Prévost.

dont ils ont depuis éprouvé la sagesse : « Quand une communauté commence il lui faut principalement de l'espace. »

Le terrain fut acheté, et l'appropriation des bâtiments dut commencer sans retard. Le plan adopté par M. Le Prévost laissait les hangars tels quels, avec la couverture en chaume et le sol de salpêtre, comme dans les plus pauvres maisons de paysans. Il n'y avait pas de cheminée. Les hangars devaient être clos avec les matériaux recueillis dans la démolition des fours à chaux qui occupaient le terrain. Les murs, en mortier de terre, seraient enduits de plâtre. La chapelle seule, bâtie en moellons, serait couverte en ardoise. Quant aux portes et fenêtres, on était convenu de les acheter dans les chantiers de démolitions.

Les constructions commencèrent ainsi et allaient s'achever de même, sans les pressantes instances de M. Myionnet. Il décida M. Le Prévost à faire couvrir les bâtiments en ardoise ; à remplacer le salpêtre par un plancher ou par un carrelage ; à faire creuser une cave et construire une loge de concierge ; mais, malgré ces améliorations indispensables, les anciens hangars des fours à plâtre constituent encore aujourd'hui la partie principale des bâtiments.

Les travaux d'installation étaient loin d'être achevés, et déjà il fallait quitter le local de la rue de l'Arbalète, après avoir dépassé d'un mois l'époque du terme.

C'était au mois de février 1854, par une alternative de froids et de dégels. Le terrain de Vaugirard, « défoncé par les charrettes, n'était point nivelé, ni sablé, écrit M. Myionnet; la cour de récréation était éloignée des classes; les enfants dans la boue presque jusqu'à la cheville. L'un perdait son soulier, l'autre sa galoche; on riait, on chantait, on était content quand même. Pour mettre de l'entrain, on faisait marcher les enfants au pas et par pelotons; sans cela ils eussent mis dix minutes pour se rendre de la cour à la classe. Notre bon M. L... avait composé trois ou quatre petites chansons, qui étaient charmantes et mettaient la joie dans l'âme de nos petits enfants. Ils étaient à peu près quatre-vingts à cette époque. Il fallait le voir, ce bon M. L..., marchant dans la boue avec ses grands pieds et ses grandes jambes, à la tête de nos petits enfants; chantant et faisant chanter avec sa grosse voix les chansonnettes qu'il avait composées. »

Enfin, le 19 mars, les travaux étant à peu près terminés, la petite Communauté prit complètement possession de son nouvel asile. La chapelle fut bénite sous le vocable des saints Cœurs de Jésus et de Marie.

« L'acquisition de l'immeuble de Vaugirard, écrivait M. Le Prévost, est un acte un peu hardi dans notre position; mais nous avons bien prié avant d'agir, nous avons aussi pris de sages conseils, nous espérons donc que le Seigneur sera avec nous. »

Les charges qui pesaient alors sur la Communauté étaient, en effet, bien lourdes; nous en trouvons l'énumération dans la lettre suivante de M. Le Prévost :

« La Providence, qui a développé si lentement notre petite Communauté, a voulu, pour mieux nous faire sentir notre faiblesse, que des charges multipliées pesassent en même temps sur nous. Ainsi, nous avons à la fois, en ce moment, à compléter la fondation de notre établissement d'orphelins qui a cent enfants à conduire et à entretenir, sans compter les ennuis des bâtisses; la construction d'un asile nouveau pour nos vieillards de Nazareth, dont les démolisseurs ont renversé la maison; le transport de toutes nos œuvres de la rue du Regard, dans l'ancien local destiné aux Capucins, local qui a trois cellules pour des Frères, mais aucun bâtiment, sinon une petite chapelle non terminée; enfin, l'assiette définitive d'une petite fondation, dès longtemps ébauchée en province et où nous devons envoyer deux Frères. Si le bon Maître n'eût pris soin lui-même de multiplier nos charges, nous en serions justement effrayés; mais nous n'avons fait qu'obéir, ce nous semble, à ses prescriptions; nous avons donc confiance et nous marchons. »

Ces lignes, écrites au mois de septembre 1854, nous montrent les progrès rapides de la Communauté et des œuvres à cette époque. Ce n'est pas sans raison que M. Le Prévost attribue à la seule Providence la multiplicité des charges

dont il se trouve accablé. C'est poussé, comme toujours, par les circonstances qu'il s'était résolu à les assumer. Nous avons vu comment l'acquisition du terrain de Vaugirard et le départ de la rue de l'Arbalète avaient été providentiellement ménagés. Presque en même temps, l'asile des vieillards ou Maison de Nazareth était expropriée, et le patronage de la rue du Regard, dont le bail expirait, s'en voyait refuser la prorogation.

Il fallut se résoudre à chercher un abri pour les deux œuvres, et M. Le Prévost crut le moment venu de leur procurer un établissement fixe, en leur assurant la propriété du local où elles devaient se transporter.

Un assez vaste terrain, situé sur le boulevard Montparnasse, au coin de la rue Stanislas, se trouvait vacant. M. Hamelin, curé de l'Abbaye-aux-Bois, avait entrepris d'y établir les RR. PP. Capucins et commencé la construction d'une chapelle. Les PP. Capucins devaient accompagner les convois des pauvres se rendant au cimetière voisin. L'institution des *aumôniers des dernières prières* ayant rendu cet établissement sans objet, M. le curé de l'Abbaye-aux-Bois céda pour un prix minime le terrain à M. Le Prévost (26 septembre 1854). Celui-ci fit commencer aussitôt les travaux et se mit en devoir de recueillir les ressources considérables qu'exigeait cette fondation. Un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, ami dévoué de M. Le Prévost et généreux bienfaiteur des pau-

vres, M. Paul Decaux, mit toute l'activité de son zèle à établir définitivement cette œuvre, dont il avait su apprécier l'importance et prévoir le succès. Il fallait construire des locaux suffisants pour les différentes institutions de charité fondées par le Président de la Conférence Saint-Sulpice, et achever en même temps la chapelle et les bâtiments de la Communauté. On devine les préoccupations et les fatigues qu'imposaient à M. Le Prévost et à ses Frères la responsabilité et la direction de ces travaux, jointes au fardeau ordinaire de leurs œuvres.

Le jour de Noël 1855, les apprentis de la rue du Regard vinrent prendre possession de leur nouveau local; quelques mois après, la maison des vieillards et les autres bâtiments étant achevés, M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, en faisait la bénédiction. Le R. P. de Ravignan, alors épuisé par la maladie, vint prononcer un de ses derniers sermons dans l'humble chapelle du Patronage, placé dès lors sous le vocable de Notre-Dame de Nazareth. L'élite de la société chrétienne et charitable accourut pour l'entendre, non sans laisser d'abondantes aumônes à l'œuvre pour laquelle l'illustre prédicateur avait fait ce suprême effort.

D'ailleurs, l'ensemble des institutions groupées autour de la chapelle était bien fait pour éveiller la sympathie et susciter les dévouements. C'était d'abord le Patronage, procurant alors l'instruction religieuse et l'éducation chrétienne à cent cinquante apprentis; les plaçant chez des patrons honnêtes;

surveillant leurs progrès à l'atelier, les visitant dans leurs familles, exerçant ainsi une réelle influence sur la population du quartier. Dans un bâtiment séparé, le Fourneau économique distribuait, chaque matin, pendant la saison d'hiver, des aliments à un grand nombre de pauvres et d'ouvriers. Une bibliothèque populaire, ouverte deux fois par semaine, répandait les bonnes lectures parmi les familles du Patronage et la clientèle du Fourneau. La Caisse des loyers faisait prendre aux pauvres l'habitude de l'épargne, en leur procurant un secours efficace à l'époque du terme. La Sainte-Famille, qui fut fondée peu après à Nazareth, réunissait dans la chapelle une partie de la population ouvrière du voisinage et lui faisait retrouver ces joies chrétiennes qu'elle avait depuis longtemps oubliées. Enfin, la maison des vieillards, dernier asile de ceux auxquels l'âge ne laisse pas de forces pour le travail, formait une véritable *communauté de pauvres*, réunis chaque soir pour la prière, qu'un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul venait réciter avec eux.

En groupant ces œuvres autour de la petite chapelle du boulevard Montparnasse, la Providence avait fait plus que de leur assurer un asile durable et commode : elle avait achevé de constituer ce qui peut être considéré comme le type des fondations de M. Le Prévost : *la Maison d'œuvres*, véritable maison des ouvriers et des pauvres, où depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse ils trouvent le soulage-

ment et le remède à toutes les souffrances de l'âme et du corps avec les consolations et les joies pures de la religion.

Cet ensemble d'institutions charitables, réunies auprès de la chapelle et annexées au patronage, nous le retrouvons à Grenelle, où l'œuvre de Notre-Dame de Grâce, établie vers le même temps (19 juillet 1857), continue le petit patronage dont nous avons raconté la fondation en 1848. Il existe également à la maison Sainte-Anne, ancien patronage de la rue de la Roquette, fondé par le premier essaim sorti de la rue du Regard (mars 1844), et confié vingt années plus tard aux enfants de M. Le Prévost (juillet 1863).

Le patronage Saint-Charles, fondé par M. Le Prévost (juillet 1855), et établi depuis rue de Bossuet par M. Le Gentil; les patronages Sainte-Mélanie et Sainte-Rosalie, ouverts par la Société de Saint-Vincent de Paul, reproduisirent dans les quartiers les plus populeux de Paris ce premier modèle de la *Maison d'œuvres.*

Depuis plus de trente-cinq ans, cette institution, si bien appropriée aux besoins de la classe ouvrière, s'est propagée, malgré les révolutions et les transformations sociales et elle continue avec un succès grandissant à former des générations d'ouvriers chrétiens.

L'abandon forcé de la maison de la rue du Regard n'eut pas seulement pour résultat d'achever la constitution de la première *Maison d'œuvres*, il dé-

termina la fondation du premier *Cercle d'ouvriers*.

Depuis longtemps déjà le Patronage de la rue du Regard souffrait d'un mal que tous les Patronages ont ressenti. Arrivés à l'âge de l'adolescence et vers la fin de l'apprentissage, les défections étaient nombreuses parmi les patronnés. En dehors de ceux qu'un dévouement exceptionnel et, pour ainsi dire, une vocation appelaient à se consacrer comme dignitaires à la direction de l'œuvre, un trop petit nombre persévéraient. Les jeunes gens moins avancés dans la piété fuyaient la présence des petits, criards, tapageurs, occupant toute la place... Il y a entre le jeune ouvrier de seize à dix-huit ans et l'apprenti de douze à quatorze ans plus de distance qu'il ne semble; le jeune ouvrier ressent pour celui-ci une sorte d'éloignement et, l'expérience le prouve, ce mélange n'a réussi que par exception.

L'installation du Patronage des apprentis à la maison de Nazareth fut l'occasion d'une tentative pour porter remède à ce mal, en facilitant la persévérance d'un plus grand nombre de jeunes gens. Le bail de la maison de la rue du Regard ne devait expirer que l'année suivante. Les jeunes ouvriers et les plus âgés du Patronage, qui formaient déjà, dans son sein, une section distincte, restèrent dans l'ancien local et se constituèrent en œuvre nouvelle sous le nom d'*Association des jeunes Ouvriers de Notre-Dame de Nazareth*.

Le 25 décembre 1855, le jour même où le Patronage prenait possession de sa nouvelle demeure,

les premiers conseillers de l'Association faisaient leur consécration dans la chapelle de Nazareth, et posaient les fondements de l'œuvre qui devait donner naissance aux *Cercles catholiques d'ouvriers*. Approuvée et soutenue par la Société de Saint-Vincent de Paul, la jeune Association vint bientôt s'établir plus près du Patronage, dans un élégant hôtel dont nous retrouvons la description sous la plume d'un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, en même temps qu'une appréciation remarquable des œuvres de jeunes ouvriers.

« Le Patronage grandit en nombre, en piété, en persévérance, graduellement quoique assez rapidement. Toutefois un grand problème est encore en suspens : l'action salutaire des œuvres sur la jeunesse proprement dite, c'est-à-dire à l'âge de dix-sept à vingt-cinq ans, où l'adolescent se fait homme, où l'apprenti se fait ouvrier. C'est là une difficulté contre laquelle échouent trop souvent les plus ardents et les plus courageux efforts. Faut-il ne pas distinguer ces adolescents des plus jeunes ? Faut-il, au contraire, s'attacher à eux par des efforts spéciaux, dans un local qui leur soit propre et avec des exercices accommodés à leurs besoins ? On s'est attaché, à Nazareth, à cette seconde opinion, contrairement à ce qui se passe en plusieurs villes de province. Nous pensons que cette pratique est sage ; à ce moment, le plus terrible de tous, celui de la transition, il faut, dit justement M. M..., que s'ouvre pour eux une œuvre spéciale, dite *des jeunes ou-*

vriers, où l'on respire un air plus libre, où l'on trouve des formes plus larges et plus mâles, qui font croire à ces pauvres enfants, malades de la fièvre de la première liberté, qu'ils trouvent là tout ce qu'ils désirent et que le Patronage leur refuserait.

« La Providence semble avoir béni cette préoccupation, puisque, par une espèce de miracle, elle a permis que les soixante jeunes ouvriers que réunit l'Œuvre de Nazareth, au lieu de leur local insuffisant et mal commode, aient désormais pour centre d'œuvre un hôtel gracieux et splendide, monument du règne de Louis XVI, avec péristyle à colonnes grecques, décoré naguère d'une statue de Pomone, aujourd'hui remplacée par l'image de Marie. S'ouvrent ensuite d'élégants salons, ornés de sculptures, de peintures, de glaces, de décorations d'un goût exquis, donnant sur un délicieux jardin, frais et plein d'ombrages, environné lui-même d'un parc immense. Voilà une maison qui peut réaliser à Paris les institutions allemandes de l'abbé Kolping. Ce luxe, dans une maison de patronage, n'a rien d'excessif, quand on songe qu'à Paris, pour attirer le jeune ouvrier, il ne faut rien moins que contrebalancer, dans la mesure possible, ce qu'offrent d'attrayant pour les sens les lieux de plaisir et de réunions populaires. »

La fondation du premier cercle d'ouvriers eut donc lieu moins de dix ans après la réunion de M. Le Prévost et de ses deux premiers compa-

gnons, à la maison de la rue du Regard. Cette période de dix années avait vu la Communauté se fortifier par l'épreuve et se constituer dans ses éléments essentiels. Les œuvres, définitivement fondées, possédaient une organisation assez complète pour n'avoir subi depuis que des modifications de détail. M. Le Prévost avait trouvé sa voie et réalisé l'œuvre confiée à ses soins : il est naturel qu'après avoir travaillé et souffert pour donner à une institution la forme qui lui convient, on se laisse aller à la trouver parfaite et à n'estimer celles d'autrui que dans la mesure où elles se rapprochent du modèle que l'on s'est donné.

M. Le Prévost, dont toutes les fondations avaient réussi et s'étaient répandues sans effort de propagande, était trop humble et trop détaché de lui-même pour tomber dans ce défaut. Une de ses lettres nous montrera comment il appréciait le bien que d'autres savaient faire. Elle est adressée à un de ses fils, à l'occasion du premier congrès des directeurs d'œuvres à Angers (1858).

« Tous ces messieurs, chefs de patronages et d'œuvres de jeunesse, ont, à tort ou à raison, des idées fort arrêtées, tandis que vous, humble instrument aux mains de Dieu, vous ne savez que ce qu'il vous a montré jusqu'ici, c'est-à-dire encore peu de chose. Je ne cherche pas si c'est avec justice que les autres se peuvent prétendre mieux éclairés; mais j'aimerais que, pour vous, vous vous tinssiez invariablement dans cette ligne. Nous croyons que, dans

les divers systèmes de patronage, il peut y en avoir de plus parfaits les uns que les autres, mais nous ne croyons pas qu'on puisse uniformément les imposer à toutes les localités et circonstances; nous croyons que la diversité des moyens est dans les vues de Dieu pour subvenir à des besoins qui ne sont pas partout les mêmes. D'ailleurs, les ressources dont le monde des œuvres dispose sont trop peu nombreuses pour qu'on en dédaigne aucune; tels moyens employés utilement dans les conditions où ils sont placés, perdraient leur ressort et leur efficacité, si on voulait leur imposer des formes pour lesquelles ils ne sont point faits et auxquelles ils ne sauraient se prêter. Laissons donc l'œuvre de Dieu se développer dans une certaine variété, qu'il a mise lui-même dans tous ses ouvrages, et ne cherchons absolument d'autre unité que celle de la foi commune et du désir unanime de soutenir et d'assister chrétiennement les apprentis et ouvriers dans la carrière rude et dangereuse qu'ils ont à suivre.

« Je vous recommande surtout une sage réserve en ce qui regarde la Communauté : n'en parlez qu'autant qu'il sera indispensable de le faire; nous n'avons pas besoin qu'on s'occupe de nous, nous avons remis à Dieu le soin de nous conduire et celui de nous produire quand et dans la mesure qu'il lui conviendra. Notre fin dernière, en confondant en vie commune toutes nos ressources et nos moyens, est, quant à la vie extérieure, de nous porter à la recherche des âmes pour les ra-

mener à Dieu. Il semble dans les vues de la Providence d'unir intimement pour cette fin, dans notre Communauté, les deux éléments ecclésiastique et laïc, et de nous créer des appuis dans les diverses sociétés charitables. Nous avons marché jusqu'ici en paix profonde et sans embarras aucun; nous n'entendons pas néanmoins dire que toutes nos épreuves soient achevées et que notre constitution soit arrivée à sa consommation. »

C'est le même esprit qui faisait dire à M. Le Prévost, pour modérer l'ardeur de quelques jeunes Frères : « De grâce, attendez ma mort pour faire des œuvres parfaites! »

CHAPITRE QUATORZIÈME

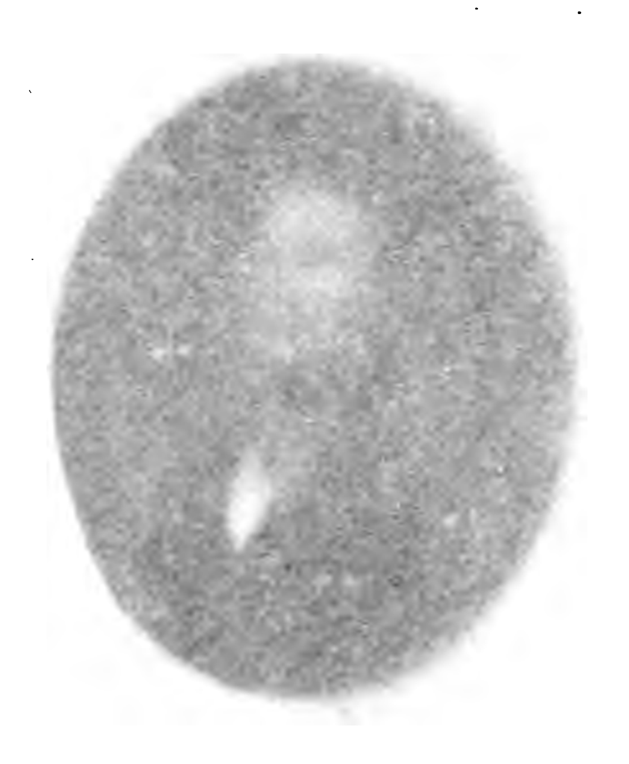
Le sacerdoce.

Voyages de M. Le Prévost dans le Midi. — Le champ de Notre-Dame de la Salette à Vaugirard. — Premier sanctuaire de Notre-Dame de la Salette à Paris. — Visite au curé d'Ars. — Lettres de M. Le Prévost à Mgr Angebault. — Jugement du cardinal Guibert sur M. Le Prévost et sa congrégation. — M. Le Prévost se prépare au sacerdoce. — Sa première messe à la chapelle de Notre-Dame de Nazareth.

L'accroissement rapide de la Communauté et de ses œuvres, leur établissement définitif et les charges qui en résultaient, étaient un fardeau excessif pour la santé chancelante de M. Le Prévost. Autour de lui, on s'inquiétait; ses forces déclinaient à vue d'œil et l'on crut devoir prendre une prompte décision. Les plus anciens Frères, réunis en conseil, résolurent de le déterminer à passer l'hiver dans le Midi.

C'était demander un grand sacrifice à son amour de la vie commune. Il le fit néanmoins, avec la simplicité et l'abandon qu'il mettait d'ordinaire à suivre la voie où la Providence voulait le conduire. Il dit adieu, après la sainte messe, à toute la famille assemblée (lundi 12 janv. 1855), non sans avoir rappelé tout ce que le Seigneur avait déjà fait pour elle et ranimé l'espérance de tous au milieu de l'émotion et des larmes. Cette absence devait durer





[illegible] les plus [illegible]
en [illegible] ment de le [illegible]

C'était [illegible] un [illegible]
de la vie [illegible] Il le fit [illegible]
[illegible] l'affection qu'il [illegible]
[illegible] la Providence [illegible]
[illegible] après la sainte [illegible]
[illegible] (2 janv. [illegible])
avoir [illegible] tout ce que le Seigneur avait
[illegible] l'espérance de [illegible]
[illegible] tion et les [illegible]



Monsieur Le Prévost.
(1855)

six mois ; jamais la Communauté ne s'était trouvée si longtemps séparée de son fondateur et de son père.

Pour M. Le Prévost, l'épreuve n'était pas moins dure. La beauté des sites qu'il contemplait ne lui faisait pas oublier l'humble horizon de Vaugirard : « Tout cela ne vaut pas notre enclos de Notre-Dame de la Salette et la vue de nos deux clochers de Grenelle et de Vaugirard ; mais je me plais ici parce que Dieu m'y a envoyé, et je préfère Cannes à tout autre lieu, parce que je ne l'ai pas choisi et qu'on me l'a désigné... Dieu nous voulait ici, il y a fait notre place, que sa bonté miséricordieuse en soit mille fois bénie. »

La santé de M. Le Prévost ne tarda pas à ressentir l'heureuse influence d'un climat plus doux. D'ailleurs, quand il était à la campagne, ses souffrances habituelles semblaient s'apaiser. A un épuisement complet succédait bientôt une vigueur presque juvénile ; il respirait à l'aise, son cœur se dilatait, tout son être semblait rajeunir, et ses entretiens prenaient un essor plus élevé. Il louait Dieu et ses œuvres avec une ferveur inspirée. Sa parole, toujours élégante et aussi exquise de forme qu'affectueuse et familière, devenait toute céleste ; le corps ressentait le bienfait des joies et des épanouissements de l'âme. Mais la pensée des fils que retenaient loin de lui les travaux des œuvres ou les devoirs de la vie commune, le ramenait sans cesse vers sa famille spirituelle. Quelque temps avant son voyage dans le Midi, à l'occasion d'une plus courte

absence, il écrivait : « J'ai une si constante habitude de vous voir et de m'entretenir avec vous, qu'instinctivement presque je me mets à vous faire cette lettre. A mesure que nous avançons, les liens de la famille se resserrent, nous nous unissons plus étroitement et sentons mieux tout ce que nous sommes les uns aux autres. Aussi me devient-il extrêmement pénible de m'éloigner de notre chère Communauté, à moins qu'un devoir impérieux, une chose intéressant la gloire de Dieu et l'utilité de nos œuvres ne le demande absolument... Chaque fois que je m'éloigne de notre petite famille, je me promets bien que c'est ma dernière sortie, tant je me trouve mal à l'aise hors du logis, et tant j'ai besoin de porter avec vous le fardeau de nos travaux ; me reposer quand les autres sont à la peine, me pèse sur le cœur et ne me laisse point en paix..... Assurez nos bien-aimés Frères que, plus dégagé ici des nombreux détails qui m'absorbent trop souvent, je pense plus librement à eux, à leurs intérêts spirituels, à leurs travaux, à leurs besoins, et que je prie ardemment le Seigneur de les bénir et de les combler de ses grâces. Je me plais à penser que, de cette sorte, je ne leur suis point inutile, et que, éloigné d'eux, je participe néanmoins à leurs œuvres. A distance aussi je me pénètre plus vivement de la grandeur de notre condition, de ses précieux avantages et des devoirs qu'elle nous impose. Mais surtout, en apercevant dans le changement de lieux quelques nouvelles faces du monde, en

voyant son éloignement de Dieu, son adhérence aveugle aux créatures, l'espèce d'impuissance où il est de s'élever aux choses d'en haut, je bénis la bonté divine qui nous a donné la meilleure part, je me fortifie dans la volonté de l'embrasser de plus en plus étroitement et de ne chercher en tout que Dieu seul. »

L'absence de M. Le Prévost, séparé de ses fils et de ses pauvres, n'arrêta pas le développement de la petite Communauté; l'épreuve pourtant était rude : car, durant trois années de suite, le cher malade dut passer l'hiver à Cannes ou au Vernet. Cette époque est celle de plusieurs fondations importantes; outre l'établissement définitif de la *Maison d'œuvres* de Notre-Dame de Nazareth, au boulevard Montparnasse, l'œuvre de Notre-Dame de Grâce acquiert une propriété à Grenelle; une nouvelle colonie va s'établir à Arras, où M. l'abbé Halluin s'unit à M. Le Prévost (juin 1856); un atelier de ciselure, fondé par un ecclésiastique d'Angers, est adopté par la Communauté pour les orphelins (mai 1857); enfin, la maison de Vaugirard est agrandie par l'achat d'un terrain contigu (déc. 1855) et la construction d'une chapelle, la première dédiée à Notre-Dame de la Salette dans le diocèse de Paris.

La dévotion à Notre-Dame de la Salette s'établit de bonne heure parmi les enfants de M. Le Prévost. Depuis la fondation de l'orphelinat, trois petits orphelins, dont l'un devait succéder un jour à M. Le Pré-

vost dans la charge de supérieur, furent sauvés d'une mort que les médecins déclaraient imminente, par l'intercession de la très sainte Vierge, invoquée sous le nom de Notre-Dame de la Salette.

Ces trois guérisons, complètes et éclatantes, avaient répandu la dévotion à Notre-Dame de la Salette dans la Communauté; M. Planchat s'en était fait le propagateur ardent. Frappé plus que personne du mal que la violation du repos dominical et l'habitude du blasphème ont fait au peuple, il voyait dans cette dévotion un remède providentiel aux plaies de ce temps. Déjà, sur son initiative, on parlait d'élever un sanctuaire à la Vierge de douleur, quand une circonstance imprévue vint hâter l'exécution de ce projet.

Il y avait un vaste terrain, contigu aux bâtiments de la Communauté et au mur de la chapelle. C'était l'époque où Paris, dépassant ses anciennes barrières, commençait à s'étendre sur le plateau de Vaugirard; il était à craindre que des restaurants ou guinguettes, ornement habituel de la banlieue d'une grande ville, ne vinssent bientôt s'établir dans ces lieux jusque-là déserts et silencieux. M. Le Prévost eut recours à Notre-Dame de la Salette pour préserver sa Communauté d'un si fâcheux voisinage. Il promit à la sainte Vierge d'élever sur ce terrain le sanctuaire projeté, si elle lui procurait les moyens de l'acquérir.

Une neuvaine fut faite à cette intention et, dès le troisième jour, un inconnu, envoyé par les PP. Jé-

suites du Collège de l'Immaculée-Conception, se présentait à M. Myionnet et lui offrait trois mille francs.

La somme n'était pas suffisante ; mais quelques démarches auprès des bienfaiteurs permirent de réunir la moitié du prix demandé, et M. Le Prévost consulté, répondit suivant sa maxime ordinaire : « Quand le bon Dieu donne la moitié de ce qu'il faut pour une bonne œuvre, c'est un signe qu'il la veut ; donc, achetez. »

On acheta, et l'humble chapelle, autorisée par Mgr Sibour, s'éleva, en témoignage d'action de grâces, sur le terrain donné par la sainte Vierge. C'est dans le même sanctuaire, agrandi et orné, que reposent aujourd'hui, entre le cœur de M. Le Prévost et celui de M. Myionnet, les glorieuses dépouilles de l'abbé Planchat.

Cependant, la santé du bon Père, un peu raffermie, lui permettait de reprendre le cours habituel de ses travaux. L'œuvre essentielle de sa vie, la formation d'un nouvel Institut religieux approprié aux formes modernes de l'apostolat populaire, était visiblement bénie de Dieu. Elle avait traversé l'époque difficile des incertitudes et des tâtonnements ; elle s'était affermie et fortifiée par l'épreuve ; quelque chose, toutefois, semblait manquer encore à cet édifice laborieusement élevé.

Les premiers prêtres réunis à M. Le Prévost et à ses compagnons avaient accepté, dans la Communauté naissante, une situation qui n'était pas l'œu-

vre des hommes et paraissait bien réellement correspondre aux desseins de Dieu sur l'humble famille. M. Le Prévost en était le père; il en avait conçu la première pensée; il l'avait établie et dirigée avec une sage prudence dans ses lents développements. Nul ne pouvait prétendre se substituer à lui pour achever une œuvre que Dieu avait si visiblement remise entre ses mains. Son expérience des œuvres, la supériorité de son intelligence, et, par-dessus tout, l'ascendant de sa sainteté, rendaient facile à de jeunes prêtres, humbles et dévoués, une soumission que la religieuse condescendance et l'exquise délicatesse du supérieur savaient rendre presque insensible. Aussi, quand il fallut déterminer le rôle qui appartiendrait aux premiers prêtres de la Communauté, le parti le plus sage, comme le plus aisément réalisable en pratique, parut être, sans toutefois engager l'avenir, de ne rien changer à l'organisation primitive de l'Institut.

L'autorité d'un saint était venue confirmer M. Le Prévost dans sa voie. Il était allé, avec un de ses premiers prêtres, consulter le vénérable curé d'Ars, auquel, de tous les points de la France et du monde, une foule d'âmes avaient recours. L'entrevue eut lieu le 17 mai 1859.

« M. Le Prévost, écrit son compagnon, me servit la messe avec un grand recueillement; vers onze heures, nous allâmes à la sacristie où M. le Curé nous reçut. M. Le Prévost lui demanda en peu de

mots ce qu'il pensait de notre congrégation, et particulièrement de sa constitution sur tout ce qui concerne l'union de l'élément ecclésiastique à l'élément laïque. M. le Curé l'encouragea beaucoup et l'assura que l'esprit du bon Dieu était avec nous. « L'œuvre, ajouta-t-il, réussira certainement. » Il lui conseilla de faire une neuvaine au Saint-Esprit, de dire le *Veni Creator* avec cinq *Pater* et cinq *Ave*, et de terminer la neuvaine par une visite à Son Eminence Mgr l'Archevêque de Paris. »

Le lendemain, M. Le Prévost rentrait à Paris et commençait la neuvaine. Il se rendit ensuite chez le cardinal Morlot, avec les plus anciens Frères ecclésiastiques et laïques; mais cette visite fut sans résultat. Son Eminence, interrompue par d'autres affaires, ne donna point de solution.

Plusieurs Jésuites et les directeurs du séminaire Saint-Sulpice, consultés par M. Le Prévost, s'étaient refusés à donner une réponse décisive. Néanmoins, la Providence semblait disposer toutes choses pour faire faire à l'œuvre un pas de plus dans sa voie.

Une lettre de M. Le Prévost à Mgr Angebault nous révélera sur ce point les dispositions de son cœur; le soin avec lequel il considérait, devant Dieu, les solutions diverses d'une difficulté si grave; son attention à ne rien entreprendre sans l'assentiment des évêques, et la simple confiance avec laquelle il s'abandonnait à leur direction.

Le 6 août 1859, il écrivait, de Vaugirard, à Mgr Angebault:

« Monseigneur,

« Nous sommes touchés et reconnaissants plus que nous ne pourrions le dire de la sollicitude toute paternelle que vous daignez accorder à notre petite famille, et dont vous lui donnez si constamment des preuves depuis le jour où elle a pris naissance sous vos yeux, bénie par vous, soutenue par vos conseils, encouragée par les marques de votre tendre charité. Nous ne nous étonnons point des nouveaux témoignages que nous en recevons tout particulièrement en ce moment; nous étions depuis quelque temps plus occupés que de coutume de notre situation et de notre avenir : nous avions beaucoup prié pour que le Seigneur daignât nous éclairer et nous montrer plus clairement dans quelle voie nous devions marcher; votre lettre, Monseigneur, arrivant si à propos, nous semble comme la réponse que le Seigneur fait à nos instances.

« La bénédiction divine n'a pas cessé d'être bien sensible parmi nous; nous vivons dans l'union et dans la paix; nos œuvres prospèrent; notre nombre s'accroît lentement, mais constamment et sûrement; tout donc, pour le présent, semble bon et satisfaisant; mais la préoccupation de l'avenir tient toujours en éveil ceux d'entre nous qui conduisent la nacelle.

« La question tout spécialement qui vous a paru devoir être soumise à Mgr l'Archevêque de Tours, concernant l'union intime et la coordonnance des

deux éléments ecclésiastique et laïque, attire toute notre attention et nous semble demander une solution. Ma santé est plus que frêle; des accidents qui se sont renouvelés encore récemment, indiquent qu'un rien pourrait mettre fin à mon existence; en présence d'une nécessité qui peut être si prochaine, il nous est impossible de ne pas nous dire : Que devrait-on faire, le cas échéant? Nous ne voyons pas de réponse bien nette.

« A n'en juger que par les dispositions présentes, notre manière d'être actuelle a de réels avantages; ecclésiastiques et laïcs travaillent cordialement à l'œuvre de Dieu sans s'occuper d'eux-mêmes et de leur condition. Chacun apporte à la masse commune toutes les facultés personnelles et les ressources dont il dispose; il en résulte que tous valent tout ce qu'ils peuvent valoir, ayant libre espace pour donner emploi aux dons que le Seigneur leur a faits. Nous laïcs, conduisant les entreprises, sommes toujours disposés à y faire une place d'honneur et une part éminente aux ecclésiastiques, dont nous vénérons le caractère, dont nous appelons et assistons le ministère; nous inclinerions donc à garder l'état présent des choses; il serait, je crois, aussi accepté au dehors, si nous parvenions à en corriger les inconvénients les plus saillants. On regarde, en général, autour de nous, avec défiance et défaveur une institution qui semble aux yeux de plusieurs une expression aussi caractérisée que possible du *laïcisme,* puisque ostensiblement, des laïcs y

organisent des œuvres dans lesquelles ils ne donnent, en apparence, que la seconde place au clergé. Je dis : en apparence, car, par le fait, le but suprême de nos œuvres étant spirituel, le principe spirituel de la Communauté, l'élément qui le représente plus particulièrement, agit et domine réellement au fond de tous nos mouvements, de tous nos travaux et de toute la vie de notre Institut. On ne veut pas observer non plus, quand on nous critique, que la société tout entière est organisée ainsi de notre temps, que la plupart même des institutions chrétiennes sont dans la même condition, laissant le mouvement extérieur et l'initiative apparente à l'élément civil, séculier, et gardant seulement la vie et la puissance spirituelle à l'élément ecclésiastique et religieux. Si on suppose surtout l'élément laïque pieux, dévoué à tout ce qui touche à la gloire de Dieu, déférent, respectueux, soumis à l'Eglise et à toute la hiérarchie, on ne voit pas qu'il soit hors de raison et de convenance de constituer des œuvres dans cette condition. Mais il faudrait donner satisfaction aux défiances qu'on a contre nous, en tout ce qu'elles ont de réel ou même de spécieux. Il serait à souhaiter que nos Frères ecclésiastiques, eussent pour leur ministère particulièrement, une direction plus constante et plus ostentible; surtout, qu'ils reçussent extérieurement, comme par le fait, leur mission pour leurs emplois d'un chef ecclésiastique; qu'ils eussent en un mot un couvert honorable qui abritât la dignité de leur caractère et ôtât à leur ministère jus-

qu'à l'ombre de la dépendance à l'égard d'une autorité laïque. Nous avions pensé à poser au sommet de notre petite famille un Père spirituel, donnant vie spirituelle à la Communauté et à ses œuvres, dirigeant tout particulièrement les Frères ecclésiastiques, leur donnant mission d'après les demandes du conseil, et suivant de haut la marche de la congrégation, sans se mêler directement ni activement à ses mouvements. Mais ce Père, où le trouver? Hors de la Communauté? Mais c'est bien difficile; qui voudra s'occuper de nous avec le zèle, la prudence, la constance, le désintéressement désirables? Si on en trouve un, par impossible, comment, quand il fera défaut, en trouver un second avec les mêmes qualités et le même *esprit* surtout? — Si on le cherche dans la congrégation elle-même, il faut le supposer suffisamment mûr, expérimenté; s'il est jeune encore, actif, où portera-t-il ses facultés d'initiative et d'action? dans les œuvres de la Communauté? Il sortira de son rôle; au dehors? il se dépensera sans profit pour elle.

« Dans une visite que je fis dernièrement à Son Eminence Monseigneur notre Archevêque, sur quelques mots que j'essayais de lui dire et qui furent, il est vrai, interrompus par une personne survenant, il me répondit que peut-être il serait sage pour nous de nous rattacher à quelque congrégation déjà fondée et dont la consistance pourrait nous donner appui. Sans prendre ces mots pour un avis, puisque Monseigneur n'avait pu donner précisément cette

portée à ses paroles, nous avons bien souvent, avant et depuis, examiné si nous ne trouverions pas avantage à nous unir, comme tiers-ordre, à la Congrégation de Saint-Lazare, par exemple; nous plaçant, à son égard, à peu près comme le sont les Sœurs de Charité, qui ont leur constitution propre, leur supérieure spéciale, et qui sont seulement dirigées et appuyées de haut par la congrégation de Saint-Lazare. Je sais que la situation serait différente à notre égard; bien des choses seraient à considérer; jusqu'où iraient l'union et la dépendance? que deviendraient nos vœux de religion? Pour tout cela, on aurait à se mieux éclairer en prenant communication des règles des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, en ce qui touche leurs rapports avec MM. de Saint-Lazare. En supposant, par exemple, que M. le Général désignât un prêtre de sa congrégation pour nous donner haute direction, on pourrait craindre, ou qu'il s'occupât faiblement de nous, ce qui rendrait notre rapprochement avec la Congrégation de la Mission à peu près illusoire, ou qu'il intervînt trop effectivement dans le détail de nos affaires et n'entravât notre mouvement ainsi que la libre direction du supérieur de la Communauté.

« Pardonnez-moi, mon bon et vénéré Seigneur, de vous dire si longuement tous nos doutes, toutes nos incertitudes; elles peuvent servir à vous éclairer, en vous montrant mieux combien nous sommes peu forts et combien votre appui, les lumières de votre haute expérience nous seront nécessaires.

« Nous avons recueilli avec bonheur l'espérance que votre lettre nous permet de concevoir, d'une prochaine visite que vous feriez à vos enfants de Vaugirard; elle serait pour nous un véritable bien, et j'ose dire, Monseigneur, une véritable bonne œuvre pour vous. Nous vous préparerons, si vous ne la dédaignez pas, une humble cellule; mais je ne saurais assez insister sur toute l'indulgence et l'esprit de pauvreté dont vous aurez besoin, si vous ne croyez pas impossible de prendre asile dans notre chétive maison. Nous bâtissons en ce moment un corps de logis considérable; le désordre qui s'ensuit, joint au voisinage de nos ateliers, rend le séjour de notre pauvre demeure bien peu agréable; si vous passiez à travers tous ces inconvénients, notre reconnaissance n'en devrait être que plus grande.

« J'attendrai de votre bonté, Monseigneur, quelques mots d'avis sur ce que vous croyez pouvoir décider à ce sujet.

« Je regrette de finir si bas ma lettre et vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage que je vous présente, au nom de tous, de nos sentiments de profond respect et de filial dévouement.

« Votre humble serviteur et fils en Jésus et Marie.

« Le Prévost. »

Mgr Angebault ne se hâtait point de résoudre la question délicate posée par M. Le Prévost; il consultait ses collègues et particulièrement Mgr l'archevêque de Tours. C'est sans doute après avoir pris

connaissance de la lettre que nous venons de lire, que Mgr Guibert répondait à l'évêque d'Angers :

« J'ai lu avec une certaine curiosité, et, je vous assure, avec beaucoup d'intérêt la lettre que vous m'avez communiquée. M. Le Prévost est un homme de Dieu; il y a dans ses sentiments, dans ses pensées et la manière même dont il les exprime, quelque chose qui n'est pas de l'homme, mais qui vient de la grâce et de la lumière que Dieu donne aux âmes dont il veut se servir. J'espère bien de cette entreprise, c'est Dieu qui l'inspire. Il faut maintenant au monde des œuvres appropriées à la triste situation de la société : là où le prêtre ne peut pas pénétrer, il faut que de bons laïques y arrivent pour nous amener les pécheurs. »

De tels encouragements pouvaient inspirer confiance dans l'avenir, mais ils ne modifiaient pas la situation précaire dont le prolongement inquiétait M. Le Prévost.

Quelques semaines après, il écrit de nouveau à l'évêque d'Angers, sollicitant de sa part une parole de lumière et de consolation :

« Vaugirard, 24 septembre 1859.

« Monseigneur,

« Nous avions entrevu, d'après la dernière lettre dont vous nous avez honorés, qu'une occasion prochaine nous serait donnée de nous voir réunis ici quelques instants autour de vous, et cette espérance

avait été bien douce pour nos cœurs, qui vous sont si respectueusement dévoués. J'avais pensé, de mon côté, Monseigneur, que si cette chère visite était un peu différée, vous auriez l'extrême bonté de m'envoyer par écrit quelques conseils touchant les points importants de notre constitution qui ne sont pas encore assez définis. Mais nous ne recevons, mon bon Seigneur, ni annonce de votre arrivée, ni lettre qui nous serve de consolation. Je prends donc la confiance de vous écrire pour solliciter quelques paroles de votre affection paternelle, qui nous encouragent et nous assurent que vos yeux sont toujours sur nous. Nous avons besoin, en effet, de vous sentir ainsi présent pour nous donner confiance, car nous avons beau invoquer le Seigneur, afin d'être éclairés sur notre voie, nous ne recevons jusqu'ici aucune lumière et nous demeurons dans le vague et l'incertitude. Si cette situation est selon les desseins de Dieu, nous l'acceptons bien cordialement; autrement, il nous paraîtrait meilleur d'en sortir. Cette indécision, en effet, rend notre marche un peu incertaine et arrête aussi nos développements, les sujets ecclésiastiques ou même laïques étant éloignés par une condition encore mal assise. Elle nous laisse en outre dans une sorte de sollicitude relativement à l'état imprévu où l'on se trouverait si l'obligation immédiate de prendre un parti venait à se présenter; obligation qui nous frappe en ce moment, d'autant plus que ma santé est extrêmement affaiblie et peut me contraindre à me retirer pour

préparer les comptes que j'aurai à rendre à Dieu, ou même répondre à son appel.

« Aujourd'hui, M. l'abbé Halluin, homme éminent en vertu et bien connu, au moins de nom, par vous, Monseigneur, m'écrivait d'Arras, où il dirige la maison qu'il a associée à nos œuvres, pour me représenter que deux ecclésiastiques s'étaient offerts à lui, mais qu'ils étaient, comme plusieurs autres, arrêtés par les particularités de notre constitution. Il me proposait de consulter Mgr d'Arras, une des lumières de l'Église de France. M. Caille, laïc, de son côté, qui dirige la maison d'Amiens, se préoccupant aussi de cette grande affaire, me demandait dernièrement si par votre entremise paternelle, Monseigneur, nous ne pourrions obtenir que NN. SS. de Paris, d'Arras, d'Amiens et peut-être aussi de Tours se concertassent avec vous sur la combinaison qui pourrait le mieux convenir à nos besoins et unir les deux éléments, également nécessaires de notre Communauté. Si ce moyen vous semblait le plus sage, Monseigneur, je serais très disposé à suivre toutes les instructions que vous croiriez devoir me donner pour son exécution.

« Si l'on jugeait que l'élément ecclésiastique doit nettement et décidément prédominer, la chose serait bientôt faite et la hiérarchie bien aisément établie ; ce serait sous ce rapport un grand repos pour l'esprit. Mais on peut objecter que les Frères ecclésiastiques sont au nombre de six et les laïcs au nombre de trente ; que l'œuvre a été fondée par

ces derniers, du moins dans ses commencements, ainsi que les établissements dont elle s'occupe; que le temporel a été presque entièrement fourni par les laïcs; enfin que la nature de leurs entreprises demande qu'ils aient assez d'initiative, de liberté, d'influence, pour opérer utilement dans les œuvres. Ne pourrait-on préposer à la tête de la Communauté un chef suprême ecclésiastique, en bornant sa juridiction au spirituel seul, et à la direction plus particulière des Frères ecclésiastiques? Si sa sphère d'action était bien tracée, aurait-on à craindre des conflits et une sorte d'antagonisme entre le chef ecclésiastique et le directeur laïque? Quand toutes ces questions se posent devant moi et que j'essaye d'en suivre les conséquences dans la pratique, je n'y vois plus bien clair et je reste dans le doute et l'indécision. Daignez prier avec nous, Monseigneur, pour que le Père des lumières nous éclaire; daignez aussi nous dire si vous avez quelques vues sur ces points, si intéressants pour notre avenir; et enfin si vous croiriez qu'on peut attendre un bon résultat de l'examen qui serait concerté entre vous et Messeigneurs les évêques indiqués plus haut, touchant les questions qui nous occupent.

« Je demande humblement, Monseigneur, votre bénédiction paternelle et suis, en Notre-Seigneur, votre humble serviteur et dévoué fils.

« LE PRÉVOST.

« *N. B.* Si la communauté avait, comme aujour-

d'hui, un évêque protecteur, on trouverait près de lui des conseils, un haut arbitrage pour prévenir les conflits, en même temps qu'on se rattacherait à l'épiscopat par un lien de dépendance filiale. »

Telle avait été jusque-là, en réalité, la situation de la Communauté; sa direction n'était point exclusivement laïque, comme on le croyait au dehors; Mgr Angebault, l'abbé Beaussier, sans parler des prêtres et des religieux éminents que M. Le Prévost consultait, guidaient l'humble Compagnie avec une sollicitude constante; mais, n'étant pas eux-mêmes membres de la famille, leur influence toute personnelle, si précieuse qu'elle fût dans le présent, ne garantissait point l'avenir. Convaincus du besoin qu'ils avaient les uns des autres, les Frères ecclésiastiques et les Frères laïques de Saint-Vincent de Paul vivaient sans doute dans l'union la plus intime; mais au dehors, la vue de cette Communauté dirigée par un laïc donnait lieu quelquefois à des appréciations sévères; les qualités mêmes de M. Le Prévost rendaient plus manifeste l'impossibilité où serait la Congrégation de trouver un homme qui pût, sans les grâces du sacerdoce, exercer la charge dont la Providence l'avait investi.

Cependant, pour ne pas s'engager hors de la voie, il fallait éviter les décisions hâtives et attendre de clairs indices de la volonté de Dieu. Elle se manifesta, en effet, et toutes les difficultés se trouvèrent écartées par un événement qu'il n'était au pouvoir de personne de faire naître.

Vers les premiers jours de novembre 1859, Mme Le Prévost mourut chrétiennement à Lyon, dans la communauté où elle s'était retirée.

Rien ne s'opposait plus à ce que M. Le Prévost suivît l'attrait de sa jeunesse et satisfît les continuelles aspirations de son âme vers le sacerdoce. C'était en même temps le moyen le plus sûr de résoudre, à la satisfaction de tous, la difficulté qui le préoccupait si vivement, et il était permis de voir en ces circonstances une marque de la volonté divine, à laquelle M. Le Prévost et ses fils avaient remis le soin de leur conduite.

Il ne se hâta pas cependant de prendre une détermination, si conforme qu'elle fût à ses désirs et aux vues manifestes de la Providence.

Il s'ouvrit de son dessein à Mgr Angebault, le confident et le père de la petite famille. Le vénérable prélat, alors doyen des évêques de France, voulut bien venir habiter pendant une semaine l'humble maison de Vaugirard; il s'entretint, en particulier, avec les Frères, conféra avec le Cardinal Archevêque de Paris, et présida lui-même le Conseil de la Communauté où il fut décidé que M. Le Prévost se présenterait à la réception des saints ordres.

M. Le Prévost touchait à la vieillesse; sa grande piété et son expérience permettaient d'abréger pour lui le temps de l'épreuve et de l'éducation cléricale. M. Icard, aujourd'hui supérieur général de Saint-Sulpice, prépara lui-même M. Le Prévost au

sacerdoce. Le petit sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, au séminaire d'Issy, possède encore un crucifix que M. Le Prévost offrit au vénérable supérieur, comme souvenir de ces relations intimes. En l'espace de quelques mois, tous les degrés du sanctuaire étaient franchis. C'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer le petit nombre de documents qui nous restent sur le séjour de M. Le Prévost à Saint-Sulpice. Une lettre qu'il écrivait plus tard à l'un de ses fils, récemment ordonné prêtre, nous révélera peut-être un autre motif de son silence : « Je ne vous dis rien, écrit-il, des joies de l'ordination. Ces choses sont plus grandes que la parole ; on sent, on aime, on bénit Dieu, c'est tout ; on préfère ne rien dire, cela répond mieux à l'infini qu'on a dans le cœur. »

Lui-même nous a laissé le tableau de son ascension rapide des divers degrés du sacerdoce.

« Comme Dieu est bon ! J'ai reçu la tonsure et les ordres mineurs dans la chapelle même de Mgr l'archevêque ; la paroisse Saint-Sulpice avait été le centre de tous les travaux charitables auxquels je m'étais donné avec quelque dévouement ; j'ai reçu le sous-diaconat dans l'église de cette paroisse. J'avais prié beaucoup à Saint-Vincent de Paul pour ma vocation, c'est là qu'elle a pris naissance : le diaconat m'y a été conféré ; enfin, lorsque Monseigneur proposa de m'ordonner prêtre, la petite chapelle de la Salette s'est trouvée là, tout naturellement, et j'y ai été fait prêtre. —

J'ai reçu, dans cette chapelle, des grâces particulières. »

C'est, en effet, dans la chapelle récemment élevée à Vaugirard, sur le terrain donné par la sainte Vierge, que M. Le Prévost fut ordonné prêtre, le 22 décembre 1860. Il célébra sa première messe dans la petite chapelle du boulevard Montparnasse, au milieu de ses confrères et de ses pauvres. Un ami des premiers jours, M. Maxime de Montrond, nous a laissé le récit de cette cérémonie, toujours si belle, mais rendue plus émouvante encore par l'affluence des pauvres et des disciples du nouveau prêtre, déjà vieilli dans l'exercice de la charité.

« J'ai eu le bonheur d'assister à sa première messe; dix-huit ans se sont écoulés depuis, et j'ai toujours devant les yeux ce tableau, digne des anges. C'était l'avant-veille de Noël 1860, M. Le Prévost célébrait sa première messe, dans la gracieuse chapelle de Notre-Dame de Nazareth, au milieu de ses nombreux amis, de ses confrères de Saint-Vincent de Paul, des orphelins dont il était le Père, des Sœurs de charité, et des pieuses dames qui l'avaient aidé dans toutes ses bonnes œuvres. On y voyait aussi quelques membres de ces Saintes-Familles qu'il a tant de fois consolées et inclinées au bien par ses pénétrantes paroles. Nous étions là, tous profondément émus, attendant le nouveau prêtre, qui s'avance enfin au pied de l'autel, et entonne le *Veni Creator,* puis célèbre la sainte messe

au milieu d'un religieux silence, interrompu seulement par le chant des cantiques.

« Oh! que d'émotions, que de pensées se pressent dans l'âme! que de pieuses larmes s'échappent des yeux lorsqu'on assiste à la première messe d'un ami, d'un bienfaiteur, d'un père des pauvres et des orphelins! Le nouveau célébrant était cher, à quelqu'un de ces titres, à tous les assistants. Il était lui-même visiblement ému et lorsque, pour la première fois, descendant de l'autel, il est venu distribuer le pain des anges à ses fidèles amis assemblés autour de lui, le tremblement de sa main indiquait assez l'effort qu'il faisait pour surmonter son attendrissement. Une demi-heure durant, et tandis que de fraîches voix d'enfants chantaient ce beau cantique : « *Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles!* » il eut à distribuer le pain sacré à ses amis. »

La fête se termina par un acte de charité : les apprentis du patronage quêtèrent pour les familles pauvres visitées par leur conférence, et les aumônes tombèrent abondantes dans la bourse des enfants.

La nouvelle de l'ordination de M. Le Prévost fut accueillie partout avec faveur, principalement dans le clergé, et facilita l'extension de la Communauté et de ses œuvres, en même temps qu'elle affermissait sa constitution. Ainsi voyait-il se réaliser, à près de soixante ans, le rêve de sa jeunesse. Il pouvait désormais pénétrer plus avant dans la connaissance des âmes et surtout agir plus directement

sur elles. La Communauté enfin ne devait plus rencontrer d'obstacle à ses développements : elle allait continuer sous sa conduite à faire le bien dans ce vaste champ des classes populaires, pour le salut desquelles il y a si peu d'ouvriers apostoliques.

CHAPITRE QUINZIÈME

La Communauté et le monde religieux.

M. l'abbé Risse, de Metz, se joint à la Communauté. — Le patronage Saint-Jean du Gros-Caillou. — L'œuvre de Notre-Dame des Champs à Angers. — Le rôle du directeur dans les œuvres. — La chapelle de Notre-Dame de Grâce à Grenelle. — La Communauté et les archevêques de Paris. — Pèlerinage de M. Le Prévost à la Salette.

Pendant les années qui suivirent l'ordination de M. Le Prévost, la congrégation prit quelque extension et acheva de se poser dans le monde religieux. M. l'abbé Risse, fondateur à Metz d'une œuvre ouvrière importante, et auquel la cité en deuil faisait, il y a quatre ans (1885), de royales funérailles, venait se consacrer au service des pauvres dans l'humble Communauté et lui offrir l'appui de son expérience et de son dévouement.

Mis en relations avec M. Le Prévost par l'abbé Planchat, le fondateur de la *Société des jeunes Ouvriers*, de Metz, avait conçu le projet de se joindre à lui, après le congrès d'Angers, en 1858.

« M. Risse est venu passer quelques jours avec nous, écrivait M. Le Prévost; nous avons été profondément édifiés de sa piété, de son dévouement pour les ouvriers, des vertus solides que le Seigneur a mises en lui; nous regardons comme un vrai bien son adjonction à notre petite famille. »

De grands obstacles semblaient s'opposer à ce rapprochement désiré. M. Le Prévost écrivait à M. Risse quelques mois après son voyage à Paris : « Je désire, bien cher ami, que vous ayez l'âme tout en paix pour ce qui regarde l'avenir ; comptez beaucoup, mais beaucoup — ce ne sera jamais trop — sur l'aide miséricordieuse du divin Seigneur ; il veut notre union, il veut que vous ayez autour de vous quelques aides dévoués et tout donnés, comme vous, à son service ; laissez-le faire, il mettra la main à tout ; si vous saviez comme il multiplie les miracles pour ceux qui se donnent à lui entièrement ; et cela si simplement, si adroitement tout ensemble, que toute apparence merveilleuse semble s'effacer ; à la réflexion pourtant, on ne peut s'y tromper, on prend sur le fait la main de l'adorable bienfaiteur. Confiance, abandon ! si vous allez en paix dans cette voie, tout arrivera à bien. »

C'est toujours la même doctrine, elle est l'esprit même de toutes ses œuvres comme de sa direction spirituelle. L'union se fit entre le fondateur des œuvres de Metz et les fils de M. Le Prévost (1861), union que la mort seule a brisée et qui avait résisté aux efforts de l'oppression étrangère.

Les œuvres s'étendaient et s'affermissaient à Grenelle. A l'exemple de Notre-Dame de Nazareth, la maison de Notre-Dame de Grâce y devenait un centre d'institutions charitables pour le soulagement de toutes les misères. Un vestiaire pour les pauvres, une œuvre spéciale pour les Allemands,

très nombreux dans ce quartier, s'ajoutaient à celles qu'avait déjà établies ou développées le zèle ardent de l'abbé Planchat. Celui-ci, envoyé à Arras, et rappelé quelque temps après à Paris, était chargé de l'aumônerie du patronage Sainte-Anne, où il dépensera désormais sans mesure ses forces et sa vie (août 1863).

Le patronage Saint-Jean du Gros-Caillou, dont la fondation, due à M. de Lambel, remontait à l'année 1838, est confié aussi vers cette époque (1863) aux enfants de M. Le Prévost.

L'Association des jeunes Ouvriers de Notre-Dame de Nazareth, obligée de quitter le charmant hôtel de la rue Montparnasse, trouve dans ce changement même l'occasion d'un nouveau progrès, et acquiert la propriété d'un local où elle prend le nom de *Cercle de jeunes Ouvriers* (1864), en attendant qu'elle devienne, sous le coup de nouvelles et providentielles épreuves, le *Cercle catholique d'Ouvriers de Montparnasse.*

La ville épiscopale de Mgr Angebault, patrie de M. Myionnet, ne pouvait manquer d'offrir un asile aux Frères de Saint-Vincent de Paul, dès que leur nombre permettrait d'ajouter encore au fardeau déjà lourd dont ils étaient chargés. Une œuvre ancienne et dont l'organisation pouvait être prise pour modèle, celle de Notre-Dame des Champs d'Angers, fut offerte à M. Le Prévost (mai 1865). C'est à cette œuvre que le Cercle des jeunes Ouvriers de Montparnasse a emprunté plusieurs des

dispositions principales de son règlement, dispositions dont les avantages étaient déjà confirmés par une longue expérience, et que l'épreuve de trente-cinq années écoulées depuis a pleinement justifiées.

En même temps que les œuvres se multipliaient, la Providence mettait M. Le Prévost en demeure de préciser et de définir le rôle des Frères de Saint-Vincent de Paul vis-à-vis du monde charitable et des coopérateurs dévoués qui se consacraient avec eux au soulagement et à l'instruction des pauvres et des ouvriers. On n'avait songé à rien déterminer en ce sens, alors que les œuvres étaient encore en leur enfance, la Communauté composée seulement de quelques hommes humbles et inconnus, et les intérêts engagés relativement minimes. Il n'en était plus ainsi à l'époque où nous sommes de ce récit.

Une question se posa : celle de la part qui revient aux Frères de Saint-Vincent de Paul dans la direction des œuvres; question délicate et que des froissements d'amour-propre et des vues trop humaines auraient pu rendre dangereuse; mais, entre serviteurs de Dieu et des pauvres, ces préoccupations ne sauraient diviser les cœurs. « On peut toujours s'entendre avec M. Le Prévost; » c'est sur ce ton que s'ouvrirent les débats; ils ne devaient aboutir qu'à une union plus intime entre la Communauté et la Société de Saint-Vincent de Paul, d'où elle est sortie et où elle n'a cessé de trouver son plus ferme et constant appui.

Les Frères de Saint-Vincent de Paul et les membres

des Conférences sont, à divers titres, les serviteurs des pauvres; il ne saurait donc y avoir entre eux que des intérêts communs : les intérêts sacrés de ceux qu'ils assistent; seulement, comme la vocation des premiers les oblige à une donation entière d'eux-mêmes et de tout ce qu'ils peuvent acquérir pour les œuvres dont ils ont la charge, il convient que leur situation n'y soit pas, outre mesure, précaire et dépendante. C'était toute la pensée de M. Le Prévost. Ce désir d'assurer à ses enfants une position digne et une liberté suffisante dans l'humilité de leur vocation, inspira donc le sage et prudent fondateur dans les règles qu'il sut faire prévaloir au sujet de l'autorité du directeur dans les œuvres confiées à son Institut.

Si l'aumônier a droit à toute la liberté de son ministère, le Frère laïque de Saint-Vincent de Paul, chargé de la discipline et du mouvement général de l'œuvre, n'a pas moins besoin d'autorité. Dans une maison de patronage, où deux à trois cents enfants sont réunis toute la journée du dimanche, et où l'on ne dispose d'aucun des moyens de répression en usage dans les internats, c'est grâce seulement à l'ascendant de son autorité que le directeur peut maintenir l'ordre et faire observer le règlement. « J'ai vu, depuis nombre d'années, écrivait M. Le Prévost, quelle prodigieuse énergie il faut déployer, quelle dépense de forces il faut faire pour assurer le maintien de l'ordre durant ces longues journées du dimanche,

et je me suis convaincu, qu'en ajoutant quelques difficultés de plus à cette tâche si rude, on la rendrait intolérable. »

Il importe donc de conserver au directeur l'autorité nécessaire. Les confrères de Saint-Vincent de Paul, retenus par des devoirs d'état et des obligations de famille, ne peuvent consacrer aux œuvres la totalité de leur temps et de leurs forces; ils ont une grande mission à remplir, vis-à-vis du pauvre, de l'enfant ou de l'ouvrier, celle de gagner son cœur, de l'éclairer, de le fortifier; ils ont dans les conseils de la Société la haute direction de l'œuvre; ils président à ses principales réunions et à ses fêtes; mais la direction intérieure de la maison de patronage, avec ses mille détails, qu'il faut tous prévoir, avec la connaissance des enfants du peuple, des ouvriers, des pauvres, qui suppose une fréquentation constante et une grâce d'état, doit appartenir à l'homme consacré, au religieux, au *père de jeunesse*. Si l'honneur, la déférence, le respect, l'affection et la reconnaissance reviennent de droit à tous ceux qui donnent à l'œuvre le soutien et le concours de leur dévouement, l'autorité peut-elle souffrir ce partage? elle se délègue, elle se distribue dans la hiérarchie des dignitaires et des conseillers, mais le directeur doit en rester le dépositaire aux yeux des enfants et des jeunes ouvriers.

L'esprit de charité, les sentiments élevés et la vieille expérience des œuvres des membres du conseil général de la Société de Saint-Vincent de

Paul ne contribuèrent pas moins que l'ascendant de M. Le Prévost et sa puissance de persuasion à faire adopter cette méthode. D'ailleurs, on ne se borna pas à échanger des écrits ou des paroles, on fit mieux, on pria; un jour, sur l'invitation de M. Le Prévost, M. Adolphe Baudon et plusieurs membres du conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, vinrent à la chapelle des Lazaristes, devant la châsse de leur saint patron, joindre leurs prières à celles des premiers Frères de Saint-Vincent de Paul. M. Le Prévost célébra le saint sacrifice de la messe, et distribua à tous la sainte communion. Cette union dans la charité, au pied des reliques de Saint-Vincent de Paul, devait être bénie; et les deux œuvres ont continué depuis à se tenir étroitement unies pour le service des pauvres.

En même temps que les rapports entre la communauté et la Société de Saint-Vincent de Paul étaient ainsi définis, Son Eminence le cardinal Morlot donnait à la petite famille une marque insigne de sa bienveillance. La *Maison d'œuvres* de Grenelle, placée sous le patronage de Notre-Dame de Grâce, voyait son budget lourdement chargé par la construction de sa chapelle. Le pieux archevêque, par un don de dix mille francs, rendit possible l'achèvement des travaux, et ouvrit ainsi, dans ces quartiers populeux, un nouveau centre de prière et d'apostolat.

Ce n'est d'ailleurs pas de ce jour que datent les premiers témoignages de la paternelle condescen-

dance des archevêques de Paris pour l'humble famille des Frères de Saint-Vincent de Paul; depuis Mgr Affre, qui offrait à M. Le Prévost la maison des Carmes, jusqu'au vénérable cardinal Guibert et à son pieux successeur, confiant aux Frères de Saint-Vincent de Paul le soin de porter à d'innombrables familles l'aumône de leur pauvreté, des liens de reconnaissance et de respect filial, unissent les communautés de Paris à leurs premiers pasteurs.

Tandis que la Congrégation s'affermissait et prenait pied dans les œuvres, elle se fortifiait au dedans. Mgr de Ségur, ami et bienfaiteur insigne de la famille lui envoyait des recrues nombreuses et prêchait, à la maison de Vaugirard, les retraites de ses plus jeunes Frères.

En même temps, la Communauté acquérait à Chaville, entre Paris et Versailles, d'abord une maison de peu d'importance, puis une propriété plus vaste où les nouveaux venus, encore incertains de leur vocation ou ignorants des devoirs de la vie commune, étaient formés séparément des autres Frères, et loin du mouvement des œuvres, aux pratiques et à l'esprit de la vie religieuse (14 janv. 1863).

Là, aussi, se transportait la Communauté tout entière et l'orphelinat de Vaugirard pour la fête de saint Vincent de Paul, le 19 juillet 1863. Quelques années encore et M. Le Prévost viendra s'y préparer, dans le recueillement et la retraite, au milieu de ses plus jeunes fils, à recevoir la récompense d'une vie de travail et de charité.

En 1865, sa santé, encore une fois ébranlée, détermina les médecins à l'envoyer aux eaux d'Allevard. M. Le Prévost vit dans cette décision une invitation de la sainte Vierge à venir prier sur la montagne de la Salette.

« Je me suis soumis à regret à cette prescription, à cause du déplacement et de la dépense et parce que, en général, les médicaments ne me sont d'aucun effet; j'ai cru qu'il fallait prendre cette disposition, comme étant dans les vues de Dieu; d'autant que la route à suivre pour gagner Allevard me mettait à très petite distance de la montagne de la Salette et me fournissait une occasion de faire ce pieux pèlerinage; j'ai pu, en effet, l'accomplir, et j'y ai trouvé une grande consolation. — Je regardai cette ordonnance, dit-il ailleurs, comme une invitation de la sainte Vierge, je me suis mis en chemin en répétant intérieurement : Ce n'est pas aux bains que je me rends, mais à la Salette. » On ne saurait croire avec quelle insistance cette pensée est répétée dans plusieurs lettres.

Quelles furent les impressions de M. Le Prévost sur la sainte montagne? Une de ses lettres, écrite peu de jours après va nous les révéler :

« Je ne saurais dire que j'aie, pour moi, éprouvé ces sentiments inconnus, saisissants, au sanctuaire et aux stations pieuses de la Salette; j'étais en paix, heureux, comme on l'est dans la maison paternelle, laquelle n'a rien qui remue, mais où on se plaît mieux que partout ailleurs; la dépense, la

fatigue, d'autres inconvénients, n'étaient même pas aperçus et ne comptaient pour rien; on était aux pieds de sa mère, on y était bien, on y serait volontiers resté. Vous le sentez comme moi, cher ami, la sainte Vierge dans notre foi, si sainte et si parfaite, c'est la mère dans la famille; n'est-ce pas tout dire? retirez la mère de la famille, le feu s'éteint au foyer, les liens qui nous restent perdent presque tout leur prix.

« J'ai pu dire deux fois la sainte messe à l'autel principal dans la magnifique église élevée pour perpétuer le souvenir de l'apparition de la très sainte Vierge; j'y ai prié, de toutes les puissances de mon âme, pour notre chère famille, pour tous ses membres et pour nos œuvres. »

Après ces confidences sur les impressions ressenties dans le sanctuaire et sur le lieu de l'apparition, M. Le Prévost ajoute: « Je suis persuadé que nous n'avons pas été envoyés à la Salette sans un dessein de la divine Providence et qu'elle nous y ménageait des grâces dont nous recevrons le bienfait; je l'en remercie d'avance, comme de tant d'autres qui sont déjà tombées sur nous. »

CHAPITRE SEIZIÈME

Les Frères de Saint-Vincent de Paul à Rome.

Les zouaves pontificaux. — Le Cercle Saint-Michel de la Pigna. — Le Cercle Saint-Maurice de la villa Strozzi. — M. Jean-Marie. — L'organisation des cercles militaires. — Pèlerinage de M. Le Prévost à Rome. — Audience de Pie IX. — Le cardinal Pitra. — Bref laudatif de Pie IX. — Mort de Mgr Angebault.

Nous touchons au terme de la vie apostolique de M. Le Prévost. Dès l'année 1867, il témoigna le désir d'être déchargé de la supériorité, lourd fardeau pour ses forces épuisées, et, plus encore, pour son humilité.

Mais, l'œuvre par excellence de sa vie, la fondation et la constitution définitive de sa chère Communauté, n'était pas encore suffisamment assise pour qu'il pût se retirer. Sur les instances de ses fils, et l'avis du P. Olivaint, il consentit à rester au gouvernail jusqu'à ce que les règles de son Institut fussent plus nettement fixées.

Une circonstance, comme la Providence n'avait cessé d'en ménager depuis le premier jour de l'entreprise, allait bientôt lui permettre de procurer à son humble famille une plus haute consécration. Nous voulons parler de la fondation des cercles militaires à Rome.

Plus que toute autre nation, la France avait ré-

pondu à l'appel du Pape, indignement spolié, par l'envoi d'une phalange de jeunes gens, l'élite de la noblesse et du peuple de ses provinces. Loin de leur pays et de leurs familles, menacés par la Révolution, qui avait résolu de corrompre leurs mœurs, ne pouvant triompher de leur courage, les défenseurs de Pie IX, avaient besoin de trouver un centre d'amitiés chrétiennes et, en quelque sorte, un foyer. Une œuvre analogue au *Cercle des Jeunes Ouvriers* du boulevard Montparnasse, pouvait être d'un grand secours à la petite armée pontificale. Des hommes de foi le comprirent, et firent des ouvertures, en ce sens, à M. Le Prévost. Elles ne furent pas aussitôt suivies d'effet :

« Je n'entends rien dire du projet d'un cercle pour les zouaves à Rome, écrivait celui-ci à l'un des premiers Frères, en 1868 ; est-il abandonné, ou bien ne sommes-nous plus appelés à y prendre part ? Je m'en inquiète, non qu'en voyant naturellement les choses, je sois bien pressé de nous voir engagés dans une entreprise de plus, quand nous en avons déjà plus que nous ne pouvons les bien suivre ; mais, si celle-là a une importance d'une haute gravité, il faut accepter quelques sacrifices pour la réaliser. J'y vois, comme tout le monde, d'assez grandes difficultés ; mais les difficultés aussi, il faut les vaincre, si la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise y sont intéressés. Les zouaves ont besoin d'être soutenus, leurs familles ont besoin d'être rassurées par les assistances d'une pareille institution ; et surtout,

l'Eglise a besoin que ses défenseurs dévoués gardent une tenue digne, qui fasse honneur à sa cause. Voilà les pensées qui m'intéressent au sujet du cercle, et qui nous décideront, malgré notre embarras, à y prêter notre faible concours. »

Assister spirituellement ceux qui s'étaient consacrés à la défense du pouvoir temporel du Pape; remplacer, près d'eux, la famille et la patrie absentes, c'était, en effet, une grande mission; elle était réservée aux fils de M. Le Prévost.

Quelques jours après la réception de cette lettre, le Frère à qui elle est adressée partait pour Rome, et commençait des démarches, afin d'obtenir, des autorités ecclésiastiques et militaires, l'autorisation d'ouvrir un cercle pour les zouaves pontificaux. Le cercle fut placé sous le patronage de saint Michel archange, prince des milices du ciel. Il occupait de vastes salles, faisant partie du palais Mariscotti, au centre de la ville, *14, via della Pigna*.

La première assemblée générale eut lieu, le dimanche 17 mai 1868, sous la présidence du colonel Allet, commandant le corps des zouaves, en présence des aumôniers de l'armée et de plusieurs généraux et officiers supérieurs.

Le Frère de Saint-Vincent de Paul, directeur du Cercle, était assisté d'une commission composée de zouaves, dont le vice-président, M. de Lagrange, mort glorieusement depuis sur le champ de bataille de Patay, présenta un rapport qui définissait le but et les conditions d'existence de l'œuvre. La salle

était remplie d'une nombreuse jeunesse, revêtue du glorieux uniforme, illustré à Castelfidardo et à Mentana.

« Pratiquons dans la paix, comme sur le champ de bataille, les mâles vertus du chrétien et du guerrier », disait, à ses camarades, le jeune orateur soldat ; c'était tout l'esprit de l'œuvre. Le Cercle devait ouvrir aux zouaves un asile, un foyer ; M. Le Prévost le répétait sans cesse :

« Il peut être d'une grande utilité pour les zouaves, éloignés de leur pays et de leurs parents, de trouver au Cercle, comme une maison de famille, où les attendent toujours de bons amis, prêts à les accueillir, à prendre part à tout ce qui les touche, à leur donner un conseil et à leur rendre quelque bon office au besoin ; c'est bien là de la charité, et nous serons dans l'esprit de notre Institut, si nous accomplissons bien cette mission. »

Les zouaves pontificaux ne furent pas seuls à profiter de ces secours ; quelques mois à peine après l'ouverture du Cercle Saint-Michel, la petite Communauté romaine des Frères de Saint-Vincent de Paul, grâce à l'initiative d'un homme de dévouement et de foi, M. Paul Vrignault, inaugurait un autre cercle à la *Villa Strozzi*, sous le vocable de Saint-Maurice, pour les soldats de la légion d'Antibes.

Dans ces asiles de joie et de paix chrétiennes, le soldat français, au service du Pape, se retrempait dans l'amour de l'Eglise et de la Patrie. Les Frères ne se bornaient pas à les accueillir ; ils leur ren-

daient mille petits services, visitaient les malades dans les hôpitaux, et allaient à Monte-Rotondo ou dans les postes détachés, aux environs de Rome, offrir à tous les bons offices de la charité.

C'était une joie pour M. Le Prévost de voir ses fils établis dans la cité sainte.

« J'espère que votre séjour à Rome, écrit-il au directeur du Cercle Saint-Michel, qu'elle qu'en soit la durée, sera bienfaisant pour votre âme; c'est une grande joie, c'est une grâce de choix, d'avoir touché les tombeaux et les reliques des saints apôtres et de tant de saints qui composent, à Rome, comme une cité à part et comme un vestibule du ciel. »

« Mon bien cher enfant, écrivait-il à un autre Frère, il me semble que vous allez rapporter de tout ce monde de sainteté que vous avez traversé, quelque chose de pénétrant et de vivifiant qui accroîtra votre foi, votre amour pour Dieu, votre zèle des âmes et qui apportera aussi la bénédiction dans notre petite famille. »

Il rappelait à ces Frères, si éloignés de lui, la nécessité d'une correspondance fréquente; il les soutenait et encourageait, au milieu des difficultés que rencontre toujours une œuvre nouvelle : «L'œuvre que vous faites à Rome est entreprise pour la gloire seule de Dieu; ni vous, ni nous, ne nous y sommes ingérés de notre volonté propre; nous y sommes, parce qu'il nous a semblé clairement qu'Il nous y appelait; ayons donc confiance; succès ou

non succès, difficultés ou retards, tout sera bien, puisque tout sera posé et réglé par sa sagesse et son amour; faisons bien aujourd'hui ce qu'Il nous donne à faire; demain Il nous dira ce qu'Il attend de nous. »

Le Frère auquel M. Le Prévost confia la direction des cercles militaires de Rome, mérite une place dans ce récit. C'était Jean-Marie Tourniquet, né à Amiens, le 23 mars 1832. Elle est touchante et instructive, l'histoire de ce fils d'ouvrier, placé de bonne heure en apprentissage dans une imprimerie, et luttant pour défendre sa foi et garder la pureté de son cœur contre les sarcasmes et l'oppression des ouvriers. Lui-même a consigné, dans des notes que nous souhaitons de voir paraître au jour, le récit de ces épreuves et de ces souffrances de la vie d'atelier. Préservé constamment par la grâce, des dangers de toutes sortes qui le menaçaient, il sut rester pur et croyant. La fréquentation des sacrements, l'exercice de la charité dans les Conférences de Saint-Vincent de Paul, et surtout le Patronage d'Amiens, dont il fut membre, développèrent dans son âme les germes de la vocation religieuse. Le 16 octobre 1854, il entrait dans la Communauté comme Frère laïc, et, un an après, il était nommé directeur du Patronage Saint-Charles, établi alors rue Saint-Quentin. C'est là que, pendant douze ans, il se montra le modèle du directeur de Patronage; exerçant son zèle sur la population ouvrière, si nombreuse et si délaissée de ces quartiers. Tant

d'années passées à Saint-Charles l'avaient attaché à cette œuvre par des liens bien étroits ; un soir du mois de mai 1868, il était déjà couché depuis une heure, quand M. Myionnet, envoyé par M. Le Prévost, l'éveilla en sursaut et lui annonça qu'il devait se préparer à partir pour Rome, et prendre le train à minuit. Les yeux rougis par le sommeil, et doutant encore s'il était bien éveillé, M. Jean-Marie vint recevoir la bénédiction de M. Le Prévost, et se mit en route la nuit même. Il était à Rome le jour de l'Ascension, et recevait, sur la place Saint-Jean de Latran, la bénédiction de Pie IX, *Urbi et orbi.*

La piété, le zèle et l'intelligence du nouveau directeur parvinrent à triompher des difficultés que rencontrent toujours les œuvres de Dieu. En même temps que le Cercle Saint-Michel recevait de lui une impulsion nouvelle, la villa Strozzi se transformait, par ses soins, en un centre de réunions aimables et chrétiennes pour les soldats. Une correspondance active de M. Le Prévost nous initie à tous les détails de l'œuvre ; nous y voyons l'attention du pieux fondateur pour ménager à ses fils le concours des autorités religieuses et militaires, en même temps que celui des soldats eux-mêmes, si nécessaire à la vie des cercles ; nous le voyons aussi prévenant les difficultés, évitant les froissements, et assurant aux Frères l'initiative qui convient à leur caractère et à leur mission.

« On ne parle guère des membres de la Commission, écrit M. Le Prévost, à propos du règlement

des cercles; est-ce qu'il ne s'en est pas trouvé d'assez dévoués pour aider utilement et avec régularité dans vos cercles, comme le font chez nous MM. les membres de Saint-Vincent de Paul? Les membres de votre conseil de semaine, de leur côté, ne peuvent-ils vous rendre les mêmes services que les *dignitaires* rendent dans les patronages? Ces aides seraient bien utiles et prendraient doublement intérêt au succès des cercles. »

Mais, comment concilier l'action de ces auxiliaires, si précieuse pour l'œuvre, si profitable à eux-mêmes, avec l'autorité du directeur, qui n'en doit pas être amoindrie?

« Il serait assez naturel que le comité du Denier de Saint-Pierre, les aumôniers de l'armée, intéressés au succès des cercles qu'ils ont fondés et qu'ils soutiennent (le comité surtout), en surveillassent les opérations. Mais il faudrait que ce comité prévit les dispositions générales, réglât en ensemble la marche des cercles, contrôlât les dépenses, mais laissât la conduite et l'administration ordinaire à vous qui en êtes chargé, sans entraver votre action par des interventions de détail qui rendraient vos mouvements embarrassés et impossibles. Peut-on espérer que les choses seront conduites en cette voie? L'avenir nous le dira; attendons et prions; Dieu, je l'espère, sera avec nous. »

Ces dispositions, qui attribuent à chacun, dans une si sage mesure, sa part de responsabilité et d'initiative, M. Le Prévost s'applique à les faire

adopter par les protectenrs de l'œuvre. « J'ai écrit au comité, qu'au cas où on établirait une commission pour le cercle, il me semblerait nécessaire que vous en fissiez partie. Je pense, pour ma part, que si elle était bien composée, elle pourrait vous appuyer et vous conseiller utilement; en bien des occasions, un avis bienveillant et éclairé vous serait avantageux. »

Il adresse en même temps des conseils au directeur, sur l'attitude qu'il convient de garder vis-à-vis des membres de la commission du cercle. C'est seulement à la liberté d'action, utile au bien de l'œuvre, qu'il doit prétendre. « Aller prudemment; garder pour vous position digne et liberté suffisante pour agir dans l'intérêt du bien; tâcher que la commission se compose de gens d'esprit droit et sans passion, qu'on vous y admette; c'est tout ce que je vois. »

Ce souci d'attacher aux œuvres des coopérateurs dévoués, et d'unir leurs efforts, féconds, assurément, mais intermittents et partiels, à l'action régulière et continue des membres de sa Communauté, était une des préoccupations constantes de M. Le Prévost.

Fidèle à cette conduite, M. Jean-Marie sut aplanir tous les obstacles, et se concilier toutes les bonnes volontés. Plus de six cents membres fréquentaient chaque jour les deux cercles. La piété y fleurit sans en bannir l'entrain. Un jeune prêtre, que ses austérités autant que son zèle ont enlevé prématurément aux œuvres et à la petite Commu-

nauté, M. Chaverot, vint jeter le bon grain de la parole divine dans le champ remué par le zélé directeur et ses compagnons. Parmi ces derniers, il en est un dont nous ne pouvons passer le nom sous silence; c'est, M. Georges de Lauriston, frère laïque de Saint-Vincent de Paul, âme de choix, homme de dévouement et de prière, qui abandonna le monde où ses talents et sa naissance lui assuraient un rang distingué, pour vivre et mourir dans l'humble et pauvre Communauté de M. Le Prévost. Sous l'impulsion de tels hommes, une conférence de Saint-Vincent de Paul, entièrement composée de zouaves, fut un des moyens les plus efficaces pour développer dans ces âmes généreuses le dévouement et la charité. Les exercices du mois de Marie, faits chaque soir dans le jardin de la villa Strozzi, réunissaient plusieurs centaines de soldats, et les retraites organisées par M. Jean-Marie, et répétées trois ou quatre fois chaque année, affermissaient dans la vie chrétienne les jeunes défenseurs de la papauté.

Cependant, une grande consolation était réservée à la petite Communauté romaine. L'année 1868 n'était pas achevée, et déjà M. Le Prévost songeait à venir à Rome, visiter ses fondations nouvelles, prier au tombeau des Apôtres, et solliciter pour son Institut un commencement d'approbation. « J'hésite beaucoup, moins par crainte du voyage (car, s'il est utile, il n'y a pas à hésiter), que par le doute où je suis sur l'utilité de ma présence et de

mes mouvements à Rome; je suis peu propre, désormais surtout, aux entremises extérieures. »

Ces hésitations ne durèrent pas; les indices de la volonté de Dieu parurent assez manifestes pour décider M. Le Prévost à entreprendre ce grand voyage. « A mon âge, on a besoin de calme et de paix, écrit-il en mars 1869, on n'accepte le mouvement que par devoir; j'espère donc que le Seigneur comptera mon voyage comme une part du travail que l'homme doit subir ici-bas. » Il se réjouit en même temps des consolations qu'il espère: « C'est une grande consolation pour moi de penser que j'aurai pu, en terminant ma carrière, appeler aux pieds des saints Apôtres et du Souverain Pontife, de précieuses et certainement efficaces bénédictions sur la petite famille religieuse à laquelle j'ai voué mes plus tendres affections. »

M. Le Prévost partit pour Rome, muni d'une lettre de Mgr Angebault et de la bénédiction de Mgr l'Archevêque de Paris, et de NN. SS. les évêques d'Amiens, d'Arras, de Metz et de Versailles. De la Spezia, il écrivait à ses Frères: « Nous nous réjouissons de nous trouver avec vous en famille et avec un peu de régularité religieuse. Les voyages en sont bien éloignés, et le nôtre, qui aura duré huit jours, nous donne autant de lassitude spirituelle que de fatigue physique. Rome nous refera, en tous sens, et votre cordiale affection nous donnera cette douce chaleur de l'âme qu'on ne trouve que dans la vie intime, avec ses frères en Jésus et Marie. »

Le voyage avait épuisé les forces du bon Père; il prit domicile, le 20 mars, au Cercle Saint-Maurice, à la villa Strozzi. Il y avait là un vaste jardin, une habitation saine et on y respirait un air pur. Sa faiblesse ne lui permit pas les longues courses et les visites aux nombreux sanctuaires de la Ville Sainte. Il allait le matin célébrer la sainte messe, tantôt à la prison Mamertine, tantôt à la chambre de saint Ignace, de saint Louis de Gonzague ou de saint Stanislas-Kostka. Il fit en outre quelques visites indispensables à des prélats ou à des cardinaux, pour l'approbation de son Institut, et fut reçu en audience particulière par le Saint-Père.

C'était l'époque du jubilé sacerdotal de Pie IX. M. Le Prévost, par délicatesse, ne voulut pas profiter des nombreuses audiences générales que le Saint-Père accordait à cette occasion. Dans le court entretien qu'il eut avec le vicaire de Jésus-Christ, l'auguste Pontife le combla de paroles encourageantes pour ses œuvres. « Continuez, lui dit-il, ce que vous avez entrepris pour les ouvriers, c'est providentiel. » Au sortir du Vatican, M. Le Prévost écrivait : « Nous avons eu une audience particulière du vénéré Pie IX. Il a daigné nous permettre de l'entretenir de notre petite Congrégation et de ses œuvres. Nous avons baisé son anneau et nous avons reçu sa bénédiction toute spéciale. Après cela, il semble que notre mission est acccomplie et que nous pourrions chanter le *Nunc dimitis,* comme le vieillard Siméon. »

D'autres faveurs, cependant, étaient réservées au pieux fondateur : le jeudi saint il recevait la sainte communion de la main même du Souverain Pontife, et son compagnon de pèlerinage était désigné parmi les douze prêtres qui figurent les apôtres à la cérémonie du lavement des pieds.

Le séjour de M. Le Prévost à Rome dura environ un mois; sa mauvaise santé l'obligea à revenir en France, avant d'avoir obtenu l'approbation désirée, mais l'impression qu'avaient produite ses entretiens sur plusieurs hauts personnages de la cour pontificale, fit aboutir promptement cette affaire de grande importance, sans que de longues démarches fussent nécessaires.

Le pieux et savant cardinal Pitra, désirant connaître plus intimement cet humble prêtre, vint un jour, à l'improviste, à la villa Strozzi; il se fit conduire à la chambre de M. Le Prévost, qui était petite et basse, sous les combles de la maison, tous les autres étages étant occupés par les soldats. M. Le Prévost fut surpris par le cardinal au milieu d'une fumée épaisse, tandis qu'il cherchait inutilement à arranger son poêle. Il se jeta aux pieds de Son Eminence, s'excusant de la recevoir en un tel appareil, et tous deux s'entretinrent longuement.

Le voyage par la voie de terre avait tellement fatigué le bon Père, qu'il résolut de prendre la mer à Civita-Vecchia, pour aborder à Marseille. Ce fut une nouvelle source de fatigues, la mer étant fort mauvaise pendant toute la traversée; cependant,

tandis que de plus jeunes et de plus vigoureux, parmi les passagers, ne cessaient de se plaindre et de réclamer des soins, le doux et patient M. Le Prévost supportait silencieusement les souffrances de la traversée.

Arrivé à Marseille, voici en quels termes il rédige ses impressions de voyage :

« En résumant les fruits de mon voyage à Rome, je m'en retourne heureux et content ; d'autres regretteraient de n'avoir pas plus fait, et d'avoir si peu vu ; je crois avoir fait les choses les plus essentielles et avoir vu les choses les plus dignes d'être contemplées ; celles-là me donnent l'idée du reste et le contiennent pour moi comme implicitement. Dieu me fait la grâce de voir un peu ce monde en Lui ; là, on n'a pas besoin de multiplicité, la vue d'ensemble suffisant pour contenter l'âme. De plus, j'ai trouvé à Rome ce que je goûte le plus sur cette terre, beaucoup de bonté, beaucoup de cœurs sympathiques et généreux. Je serais bien difficile si je n'étais satisfait. Que le Seigneur soit béni, il m'a accordé une grande grâce pour finir ; je ne lui en demande plus qu'une, c'est de me bien préparer pour me présenter à Lui. »

Quelques semaines après le départ de M. Le Prévost, le Souverain Pontife Pie IX accordait un décret d'éloges à la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul.

« Que les Frères de cette congrégation continuent, disait le saint Père, à travailler avec ardeur,

sous la conduite des Ordinaires, à leur propre sanctification et à celle des autres, à l'exemple de saint Vincent de Paul; et surtout, qu'ils emploient toute leur industrie, toute leur attention, toutes leurs forces, à inspirer la crainte du Seigneur aux enfants pauvres, aux jeunes gens, aux hommes de la classe ouvrière, et à les établir dans les bonnes mœurs et une vie sainte, et qu'ils se rendent ainsi dignes d'être honorés de nouvelles faveurs apostoliques (7 mai 1869). »

Ce dernier vœu du Souverain Pontife devait recevoir, cinq ans plus tard, son accomplissement. A la demande de S. E. le Cardinal Guibert, archevêque de Paris et de quinze autres évêques de France, Pie IX approuvait la Société des Frères de Saint-Vincent de Paul, « comme Congrégation de vœux simples, sous le gouvernement d'un supérieur général (22 mai 1874) ». (1)

C'était déjà une grâce pour toute la famille, une joie bien douce au cœur du bon Père, et un puissant

1. L'usage du Saint-Siège est de louer et d'approuver séparément la fin d'un Institut religieux, l'Institut lui-même et, en dernier lieu, ses constitutions. Chacune de ces louanges ou approbations peut faire l'objet d'un ou de plusieurs décrets distincts. L'approbation des constitutions principalement n'est d'abord accordée le plus souvent que pour un temps, et cette approbation temporaire peut se renouveler plusieurs fois avant la confirmation définitive.

Le Saint-Père a accordé à la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, par les deux décrets du 7 mai 1869 et du 22 mai 1874 : 1° l'éloge du but de l'Institut; 2° son approbation comme Congrégation de vœux simples, sous le gouvernement d'un supérieur général.

motif d'encouragement et de confiance que le premier décret du Saint-Père. Les *animadversions* formulées par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, au sujet des constitutions, fixaient en même temps l'Institut dans la voie où il avait commencé à s'engager par l'ordination sacerdotale de M. Le Prévost. Se conformant aussitôt au désir du Saint-Siège, les Frères réunis en chapitre décidèrent que le supérieur général et les supérieurs de chacune des maisons de la Congrégation seraient toujours choisis parmi les ecclésiastiques.

Ainsi, les sacrifices que l'on s'était imposés pour les œuvres militaires de Rome recevaient leur récompense, et le Père commun des fidèles rendait aux plus humbles de ses fils, en bénédictions et en faveurs spirituelles, plus qu'ils n'avaient donné à ses défenseurs. Bientôt, hélas! de cruelles épreuves allaient fondre sur l'Eglise et sur la France. Rome envahie, l'armée pontificale licenciée, il ne restait plus aux Frères de Saint-Vincent de Paul qu'à revenir travailler dans leur patrie au salut des ouvriers et des pauvres. Ils ne le firent pas toutefois sans avoir rempli jusqu'au bout leur devoir, soigné les blessés, caché et rapatrié les zouaves que la Révolution traquait partout. La villa Strozzi et le Cercle Saint-Michel furent préservés du pillage auquel des établissements analogues ne purent échapper. Dieu veillait sur ses serviteurs. Il ne leur épargna pas cependant de cruelles épreuves; deux d'entre eux trouvèrent la mort au service des soldats de Pie IX.

Le premier, M. Girard, avait été directeur du Cercle Saint-Michel dès sa fondation. Rappelé en France, après quelques mois, à cause de l'épuisement de ses forces, il mourut bientôt dans les sentiments de la plus tendre piété. Le second fut ce religieux modèle, cette âme ardente que nous regrettons de ne pouvoir faire assez connaître: M. Jean-Marie. Emporté par son zèle, il ne sut pas tenir compte de ses forces et des exigences du climat. Il mourut en Belgique, le 7 juillet 1871, des suites de ses fatigues dans la direction des cercles militaires.

Mais si les circonstances obligèrent les fils de M. Le Prévost à s'éloigner pour un temps de la Ville Eternelle, ils n'en considèrent pas moins comme un honneur, bien au-dessus de leur obscurité et de leur petitesse, qu'une mission si belle leur ait été confiée. Ils doivent à cette faveur d'avoir vu Pie IX ajouter, dans leurs Constitutions, aux œuvres d'ouvriers et de pauvres, but premier de leur Institut, celles des soldats, troupeau immense, presque sans pasteurs et pour lequel il n'y a pas d'ordre établi dans l'Église.

Cependant, au milieu de la joie et des fêtes qui suivirent le retour du Père bien-aimé et la réception du premier décret d'éloges accordé par Pie IX à la Communauté, une grande douleur vint frapper la petite famille. Le vénérable évêque d'Angers, Mgr Angebault, bienfaiteur et père de la Congrégation, le guide et le confident des premiers Frères, venait de rendre compte à Dieu de son long et fécond mi-

nistère. Il semble qu'il ait été conservé jusqu'alors à la Congrégation naissante pour éclairer et diriger ses premiers pas; une fois sa voie assurée et Rome ayant pris soin de la conduire, ce premier père allait recevoir la récompense du bien qu'il avait fait aux pauvres en la personne de leurs serviteurs.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

L'invasion allemande et la Commune de Paris.

Les ambulances. — La Maison Sainte-Anne pendant le siège de Paris. — Secours aux gardes mobiles et à la population de Charonne. — Le bombardement à Vaugirard. — Une retraite pendant la Commune. — Les conseils de guerre. — La mort de l'abbé Planchat.

La guerre de 1870 trouva M. Le Prévost et ses fils occupés à leurs travaux près des pauvres, des enfants, des ouvriers et des soldats. Il serait long d'entrer dans le détail des œuvres qu'ils entreprirent pendant cette année terrible. Ceux dont la présence à leur poste n'était pas indispensable s'engagèrent dans les ambulances, les prêtres comme aumôniers, les Frères à titre de brancardiers. Un corps d'ambulanciers avait été formé exclusivement de religieux appartenant aux diverses congrégations établies à Paris. C'est dans leurs rangs que furent enrôlés les Frères de Saint-Vincent de Paul. « Le départ de la septième ambulance aura lieu le jeudi 25, écrivait quelques jours auparavant M. Le Prévost, je ne sais au juste si c'est pour le côté de Metz ou autrement. L'engagement est pour tout le temps de la guerre. Tous résisteront-ils aux fatigues et aux dangers? Nous ne saurions le prévoir, mais je l'espère. Dieu et la sainte Vierge les garderont, et si quelqu'un venait

à succomber, il aurait le mérite, dans les combats du Seigneur, d'être mort les armes à la main. »

Le 25 août 1870, le long cortège de la septième ambulance quittait le palais de l'Industrie et se dirigeait vers la gare du Nord, à travers Paris, consterné par la nouvelle des premiers désastres. Sur le champ de bataille de Sedan et pendant toute la campagne, les religieux prodiguèrent leurs soins aux blessés, au prix de mille privations et de fatigues inouïes.

En même temps, les Frères restés dans les œuvres ouvraient des ambulances; une de trente lits au Cercle Montparnasse, une autre de quatorze au Patronage de Grenelle, etc... En province, d'autres ministères réclamaient le zèle de ceux que ne menaçait pas l'invasion. M. d'Arbois de Jubainville, alors aumônier de l'Œuvre de Notre-Dame des Champs à Angers, était envoyé par Mgr Freppel visiter et consoler nos soldats dans les forteresses allemandes. Emprisonné, puis expulsé d'Allemagne, il organisait en Suisse un bureau de correspondance, faisant parvenir aux soldats les objets et les secours qui leur étaient adressés, renseignant les familles sur le sort de leurs enfants.

Pendant que les Frères, empêchés par leur âge ou par leur faiblesse de servir activement dans les œuvres, recevaient à Tournay, en Belgique, l'accueil le plus généreux de la part des Conférences de Saint-Vincent de Paul, l'abbé Planchat, enfermé dans Paris, montrait que le zèle d'un apôtre sait

étendre et multiplier les secours, moins en proportion des ressources dont il dispose que des misères qui l'entourent.

Le tableau des industries charitables de M. Planchat pendant le siège et les premiers temps de la Commune est digne de fixer l'attention. On y voit la *Maison d'œuvres* se transformer et s'élargir en quelque sorte, pour accueillir toutes les souffrances et prévenir tous les dangers.

« Dans ce Paris déserté, investi, affamé, raconte l'historien de sa vie (1), M. Planchat trouve moyen, en quelques mois, de récolter plus de vingt mille francs d'aumônes. Tandis qu'à prix d'argent on ne pourra se procurer nul part une alimentation suffisante, il tient table ouverte à Sainte-Anne et nourrit pour ainsi dire tous ceux qui s'y présentent.

« Une grande partie des enfants du patronage y vont prendre leurs repas. Il secourt aussi leurs familles. Il ne restreint pas à la sphère du patronage, déjà si étendue, la distribution de ces aumônes ; il ne se contente pas de soulager les misères qui viennent le solliciter, il va au-devant d'elles et multiplie encore ses visites. Il parcourt les rues tortueuses, les passages ignorés, et, au fond des masures les plus misérables, va découvrir les misères morales et physiques, vraiment incroyables, qui s'y réfugient... Dans un temps où les ressources manquent

1. *Le Prêtre du Peuple* ou *la Vie d'Henri Planchat, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul,* par Maurice Maignen. Paris, Téqui.

à toutes les œuvres et à tout le monde, il donne un nouvel essor à son zèle apostolique. La chapelle de Sainte-Anne est transformée en mission permanente. Il court chercher par les rues les enfants, les ouvriers, les mobiles, et les convoque à des messes, à des communions et à des instructions quotidiennes.... Il appelle à Sainte-Anne amis et ennemis. Et pour venir à bout de ces labeurs presque surhumains, il s'associe quatorze prêtres qu'il initie à tous les secrets de son étrange ministère, s'oubliant, se sacrifiant et s'effaçant toujours devant eux. »

La maison Sainte-Anne conserva pendant tout le temps du siège le chiffre de ses membres égal à celui des années les plus prospères. Nous avons vu quel était l'emploi des journées du prêtre, de l'aumônier d'œuvres; voyons quel était le règlement de la maison.

« Elle est ouverte tous les jours, comme le dimanche, continue le même récit, et depuis le commencement de la guerre elle préserve de l'oisiveté et du vagabondage de la rue cent trente à cent cinquante enfants qu'elle nourrit chaque jour.

« Mobiles et gardes nationaux parviennent à se faire dispenser de leur service pour assister en bon nombre aux messes de la chapelle Sainte-Anne, dans les jours de semaine.

« Le catéchisme de première communion augmente en nombre au lieu de décroître; cent vingt-cinq premières communions ont eu lieu le 25 dé-

cembre 1870, et dans le nombre des premiers communiants on compte quatre personnes de quarante à cinquante ans, quinze de quatorze à vingt ans. La retraite préparatoire, y compris les renouvelants, a réuni chaque jour cent soixante-dix personnes. »

Mais une œuvre plus remarquable encore est celle que l'abbé Planchat établit à la maison Sainte-Anne, pour les soldats de la garde mobile.

« Maison, jardin, gymnase et chapelle sont mis à la disposition des nombreux régiments qui se succèdent pendant le siège dans les baraquements de Charonne et de la Bastille. Les réunions commencent le 28 septembre. Au 18 octobre, quatre mille pauvres mobiles avaient déjà trouvé un asile à Sainte-Anne.

« Muni d'un laissez-passer des commandants, l'abbé Planchat parcourait, deux fois par jour, les baraques. Le matin, pendant l'exercice, il emmenait chez lui pour les réchauffer et les réconforter les soldats indisposés qui n'avaient pu suivre les autres. Le patronage devenait leur asile de convalescence, comme une petite ambulance maternelle improvisée, où le pauvre soldat passait trois ou quatre jours de repos, qui lui épargnent souvent une grosse maladie. Quant aux simples bobos, rhumes, maux de dents, on les gardait seulement pendant un jour au chauffoir, qui n'était autre que la chambre du charitable prêtre. La seconde visite aux baraques se faisait dans l'après-midi, aux bien

portants. A ceux-là l'abbé Planchat offrait l'appât des salles de jeux du patronage et d'un verre de bière de bienvenue. Ceux-ci ne résistaient pas plus que les autres, et, par trois cents à la fois, se mettaient à la suite de l'abbé Planchat jusqu'à la maison. Des salles de jeux on passait à la chapelle. A chacun, on faisait don d'un *Manuel du soldat* (il en a distribué plus de quatre mille) ; on chantait des cantiques, on entendait un petit sermon, et ensuite se confessait qui voulait, et en si grand nombre que c'est par milliers qu'il faut compter les confessions entendues. Les premiers venus faisaient la propagande auprès des autres, et le lendemain la réunion était doublée. »

Ce tableau d'une *Maison d'œuvres* pendant le siège de Paris et du ministère de l'aumônier, doit sans doute une grande part de son intérêt et de son ampleur au zèle exceptionnel de l'apôtre qui se préparait ainsi au martyre; mais l'abbé Planchat, malgré toute son ardeur, eût-il pu entreprendre tant d'œuvres nouvelles, s'il n'eût été déchargé de tout souci temporel par l'active coopération de ses Frères, et si la maison Sainte-Anne ne se fût trouvée prête et comme appropriée d'avance à toutes les exigences de cet apostolat improvisé?

Aussi, les autres maisons d'œuvres suivirent elles, dans la mesure de leurs ressources, l'exemple de la maison Sainte-Anne; elles ajoutèrent au fardeau plus pesant que jamais de leurs charges accoutumées, celui d'œuvres nouvelles telles que : ambulan-

ces, secours aux soldats et aux gardes mobiles, assistance des innombrables pauvres que la famine mettait à la charge des établissements charitables.

Au milieu de la France envahie, de Paris assiégé, des passions politiques échauffées, quelle fut la vie du doux M. Le Prévost ? La collection si précieuse de ses lettres devient ici moins abondante; toute communication est rompue avec l'extérieur; un billet sorti de Paris par ballon, le 4 octobre 1870, et adressé à Rome à M. Chaverot, aumônier de la Légion, contient quelques mots rapides sur la Communauté. Il se termine ainsi : « Nous ne voyons pas l'avenir en beau, parce qu'on ne prie pas assez. Le monde pieux est dans ce mouvement, mais les masses ne comprennent pas que là serait le salut. » Quelques démarches avaient été faites pour déterminer M. Le Prévost à quitter Paris, avant que l'investissement fût complet. Le 18 septembre 1870, il répondait à M. d'Arbois : « Je vous remercie de vos affectueuses instances pour un séjour plus ou moins long à faire par moi à Angers. J'y serais bien peu utile; ici, je suis dans un point central où je puis m'occuper encore un peu efficacement pour le bien de notre petite famille. Je ne saurais d'ailleurs déserter un poste qui peut offrir quelque danger, et où je laisserais derrière moi beaucoup de nos Frères. »

M. Le Prévost resta à la maison de Vaugirard, distante des remparts de quatre ou cinq cents

mètres seulement, pendant toute la durée du siège de Paris.

Le 6 janvier, jour où commença le bombardement, était le premier vendredi du mois. M. Myionnet se rendant, à six heures du matin, à la chapelle, entendit siffler les obus. Il remonta au dortoir et trouva les enfants de l'orphelinat s'amusant à tendre les mains, comme pour saisir au vol les bombes qui passaient. M. Le Prévost donna ordre aussitôt d'envoyer les enfants au Patronage Saint-Charles, à l'autre extrémité de Paris, mais il ne fut pas possible de le déterminer à les suivre; il consentit seulement à venir passer la nuit au Patronage de Nazareth, qui n'était pas moins exposé que l'orphelinat de Vaugirard aux projectiles de l'ennemi. Dès le lendemain matin, il retournait à la chapelle de Notre-Dame de la Salette pour dire la messe, qu'il célébrait régulièrement chaque samedi à l'intention des membres de l'archiconfrérie. Après la messe, quand on voulut le reconduire, il refusa: « Je suis le prêtre de Notre-Dame de la Salette, dit-il, je ne la laisserai pas. » On insista, on se jeta à ses genoux, le suppliant avec instances de céder aux appréhensions de ses enfants; mais il refusa de nouveau sur un ton d'autorité qu'on ne lui avait jamais connu.

La maison de Vaugirard ne souffrit aucunement du siège ni de la Commune; les cours et les jardins furent criblés de projectiles; mais les bâtiments, si fragiles pourtant, demeurèrent intacts, et personne ne fut frappé. Quelques jours après l'ouverture des

portes de Paris, M. Le Prévost écrivait à l'un de ses fils :

« Les malheurs du siège ne nous ont atteint que juste assez pour bien marquer à nos yeux la protection de notre bon Maître et de sa très sainte Mère, qui est aussi la nôtre. Le quartier de Vaugirard, exposé au feu violent que l'ennemi dirigeait sur un bastion, a été labouré d'obus. Notre maison en a vu des milliers passer sur ses toits, sans y causer de dommage notable. Un seul a percé le toit de la salle Saint-Louis de Gonzague. Un obus entier est entré dans la chambre occupée jadis par M. d'Arbois et n'a pas éclaté. Un troisième a fait de même dans les petites huttes de la basse-cour. Le jardin, criblé, n'en a pas vu tomber un seul sur le modeste toit de la Salette. A Grenelle, même protection qu'à Vaugirard. Un obus est tombé au pied de la statue de la sainte Vierge, dans la cour, et n'a pas éclaté. A Nazareth, les deux maisons, en péril imminent, n'ont pas reçu une seule écornure. Un obus a éclaté dans le gymnase des apprentis, après s'être enfoncé à un mètre en terre, au pied de la statue de l'ange gardien. *A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, custodisti nos Domine.* »

M. Le Prévost eut cependant sa part de douleurs dans ces grandes épreuves; sa santé débile avait beaucoup à souffrir des privations imposées par la famine; quelques personnes charitables se dévouèrent pour lui procurer des aliments moins malsains et que ne rejetât pas son estomac affaibli;

une pauvre cuisinière faisait queue pendant de longues heures à la porte des boucheries pour lui acheter un peu de viande. Il souffrait tout sans se plaindre, sinon des prévenances et de la gêne que l'on s'imposait pour lui.

Dès que les communications furent rétablies entre Paris et la province, M. Le Prévost s'empressa d'écrire à ceux de ses fils dont il était séparé depuis si longtemps. Une lettre, datée du 16 février 1871, nous montre comment les œuvres avaient traversé cette époque difficile et quelles nouvelles charges elles n'avaient pas craint d'assumer.

« Les œuvres se sont maintenues avec des phases plus ou moins pénibles de ferveur ou de relâchement, mais aucune n'a été fermée. Elles reprennent une vie nouvelle en ce moment sur plusieurs points. M. H... est de nouveau au milieu de son troupeau à Nazareth. Le P. Foinel est attendu au Cercle (1). A Sainte-Anne, M. Planchat n'a pas cessé de grossir le nombre de ses conquêtes apostoliques, tant parmi les militaires que parmi les enfants de ces faubourgs et leurs pauvres parents. L'œuvre ne désemplit jamais. Saint-Jean (2) regorge de soldats qui y sont reçus comme dans un cercle militaire et paraissent prendre goût à la vie calme et chrétienne qu'on y respire. Grenelle a eu, comme

1. Le Cercle des Jeunes Ouvriers, boulevard Montparnasse, dont le R. P. Foinel, de l'Oratoire, a été pendant dix ans l'aumônier.

2. Le Patronage Saint-Jean du Gros-Caillou.

Nazareth, son ambulance toujours pleine. Aujourd'hui, l'on joint l'œuvre des soldats à celle du patronage. »

La guerre à peine achevée, la Commune est proclamée à Paris. Cette fois, M. Le Prévost consentit à quitter sa chère maison de Vaugirard, craignant sans doute de se trouver encore une fois séparé du plus grand nombre de ses fils, et il se retira à Chaville.

L'épreuve avait sévi violemment sur la petite famille. A Rome, les Frères avaient vu la Ville sainte envahie et profanée, les cercles militaires fermés. En France, ceux qui s'étaient dévoués au service des ambulances ne revenaient pas tous auprès du bon Père; quelques-uns étaient morts à la peine. Les plus jeunes quittaient Tournay, en laissant dans la ville hospitalière les germes d'une fondation définitive. Mais l'heure du repos n'était pas venue pour les maisons de Paris, et la lutte recommençait plus terrible.

A Sainte-Anne, toujours, l'abbé Planchat redoublait les saintes audaces de son zèle. La Commune, proclamée le 18 mars, entrait, au commencement d'avril, dans la voie de la persécution religieuse. Comme en pleine paix néanmoins, la maison Sainte-Anne commença les exercices ordinaires de la retraite pascale. Averti plusieurs fois de son arrestation imminente, l'abbé Planchat restait. Le jeudi saint, il est arrêté, enfermé pendant la nuit dans un corps de garde; traîné le vendredi saint de prétoire

en prétoire, il commence ainsi à parcourir les stations de la voie douloureuse qui doit le conduire à la mort.

Pendant ce temps, au patronage, la retraite pascale continue; bien plus, une autre retraite s'ouvre, un mois plus tard, pour la première communion des retardataires. De sa cellule de Mazas, M. Planchat en suit les progrès; il s'inquiète des moindres détails et entretient une correspondance active avec le directeur du patronage: « Comment ferez-vous pour la confirmation? écrit-il. Mgr Buquet, s'il est à Paris, doit avoir fort à faire. Le plus simple serait peut-être de vous proposer celle de la paroisse. L'absence des pensions doit y laisser de la place. A défaut de Charonne, on vous recevrait là où se ferait une confirmation, dans les jours qui suivront l'Ascension. Il y a si peu d'ouvrage que les apprentis seraient presque aussi libres, pour accompagner les premiers-communiants, que le dimanche en d'autres temps... »

Ainsi, du fond de sa prison, quatorze jours avant sa mort, le premier prêtre de la petite Communauté, celui par qui s'était faite l'union des deux éléments de sa force, écrivait au Frère laïque, qui, grâce à son habit séculier, continuait l'œuvre en pareils jours et lui recommandait les moindres besoins de ses enfants bien-aimés.

Là où les fils de M. Le Prévost étaient libres, l'apostolat des ouvriers et des pauvres se faisait sous la Commune comme en d'autres temps. A la

maison de Nazareth, au Cercle des Jeunes Ouvriers du boulevard Montparnasse, les retraites pascales s'étaient achevées sans trouble par de nombreuses communions. A Grenelle, le patronage de Notre-Dame de Grâce devenait le centre d'un nouveau genre d'apostolat. Son jeune aumônier avait été ordonné prêtre aux premiers jours de la guerre. Déguisé en médecin-major de la garde nationale, et portant dans sa trousse les saintes huiles et un crucifix, il s'en allait, escorté de quatre jeunes ouvriers se disant ses brancardiers, jusque dans le camp des soldats de la Commune, chercher des blessés à secourir et des mourants à consoler.

Bientôt, un autre ministère réclama le concours des prêtres de la Communauté. L'armée, rentrée dans Paris, défendu pied à pied par la Commune, faisait prompte et sanglante justice des insurgés vaincus. A l'Ecole militaire et au Luxembourg, les conseils de guerre siégeaient en permanence, et le peloton d'exécution, de quart d'heure en quart d'heure, couchait au pied du mur une fournée de condamnés. A côté de ces tribunaux de mort, il y en avait d'autres de miséricorde et de vie. Dans une étroite pièce, voisine de la salle du conseil, l'aumônier de Grenelle à l'Ecole militaire, celui de Nazareth au Luxembourg, avaient mission d'annoncer à chaque prisonnier sa sentence de mort et devaient, en cinq minutes, le préparer à la subir.

Bien peu, parmi ces hommes, ont repoussé à cette heure redoutable les consolations du prêtre, et

c'était en baisant le crucifix, quelquefois avec effusion de tendresse, qu'ils se rangeaient par files devant les canons de fusils.

Etrange spectacle de nos guerres civiles! Tandis que, par centaines, des soldats de la Commune s'inclinaient sous la bénédiction du prêtre et mouraient en chrétiens pénitents, le frère de leurs consolateurs, l'héroïque abbé Planchat, tombait sous les balles de leurs compagnons. Conduit à la rue Haxo, avec les autres otages, M. Henri Planchat traversait, sous l'escorte de ses bourreaux, les rues qu'il avait tant de fois parcourues dans ses courses charitables. Parmi cette foule hurlante qui accablait d'outrages et de menaces les prêtres et les gendarmes, combien peut-être avaient eu recours à ses inépuisables aumônes? Le 26 mai, vers huit heures du soir, il recevait la récompense d'une vie toute de sacrifices et d'apostolat, et mourait par les mains de ce peuple qu'il avait tant aimé. Aussi a-t-on pu lui appliquer ces paroles des saints Livres : « Que t'ai-je fait, ô mon peuple!... je t'ai nourri de la manne dans le désert et toi tu m'as souffleté..., tu m'as flagellé et tu m'as livré à la mort! »

C'était une grande grâce pour la Communauté de voir son premier prêtre offrir à Dieu le sacrifice de sa vie. M. Le Prévost, plus que personne, était capable de le comprendre. Il voulut que le corps de l'apôtre reposât à Vaugirard, dans la chapelle de Notre-Dame de la Salette, au centre même de la famille.

Une fois encore, la Providence s'était plu à montrer, pendant cette année de révolution et de guerre, que l'œuvre de M. Le Prévost, adaptée par son organisation et sa forme extérieure aux époques troublées de notre temps, était bien faite pour continuer, sous tous les régimes, et au milieu même de la persécution violente, la tâche souverainement nécessaire de l'évangélisation des pauvres.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Retraite de M. Le Prévost.

Affaiblissement de sa santé. — Ce que M. Le Prévost pensait de la Congrégation et de son avenir. — Démission de M. Le Prévost. — Extension des Œuvres. — L'*Union des Associations ouvrières catholiques.* — L'*Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers.* — Mort de M. l'abbé Beaussier.

Les émotions et les privations de toutes sortes que M. Le Prévost avait subies pendant la guerre et la Commune, achevèrent de ruiner sa santé. « Nous l'avons trouvé bien affaibli, écrit un de ses fils, le 28 avril 1871 ; les souffrances physiques et surtout les souffrances morales causées par la dispersion de sa famille, ont paru lui porter une atteinte notable. Il marche difficilement. M. L... lui a prêté une petite voiture dont il se sert, à certains jours de plus grande fatigue, pour suivre les Frères en récréation. Les promenades au dehors sont au-dessus de ses forces, sa petite voiture lui est nécessaire pour y prendre part. »

Néanmoins, il continuait à se rendre, chaque vendredi, de Chaville à Vaugirard pour célébrer le lendemain la messe à Notre-Dame de la Salette. En descendant du chemin de fer, le bon Père s'installait dans son petit équipage et arrivait ainsi à l'orphelinat, traîné par le Frère qui l'accompagnait. Au commencement il eut la pensée de s'en-

velopper d'un manteau qui dissimulât son costume ecclésiastique ; mais il se résigna bientôt à accepter tout entière l'humiliation que le bon Dieu lui envoyait. Chacun du reste était heureux de conduire ce bon Père, dont la douce charité réjouissait ses enfants. Lui, au contraire, se faisait scrupule d'être un sujet de fatigue pour ses fils et acceptait quelquefois difficilement ce secours.

Cet état de faiblesse et d'infirmité faisait peser plus lourdement sur ses épaules le fardeau du gouvernement de la Congrégation. Celui-ci, d'ailleurs, s'était accru. Le grand nombre d'œuvres dont elle avait accepté la charge, l'insuffisance du personnel dont elle pouvait disposer pour les conduire, tout rendait nécessaire une direction plus jeune et plus vigoureuse; cette disproportion entre les charges de la Communauté et les ressources dont elle disposait pour y subvenir, n'était pas un mal nouveau; plus d'un parmi ses fils en avait conçu des alarmes et les avait confiées au bon Père, sans doute avec quelques expressions de découragement et de tristesse; une lettre, de deux ans à peine antérieure à l'époque où nous sommes, montrera comment M. Le Prévost, faible et malade, savait calmer les inquiétudes et relever le courage des plus ébranlés.

« 8 décembre 1869.

« Je ne m'étonne point, mon cher ami, que vous ayez parfois quelques moments d'ennui, d'abatte-

ment et même de doute sur la voie où vous êtes engagé ; Dieu y pourvoira et ces malaises d'esprit passeront, s'ils ne sont déjà loin. La maison et les œuvres où vous êtes, ont toujours été regardées parmi nous comme étant des plus rudes ; le personnel des enfants et des jeunes gens, de soi assez difficile déjà, n'ayant jamais été cultivé avec assez de persistance et de suite pour qu'on ait pu y former un esprit et obtenir des fruits tout à fait sérieux. Pour notre situation en général, il faut considérer que les temps sont mauvais ; tout concourt à rendre le travail spirituel peu productif. La famille, ce premier et si admirable moyen de Providence pour façonner les âmes, est presque détruite, chrétiennement parlant, et ne vit plus que dans les sentiments naturels qu'elle exagère ; le gouvernement, qui tend *per fas et nefas* à s'emparer des âmes, les égare et les pervertit, et l'Eglise suffit à peine, dans ses moyens ordinaires, aux besoins des fidèles qui savent encore le chemin de la paroisse. Ce qui reste en dehors d'elle est immense ; le pauvre peuple surtout, est errant comme un troupeau sans pasteur. Nous avons désiré, pour notre part, lui donner un peu d'assistance ; à ce premier point, au moins, on ne saurait nier que notre vocation ne soit sainte et bien assise. Les besoins à satisfaire étant immenses, nous les avons pris hardiment (trop peut-être) dans toute leur étendue ; nous avons embrassé tous les âges, depuis l'enfant jusqu'au vieillard ; nous suivons le

pauvre et l'ouvrier dans son éducation, dans son travail, dans ses nécessités spirituelles et temporelles, et jusques en ses délassements; nous nous sommes fait pauvres pour eux, nous avons partagé notre demeure avec eux, et nous vivons comme eux; si nous sommes allés trop loin, Dieu nous le dira, mais au moins le fond essentiel d'une vraie vocation religieuse ne nous a pas manqué : nous avons accepté cordialement le renoncement et l'immolation. Nos œuvres, assises sur cette base, peuvent se modifier avec le temps et d'après la lumière que nous aportera l'expérience, mais la Congrégation posée sur ce sol solide demeurera, j'en ai la confiance. Si nous nous étions fourvoyés, comme le découragement l'a murmuré à votre oreille, le bon Dieu, qui a donné succès et bénédiction à presque toutes nos œuvres et qui nous a mis en mains des ressources que notre industrie n'eût certes pas créées, les évêques qui ont constamment encouragé nos efforts, et le Saint-Père, qui les a approuvés et bénis, atténueraient bien notre erreur; je crois que nous pouvons bannir cette inquiétude.

« Votre appréciation sur le personnel de la Congrégation me paraît aussi se ressentir de la disposition d'esprit où vous ont mis les difficultés et les fatigues que vous avez essuyées. En revenant à un sentiment plus juste, vous remarquerez que nous avons assez de sujets, tant ecclésiastiques que laïques, d'une vertu solide pour que, en excluant tout

ce qui semblerait trop faible, il restât encore une société consistante, ayant assez de vie et de valeur spirituelle pour faire un foyer d'une véritable puissance. Je dirai plus, ceux mêmes qui sont peu avancés ont, au moins, sauf exceptions assez rares, les qualités des pierres qu'on cache en terre dans les constructions : ils portent les fatigues, les privations d'une vie sévère, souvent bien pauvre, et toujours laborieuse. Pauvres enfants, ils ont manqué le plus souvent de culture intellectuelle, des disciplines du noviciat ; le peu qu'ils ont leur est propre : car, en ce cas, la Congrégation ne leur a presque rien donné. Mais c'est peut-être cette faute de la Congrégation que vous lui reprochez et qui vous a mis en doute sur son avenir. Eh bien ! comme je vous écrivais ces lignes, à l'instant même, m'est venu le R. P. Sturm, jésuite, qui est à la tête des œuvres les plus importantes de Lille, et qui jouit d'une grande estime. Plein de la pensée qui m'occupait en vous répondant, je l'ai consulté à ce sujet. — Avons-nous eu tort, lui dis-je, d'avoir cédé à des circonstances qui nous ont paru impérieuses, en prenant plus de postes peut-être que la prudence ne l'eût conseillé ? Devons-nous nous inquiéter de ce qu'un certain nombre de Frères, de rang secondaire, sont assez faibles et ont manqué de culture ? Il m'a répondu hardiment et nettement :
« — Non. Au point de vue de la prudence hu-
« maine, ce serait un tort, mais vous avez agi en
« droite intention et pour les œuvres de Dieu ;

« comptez bien que Dieu est engagé à vous sou-
« tenir et qu'il le fera. Nous-mêmes, a-t-il ajouté,
« nous sommes souvent, encore aujourd'hui, obli-
« gés d'agir comme vous. Quand nous avons pris
« la Belgique, il nous fallut occuper à la fois un
« grand nombre de postes, afin de saisir les posi-
« tions; nous manquions de sujets; ayant avancé
« néanmoins, nous étions partout faibles, insuf-
« fisants, au-dessous de notre tâche; mais, avec
« le temps, nous nous sommes fortifiés; collèges
« et résidences ont pris pied, et la Belgique nous
« devra, en très grande part, la foi et la vie chré-
« tienne qui l'animent. Ayez donc bon courage,
« m'a-t-il dit en terminant, il n'est pas un seul Insti-
« tut qui, dans son origine, n'ait eu à traverser les
« phases difficiles dont vous me parlez; votre Con-
« grégation est du temps; avec tous ceux qui la
« connaissent, je la regarde comme essentielle et
« voulue de Dieu. » Cette autorité, ajoutée à bien d'autres, m'a paru répondre aux pensées qui vous ont agité et de nature à vous tranquilliser. »

Avec cette sagesse que rien ne trouble, cette fermeté de vues, cette invincible confiance, fondée sur la doctrine spirituelle la plus haute, M. Le Prévost pouvait, longtemps encore, conduire la Congrégation dans sa voie. Le découragement, d'ailleurs, n'était qu'une épreuve passagère, et c'était celle du petit nombre. Le mouvement d'expansion qui multipliait les œuvres dans les années qui suivirent la guerre et la Commune, montrait

plus que jamais à tous, la nécessité d'un Institut religieux qui leur assurât des serviteurs libres et dégagés de tout autre soin. Mais M. Le Prévost n'avait consenti, trois ans auparavant, à rester supérieur général que pour achever le règlement et les constitutions de sa Congrégation. Cette tâche était désormais terminée; Rome avait commencé à donner à l'œuvre sa perfection, elle en avait fixé le but et loué les intentions: il n'y avait plus lieu, en ces circonstances, et vu la diminution de ses forces, de retarder davantage l'exécution de son dessein. M. Le Prévost écrivit donc à Rome, au R. P. Brichet, le Procureur bien connu du Séminaire français, ami et protecteur bienveillant des Frères de Saint-Vincent de Paul pendant leur séjour à la villa Strozzi: « Bien fatigué de corps et d'esprit, lui disait-il, par une administration de plus de vingt-cinq années, je sens le besoin, pour ne pas mettre en souffrance le bien de mes Frères et de nos œuvres, ou de me retirer entièrement de la direction, ou au moins d'être presque entièrement suppléé dans le gouvernement habituel de la Congrégation. »

La demande de M. Le Prévost fut accueillie à Rome, et le 11 août 1871, jour où pour la première fois depuis la guerre et la Commune toute la famille se trouvait réunie à Vaugirard, le bon Père transmit ses pouvoirs à celui qui avait été choisi pour les exercer en son nom.

Dans le petit discours qu'il fit, en cette circons-

tance, il commença par jeter un coup d'œil sur les événements qui venaient de s'accomplir.

« Depuis longtemps, dit-il, nous n'avions pas été réunis; beaucoup d'événements ont eu lieu. M. L... a tout résumé en disant que nous venons de traverser un orage. Nous tâchons donc, en ce moment, de remettre un peu d'ordre dans nos affaires. Nous regardons aussi comment le temps se prépare pour l'avenir. Nous avons essuyé un orage, et sommes-nous sûrs qu'un autre ne se forme pas? Il y a des signes précurseurs qui le font craindre et qu'on aperçoit quand on est mêlé comme nous au mouvement des affaires. Aussi est-ce en tâtonnant et en hésitant que nous agissons pour remettre toutes choses dans leur voie. »

Puis, rappelant les faveurs reçues de Dieu, il ajoute :

« Mais, malgré les motifs que nous avons de craindre, ce que Dieu a fait pour nous dans le passé nous doit rassurer. Sa providence a été si marquée, elle nous a couverts d'une protection si sensible, que nous avons tout sujet de nous établir dans une sainte confiance, dans une ferme espérance, quoique bien incertains de l'avenir. Et pour nous bien rendre compte de cette action de la Providence nous n'avons qu'à jeter un regard sur le passé.

« La foi est perdue, les ténèbres sont partout, les âmes sont rebelles aux efforts que l'on fait pour les ramener à la vérité. Nous parlons, on n'a pas d'oreilles pour nous écouter; nous faisons luire la

lumière, on refuse de se laisser éclairer; au sein d'un pareil monde, il n'était pas facile de prendre vie sur les principes immuables de la foi, et fonder une Congrégation, était chose de grand labeur et de grande difficulté. Et cependant Dieu a permis que cela se fît; Il a su tout disposer pour que notre famille prît vie. L'autorité civile nous tolère, le clergé nous est sympathique, les évêques nous protègent, le Saint-Siège lui-même a daigné consacrer notre fondation; nos œuvres se développent : tout cela assurément n'est pas des hommes, mais de Dieu, et nous doit donner grande confiance. Sans doute, il y a eu des défections; quelques sujets nous ont quittés; mais ils ont été comme les feuilles d'arbres que le vent détache et emporte. Ce qui a vie en nous a résisté et est demeuré. Aucune de nos œuvres, sauf celles de Rome, qu'il a fallu abandonner par force majeure, n'a péri. Tout reprend peu à peu son activité et l'esprit vital qui est en nous est affirmé aujourd'hui d'une manière éclatante: car, sans aucun doute, sous le coup des secousses que nous avons ressenties, sans une certaine puissance de vie, tout serait tombé. » Puis jetant un coup d'œil sur l'avenir et faisant allusion au mouvement dont plusieurs de ses fils allaient être bientôt les promoteurs dans les œuvres, il continuait :

« On sent le besoin d'une vie encore plus grande; aussi s'opère-t-il un mouvement de concentration et d'union. Les œuvres isolées se rapprochent, se lient pour être plus fortes. Les agents des œuvres

sentent ce besoin et tendent à mettre en uniformité et plus en commun leurs moyens d'action, afin de leur faire acquérir plus de vigueur. Tout cela n'est encore qu'entrevu, il n'y a rien de bien marqué; on cède aux incertitudes sur l'avenir, à la crainte de luttes plus rudes que celles dont nous sortons. »

Enfin, arrivant au but de son entretien, M. Le Prévost entrait ainsi en matière :

« Peut-être vous demandez-vous, et avec raison, si le vieillard qui vous a conduits a encore assez de vigueur. Est-il capable de vous guider, de vous soutenir? Ce doute, je l'ai senti le premier. Je suffisais déjà bien mal à la tâche; mais, à l'avenir, j'y suffirais encore moins, à cause de la débilité de ma santé et de l'engourdissement de mes facultés. Aussi Dieu y a-t-il pourvu : j'ai cherché quelqu'un qui fût plus jeune et plus fort, et, usant des termes de nos Constitutions qui le permettent au supérieur, devenu trop faible pour porter le poids de sa charge, j'ai demandé un vicaire général. »

Puis, après avoir présenté le nouvel élu, M. de Riverieulx de Varax, qui allait, en quelques années, user sa santé et ses forces au service de la Congrégation, il concluait :

« Nous ne serons donc pas, à l'avenir, incertains dans notre marche, puisque nous avons trouvé chez nous quelqu'un pour conduire la Congrégation. Accordez-lui le même respect, la même affection, le même dévouement, la même obéissance que vous m'avez toujours accordés; car je puis bien

dire qu'aucun supérieur n'a été plus cordialement servi et aidé que je ne l'ai été par vous. »

On devine avec quelle émotion furent accueillies ces paroles. Le souvenir en est resté dans la mémoire de ceux qui les ont entendues, et c'est grâce aux notes aussitôt rédigées par l'un d'eux que nous avons pu en reconstituer le texte.

Désormais la vie de M. Le Prévost, de plus en plus séparée du mouvement extérieur des œuvres, va s'écouler dans la retraite. Cette période ne sera cependant pas la moins féconde de celles que nous avons parcourues. Comme la Révolution de 1848, la Commune de 1871 a été le point de départ d'une expansion plus grande des œuvres fondées par M. Le Prévost. Elle est surtout remarquable par les liens qui s'établirent alors entre les sociétés catholiques, jusque-là isolées.

Les paroles de M. Le Prévost, que nous avons citées plus haut, font allusion au projet d'une fédération des œuvres ouvrières de France, sur le modèle de la fédération existant en Belgique et dont les Frères de Saint-Vincent de Paul provoquèrent la fondation peu de temps après, au Congrès de Nevers, sous le nom d'*Union des directeurs des Associations ouvrières catholiques.* Cette *union*, dont le *Bureau central* fut présidé par Mgr de Ségur, ami et protecteur de l'Institut, contribua à multiplier les œuvres ouvrières dans tous les diocèses de France et continue à exercer en ce sens la plus heureuse influence principalement dans

le clergé, sous la conduite de Mgr Charles Gay.

A la même époque, une des maisons de la Congrégation devenait le berceau d'une grande œuvre, celle des Cercles catholiques d'Ouvriers. Établie depuis 1864 dans un vieil hôtel du boulevard Montparnasse, grâce au dévouement de M. Augustin Cochin et d'un groupe de fondateurs appartenant aux sommités sociales entraîné par lui, l'ancienne *Association des Jeunes Ouvriers de Notre-Dame de Nazareth* voyait se réunir sous son toit, dans une petite chambre du premier étage, les signataires de l'*Appel aux hommes de bonne volonté.* Le comte Albert de Mun, officier de cavalerie, y prenait pour la première fois la parole, le 10 décembre 1871, et inaugurait devant un modeste auditoire de jeunes ouvriers, réunis dans la salle basse servant de réfectoire au Cercle, sa brillante et féconde carrière d'orateur et de chrétien militant.

Le 23 décembre de la même année, l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers était fondée, et, après s'être assigné pour but d'ouvrir seulement vingt cercles dans Paris, sur le modèle de celui de Montparnasse, en faisait surgir, en quelques années, plus de trois cents dans toute la France.

Ainsi, les petites œuvres, commencées par M. Le Prévost au jour le jour, dans le silence et l'obscurité, devenaient comme le type ou, tout au moins, le point de départ d'un grand mouvement catholique et de la vraie réforme sociale. Elles offraient, au milieu des ruines amoncelées par la Révolution,

le modèle d'institutions populaires solidement établies, éprouvées par l'usage, et qu'il suffisait de multiplier et d'unir, sans en altérer l'esprit, pour exercer sur la classe ouvrière une puissante et salutaire influence.

Mais cette année 1871 devait être, jusqu'à la fin, une année de deuil pour M. Le Prévost. Le pieux abbé Beaussier, le directeur de la Communauté pendant les longues et laborieuses années de la fondation, était atteint d'un mal mortel. M. Le Prévost et M. Myionnet allèrent ensemble lui rendre une dernière visite : « J'ai remarqué dans ses adieux à M. Myionnet, disait, au retour, M. Le Prévost, quelque chose de particulièrement affectueux; avec moi, il a été tendre comme on l'est avec un vieil ami ; mais à l'égard de M. Myionnet, il a paru, par ses gestes, par ses yeux surtout, éprouver un sentiment plus profond et plus intime. » Le bon Père voulait ainsi trouver une occasion de s'humilier et de témoigner en même temps son estime pour la haute vertu de son premier compagnon. Dès qu'il eut appris la mort de son saint directeur, M. Le Prévost voulut pourvoir à ses funérailles et remplir vis-à-vis de lui les devoirs de la piété filiale.

La mort de M. Beaussier semblait être un avertissement pour lui. Ils étaient du même âge, ils avaient travaillé à la même œuvre, et maintenant que cette œuvre était définitivement fondée, Dieu rappelait à lui son guide et son conseiller M. Le

Prévost le comprit ; il s'appliqua, plus que jamais, au recueillement et à la prière, et passa ainsi, dans la solitude de Chaville, les quatre dernières années de sa vie.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

M. Le Prévost à Chaville.

La vie de Communauté à Chaville. — Les promenades. — Simplicité de M. Le Prévost. — Dernières lettres.

La maison de Chaville, où s'écoulèrent les dernières années de M. Le Prévost, est une propriété bourgeoise, prise dans l'ancien domaine du chancelier Le Tellier, visité jadis par Mme de Sévigné. Il ne lui reste rien de son antique splendeur, sinon quelques bancs de pierre, vieux témoins des siècles passés, que l'herbe et la mousse recouvrent et qui se cachent sous le taillis. Une vaste prairie, au fond un bois épais, invitent le corps au repos et l'âme au recueillement. Le bâtiment principal, simple au dehors, pauvre au dedans, conserve en partie la disposition et l'aspect d'une maison de campagne ordinaire. Autour d'un espace assez vaste, ancienne basse-cour fermée par une grille, des constructions plus basses et de rustique apparence ont été appropriées aux usages de la vie commune. Là est la chapelle, très humide, très basse, un peu sombre, mais décorée avec goût par les mains d'un bon Frère et où l'on aime à prier. Le reste est occupé par une petite communauté d'enfants, sortis pour la plupart des maisons de patronage et que le divin Apprenti de Nazareth est allé prendre dans la boutique ou dans l'atelier, pour les préparer par la

prière et l'étude à s'occuper des choses de son Père. Près d'eux, dans la maison principale où habitait M. Le Prévost, de jeunes hommes que l'appel du Seigneur avait attirés, eux aussi, se formaient à la pratique de la vie religieuse. Des uns et des autres on eût pu dire qu'il n'y avait point parmi eux beaucoup de nobles, beaucoup de savants, beaucoup de sages; mais la simplicité était grande, les cœurs étaient purs, les volontés généreuses et la grâce divine abondamment répandue versait sur elles une douce et pénétrante rosée qui en corrigeait la rudesse.

Tels devaient être, jusqu'au dernier jour, les compagnons ordinaires et les heureux témoins de la vie de M. Le Prévost. Dans ce petit monde, la plus grande distance qui séparât le saint vieillard de son jeune entourage, n'était point celle des années. Les causeries variées, les fines réparties, les vues neuves et ingénieuses, les entretiens spirituels où des âmes nourries par la méditation et la science des choses divines s'échauffent et s'éclairent au même foyer, tout ce qui fait, en un mot, le charme de la vie pour un esprit cultivé et une âme fervente, M. Le Prévost ne pouvait guère l'attendre de ses humbles compagnons; et cependant, il se plaisait au milieu d'eux, non par résignation et patience, mais volontiers et par goût. L'ami de Victor Hugo et de Sainte-Beuve, l'hôte du salon de Montalembert, se donnait tout entier et constamment à ces âmes jeunes et pures avec l'effusion

de grave et de douce tendresse qui s'épanche de l'âme d'un vieillard et d'un saint. Il aimait à voir se serrer autour de lui le cercle de ses jeunes Frères, ces visages d'enfants devenir sérieux et recueillis quand il leur parlait de Dieu et des pauvres, ou s'épanouir en une joie franche s'il prenait part à leurs jeux.

C'est donc en cette maison de Chaville que vint demeurer M. Le Prévost, dès qu'il eut remis ses pouvoirs aux mains de son vicaire général. Il s'y établit dans une retraite complète, abandonnant, avec un détachement méritoire de la part d'un fondateur, le soin du gouvernement de cette famille qu'il avait formée au prix de tant de sacrifices. Tout ce qui lui restait d'activité et de forces, il allait le dépenser auprès des enfants et des jeunes Frères qui partageaient sa solitude.

Nous avons déjà parlé de la petite voiture dont M. Le Prévost fit usage, à partir de cette époque. La Société de Saint-Vincent de Paul, qui vénérait en lui un de ses fondateurs, avait offert de contribuer, pour une large part, à l'achat d'un cheval et d'une voiture qui lui fussent destinés. M. Le Prévost, sensible à cette attention charitable, éprouvait comme saint Vincent de Paul, une vive répugnance à accepter un tel présent; la petite voiture d'infirme, donnée par un ami, eut ses préférences; ce fut désormais la compagne de ses courses et de ses promenades, et ceux qui l'ont connu alors n'en ont point perdu le souvenir.

Tous les jours, à l'heure de la récréation, le bon Père montait dans son petit véhicule et tous, enfants et jeunes gens, se faisaient une fête de le conduire le long des allées du parc ou dans les bois d'alentour. Sa conversation aimable et enjouée, la vénération qu'il inspirait, amenaient autour de lui un groupe nombreux de promeneurs; il n'y avait pas de récréation véritable ailleurs que là où il était. Le dimanche ou les jours de grande fête, il faisait une plus longue promenade. Dans la campagne, entouré de ses fils, son âme s'épanchait, il était heureux, et la jeune troupe faisait escorte à ce « cher invalide du bon Dieu », se reposant des fatigues de sa longue et sainte carrière. Quand le bon Père n'accompagnait pas les Frères en récréation avec sa petite voiture, il prenait pour s'appuyer deux grands bâtons fourchus, aussi hauts que lui, et, couvert d'un grand manteau dont le capuchon rabattu encadrait son visage, il s'avançait lentement, le long de la prairie ou sous les grands arbres, semant sa route de mille mots aimables et de réflexions pieuses. Un jour, un ecclésiastique, ami de la Communauté et de ses œuvres, était venu lui rendre visite; M. Le Prévost l'accompagna à pied dans le jardin. « Ordinairement, je prends deux bâtons, lui dit-il; aujourd'hui je me suis borné à un seul pour ne pas vous effrayer. Vous voyez qu'il est haut; c'est pour montrer que la force me vient d'en haut. » Puis, comme on l'invitait à venir célébrer la messe dans une maison

d'œuvres et à parler aux jeunes ouvriers : « Je n'ai plus d'esprit, répondit-il, ma mémoire s'éteint; j'en suis incapable. »

Cependant, il ne se passait guère de dimanche où il n'adressât la parole à ses enfants de Chaville. Il leur faisait souvent aussi la lecture spirituelle, et, si sa faiblesse le faisait hésiter quelquefois à commencer une exhortation, si le début en était pénible, bientôt l'ardeur de son âme triomphant des infirmités de son corps, il se répandait en élans de foi et d'amour, avec une abondance et un charme dont on ne pouvait se lasser. Ce ministère ne fut pas le seul que M. Le Prévost ait voulu remplir jusqu'à la fin. Le titre de « prêtre de Notre-Dame de la Salette » qu'il aimait à prendre, lui imposait d'autres devoirs. Chaque samedi, il venait célébrer la messe des pèlerins à la chapelle de Notre-Dame de la Salette, dans la maison de Vaugirard; il confessait, avant et après la messe, ce qui l'obligeait à un jeûne prolongé, joint à un surcroît de fatigue. Néanmoins, au jour convenu, quelque temps qu'il fît, à la même heure, on était sûr de rencontrer le vénérable prêtre, traîné dans sa petite voiture, à travers les rues désertes du quartier de Vaugirard qui avoisinent les fortifications de Paris. La pluie ou la neige, le froid ou le soleil étaient pour lui autant de causes de souffrances, sa complexion délicate l'ayant toujours rendu très sensible aux impressions de l'atmosphère; quelquefois même des conducteurs mal habiles heurtaient les murs

ou risquaient de verser sur le bord du trottoir. Il continua malgré tout ce pénible ministère, jusqu'à ce que l'épuisement de ses forces lui rendît ces déplacements impossibles.

Les années de recueillement et de paix que Dieu ménageait à son serviteur, ne furent pas les moins utiles à l'achèvement de son œuvre et à la formation de ses fils. Plus libre et dégagé des affaires extérieures, il était tout entier à la prière, à la vie intime de sa petite famille; toujours prêt à accueillir, à conseiller et à fortifier ceux qui venaient à lui. Son exemple, le spectacle de ses vertus aimables et fortes étaient plus éloquents encore que ses paroles. Quand le temps ne permettait pas de sortir, on passait la récréation dans un vestibule, près de la cuisine; le bon Père se faisait apporter un tablier, et, tous ensemble épluchaient les légumes pour le repas. Allait-on le trouver dans sa chambre: il interrompait le travail commencé, et son accueil était tel qu'il avait toujours l'air de vous attendre. Il ne renvoyait jamais à plus tard, acceptait les gens et les affaires au moment où ils se présentaient. La patience de ses visiteurs était plus vite lassée que la sienne: car, tandis qu'on traitait avec lui, d'autres venaient interrompre et couper l'entretien, et le bon Père s'efforçait de répondre à tous. Sa chambre ne désemplissait pas, à certains jours; les Frères lui parlaient et lui proposaient presque en même temps des choses importantes, et lui, sans empressement, sans hâte, les recevait et

gardait tous, leur répondant avec précision et douceur, mêlant un mot aimable et souvent une fine plaisanterie à ses conseils. Il sentait cependant le besoin du repos et du recueillement ; on l'entendit répéter quelquefois : « Oh! quel bien, quel besoin, quand vient le soir, de trouver du calme et du silence! »

Sa simplicité dans les repas était charmante; souvent il prenait le déjeuner du matin en allant et venant. Le vendredi et le samedi, il faisait gras; mais, pour ne pas scandaliser ses fils, il demeurait dans sa chambre. On lui apportait son dîner dans un panier long comme pour les soldats. « Le bon Père, seul, sans aide, mettait son couvert; un journal étendu sur la table lui servait de nappe; sa serviette gardée dans la pièce attenante à sa chambre contenait la cuillère, etc...; ces apprêts faits par lui-même, il se mettait à table, ordinairement à midi et demi. Il préférait cette heure pour gagner du temps. Les Frères dînant à midi, il pouvait travailler alors sans être troublé. Au sortir du réfectoire, quelqu'un venait toujours le trouver : il traitait alors avec lui, en dinant. Quand il avait terminé, il mettait lui-même tout en ordre, lavait ses divers ustensiles, les retirait sans réclamer l'aide de personne. Le seul service qu'il demandât était de reporter le panier dans un coin de la grande salle, en recommandant de tourner le côté qui s'ouvrait, dans l'angle du mur, par précaution contre les tentatives des chats.

Ce bon Père, amant de la vie cachée et de la solitude, disait : « Cherchons la perfection dans la *petite*

le clergé, sous la conduite de Mgr Charles Gay.

A la même époque, une des maisons de la Congrégation devenait le berceau d'une grande œuvre, celle des Cercles catholiques d'Ouvriers. Établie depuis 1864 dans un vieil hôtel du boulevard Montparnasse, grâce au dévouement de M. Augustin Cochin et d'un groupe de fondateurs appartenant aux sommités sociales entraîné par lui, l'ancienne *Association des Jeunes Ouvriers de Notre-Dame de Nazareth* voyait se réunir sous son toit, dans une petite chambre du premier étage, les signataires de l'*Appel aux hommes de bonne volonté*. Le comte Albert de Mun, officier de cavalerie, y prenait pour la première fois la parole, le 10 décembre 1871, et inaugurait devant un modeste auditoire de jeunes ouvriers, réunis dans la salle basse servant de réfectoire au Cercle, sa brillante et féconde carrière d'orateur et de chrétien militant.

Le 23 décembre de la même année, l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers était fondée, et, après s'être assigné pour but d'ouvrir seulement vingt cercles dans Paris, sur le modèle de celui de Montparnasse, en faisait surgir, en quelques années, plus de trois cents dans toute la France.

Ainsi, les petites œuvres, commencées par M. Le Prévost au jour le jour, dans le silence et l'obscurité, devenaient comme le type ou, tout au moins, le point de départ d'un grand mouvement catholique et de la vraie réforme sociale. Elles offraient, au milieu des ruines amoncelées par la Révolution,

le modèle d'institutions populaires solidement établies, éprouvées par l'usage, et qu'il suffisait de multiplier et d'unir, sans en altérer l'esprit, pour exercer sur la classe ouvrière une puissante et salutaire influence.

Mais cette année 1871 devait être, jusqu'à la fin, une année de deuil pour M. Le Prévost. Le pieux abbé Beaussier, le directeur de la Communauté pendant les longues et laborieuses années de la fondation, était atteint d'un mal mortel. M. Le Prévost et M. Myionnet allèrent ensemble lui rendre une dernière visite : « J'ai remarqué dans ses adieux à M. Myionnet, disait, au retour, M. Le Prévost, quelque chose de particulièrement affectueux; avec moi, il a été tendre comme on l'est avec un vieil ami; mais à l'égard de M. Myionnet, il a paru, par ses gestes, par ses yeux surtout, éprouver un sentiment plus profond et plus intime. » Le bon Père voulait ainsi trouver une occasion de s'humilier et de témoigner en même temps son estime pour la haute vertu de son premier compagnon. Dès qu'il eut appris la mort de son saint directeur, M. Le Prévost voulut pourvoir à ses funérailles et remplir vis-à-vis de lui les devoirs de la piété filiale.

La mort de M. Beaussier semblait être un avertissement pour lui. Ils étaient du même âge, ils avaient travaillé à la même œuvre, et maintenant que cette œuvre était définitivement fondée, Dieu rappelait à lui son guide et son conseiller M. Le

vous faisiez si bien à la gymnastique; vous ne regardiez guère à quelque écorchure ou égratignure; qu'importe! il faut se remuer : faites ainsi moralement; une contrariété, une blessure d'amour-propre, un bon vouloir mal compris, autant en emporte le vent. » D'autres fois, il s'excuse de mêler des conseils aux paroles affectueuses de ses lettres. « C'est encore l'effet de l'âge; mais, bien cher ami, c'est aussi l'inspiration du tendre intérêt que je vous porte. Vous sachant aimant, impressionnable, sujet à vous ombrager à tout choc du cœur, j'ai, comme instinctivement, porté la main de ce côté, voulant y mettre la force et la résolution. » Enfin, dans les premiers jours de l'année 1874, qui sera celle de sa mort, il dicte pour l'un de ses fils le billet suivant :

« Voilà que nous sommes au 14 janvier, et je n'ai pas encore répondu à votre petite lettre de Saint-Jean et de Jour de l'an; elle méritait plus d'empressement, par les sentiments tout aimables qu'elle exprimait. Je n'ai pas besoin de vous dire mes excuses, vous les voyez déjà; mes vieilles années, mes infirmités, la torpeur que donne l'hiver, c'en est bien assez pour alanguir un vieux serviteur de Dieu, enseveli dans les brouillards de Chaville, en attendant qu'un pas de plus l'enveloppe mieux encore dans l'ombre et dans l'oubli. Tout n'est pas mort pourtant en moi; les vieilles affections se réveillent aisément, toutes les fois surtout qu'il s'agit de mes plus chers enfants, de ceux que j'ai vus, sous mes yeux, grandir en âge, en sagesse et en grâce; ceux-là me

trouveront toujours prêt à leur témoigner ma plus tendre affection. C'est de celle-là que je vous renouvelle, cher ami, la bien vive expression, en vous chargeant d'en distribuer quelque part à mes chers Frères d'Angers. »

Ainsi, M. Le Prévost suivait de loin ses fils dans leur vie d'apostolat, et répandait sur tous les trésors d'affection de son cœur, ardent et pur comme aux jeunes années. Le séjour de Chaville fut une grâce précieuse pour son âme, une véritable retraite avant le dernier passage ; les épreuves, sans doute, ne lui furent pas épargnées; elles se retrouvent à toutes les époques de la vie du chrétien et du prêtre ; mais M. Le Prévost savait souffrir, parce qu'il savait aimer et prier.

CHAPITRE VINGTIÈME

Les derniers jours.

Adieux de M. Le Prévost à ses premiers Frères. — Ses dernières paroles. — Sa mort. — Son tombeau. — L'oratoire Saint-Vincent de Paul à Chaville.

L'heure du dernier sacrifice approchait : « J'ai toujours désiré la mort en elle-même, écrivait M. Le Prévost au commencement de l'année 1874; je l'ai toujours appréhendée à cause des souffrances qu'il faut traverser. Parfois je suis si affaibli que je crois le moment venu; je me sens défaillir; je me remets alors entre les mains de Dieu : que sa très sainte volonté s'accomplisse quand il voudra. Mes forces reviennent toujours. Il en sera ainsi aussi longtemps que le bon Dieu voudra. »

Le 18 juillet, veille de la fête de saint Vincent de Paul, M. Le Prévost voulut recevoir l'Extrême-Onction. Il la demandait avec instance depuis une quinzaine de jours. Le danger de mort n'était pas imminent; mais il voulait se fortifier, par la grâce du sacrement, contre les souffrances très vives qu'il endurait. En présence des Frères assemblés dans sa chambre, il reçut les onctions saintes, puis leur adressa la parole et les bénit.

Le soir, après le souper, on monta, en grand nombre, pour l'embrasser. Il était à table; le bon

Père se laissait faire, avec sa simplicité et sa grâce accoutumées; et, comme le défilé était long : « Je crois, dit-il, que vous vous remettez les uns derrière les autres, après avoir passé. » Sa faiblesse était grande; cependant, il entendait encore les confessions : « J'ai fait vœu, disait-il, de ne m'arrêter que lorsque je ne pourrai plus aller. »

Quelques semaines après, le 8 août, son état ne se modifiant pas sensiblement, il disait : « Je trouve cette agonie bien longue. Le matin, pendant une heure, et dans la journée si je fais quelque mouvement pour me servir, je suis entre la vie et la mort; intérieurement, je suis sans aucune consolation; rien de sensible ne me soutient; je vais en esprit de foi. J'espère que maintenant la fin ne tardera guère à venir. J'éprouve de la tristesse en voyant mon agonie se prolonger; mais, au fond, j'adhère de toute mon âme à la sainte volonté de Dieu. M. Icard (le vénérable supérieur de Saint-Sulpice) a eu la charité de me rendre visite; il m'a dit que Dieu éprouve les siens, qu'il a vu de saints prêtres ressentir des angoisses terribles à l'approche de la mort, que Dieu suit cette voie pour les sanctifier davantage. Cette parole m'a consolé; mais pardonnez-moi, ajoutait le bon Père, s'adressant à son confident, si je vous parle au long de mon état qui n'a rien d'intéressant pour vous; c'est pour répondre à votre charitable préoccupation à mon égard. — Vous avez bien souffert pendant toute votre vie, lui répondit celui-ci, et vous souffrez encore

davantage en finissant. — C'est vrai et cela me donne un peu d'espérance. »

Un mois plus tard, le 7 septembre, M. Le Prévost s'occupait encore de ses pauvres, au milieu de cruelles souffrances, qui ne lui enlevaient rien de sa sérénité et de sa paix.

Le 23 octobre, le bon Père bénit ses enfants avec effusion. « Je donne ces bénédictions du plus plein de mon cœur, car j'espère que Dieu entend son vieux serviteur. » Il s'abandonna entièrement à la volonté de ceux qui le soignaient.

Son infirmier lui annonçant que le médecin avait jugé un seul pansement suffisant : « Le docteur l'a-t-il dit? reprit M. Le Prévost, eh bien, faites tout ce qu'il vous a dit. Vous me ferez maintenant tout ce que vous voudrez. Comme je sais que vous ferez pour le mieux, j'ai confiance que ce sera bien; je m'abandonne tout entier à la divine Providence. »

Ces derniers jours furent consacrés à la prière et aux adieux à ses fils. De son lit de mort, comme d'un autel, il leur parlait : « Ah! mes bien chers enfants, disait-il en prenant le crucifix, quand un jour, étant dans mon état, vous aurez un peu de liberté d'esprit, vous verrez que le crucifix sera votre seule consolation. (Il embrasse le crucifix et pleure.) Ah! oui, le crucifix! et mon chapelet : toutes les fois que je le puis, j'en dis pour vous autres, et ensuite pour l'Église en général, en union avec l'Église triomphante, pour le soulagement de l'Église souffrante.

« Voilà que M. X... (un des prêtres de la Congrégation) vient faire une retraite : eh bien, je fais ma retraite aussi, et vous en faites également une avec moi. On me disait quelquefois : Vous ne faites pas de retraites fréquentes. C'est vrai, mais le bon Dieu conduit chacun de nous par sa voie particulière. Il m'a procuré une grande retraite, il y a longtemps déjà ; c'était pour me préparer à entrer dans une nouvelle vie à son service ; il m'en procure encore une aujourd'hui, et c'est apparemment pour me préparer à la mort.

« Soyez donc sans inquiétude, mes bien chers enfants, ayez confiance. Je fais ma retraite dans la pénitence et la souffrance pour me préparer à la mort, et vous, vous la faites dans la charité pour m'assister; je vous en remercie et prie pour vous. »

Le 25 octobre, il disait encore : « Mes bien chers enfants, nous sommes heureux, pourvu que nous fassions un peu de bien, que nous fassions aimer le bon Dieu. » Le lendemain, il demande une dernière grâce : « Je voudrais que le bon Dieu me donnât la joie de dire la sainte messe encore une fois avant de mourir. » Mais il n'obtint pas cette faveur, et, résigné comme toujours à la volonté de Dieu, il disait, le 27 octobre, trois jours à peine avant de mourir : « Il me semble que, dans tout ce que je fais, tout ce que je souffre, je n'ai point d'autre volonté que la volonté de Dieu. Cela me suffit. »

Paroles admirables ! Elles résument bien toute sa vie et sont le testament de son cœur.

En effet, sa voix ne se fait plus désormais entendre qu'à de longs intervalles ; mais ses yeux tournés vers la croix ou vers l'image du Sacré-Cœur, avec une expression d'indéfinissable tendresse, disent assez les sentiments de son âme. Il baise le crucifix, le serre contre sa poitrine et le garde longtemps entre ses mains.

Cependant, la faiblesse croissante du cher malade fait craindre un dénoûment rapide. Les plus anciens Frères, les premiers compagnons de sa vie religieuse à la rue du Regard et à Grenelle sont là ; ils s'agenouillent silencieux auprès du lit. L'infirmier s'approche du bon Père, qui lui sourit, le bénit et fixe du regard plusieurs de ceux qui l'entourent.

Le plus ancien prêtre s'approche, le premier compagnon de l'abbé Planchat dans l'apostolat des pauvres de Grenelle ; M. Le Prévost pose sa main sur le front du prêtre et lui dit : « Ah ! je vous reconnais bien là !... j'aime tous mes Frères, tous mes Frères,..... je les aime tous ; j'aime aussi le bon Dieu,..... j'aime toutes les âmes. »

M. Myionnet vient ensuite, et, s'agenouillant sous la main encore levée du mourant, il lui dit : « Mon Père, bénissez votre fils Myionnet. » La voix affaiblie du bon Père murmure des paroles d'affection et de paternelle tendresse. Elle prend ensuite un accent de profonde émotion : M. Le Prévost a reconnu, près de son lit, le jeune membre de la Conférence Saint-Sulpice, celui que les pauvres de la Sainte-Famille appelaient son fils et qui s'est

attaché à lui pour la vie. « Venez, lui dit-il, venez, mon vieil enfant que j'ai tant aimé! » et, répétant une seconde fois ces paroles, il l'attire doucement à lui, l'invitant par le mouvement de ses lèvres à recevoir un dernier baiser. L'émotion croissante empêche de l'entendre : « Mon vieil enfant, mon cher ami... adieu, adieu, adieu mon bon enfant... vous savez comme... » A ce moment, un autre Frère s'approche; mais la fatigue accable le bon Père et il ne peut que poser la main sur sa tête en lui disant : « C'est bien, adieu, adieu : je n'ai plus qu'un souffle, il me semble, mais il est à vous tout entier, mes Frères,... à tous mes Frères, à tous,... je les bénis, » et il étend sa main avec un geste plein de dignité et de tendresse.

Quand tous se furent retirés, l'infirmier lui demanda s'il était bien fatigué. « Non, répondit-il, j'aime tant mes Frères! je les aime tant!... mais j'aime aussi le bon Dieu! » On était au 29 octobre, cinq heures du matin.

A six heures et demie, un prêtre offrit au bon Père un crucifix : il le prit et répéta plusieurs fois : « O Jésus! O bon Jésus! »

A sept heures, l'infirmier s'étant absenté, M. Trousseau, qui devait mourir, quelques années plus tard, aumônier du Val-des-Bois, resta seul auprès du malade. Celui-ci, sans le reconnaître d'abord, lui dit : « Donnez-moi à boire; » puis, le voyant, il lui posa la main sur la tête : « C'est bien, mon enfant, oui, je vous aime, je vous bénis, » et il pro-

nonça les paroles de la bénédiction en faisant un parfait signe de croix. Puis, ayant pris quelques petites cuillerées de lait, il remercia M. Trousseau et, attentif jusqu'au dernier moment à ménager les forces de ses fils, lui recommanda de s'asseoir.

A huit heures et demie, le docteur déclare le danger imminent. On propose alors au malade de lui donner le saint Viatique : « Certainement »! répond-il, et ses yeux se lèvent vers le ciel, ses mains se joignent sur sa poitrine.

Après avoir reçu le saint Viatique, avec une expression de joie céleste, il se recueille profondément, puis rompt le premier le silence et dit : « Voilà que je viens de recevoir la sainte communion, c'est pour la dernière fois. » Ensuite, regardant l'image du Sacré-Cœur : « Voilà, dit-il, l'image du Sacré-Cœur! Je lui donne mon cœur; il me semble que tout est fini maintenant, mon âme peut s'en aller à Dieu. »

Vers deux heures, cependant, il dit encore adieu à quelques Frères, les bénit, les embrassa. M. Paul Decaux, président du Conseil des patronages de la Société de Saint-Vincent de Paul, et quelques autres amis intimes de M. Le Prévost ou bienfaiteurs de ses œuvres viennent aussi s'agenouiller près du malade; mais il ne peut déjà plus les reconnaître. La respiration devient plus pénible. Le soir, avant de le quitter, les Frères qui l'entourent lui suggèrent quelques oraisons jaculatoires; il y répond par un doux sourire, ses mains s'élèvent et se joignent, et il les bénit en murmurant la formule.

Vers minuit, le malade paraissant plus oppressé, l'absolution lui est renouvelée ; mais une amélioration se produit à deux heures. La matinée se passe ainsi, en alternatives de vives souffrances et d'apaisement passager. Vers dix heures, un grand changement se fit sur le visage du mourant. On avait récité les prières des agonisants, les litanies de la sainte Vierge et les invocations aux saints patrons de la Congrégation, sans qu'il parût d'abord comprendre ce que l'on disait. « Cependant, à un moment où nous croyions qu'il touchait à ses derniers instants, raconte un témoin, et que son dernier soupir allait lui échapper, on murmura à ses oreilles les invocations au Sacré-Cœur, à saint Vincent de Paul, à saint François de Sales, à saint Joseph et à Notre-Dame de la Salette. Alors, son visage se transfigura : l'expression cadavérique qui nous avait effrayés s'effaça, et il nous apparut comme dans son état de santé, et plus beau encore. Il brillait de toute l'ardeur de la plus douce piété; ses mains se joignaient et il souriait en levant au ciel des yeux qui semblaient baignés des lueurs célestes. Puis, son regard s'inclina sur nous ; il parut nous reconnaître et ses yeux se fixèrent sur les miens, comme la veille, avec une expression de tendresse paternelle pleine d'effusion ; seulement, cette fois, il essaya vainement d'y joindre des paroles. Il murmura bien péniblement quelques mots qui nous parurent vouloir exprimer un adieu... A un moment de crise qui semblait plus menaçant, on

recommença les prières des agonisants. Alors il fit, à plusieurs reprises, de sa main défaillante, le signe de la croix. »

Un sommeil doux et paisible, une respiration calme et aisée, certains mouvements du corps et des bras dénotant un reste de force, le pouls égal et bon, faisaient espérer que la vie se prolongerait peut-être jusqu'au surlendemain, jour de la Toussaint. Vers deux heures pourtant, ce père bien-aimé, ce doux et tendre instituteur s'éteignit doucement au milieu de ses fils et rendit à Dieu son âme, chargée des mérites d'une longue vie consacrée au service des pauvres.

Le corps de M. Le Prévost fut déposé dans la petite chapelle de Chaville, au milieu de ses fils et des enfants auxquels il avait donné les dernières années de sa vie. Il est là, maintenant, au pied de l'autel : une simple dalle le recouvre, portant cette inscription qu'il a laissée à ses fils pour devise : « *Omnibus omnia factus sum ut omnes facerem salvos.* Je me suis fait tout à tous, afin de les sauver tous. » Son cœur, placé dans une urne funéraire, a été déposé dans le sanctuaire élevé à Vaugirard à Notre-Dame de la Salette, et dont il aimait à se dire le prêtre.

La chambre habitée à Chaville par M. Le Prévost, et où il mourut, a été religieusement conservée par ses fils. Elle est transformée en oratoire, et le Saint-Sacrement y vient souvent résider.

Quelques meubles y rappellent encore le souvenir du saint fondateur ; une vitrine contient les objets qui lui ont servi : les ornements de sa première messe, son calice, son bréviaire, quelques livres de piété, le vieux manteau à capuchon dont il s'enveloppait lors de ses promenades dans le parc. Il y a là aussi quelques souvenirs des jeunes années : un volume des *Orientales*, avec une dédicace de la main du poète, un portrait du jeune commensal de Montalembert, devenu le serviteur des pauvres et des enfants du peuple, et un tableau peint par lui, représentant saint François d'Assise. Toute sa vie se retrouve dans ces souvenirs, tout son esprit revit aussi dans la pauvreté et la simplicité qui les gardent.

Puissent les Frères de Saint-Vincent de Paul rester toujours fidèles à l'esprit de leur bien-aimé Père ! toujours pauvres, toujours simples, toujours petits; inconnus du monde, méprisés des puissants et des sages, aimés seulement des pauvres et des ouvriers. Que leurs œuvres, commencées sans éclat, vivent et s'étendent sans bruit. Que la Providence reste leur nourricière, la dépendance de sa volonté leur plus sûre méthode, l'amour des pauvres leur seule passion. Leurs œuvres se sont multipliées, leur nombre s'est accru, la bénédiction du Souverain Pontife est descendue de nouveau sur leur famille ; ils ont vu s'accentuer et grandir le mouvement qui ramène le

peuple vers la foi; mais l'impiété, elle aussi, a redoublé ses fureurs...

Ouvriers, apprentis, soldats, foule immense des pauvres, des petits et des faibles, qui pourra contempler votre abandon et vos souffrances, sans avoir pitié de vous? Celui qui est venu sur la terre pour vous annoncer l'Évangile, peut seul compatir à votre indigence et seul aussi la soulager; c'est Lui qui envoie les vignerons à la vigne, et les moissonneurs à la moisson; c'est Lui qui va chercher sur les places publiques les ouvriers de la onzième heure, comme ceux de la première, et qui donne à tous la même récompense. Priez-le, — car il le demande — priez-le, troupeau sans pasteurs, d'envoyer vers vous les messagers de la bonne nouvelle et d'égaler leur nombre à l'étendue de votre misère!

QUELQUES

LETTRES DE M. LE PRÉVOST

QUELQUES

LETTRES DE M. LE PRÉVOST

Bonheur de servir Dieu dans la Pauvreté.

A M. Levassor.

Paris, 28 juin 1836.

J'ai rendu grâces à Dieu, mon très cher ami, des bonnes et saintes choses que contient votre dernière lettre; j'y trouve, sous quelques réserves d'humilité et de sage défiance, une fermeté de vouloir que vous n'aviez pas encore montrée. Peu à peu l'horizon s'éclaircit, et bientôt vous lirez au grand jour dans votre avenir. Je me sens plus fort maintenant pour vous encourager, en voyant ce bon M. Lecomte et vos autres conseillers si fermes dans leur avis; j'ose dire après eux que tout, en cette grave affaire, tournera au bien pour vous et pour les vôtres, parce que vous n'avez rien voulu que selon le cœur de Dieu et que son cœur qui vous aime vous veut heureux. Par ma propre expérience, je puis attester que jamais chose entreprise en intention pieuse et droite n'a eu mauvaise fin; si le succès n'était pas

selon mon espérance, c'est qu'il la dépassait trop pour que ma prévision y eût atteint. Courage donc, mon bien cher ami! encore un léger effort et l'œuvre sera consommée; une vie toute d'abnégation et d'amour, toute perdue en Dieu, telle sera ici-bas votre partage, et au bout : *Deus meus et omnia!* Cela ne vaut-il pas un peu d'incertitude, quelques douleurs de cœur, quelques larmes peut-être que la Vierge sainte essuiera en tendre compassion? Je vous en conjure, mon cher Adolphe, mon cher Frère, ne reculez pas, l'heure est venue, Dieu vous appelle, vous n'en pouvez douter; criez donc de toute votre force : Me voici, *ecce venio;* faites le sacrifice du cœur; pour le reste, il s'en charge, il disposera tout; du jour où, en effusion d'âme, vous lui direz : Oui, je suis vôtre, oui, je suis à vous, prenez-moi; à l'heure même il vous emportera.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que notre temps fera quelque chose de grand pour la cause de Dieu. Il me semble qu'il y a des signes que la grâce fait germer une œuvre de régénération; je vois en tant de cœurs une ferveur ardente, une aspiration d'avenir si grande! Oui, Dieu veut ramener notre France à lui. Alors, que d'ouvriers il demandera pour sa sainte moisson! et vous des premiers, ami, vous serez là sous sa main, détaché de tout, prêt à tout; l'Esprit vous armera de force, vous inspirera divinement. Oh! ne voudriez-vous pas tout cela? que de regrets vous en auriez!

Vous souvient-il de notre pauvre X..., il a voulu,

le bonheur de la terre; il est riche, marié à une femme qu'il aime, et pourtant il pleure amèrement les biens qu'il a perdus. Ne m'imitez pas, écrit-il à notre ami L..., allez à Dieu, lui seul est doux; pour l'atteindre, prenez la voie la plus courte, les autres sont rudes et pleines d'ennuis. Je n'ai pas besoin de vous recommander ici le secret; ceci a été écrit presque comme confession, le cas seul peut m'autoriser à vous le révéler.

La Providence semble vous ménager un entourage aussi agréable qu'édifiant dans la retraite où vous devez entrer à la fin de cette saison. Outre quelques-uns de nos amis, ainsi que vous savez déjà, j'en sais d'autres encore dont l'intimité vous sera bien douce. De ce nombre sont quelques jeunes Polonais réfugiés, que Dieu appelle à lui. Pauvres exilés, disent-ils, nous n'avons plus de patrie, plus de parents ni d'amis; mais voilà que le Seigneur veut nous tenir lieu de tout; il nous recueille en sa maison; là sera pour nous le foyer, la famille, la patrie; oh! nous n'avons rien perdu! Aussi sont-ils de la plus admirable piété. Demain, deux d'entre eux et bientôt un troisième vont à Stanislas; mais ils passeront de là à Saint-Sulpice; vous les y trouverez. Depuis quelque temps, réunis à quelques autres de leurs compatriotes, ils vivent en communauté, dirigés par un supérieur pris parmi eux, avec une règle chrétienne rigoureusement observée; ils se servent eux-mêmes; du reste, la prière, l'étude, les œuvres saintes, surtout la conversion de leurs

frères exilés, font toute leur vie; j'ai vu l'intérieur de cette petite communauté: rien de plus édifiant; c'est toute charité, toute paix en Dieu. Un crucifix énorme, placé dans la pièce d'entrée, est là comme pour vous recevoir et vous avertir de l'air de la maison; les gens sont à l'avenant, chacun vous salue et vous sourit, c'est la fraternité des premiers temps. Ils ne sont que huit, je crois; ils ne prennent que ceux de leur pays. Ils sont très pauvres; l'aumône que leur fait le gouvernement, cinq cents francs à chacun, est leur seule ressource à peu près; mais ils sont austères et sobres, il reste encore la part des pauvres. Je n'embellis rien, c'est vérité toute simple. N'aurez-vous pas grande joie à compter parmi vos frères deux ou trois de ces pauvres réfugiés? Les deux que je connais, et dont je parle ici surtout, sont fort instruits et de l'esprit le plus distingué; ils sont très jeunes (vingt-deux ou vingt-quatre ans), d'une figure noble; l'un est balafré; ce seront de magnifiques prêtres, je vous assure, mais aussi pieux, aussi humbles que beaux; l'un des deux surtout ne cesse de prier; même en parlant, en agissant, on sent que son âme voit Dieu toujours et ne le perd jamais; je sais d'un pauvre malade qu'il gardait la nuit, que sans cesse il était à genoux, s'entretenant avec son Dieu, y revenant dès qu'il pouvait; il trouvait ainsi la nuit courte. Durant cinq semaines aussi il a veillé à l'hôpital un de ses compatriotes, jeune étourdi, blessé en duel; à force de soins il l'a sauvé, et l'âme avec le corps; il l'a fait

chrétien. Voilà comme Dieu, mon cher ami, traite de pauvres exilés; n'en soyons pas jaloux, tous aussi ne sommes-nous pas exilés. Oh! comme eux nous avons nos droits, nous n'avons qu'à les réclamer. Dieu nous sera doux et miséricordieux. Si vous m'en croyez, nous nous y mettrons de tout cœur; notre misère, notre faiblesse seront nos titres, et peut-être, avec la grâce, deviendrons-nous fervents et bien-aimés du Seigneur.

Adieu, n'oubliez pas de me prêcher dans votre réponse, je ne m'en fais pas faute ici à votre égard, prenez votre revanche; je serai docile et bon auditeur.

La Conférence se soutient; M. Housset est des plus zélés, non par mon fait; je n'ai pu l'aller voir, Dieu l'y aura conduit; il semble aimable et bon. Vos bonnes dames vont comme toujours. Priez avec redoublement pour moi, votre frère en Jésus-Christ. Je n'y manque jamais de mon côté pour vous.

LE PRÉVOST.

Consolations à un père.

M. Le Prévost à M. Maxime de Montrond.

Paris, 9 septembre 1843.

Mon bien cher Frère et Ami,

Ce n'est pas pour vous consoler que je vous écris, mais pour entrer de toute mon âme dans votre

peine et vous dire combien nous en sommes tous ici profondément pénétrés. Je n'ai pas souvenir qu'aucun événement m'ait plus ému et affligé que celui-ci (la perte d'un premier enfant): car, vous connaissant si intimement, votre chère femme et vous, je suis, à l'instant même, descendu dans votre cœur et j'ai vu combien sa plaie devait être douloureuse.

Que vous dire donc, bien cher ami, et quelle parole trouver? Aucune, sinon que Dieu est bon, qu'il vous aime, qu'il l'a voulu ainsi, qu'il faut bénir son saint nom. Plus tard, il vous dira pourquoi. Maintenant c'est l'heure de souffrir; inclinez donc votre tête et pleurez sans murmurer.

C'est hier, jour de la Nativité de Notre-Dame, que cette triste nouvelle m'a été donnée; tout aussitôt je suis allé à la chapelle de Saint-Thomas de Villeneuve et là j'ai supplié avec instance la *Consolatrice des affligés* de ne pas vous abandonner dans une si grande angoisse. Elle seule, cher ami, connaissant, par elle-même, une pareille douleur, pourra vous consoler et toucher votre pauvre cœur, sans le froisser. Souvenez-vous, en ce moment, de votre tendre confiance pour elle et abandonnez-vous l'un et l'autre entre ses mains. Oh! si sa bonté, vous entr'ouvrant les cieux, vous faisait voir les régions de délices où repose la chère âme envolée, peut-être, cher ami, n'auriez-vous pas le courage de la rappeler à notre triste exil! Aspirez donc plutôt à l'heure où vous la rejoindrez vous-même; c'est au plus heureux à tirer les autres à soi. Sa part est la

meilleure; il va vous préparer la vôtre parmi les anges et les saints. S'il fût allé plus avant dans la vie, il eût connu les amertumes et aussi les fautes; et maintenant qu'il vous est ravi, vous n'oseriez penser à lui sans inquiétude. Mais il est resté dans l'innocence du baptême : doux et pur esprit, il est avec les vierges à la suite de l'Agneau; vous pouvez le contempler par la foi, l'invoquer et unir votre âme à la sienne dans le sein du divin amour.

Oh! tenez ainsi vos yeux en haut, cher ami, et vous ne pleurerez plus; allez où cette douce voix vous appelle et vous oublierez les douleurs de la terre. Les voies du Seigneur sont merveilleuses. Les pères, ici-bas, soutiennent les pas de leurs enfants nouveau-nés; mais dans le ciel, où l'innocence est la seule puissance, les enfants guident leurs pères et leur ouvrent le chemin. Votre âme si pieuse et si tendrement aimante, cher ami, allait souvent vers les choses d'en haut. Maintenant je me figure que toutes vos pensées et vos aspirations se tourneront par là; et si cet état devient habituel, si votre vie s'écoule ainsi avec Dieu et avec les anges, pourriez-vous vous plaindre encore, puisque votre cher ange à vous est là aussi, et que vous ne le quitterez point?

Ce sont là les vœux que mon cœur de frère et d'ami forme pour vous; et c'est ce que je vais demander tous les jours à Jésus et à Marie, fils et mère aussi, qui se sont séparés ici-bas aussi, mais dont

les âmes sont restés incessamment unies au sein de Dieu.

Adieu, bien cher ami, je vous embrasse bien tendrement.

Votre bien dévoué en Notre-Seigneur.

LE PRÉVOST.

La vocation.

M. Le Prévost à M. M...

Duclair, 13 septembre 1846.

Je m'attendais presque à recevoir de vous une petite lettre aujourd'hui, très cher Frère, bien qu'il y eût peu d'apparence que vous dussiez m'écrire, puisque vous pouviez me croire en route pour retourner à Paris. Je n'espérais donc, à vrai dire, que parce que j'avais besoin d'avoir quelques lignes de vous, et qu'avec un certain nombre de suppositions, on trouve toujours moyen de se faire une espérance. Je suis encore ici pour deux ou trois jours; M. Myionnet, qui goûte beaucoup la pensée de vous emmener avec lui dans la petite excursion ou retraite qu'il a projetée, n'ayant pris ses dispositions que pour le courant de la semaine, au plus tôt, m'a invité à ne pas hâter, sans nécessité, mon retour. Je ne serai donc à Paris que mercredi 16, dans la journée; je pense que j'y trouverai une lettre de vous. Jusque-là, je n'aurai pas, sans doute, de vos nouvelles. Je souffrirais bien de ce retard,

cher ami, si votre dernière lettre ne m'eût tranquillisé sur votre position et surtout sur l'état de votre esprit. J'y ai trouvé, au milieu des préoccupations toutes naturelles de votre cœur, un certain calme, une sorte d'assurance qui m'a semblé l'indice de l'opération de Dieu en vous. Or, c'est là ce que nous cherchons, cher ami, vous et nous, qui vous aimons, c'est la certitude que le Seigneur vous appelle et vous veut avec nous. Cette conviction une fois bien acquise, nous pourrons souffrir sans doute des sacrifices qu'une grande résolution impose, mais en gémissant, et de notre propre peine et de celle des autres, nous aurons la paix au fond de l'âme, parce que nous y reconnaîtrons la volonté toujours tendre et toujours sage de notre Dieu. Sans cela, nous ne saurions trouver aucune sécurité ni repos de cœur. Nous savons par expérience que les plus tendres sympathies ne suffisent pas pour assurer la durée des affections, qu'elles ont au moins des inconstances ou fluctuations qui mêlent le trouble à leurs plus douces joies, et font redouter l'avenir. Mais si, comme tout me le laisse maintenant espérer, cher ami, c'est vraiment une pure et sainte charité qui nous rassemble, si c'est l'esprit de zèle et de dévouement, le besoin de nous livrer à Dieu sans mesure, d'unir pour sa louange nos cœurs et nos voix, pour son service nos travaux, pour l'utilité de nos frères notre ardeur et nos efforts, oh! assurément, notre existence est bien fondée, l'union se consommera en nous et s'affermira par la

durée : car le Seigneur habitera parmi nous. S'il est vrai de dire qu'un fidèle, un homme en paix avec son Dieu, offre l'union d'un corps, d'une âme et du divin Esprit, il est également certain qu'une assemblée de véritables frères est aussi un corps et une âme unis intimement et divinement à l'Esprit. Quelle merveille de charité, très cher ami, quel moyen puissant d'édification, quelle œuvre glorieuse et chère à Dieu! C'est à cela que son amour nous appelle; agrandissons nos cœurs, élevons nos esprits, pour répondre dignement à une si grande vocation. Il n'importe guère que nos commencements soient petits, que notre vêtement, nos habitudes extérieures restent ceux du monde, que nos exercices n'aient pas une régularité absolue, nos œuvres une grande portée ; si avec un cœur droit et pur nous mettons à la base de notre chère institution, l'amour, le dévouement, le désir ardent et vrai de reproduire en nous le divin Modèle que nous aurons maintenant seul sous nos yeux, nous n'aurons pas travaillé en vain ; tôt ou tard notre œuvre sortira de terre, elle aura, comme celles que Dieu a bénies dans le passé, sa place, son avenir et sa mission.

Les heures de découragement où vous m'avez vu souvent, cher Frère, s'expliquent par le sentiment profond de notre indignité pour une telle entreprise; mais, si Dieu daigne nous prêter appui, ce serait trop de faiblesse de ne pas marcher avec lui. Nous n'avons pas à travailler seuls, avec nos forces,

avec nos mains, mais bien sous sa conduite, avec les moyens, les ressources, les lumières, les grâces de toutes sortes que sa Providence fournira; nous n'avons pas, enfin, à bâtir nous-mêmes l'édifice tout entier, mais uniquement, sans doute, à déblayer le sol, à mettre sous terre peut-être les assises oubliées qui ne verront guère le jour et n'auront de valeur que pour l'Architecte divin. Cette tâche, bien comprise, doit grandement sourire à des âmes que le Seigneur aura touchées; une vie d'une beauté tout intérieure, une œuvre obscure et presque inaperçue, méprisée peut-être ou traversée; pour seul appui, la confiance au Dieu de charité et une vague lueur d'espérance et d'avenir, oui, cette tâche est noble et belle, digne de cœurs fermes et mus par un grand amour! mais aussi, quelle assurance ne veut-elle pas dans ceux qui l'acceptent, que Dieu se reposera en eux. — Mais, encore une fois aussi, ne doutons pas trop de nous-mêmes, quand, après un sérieux examen de notre cœur, vous, le Frère(1) et moi, nous aurons franchi le pas; sachons bien que l'œuvre de notre édification intérieure, l'amendement, la perfection de notre cœur, ne seront pas le travail d'un jour, pas plus que l'œuvre de nos mains, notre chère institution elle-même. L'impatience, les désirs trop empressés gâteraient l'une et l'autre entreprise; l'humble prière de chaque jour, le travail sagement soutenu,

1. M. Myionnet.

l'attente patiente et tendrement confiante devront être notre voie, et seuls nous conduiront à notre fin.

Vous me demandez, très cher ami, si c'est vous que j'entends exhorter par ces pensées énoncées ici dans des prévisions que le Seigneur peut bien ne pas ratifier; non, mon bien cher enfant, ce n'est pas précisément pour vous conseiller, vous n'avez pas besoin de mes conseils, le bon Dieu parlera lui-même à votre cœur bien autrement que je ne saurais le faire; mais, en vous écrivant, il me semble que je cause tout simplement avec vous, comme nous l'avons fait si souvent dans ces longues promenades dont nous ne perdrons pas le souvenir. J'essaye de me rendre compte de notre position, des vues du Seigneur sur nous, de ce que nous devrons faire pour y répondre, et je le dis à vous, cher ami, sans y attacher d'autre importance, sachant bien que les prévoyances servent peu à ceux qui se sont abandonnés aux conduites du Seigneur et qui vont, jour par jour, où son souffle les pousse. Ce me sera, croyez-le, cher ami, une douce consolation, un puissant encouragement, de marcher dans ce chemin, côte à côte avec vous; mieux que jamais, nous nous soutiendrons et nous relèverons tour à tour; plus que jamais nous nous aimerons et nous nous donnerons l'un à l'autre, car chacun de nous verra dans la tendre charité de son frère un don de Dieu, une grâce pour se donner tout à Lui.

Je suis bien affectueusement, en Jésus et Marie, votre frère dévoué.

LE PRÉVOST.

La défiance de soi-même.

M. Le Prévost à M. Myionnet.

Duclair, 3 septembre 1847.

Mon bien cher Frère,

Je vous écris séparément pour causer un peu avec vous, comme nous le faisons le lundi soir, et j'écris aussi au Frère M., sous ce même pli. Votre lettre, mon bon ami, m'a fait grand plaisir; elle est bonne, ouverte et confiante et me montre bien vos excellentes dispositions; elle me rassurerait plus, s'il était besoin, sur l'état de notre œuvre que tous les raisonnements du monde: car là où est le bon esprit, la droiture d'intention, le sincère amour du bien, là est la grâce du Seigneur et son tout-puissant appui.

Ne vous tourmentez pas pour vous-même, cher ami; vous savez que si nous ne nous jugeons pas sûrement nous-mêmes, nous nous trompons bien moins sur les autres; j'oserais vous dire que ma sollicitude fraternelle n'est pas en défaut à votre égard et que je vois sainement en ce qui touche vos dispositions. J'aperçois bien çà et là quelques impressions de la nature mauvaise; mais je vous vois en même temps les combattre et les réprimer. Tant qu'il en est ainsi, cher Frère, on peut être en paix, on est dans le bon chemin et le Seigneur est près de nous. Ce qui vous alarme, ce qui me trouble parfois pour moi-même, c'est que ces luttes contre la nature rebelle sont plus

fréquentes pour nous et plus acharnées qu'en autre temps ; qu'au lieu d'avancer nous semblons quelquefois reculer, et, comme vous le dites, débâtir ce que le Seigneur a édifié. C'est fausse apparence, j'en suis convaincu, cher Frère ; vous ne valiez pas mieux autrefois, mais vous voyiez moins votre misère. Dieu la contenait lui-même à cause de votre faiblesse et vous preniez sa force pour la vôtre propre ; aujourd'hui, plus confiant en vous, il s'est retiré ; vous voyez où vous en êtes et vous avez peur ; mais je sens, moi, au fond du cœur, que notre divin Maître ne nous a pas délaissés, qu'il nous laisse combattre et résister, afin que nous soyons courageux et humbles tout ensemble, mais qu'il lutte avec nous et nous fera triompher avec lui ; avançons donc toujours, ne regardons pas trop à nos pieds, l'important pour nous est de persévérer et de marcher, car, je le répète, nous sommes dans le bon chemin ; si nous allons, nous arriverons. Je souffre comme vous beaucoup de ce dépouillement qui met à nu nos faiblesses, pour nous, pour les autres quelquefois ; mais cette impression humiliante et pénible est le signe de l'action salutaire du Seigneur et doit réjouir un cœur dévoué comme le vôtre ; dans mes moments choisis je prends ainsi l'épreuve, j'en goûte l'amertume et me contente de dire : Tout est bien, mon Dieu, j'accepte tout, pourvu que vous soyez glorifié ; après cela, je suis tranquille et me sens consolé. Soyez dans cette disposition, cher ami, et croyez bien que si je vous voyais fléchir, je ne manquerais

pas de vous avertir; à l'occasion, faites de même pour moi; ainsi nous ferons la garde l'un pour l'autre et nous nous servirons réciproquement d'appui.

Les vrais amis de Dieu.

M. Le Prévost à M. Paillé.

Vaugirard, 27 août 1854.

Mon cher enfant en Notre-Seigneur,

Tous nos Frères se sont montrés sensibles à votre bon souvenir et particulièrement les Louis de la Communauté. Vous n'avez pas non plus été oublié; nos amis ont pensé à vous, et ont de tout leur cœur prié le grand saint Louis pour vous; il nous aura entendus, sans doute, et il obtiendra pour ceux qui lui appartiennent et pour nous tous aussi, quelque part de cette magnanimité, de ce courage, de cette fermeté généreuse dont tous les serviteurs de Dieu doivent être animés, au moins à un certain degré, pour marcher à sa suite. Le bon Maître donne cette grande grâce à ceux qui l'implorent, y fussent-ils peu disposés naturellement. Le jeune homme riche dont parle l'Évangile trouva d'abord bien rude le conseil du renoncement et se retira tout contristé; mais la tradition assure qu'il revint ensuite et se fit généreusement le disciple du Sauveur; elle ne dit pas qu'il avait prié et que la grâce le fortifia; c'est

qu'elle ne parle qu'aux âmes chrétiennes, déjà éclairées, auxquelles on n'a pas besoin de tout expliquer. Prions donc bien, cher ami, et, par nos humbles instances, nous arriverons de degrés en degrés à cette vive foi, à cette ferme confiance, à cet amour généreux qui fait les saints. Jusque-là, nous aspirons à la vie; mais elle n'est pas encore pleinement en nous, nos pieds s'attachent trop à la terre, nos regards vont encore trop aux choses d'en bas, le renoncement n'est pas assez complet, ni à nous-mêmes, ni au monde. Appelons le souffle divin qui brisera nos liens et nous poussera tout en Dieu. Je ne puis voir autrement les choses pour moi, je ne puis les souhaiter autrement pour nous, je ne puis concevoir notre œuvre dans un autre esprit. Dans ma pensée, tous ceux-là sont des nôtres, en quelque condition qu'ils soient, dans le monde ou en dehors, qui par le cœur donnent tout à Dieu; que des entraves peuvent retenir, mais dont la volonté n'a nulle réserve; ce sont les cœurs généreux, les hommes de l'absolu, du vrai et du pur amour; ceux-là s'entendent par le cœur et se répondent; ils forment le corps d'élite et la milice choisie; ils sont, en un mot, les vrais, les fidèles amis de Dieu; il les trouvera à l'épreuve, corps et âme, ils sont tout à lui. C'est à ce vrai et sincère amour que nous devons tendre, cher ami, et, si nous trouvons quelque chose qui fasse obstacle entre Dieu et nous, sans marchander, il le faut immoler. C'est là l'esprit de notre œuvre, j'en ai la douce confiance, c'est ce qui nous a soutenus et, malgré notre

indignité nous a concilié peut-être les miséricordieuses bontés de notre Dieu. Restons bien dans cette voie, très chers amis, que nous a frayée notre Maître et que le grand saint Louis a suivie après lui. Je vous dis là, je ne sais pourquoi, mon oraison tout entière sur la fête de saint Louis, elle s'est trouvée au bout de ma plume et s'est répandue sans que j'y aie pensé. Ce ne sera pas un mal si nous nous en édifions tous les deux...

Comment il faut prier.

M. Le Prévost à M. Vince.

8 mars 1855.

Très cher enfant,

Je vois d'ici le visage tout sérieux, je pourrais dire mécontent, que vous prenez chaque fois que vous pensez ou dites : On nous oublie à Vaugirard, on ne songe guère à nous. Si fait, très cher ami, on pense beaucoup à vous à Vaugirard, on vous aime toujours, on prie constamment pour vous; seulement, celui qui a la mission, le plus souvent, de vous écrire, étant fort occupé, ne trouve guère le moment de cette douce satisfaction. Aujourd'hui, c'est après la prière du soir qu'il saisit un petit moment lucide, bientôt perdu dans le sommeil, pour vous tracer en hâte quelques lignes.

Il était déjà trop tard, cher ami, quand votre petite

lettre est arrivée; notre pauvre Edmond était déjà devant Dieu qui l'aura reçu dans sa miséricorde, ce pauvre enfant ayant beaucoup souffert et s'étant montré doux et patient jusqu'au dernier instant. Priez pour lui; j'ai la confiance qu'il priera aussi pour nous.

Je ne retrouve point votre lettre sous ma main, je n'y réponds donc pas bien directement; je me souviens seulement que vous vous plaigniez de peu et mal prier : tâchez d'aimer, et la prière viendra; mais vous dites : — C'est par la prière qu'on obtient la charité, et comment aimer si l'on ne peut prier? Mettez au moins aux pieds de Dieu votre désir d'aimer et de prier, le désir alors est déjà un premier pas vers Dieu et celui qui désire souvent, n'en reste pas toujours là; adhérez donc à Dieu par la foi, par le désir, par l'humble aveu de votre impuissance; n'eussiez-vous toute votre vie que cela seul à offrir au Seigneur, il n'en demanderait pas davantage, et vous trouveriez grâce devant lui. Ne vous lassez pas de vous exercer à la présence de Dieu résidant en votre cœur, tâchez d'y descendre vers lui bien des fois chaque jour: jamais vous n'y viendrez sans l'y trouver, ni d'ordinaire sans l'entendre; venir à Dieu, l'écouter, lui répondre, qu'est-ce donc, sinon cette douce union tant souhaitée, tant cherchée par vous? Dites-moi dans votre prochaine lettre combien de fois par jour vous arrivez à vous retirer ainsi quelque instant au fond de votre cœur; j'espère que ce sera bien souvent...

Le but de la Congrégation.

M. Le Prévost à M. H...

Hyères, 16 mars 1856.

. . . .

Permettez-moi de vous faire remarquer, Monsieur l'Abbé, que le bien de votre œuvre semble exiger un sacrifice complet de votre part et que, pour assurer son avenir, vous devez demeurer parmi nous, afin de veiller encore efficacement sur vos chers enfants. Vous avez été jusqu'ici l'âme et la vie de cette institution; ce n'est pas en un jour, ni même en une année que vous pourriez inspirer à d'autres agents votre esprit, votre tendre charité; d'ailleurs, pour les trouver bien dévoués, bien conformes à vos sentiments, il ne suffit pas qu'ils soient vos amis, il faut qu'ils soient vos frères, qu'ils n'aient avec vous qu'une même pensée, une même vue, qu'ils ne fassent avec vous qu'un cœur et qu'une âme. Si vous ne tendiez qu'à vous décharger de votre œuvre, nous la confier pourrait être un moyen d'empêcher sa ruine; mais pour l'affermir et l'accroître, pour en garder l'esprit et tous les fruits, il me semble essentiel que vous vous associiez cordialement à ceux qui s'y consacreront.

Tel est aussi le sentiment de mon Frère Myionnet, dont je ne veux pas rendre ici les paroles que votre humilité trouverait trop favorables à vous et à votre œuvre; mais il conclut en exprimant vivement le

désir que votre concours fraternel nous soit donné, tant pour cet établissement, si nous avions à nous en occuper, que pour les autres œuvres charitables que la Providence a daigné nous confier.

Je ne sais, Monsieur l'Abbé, si vous avez tourné votre attention sur la fin principale de notre Communauté et si vous avez été frappé comme nous du bien qu'elle pourrait faire en s'agrandissant. Nous avons remarqué, comme tant d'autres, que Dieu semblait vouloir, de notre temps, ramener les âmes à la foi et à la vie chrétienne par la charité; que, de toutes parts il se faisait en ce sens un grand mouvement; que les uns donnant leur dévouement et leur activité, d'autres leurs aumônes, d'autres leurs prières, on secouait ainsi la torpeur de l'indifférence et l'on revenait à l'ordre, à l'amour du bien, à la vérité. Nous avons pensé que ce serait entrer dans les vues de Dieu que de se placer au centre de ce mouvement charitable pour le soutenir et en assurer l'effet. Des œuvres sans nombre sont créées journellement par les élans du zèle, pour remédier à toutes les misères temporelles et spirituelles; mais, dès qu'on veut les asseoir solidement, leur donner des agents fidèles et constants, ils font défaut partout, l'élément le plus essentiel manque : le dévouement absolu, la consécration entière de soi-même à Dieu et à ses frères. Sans cela, pourtant, il n'est pas une seule œuvre qui puisse s'affermir et subsister. A nos yeux donc, trouver des âmes généreuses et dévouées, les réunir en faisceau pour en faire un

puissant instrument aux mains du Père des miséricordes, c'était la base nécessaire, c'était l'œuvre des œuvres. Nous nous sommes jetés en avant, des premiers, pour cette noble tâche et nous avons espéré qu'après nous d'autres âmes encore viendraient travailler à l'œuvre de Dieu et gagner les cœurs par la charité. Mais qui donc, Monsieur l'Abbé, entendra notre appel et s'adjoindra à nous, sinon ceux qui, comme vous, ont donné leur temps, leur fortune, toutes leurs sollicitudes et leur affection à de pauvres enfants dont l'âme et le corps eussent été sans eux en perdition? Si vous n'êtes pas notre frère où en trouverons-nous? et si rien ne vous attire à notre œuvre, qui donc aura de la sympathie pour nous? Nous marchons dans la même voie et d'un même sentiment, nous n'avons qu'un même désir et une même fin : qui nous empêcherait de nous associer et de doubler ainsi nos moyens et nos forces? Cela semble si simple et si bien selon les vues de Dieu, qu'il me paraît hors de doute que des cœurs sans volonté propre et uniquement abandonnés à la divine inspiration, arriveront comme forcément à cette désirable union.

Je sens la difficulté qu'on peut trouver à s'unir ainsi complètement à une famille qu'on ne connaît encore qu'imparfaitement et dont on a entrevu à peine quelques membres. Mais, par le cœur et dans l'ordre de la charité, on voit bien des choses et l'on s'entend aisément. Je crois donc, Monsieur l'Abbé, que quelques rapprochements et entrevues pour-

ront simplifier beaucoup les empêchements entre nous; aussi me fais-je une vraie fête de me rencontrer avec vous, au mois de mai, et gardè-je une grande espérance que, sous les auspices de la très sainte Vierge et du bon saint Vincent de Paul, notre père, nos cœurs pourront se comprendre et se fondre intimement.

Il est une autre objection que vous pourriez, comme prêtre, trouver dans la constitution de notre Communauté, conduite présentement par un laïc (1). Mais j'ose espérer qu'encore sur ce point toute difficulté s'aplanira, après que vous nous aurez vus de près. L'auteur de l'*Imitation* l'a dit : L'amour est une grande chose, lui seul rend léger tout ce qui est pesant. Il en est ainsi parmi nous : le supérieur n'est tel que pour aimer et se dévouer plus que les autres; il ne gêne pas plus qu'un père ne gêne dans sa famille; et, de même que, dans la famille, un père garde ses droits sans préjudice aucun des privilèges et du ministère saint de ses fils, s'ils sont prêtres, ainsi, chez nous, nos Frères ecclésiastiques sont membres de la famille, sans nul détriment pour l'indépendance de leur saint ministère et de la profonde vénération due à leur caractère sacré. L'unique secret de cette heureuse conciliation, c'est la charité; par elle les choses s'ordonnent et se classent sans

1. Quatre ans plus tard, M. Le Prévost entrait dans les ordres; depuis ce temps, le supérieur de la Communauté et les supérieurs de toutes les maisons sont choisis, d'après les Constitutions, parmi les Frères ecclésiastiques.

choc et sans embarras, et l'on s'étonne journellement de ne pas trouver l'ombre d'une difficulté où l'on craignait d'en rencontrer à chaque pas. Nous n'avons, du reste, rien constitué systématiquement chez nous, la Providence a seule mis la main à l'œuvre dans notre règlement ; nous pensons que l'état actuel des choses est selon ses vues et peut produire de grands avantages, mais nous ne résisterions aucunement à la volonté divine, si elle se manifestait plus tard en un autre sens. Quant à l'état présent, quelques entretiens intimes pouvant bien mieux que toutes les correspondances vous montrer combien il est simple dans la pratique, je pourrais, si vous le trouviez utile, inviter, après Pâques, quelqu'un de nos Frères ecclésiastiques à se rendre à X... et à passer quelques jours avec vous ; ce serait un membre de plus de la famille qui se rapprocherait de vous et, j'en suis convaincu, ce serait aussi un pas de plus vers le résultat que nous désirons, quant à nous, obtenir.

Cette lettre est bien longue, Monsieur l'Abbé ; à Paris, je l'eusse sans doute abrégée malgré moi ; mais ici, mon éloignement de mes Frères et de nos œuvres me laisse plus de loisir : j'en aurai fait un bon usage, à mon gré, s'il en résulte un peu d'ouverture de cœur entre nous. Je le demande bien instamment à Dieu, et je le prie, Monsieur l'Abbé, de vous dire au fond de l'âme combien il est doux à ceux qui le servent de n'être pas seuls dans la prière et dans le travail, mais d'avoir autour de soi de

vrais amis, des frères sur lesquels on compte comme sur soi-même, et qui, en partageant les charges, les rendent plus légères et plus fructueuses aussi pour la gloire du Seigneur.

Je suis, avec des sentiments respectueux et bien dévoués,

Monsieur l'Abbé,

Votre très humble serviteur en J. et M.

LE PRÉVOST.

Rapports des prêtres et des laïques.

M. Le Prévost à M. H...

Hyères, 29 avril 1856.

Monsieur l'Abbé,

. . . .

Je vous remercie des bonnes et encourageantes paroles que vous m'écrivez au sujet de mes Frères de Vaugirard; c'est un tout petit troupeau, mais je crois qu'il marche sous les yeux de Dieu, animé de l'esprit de sacrifice et de vraie charité; je suis heureux Monsieur l'Abbé, que votre cœur ait senti pour eux quelque sympathie, j'en augure bien pour l'avenir; j'ose bien vous assurer d'avance qu'au jour où, comme je l'espère, vous nous accepterez définitivement pour frères, toutes ces âmes s'ouvriront et vous voueront une sincère, une inviolable affection.

L'union des cœurs est parmi nous la compensation des travaux et des sacrifices, et nous pouvons dire qu'elle nous récompense déjà en ce monde du peu que nous faisons pour le bon Maître, car il fait constamment régner dans la famille la paix la plus profonde et la plus douce intimité. J'ai la pleine espérance que rien dans l'avenir ne troublera cette bonne harmonie, pas même les quelques difficultés que vous paraît présenter la direction actuelle de la Communauté. Dès le commencement, nous nous sommes laissé conduire par la Providence et nous sommes bien décidés à lui abandonner encore le gouvernement de notre avenir ; peut-on faire fausse route quand on marche sous la conduite de la Sagesse infinie? La direction laïque (1), ainsi que je vous l'ai indiqué déjà, Monsieur l'Abbé, n'a pas été chez nous un parti pris, une chose décidée à priori ; notre petite famille ayant commencé et ayant été constituée par quelques laïcs dévoués, que Dieu avait attirés à le servir uniquement, a continué à marcher comme elle avait été établie, après l'admission successive de quelques ecclésiastiques parmi nous ; il n'en est résulté, jusqu'ici, ni froissement ni malaise, la charité intervenant dans tous nos rapports ; nous ne savons ce que Dieu disposera pour l'avenir, mais nous sommes unanimes pour nous abandonner à son action puissante et mesurée tout ensemble. Nous croyons fermement que l'union cordiale et

1. Voir la note de la page 338.

vraie des deux éléments ecclésiastique et laïc est selon ses vues et peut donner de grands avantages, que nous éprouvons constamment; mais nous trouvons plus prudent de laisser à sa divine bonté le soin d'équilibrer doucement ces deux forces, plutôt que de mettre, peut-être maladroitement, la main dans une opération délicate et difficile.

Dans l'état actuel, nos Frères ecclésiastiques ont la liberté la plus entière et les facilités les plus grandes pour l'exercice de leur ministère, que préparent et assistent les efforts empressés et tout dévoués des Frères laïcs. La supériorité inhérente à leur caractère, à leurs fonctions relevées, à leur instruction plus haute et plus étendue, leur font une place digne et justement influente dans la famille, tout en laissant néanmoins aux laïcs assez d'initiative et de libre action pour que leur part dans la vie commune et dans les œuvres demeure utile et réelle; on ne peut se dissimuler d'ailleurs que, quelque combinaison qu'on choisisse, l'union des ecclésiastiques et des laïcs, si elle est fraternelle et vraie, demandera toujours des premiers un sacrifice de généreuse condescendance; qu'ils la donnent d'en haut ou qu'ils la donnent d'en bas, elle est nécessaire et essentielle; quel parti sera le meilleur? le Seigneur en décidera. Quoi qu'il en soit, nous sommes bien convaincus que si, pour un plus grand bien, quelque modification semblait plus tard nécessaire dans notre constitution, elle s'opérerait d'elle-même, sans aucun choc ni secousse pénible, le désir

de tous étant de marcher ensemble et de s'accommoder le plus sûrement possible pour arriver au but, qui est la gloire de Dieu, notre propre sanctification et celle de nos frères...

L'union dans la charité.

M. Le Prévost à M. H...

Vaugirard, 21 juin 1856.
Fête de saint Louis de Gonzague.

Cher Monsieur l'Abbé,

Je vous remercie de votre empressement à m'écrire; ce n'est pas une petite chose pour vous, au milieu de vos occupations si multipliées, de trouver quelque liberté pour écrire; cependant, il est bien utile que, dans les premiers temps surtout, nous travaillions à bien établir nos rapports mutuels, et, puisque nous sommes à distance les uns des autres, il n'y a pas d'autres ressources que la correspondance. Un premier point bien essentiel à poser et qui simplifiera beaucoup les choses entre nous, c'est que nous ayons des deux parts une confiance vraie, cordiale, sans réserve. Je crois pouvoir vous répondre qu'elle existe ainsi de notre côté; nous avons envisagé devant Dieu notre union avec vous, nous avons regardé si l'esprit qui nous anime était aussi le vôtre, et, bien convaincus que nous marchions dans la même voie, nous avons pris la disposition d'avoir pour vous les mêmes sentiments que nous

avons pour tous les membres de notre petite famille. Je désire bien qu'il en soit de même pour vous et pour les vôtres, et que vous comptiez sur nous comme sur de véritables frères, dont les affections et les intérêts ne sont pas autres que les vôtres. Je vous conjure donc, cher Monsieur l'Abbé, d'examiner s'il est encore en vous quelque incertitude, quelque défaut de lumière à notre sujet et de m'en signaler la cause, afin que tout éclaircissement et satisfaction vous étant donné, nous vivions ensuite dans le plein air de la confiance et de l'affection réciproques ; il me semble que, de même qu'il ne doit rien y avoir entre le cœur de l'homme et le cœur de son Dieu, il ne doit y avoir rien non plus entre le cœur des vrais enfants de Dieu. C'est là ce qui fait la joie et la vie de notre petite famille, c'est que vraiment toutes les âmes y sont fondues en une. Peut-être penserez-vous qu'il faut du temps pour établir une intelligence et union si parfaites ; mais je crois que dans la divine charité du Seigneur cette intime fusion des cœurs se peut faire en un instant. J'ai un peu insisté sur ce point, parce que tel est l'esprit de notre petite famille : elle est fondée dans la charité, le cœur y fait plus que la tête, la confiance plus que la prudence, l'abandon à Dieu plus que les réserves de la sagesse et de la raison naturelles.

Je désire bien, comme vous, que le jeune ecclésiastique qui conduit avec vous votre maison m'écrive bientôt ; il me semble que nous n'aurons pas de

peine à nous entendre si, comme tout me le fait penser, il ne désire comme nous que se dévouer de tout cœur aux œuvres qui doivent procurer la gloire de Dieu. J'ose l'assurer que si l'inspiration lui en est donnée intérieurement, il doit la regarder comme une grâce insigne : car le Seigneur semble vouloir régir aujourd'hui le monde par la charité, et ceux qui servent d'instrument à ses divines miséricordes auront part en ce monde et en l'autre à ses plus précieuses faveurs. Que cet excellent Monsieur tende donc un peu la main vers nous, et la nôtre s'avancera vite pour la serrer cordialement. Sa venue parmi nous serait un moyen de régler les petites dispositions que vous croyez désirables dans l'intérêt de nos chers enfants; je dis bien sincèrement : nos chers enfants; j'ai à cœur comme vous de leur assurer tous les avantages qu'il dépendra de nous de leur procurer; je ne serai satisfait que lorsqu'ils sentiront eux aussi qu'ils ont gagné à l'association qui nous unit. Je garde les indications que vous me donnez sur vos besoins, afin de travailler de concert avec vous à y pourvoir...

Ne pas méconnaître les dons de Dieu en soi.

M. Le Prévost à M. de Lauriston.

Vaugirard, 10 juillet 1856.

Bien cher Monsieur,

Les quelques instants que j'ai passés à Arras

m'avaient déjà mis en rapport de cœur avec vous, mais votre bonne et si confiante lettre, achève l'entente parfaite que nos premiers entretiens avaient commencée entre nous.

Je ne veux pas chercher à détruire les humbles sentiments que vous avez de vous-même : car c'est le premier et le plus sûr indice du travail intérieur de la grâce dans les âmes. Cependant, cher Monsieur, il me semble que nous ne devons pas méconnaître les dons de Dieu, que la reconnaissance nous y oblige et que nous courons risque, autrement, de tomber dans l'abattement et de laisser sans emploi les facultés et moyens dont sa grâce nous a munis. Or, je ne puis m'empêcher de trouver, après la lecture de votre lettre, que vous cédez trop à quelques tentations de découragement ; que vous contristez comme à plaisir votre pauvre cœur par la vue de vos imperfections et fragilités ; que vous dénaturez vos actions, même les meilleures, en les attribuant à des inspirations purement naturelles ; enfin, que vous détournez les yeux de tout ce qu'il y a de bon en vous, pour scruter et analyser minutieusement les points défectueux de votre être, les quelques misères de votre vie. J'ose vous assurer, cher Monsieur, quoique ma connaissance spirituelle soit peu profonde, que vous seriez mieux dans le vrai et trouveriez bien plus de paix si, en vous humiliant devant le Seigneur pour les faiblesses ou impuissances que vous pouvez, comme tous les autres hommes, vous reprocher justement, vous voyiez

néanmoins d'un œil simple et confiant ce que tout votre entourage voit en vous, un cœur aimant et dévoué, des aspirations généreuses, une âme sensible et délicate, un esprit attentif et pénétrant, un désir vrai de glorifier Dieu, un zèle sincère pour le salut des âmes. Je n'insiste pas sur cette énumération, que je pourrais rendre plus longue, pour ne pas trop blesser votre humilité; mais j'ai dû la faire, au moins en somme, pour rendre à Dieu ce qui lui appartient et constater une vérité dont vous ne me semblez pas assez frappé : c'est que vous n'avez pas été déshérité en ce monde, et que le Seigneur vous a fait une part bien plus large qu'à beaucoup d'autres, et qu'enfin, quand même un peu d'alliage se serait mêlé à vos œuvres de piété et de charité, elles restent, nonobstant, méritoires devant le Père de toute bonté et de toute miséricorde. Ayons, cher Monsieur, une confiance sans bornes en ce divin Maître, puisque son amour est infini, et si nous courbons la tête au souvenir de nos misères, oh! relevons-la et raffermissons notre cœur dans la pensée du tendre, du généreux et immense amour de notre Dieu.

Je souhaite bien, très cher Monsieur et ami, que ce sentiment remplisse votre âme; je ne doute pas, alors, que vous ne vous arrêtiez définitivement à la pensée de vous donner tout à Dieu. Peut-être, en étudiant bien vos facultés et aptitudes, trouveriez-vous que toutes vos peines sont venues de ce que vous n'étiez pas fait pour marcher seul, que votre

âme affectueuse avait besoin de s'entendre avec d'autres, que vos forces eussent été agrandies et confirmées par votre association avec eux, et que c'est à cette fin que le Seigneur voulait vous conduire.

Nous allons attendre, dès ce moment, votre visite; partez bien vite, cher Monsieur, et soyez sûr que vous serez accueilli par des frères et des amis. Je ne vous offre point d'excuses pour la pauvreté de notre maison, je sais que votre cœur chrétien a goûté assez intimement l'esprit du divin Sauveur pour n'être point rebuté d'une condition qu'il a lui-même choisie; j'ai la confiance que vous vous trouverez à l'aise au milieu de nous. Je ne me préoccupe pas non plus pour l'emploi de votre temps; vous examinerez nos œuvres et vous prendrez une petite part à nos travaux; je souhaiterais que vous vissiez d'un peu près les maisons de patronage, que vous causiez avec ceux qui les dirigent; vous pourriez mieux ensuite, même de loin, si le bon Maître vous retenait plus tard parmi nous, envoyer à Arras quelques renseignements et conseils vraiment utiles. Enfin, mes Frères pour achever de remettre mes forces, m'ont loué un petit pied-à-terre à Chaville; vous y viendrez avec moi, dans les jours où j'y puis aller; nous causerons tout à loisir dans cette solitude qui favorise si bien les mouvements intérieurs de la grâce divine; Dieu parlera à votre cœur; vous entendrez sa voix et vous ferez, enfant docile, tout ce qu'il vous dira.

Adieu, bien cher Monsieur et ami (je prends ce nom parce que j'en ai les sentiments), j'ai la confiance que la charité du divin Sauveur s'accroîtra encore en nous, pour nous unir en Lui.

Votre bien affectionné ami et frère en Notre-Seigneur.

LE PRÉVOST.

P. S. — Nous avons l'adoration des Quarante-Heures à notre maison de Nazareth, mercredi, jeudi, vendredi; faites en sorte de venir pour ce moment, afin d'adorer avec nous.

Doutes sur la vocation.

M. Le Prévost à M. de Lauriston.

Cannes (Var), 12 novembre 1856.

Très cher Monsieur et Frère en Notre-Seigneur,

Votre bonne épître m'est venue trouver dans le Midi où l'on m'a envoyé pour la seconde et, je l'espère pour la dernière fois. Je regrettais de n'avoir point eu depuis longtemps déjà, directement, de vos nouvelles; mais je savais, par nos Frères d'Arras, que vous alliez bien et que votre cœur était toujours en union avec nous; j'étais donc en paix et j'attendais l'heure du Seigneur, bien assuré qu'elle ne saurait tarder beaucoup à venir. C'est avec une bien grande joie, cher Monsieur, que j'ai lu les détails si tou-

chants que vous me donnez sur vos mouvements intérieurs et sur l'action, si visible en vous, de la grâce et des miséricordieuses bontés du Seigneur. Il vous avait attiré à lui dès le jeune âge; mais, pour des raisons que sa sagesse divine connaît, il s'était borné alors à vous appeler et à vous marquer du sceau de son élection, se réservant de vous reprendre plus tard pour son service; il était dans ses vues peut-être que l'expérience des hommes et des choses mûrît vos facultés, affermît votre volonté; il voulait aussi, sans doute, par une longue attente, vous mieux faire apprécier l'immense bienfait de la vocation religieuse. Vous aurez correspondu, j'en suis convaincu, à ses desseins. Aujourd'hui, en effet, bien assuré de la vanité des choses du monde, bien certain que la paix et le repos de notre cœur ne sont qu'en Dieu, c'est de plein choix et sans hésiter que vous embrassez la meilleure part, ne voulant plus d'autre bien ni d'autre héritage. Je dis sans hésiter : car, je ne me préoccupe pas des quelques moments de retour de la faiblesse humaine, qui, ne voyant que son impuissance, entre en doute et sent l'eau fléchir sous ses pieds; c'est Dieu encore qui permet cette petite épreuve, mais pour vous tendre amoureusement sa main en disant : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? Oh! oui, cher Monsieur, vous êtes présentement dans un moment bien précieux pour vous; car la grâce vous régit, l'appel intérieur vous suscite, et la parole de l'Époux bien-aimé vous encourage et vous attire. *Audi, filia,*

et vide et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui; et concupiscet Rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus. Quel tendre appel et qu'il est doux de l'entendre au fond de son cœur! Comme bientôt vous lui direz à ce bon Maître, cher Monsieur: « Que c'est bien tard, ô mon Dieu! que je vous ai connu, que c'est bien tard que je vous ai aimé et que je me suis donné à vous! »

Aussi, je crois que vous ne devez point faire de délai par votre faute; quand votre bon et sage directeur, éclairé par le bon Dieu, aura donné le consentement définitif que sa réponse si bienveillante nous fait pressentir, vous devez, ce me semble, mettre la main courageusement à l'œuvre et tout préparer pour accomplir les desseins de Dieu à votre égard. Je ne relève point ce que vous me dites sur cette crainte que la nature vous suggère quelquefois, ou de ne pas convenir aux œuvres, ou de ne pas persévérer dans votre vocation. Vous conviendrez aux œuvres dans un milieu tout favorable pour vous y soutenir et y fortifier toutes vos facultés, puisque vous y conveniez déjà, malgré votre isolement et les conditions désavantageuses où vous vous trouvez. D'ailleurs, en règle générale, on s'accommode, en communauté, de tout homme simple et de droite volonté qui se donne franchement et du fond du cœur; et avec vingt fois moins de facultés et de talents que vous n'en avez reçu de Dieu, on tire encore grand parti de lui, parce que la vie commune, met-

tant chacun en plein développement de tous ses moyens, double ou plutôt centuple sa puissance d'action. Enfin, la première œuvre et l'essentielle affaire chez nous; c'est d'aimer Dieu et de le glorifier dans son intérieur; vous ne serez pas, sous ce rapport, dépourvu de ressources, puisque vous avez un cœur aimant, incliné à la piété et qui se complaît à tous les exercices de religion. C'est répondre aussi à vos craintes touchant votre persévérance; à vrai dire, en embrassant définitivement le service de Dieu, vous ne ferez que ce que vous faites aujourd'hui, vous ne changerez pas votre condition, vous la simplifierez seulement et la rendrez plus régulière, en la débarrassant de toute entrave; vous la rendrez plus sainte, en y ajoutant le mérite de l'offrande absolue et de la consécration de tout vous-même à Dieu. N'est-ce pas un grand attrait, en effet, pour une âme généreuse et tendre, que de se donner sans mesure? et à qui se livrer ainsi tout entier, sinon à Celui qui est tout amour, toute bonté, toute perfection? C'est une si douce chose que de se perdre ainsi dans l'amour infini, qu'après s'être donné on veut se redonner encore, sans se reprendre, mais en se donnant plus pleinement; c'est pour satisfaire à ce besoin que tous les ans, à la fête de la Présentation, nous faisons le renouvellement de nos vœux, nous retrempant ainsi daus le bonheur de notre première consécration.

Ne prenez point, très cher Monsieur, tout le contenu de cette lettre pour une exhortation ou une in-

citation dont je croirais que vous pourriez avoir besoin; c'est une simple effusion de mes convictions et sentiments à votre égard, c'est une assurance que je vous donne parce que je l'ai puisée moi-même en conversant avec vous, en étudiant les voies du Seigneur en ce qui vous touche; c'est enfin un cri de mon cœur qui dit : heureux ceux que Dieu appelle. Puisque vous entendez sa voix, n'hésitez pas et répondez : Me voici.

J'avais espéré que mon départ pour le Midi n'aurait pas lieu ou du moins serait assez différé pour que je fusse à Vaugirard, afin de vous recevoir à votre arrivée, mais il en sera sans doute autrement; nos Frères vous accueilleront à ma place et, plus tard, ce sera vous-même qui me recevrez à mon retour. Jusque-là tenons-nous bien unis dans le cœur du divin Seigneur, c'est un doux moyen de se consoler de la séparation extérieure et d'attendre en paix le moment où l'on pourra se retrouver, travailler et prier ensemble.

Adieu, bien cher Monsieur et frère en Notre-Seigneur, nos Frères prient pour vous fidèlement à Vaugirard; le Père Louis (1), en particulier, en fait son affaire, je l'en ai chargé, vous pouvez compter sur son exactitude, et nous ici, dans notre exil, nous pensons constamment à vous. Assurez notre cher

1. Le P. Louis, a laissé parmi ceux qui l'ont connu la réputation d'un saint; il était exclusivement appliqué aux travaux manuels à la Communauté de Vaugirard; son union à Dieu et sa prière étaient continuelles, on avait souvent recours à lui pour obtenir les grâces de Dieu.

M. Halluin et tous nos Frères de ma tendre affection.
Je vous embrasse avec eux bien cordialement.
Votre ami et frère en Jésus et Marie,

LE PRÉVOST.

Raison d'être de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul.

M. Le Prévost à M. de Lauriston.

... Je crois, bien cher Monsieur, que nous devons envisager les œuvres d'une façon un peu haute et générale. Depuis vingt-cinq ans que j'y ai complètement consacré ma vie, je me suis convaincu que les institutions charitables ne pouvaient subsister sans corporation qui se dévouât d'une manière absolue pour leur donner une consistance. En ce moment, tous les patronages sont arrivés à ne pouvoir plus se soutenir ni produire aucun bien réel, faute de cet élément de force et de stabilité. Je suis présentement en rapport avec des fondations essayées sur tous les points : Marseille, Angers, Cherbourg, Douai, Strasbourg, Chartres, etc. ; toutes sont aux abois et nous demandent secours en déclarant que leurs peines et sacrifices sont vains, si des institutions comme la nôtre ne viennent au secours des œuvres pour les sauver.

Si vous considérez, d'une autre part, que la charité semble aujourd'hui le moyen dont Dieu se sert

pour rattacher le monde à la foi et que les œuvres sans nombre qui se multiplient de toutes parts sont le principal moyen de salut pour la société, vous arriverez à penser comme nous qu'on fait un noble emploi de sa vie en s'efforçant de fonder ces institutions tutélaires, qui doivent vivifier les œuvres, y garder l'esprit de vraie charité, et y porter en même temps un élément de consistance et de durée.

C'est dans cette pensée que j'ai quitté le monde et que tous mes Frères l'ont aussi abandonné ; nul de nous ne regrette son sacrifice, tous nous le ferions encore s'il n'était déjà consommé.....

LE PRÉVOST.

Un môt affectueux.

M. Le Prévost à M. M...

Cannes, 26 novembre 1856.

Cher enfant en Notre-Seigneur,

Je prends à dessein pour vous écrire un tout petit papier, afin de ne pas céder à la tentation d'employer avec vous seul le temps que je désire consacrer aujourd'hui à plusieurs de mes enfants de N***, et me défiant de la longue habitude qui existe entre vous et moi d'une expansion facile et, peut-être, trop complaisante. Je n'ai guère, d'ailleurs, qu'à me réjouir avec vous et à bénir le Seigneur de la bonne assiette qu'il a donnée à votre chère

maison, et des heureuses dispositions de tous ceux qui la composent. En même temps que vous m'en rendiez témoignage, notre bon P. Beaussier, dont j'ai reçu tout récemment une lettre, me disait aussi ses bonnes espérances sur l'avenir de cette petite fondation. Efforçons-nous, bien cher enfant, de correspondre, chacun pour notre part, aux desseins de la sagesse et de la miséricorde divine; Dieu fait beaucoup pour nous, il a réuni entre nos mains de grands moyens pour notre sanctification et celle de plusieurs autres : une chapelle, un prêtre zélé, une communauté, une maison d'œuvres, un entourage d'amis et de coopérateurs dévoués; que de ressources, si nous savons en profiter ! Que de raisons de bien espérer en l'avenir, si nous sommes assez fermes pour le soutenir !

Je vois avec joie que vous gardez fidèlement votre règlement; je me convaincs de plus en plus de la force que donne à une communauté cette précieuse attache à la règle; c'est le lien de l'unité pour tous, c'est l'appui de l'inconsistance propre pour chacun. Sans cela la communauté éparpille ses forces et annule son action; chacun de ses membres tendant à reprendre possession de lui-même par le caprice et l'arbitraire de ses mouvements. Je crois que vous gagnerez beaucoup, en particulier, cher enfant, en mettant ce frein à votre activité et à la soudaineté de vos inspirations dans les œuvres. Je ne dis, du reste, ce mot, en passant, que pour répondre à votre lettre, sachant bien que vous tra-

vaillerez sérieusement à modifier ce qui peut être à reprendre en vous. Quant à l'esprit de sacrifice, je pense avec vous que vous y arriverez de plus en plus, en ne vous mettant pas trop au large, en vous brisant journellement dans les petites choses, enfin en revenant constamment à ce grand principe: souffrir et être humilié de bon cœur; c'est le résumé de la doctrine de Jésus-Christ. Notre petite Communauté tout entière me paraît, être jusqu'ici, entrée trop peu avant dans cet esprit, sans lequel, pourtant, il n'y a pas moyen d'avancer; daigne Celui qui a les dons d'amour, de lumière et de force, les verser bien abondamment sur nous!

Tout cela est bien sérieux, cher enfant; vous n'aimez pas mes lettres, quand vous n'y trouvez pas en quelque coin, un brin de tendre et vive affection; en cherchant bien, vous le découvririez sous ce que je viens d'écrire; je n'ai rien tant à cœur que de vous voir consommer en plénitude le généreux sacrifice que vous avez fait à Dieu de tout vous-même; votre perfection m'est chère, parce qu'elle glorifie Dieu, mais aussi parce que je vous aime tendrement, que vous avez pris en moi plus que d'autres, et qu'il me serait doux jusqu'à la fin de vous donner tout ce que mon indigence pourra produire de moins défectueux. Je n'oublie pas que la prière y fera plus que toutes les paroles du monde: je prie constamment pour vous et pour tous mes bien-aimés enfants, pour leurs œuvres et pour tous leurs besoins. Je puis dire que c'est

ici ma principale affaire; je m'efforce de me pénétrer de cette conviction, qu'on coopère aux œuvres de sanctification et de miséricorde en priant et en se soumettant docilement à la volonté divine ; être inactif quand nous avons tant à faire, sentir mon impuissance quand je vous sais tous chargés, c'est une croix qui me brise péniblement ; mais j'espère que je vous soulage toutes les fois que je dis : *Fiat voluntas tua;* je le répète aussi souvent que je puis, même quand je souffre, comme cela m'est arrivé tous ces temps-ci. J'ai peine à m'acclimater : l'air de ces contrées est bien vif pour moi; puis, la puissance du soleil m'excite outre mesure, à cause de la faiblesse de tous mes organes, ma poitrine s'est irritée de nouveau; mais tout cela est selon Dieu, ou plutôt par Dieu. Le temps est superbe ici, le soleil luit tous les jours, ou plutôt resplendit; le pays est magnifique, plus beau qu'Hyères, ce que je croyais presque impossible ; que de sujets de peinture vous trouveriez ici ! tout est tableau, tout semble disposé à plaisir pour donner les plus merveilleux effets; mais, pour moi, je ne sais pas peindre, j'admire et je loue l'Auteur de toutes ces merveilles, et je pense qu'il en a mis bien d'autres dans le monde de la grâce, bien d'autres encore dans le monde céleste, où il daignera, je l'espère, nous réunir. Adieu, cher enfant, je vous embrasse avec quelque peine, à travers ces lignes entrecroisées, je le fais pourtant du plus fort de mon cœur.

Votre ami et père en Notre-Seigneur,

LE PRÉVOST.

Garder son cœur.

M. Le Prévost à M. de Lauriston.

Cannes, 24 janvier 1857.

Très cher Monsieur et Ami,

Je réponds bien tardivement et bien petitement à votre chère épître de nouvel an; mes misères de santé en sont la cause : des abcès qui me sont survenus depuis plusieurs semaines, dont un au poignet droit, m'ayant mis dans l'impossibilité d'écrire. J'espère que nos cœurs s'entendent déjà assez bien pour que vous ayez pressenti quelque raison semblable à mon silence et que vous n'en ayez pris aucun mécontentement. Pour moi, je me considère véritablement comme uni à vous, puisque vous nous avez donné généreusement des droits sur vous, et je vous traite déjà avec cette confiance qu'il est si bon d'avoir les uns dans les autres, et qui est surtout propre aux familles religieuses. Soyez de plus en plus tranquille sur votre vocation, très cher Monsieur, tranquille aussi sur vos dispositions; je crois que nous pouvons répondre que le Seigneur et la très sainte Vierge y veillent et que votre cœur ne faiblira point; nous sommes bien frêles par nous-mêmes, mais bien forts quand nous ne nous éloignons point de Dieu; or, malgré les fragilités quotidiennes, je vois que vous restez l'enfant de Dieu, que vous ne songez qu'à sa gloire et à son service.

Nous ne pouvons empêcher le diable de jeter des pierres sur notre chemin, soit par l'amour-propre, les abattements ou les langueurs du cœur; mais si nous continuons bravement notre route, ces épreuves que Dieu permet ne feront que hâter notre marche et nous faire gagner plus sûrement le but.

En attendant l'heure de votre union définitive à notre chère famille, rapprochez-vous toujours, autant que vous le pourrez, en faisant de la maison de M. H... la vôtre; c'est la maison des pauvres, Jésus-Christ s'y montrera plus sensiblement à vous qu'ailleurs et vous y donnera des grâces particulières. Veillez aussi sur votre cœur qui ne demande qu'à se donner généreusement, mais dont il faut régler les élans, afin qu'il ne se dépense pas trop à droite et à gauche, mais se garde surtout pour le grand sacrifice que le Seigneur veut de lui. Je ne suis pas bien sûr, très cher Monsieur et bon ami, que nous nous retrouvions ensemble à Vaugirard; ma santé, qui a été bien traînante cet hiver, s'est encore plus dérangée depuis quelque temps; mais, s'il plaisait au Seigneur de me rappeler à lui, j'ai la confiance que mon union avec notre chère famille ne serait pas finie pour cela; il me semble impossible que Dieu sépare ce qu'il a si tendrement rapproché par la charité sur cette terre. Je me recommande bien à vos prières, afin que je sois bien soumis et bien abandonné au bon plaisir divin, soit pour vivre, soit pour mourir. . . . .

Adieu, bien cher ami et fils en Notre-Seigneur. Croyez à tous mes sentiments de tendre affection.

LE PRÉVOST.

La meilleure part.

M. Le Prévost à M. Fay.

Cannes, 10 février 1857.

Bien cher Monsieur l'Abbé,

J'ai appris, dans mon exil de Cannes, l'épreuve de santé qu'il a plu au divin Seigneur de vous envoyer, tout de suite après votre ordination, comme pour marquer d'une croix le commencement de votre carrière, en signe de conformité et de bénédiction. J'ai souffert humainement de cette souffrance infligée à un ami déjà bien cher pour moi, et qu'un lien plus intime doit bientôt rapprocher encore du centre de mes plus vives affections; mais, en esprit de foi, j'y ai vu comme une nouvelle consécration que le Sauveur crucifié ajoutait de sa main à l'onction sainte que le pontife a répandue sur vous dans votre ordination. Vous me le disiez vous-même, dans la bonne et pieuse lettre que vous m'écriviez il y a quelque temps; ces vues sont au-dessus des pensées humaines, mais elles sont de claires vérités pour les yeux illuminés par la foi.

C'est dans le même esprit que servir et évangéliser les pauvres vous a paru la meilleure part et

qu'entre les diverses carrières ouvertes à votre ministère, vous avez pris la plus humble, la plus pauvre, parce qu'elle était la plus semblable à celle qu'a choisie le divin Sauveur lui-même. Puissions-nous toujours voir et apprécier les choses avec les yeux, avec le cœur de notre adoré Maître et Seigneur; nous comprendrons alors de plus en plus combien il est juste et miséricordieux tout ensemble, de se porter de préférence vers les plus petits et les plus faibles, vers ceux dont la foi est l'unique appui et l'unique trésor, et auxquels tant d'ennemis veulent ravir cette seule joie, cette dernière consolation. Vous le voyez comme moi, cher Monsieur l'Abbé, le pauvre peuple, les malheureux ouvriers, sont obsédés par les menées socialistes, par les fureurs des impies, par les séductions des protestants, et d'une autre part, l'ignorance, les passions, la misère souvent s'y joignent pour les pervertir. Qui donc les défendra, qui aura compassion de leurs périls et de leur abandon, sinon les imitateurs du divin Jésus qui courait après la brebis perdue et qui pleurait sur la ruine prochaine de Jérusalem?

A voir, hélas! les malheurs de notre temps, l'affaiblissement de la foi, les terribles menaces de la perversité, on pourrait craindre aussi que quelque grande ruine ne fût imminente pour nos modernes sociétés; mais nous pouvons espérer encore que les prières des âmes saintes, que les généreux sacrifices du zèle et de la charité sauveront le monde de ces grandes calamités. Voilà notre vie tracée, bien

cher Monsieur l'Abbé : travailler dans l'humilité, la charité et le dévouement à empêcher le mal, à faire prévaloir la vérité ; lutter courageusement contre les doctrines mauvaises, faire goûter aux pauvres âmes qu'on veut égarer les douceurs et les beautés de notre foi, les arracher au démon et les conduire au Dieu de tout amour et de toute félicité, n'est-ce pas une noble et sainte tâche, n'est-elle pas digne de nos ambitions et de notre dévouement?

Je bénis le divin Seigneur, qui a parlé à votre cœur et lui a conseillé intimement d'entrer dans cette voie de concert avec nous ; notre affection, notre cordiale union y seront notre appui réciproque, et le bon Maître se réjouira du tendre accord et des généreux efforts de ses enfants.

J'ai appris par mes Frères de Vaugirard et de Nazareth que vous alliez de mieux en mieux et que vos forces seraient bientôt pleinement rétablies ; je vous engage néanmoins à user de beaucoup de ménagements tant que durera la mauvaise saison ; les organes restent longtemps impressionnables après les indispositions du genre de la vôtre et demandent des précautions qu'on ne pourrait impunément négliger. Je parle ainsi pour vous, qui devez ménager vos forces, dans l'intérêt du bien, pour vos chers parents, dont je sais les tendres sollicitudes, mais aussi pour nous qui voyons déjà en vous un Frère et qui avons vivement à cœur tout ce qui le regarde et l'intéresse. — Croyez, cher Monsieur l'Abbé, tout particulièrement, aux sentiments de cordiale et

respectueuse affection de votre dévoué serviteur et ami en Jésus et Marie.

LE PRÉVOST.

Le bonheur de la vie religieuse.

A la Communauté de Vaugirard.

Grasse, 19 mars 1857.
Fête de saint Joseph.

Très chers enfants en Notre-Seigneur,

C'est aujourd'hui la fête de notre bien-aimé père saint Joseph; pour me réjouir comme il convient dans une si aimable solennité, je devance par la pensée le moment, maintenant assez prochain, où je reprendrai la route de Vaugirard, et je me transporte au milieu de vous, afin de passer en douce intimité de famille quelques instants au moins de cette belle journée. J'ai bien quelque mérite à délaisser le pays où je suis pour notre cher Vaugirard : car, tandis que vous avez sans doute encore du froid, des giboulées, un ciel sévère, des arbres tristes et dépouillés, nous avons déjà ici des verdures naissantes, les amandiers et beaucoup d'autres arbres en fleur, les jacinthes bleues et des violettes par milliers, des anémones et narcisses des champs qui feraient envie à vos plus belles fleurs des jardins; mais rien n'est beau comme le pays où l'on a ses affections, et la fumée de la

patrie est plus belle que le feu de la terre d'exil; je n'aurai pas un regret pour toutes ces richesses naturelles de la Provence, ses montagnes et ses vallées, ses oliviers, symbole de paix et de perpétuelle abondance, ses orangers toujours en fleur, toujours en fruit : rien ne me retiendra; notre chère chapelle, notre petite salle de communauté, le terrain de Notre-Dame de la Salette, est-il au monde rien de comparable à cela? Si jamais, chers enfants, quelqu'un de vous, dans un jour mauvais, se trouvant triste, lassé, en dégoût, venait à soupirer après ces merveilles du monde, qui sont au dehors de la clôture de notre chère Communauté, et à gémir un peu de n'avoir en partage que la prière, le dévouement, la pauvreté, la paix de la conscience avec une demeure bien humble, une famille sans éclat, une vie calme, sans agitations émouvantes; si quelqu'un de vous, en un mot, regrettait la tente des pécheurs et méconnaissait les charmes de la maison de Dieu, je ne lui souhaite, pour sa guérison, que la petite et simple épreuve des deux hivers que je viens de passer dans les Pyrénées si réputées, à Hyères, près de ces îles charmantes qu'on appelle les îles d'or, enfin à Cannes, tout près de l'Italie, sous le beau ciel et dans les plus riches contrées de la Provence. Il comprendrait une bonne fois pour toutes que tout ce qui est extérieur n'est rien et ne peut rien pour notre sanctification; le royaume de Dieu, c'est-à-dire la seule et vraie félicité, est au dedans de nous,

dans notre disposition intérieure; courir, changer les circonstances et les lieux ne donne ni la paix ni la joie du cœur; il faut la trouver où elle est uniquement et véritablement, dans l'union de toutes nos facultés de cœur et d'esprit à Dieu et aux desseins de son adorable sagesse; dans le bonheur de le servir, dans la joie de le faire connaître et aimer, dans l'espoir de le posséder pleinement et sans fin. Ces biens précieux, ces avantages inestimables, vous les avez en partage, chers amis. Ah! gardez-les bien, serrez fortement votre cher trésor, afin que nul ne vous en prive et ne vous le ravisse. Il est bien hardi à moi de vous parler ainsi au moment où, pliant sous les charges, à peine assez nombreux pour y subvenir, échappant à peine aux rigueurs d'un hiver dur et laborieux, vous n'avez presque senti que les lassitudes de la route et peut-être le déchirement de ses épines; mais, ces épreuves purifiantes et fortifiantes, qui vous laisseront en définitive plus dévoués et plus fermes, n'ôtent rien à la vérité de mes paroles, et, si je les ai mal exprimées, si je n'ai pas su bien dire ce qu'il fallait pour vous convaincre. Dieu lui-même, à quelque occasion prochaine, pénétrant jusqu'à votre cœur, y mettra quelqu'une de ces joies, pures, saintes, ineffables, qui font tout oublier : les travaux et les peines, comme les illusions vaines, les gloires et les bonheurs de la terre. J'espère, chers amis, que la fête de notre père saint Joseph, celle de l'Annonciation, les pieuses solennités de la semaine sainte,

ou même vos plus simples et vos plus ordinaires exercices pourront servir de voie pour rapprocher ainsi tout intimement vos cœurs du cœur de notre Dieu. Pour préparer et ménager ces douces et précieuses communications, ayons bien soin, chers amis, vous là-bas et nous ici, de redoubler d'attention et de cordiale application à nos exercices, de fidélité à nos travaux, d'élever nos vues et purifier nos intentions; alors, bien assurément, les saintes solennités de Pâques passeront sur nous comme un souffle vivifiant de rajeunissement et de force nouvelle, qui réjouira nos âmes et secouera bien loin toute trace de dégoût, de peines et de lassitude. C'est avec juste raison que je parle ici pour moi-même comme pour vous : car il a plu à Dieu de m'associer durant toute cette dure saison à vos travaux et à vos épreuves par les incessantes misères qu'a subies ma santé; je l'en bénis du plus profond de mon cœur; il m'eût été bien plus pénible encore d'être dispos et en sorte de délassement, quand vous étiez si lourdement chargés; en souffrant ici, je pouvais penser que j'allégeais votre fardeau, et ce m'était une douce consolation. Maintenant, bien chers enfants, il me semble que le bon Maître va donner à ses serviteurs un peu d'élargissement et de paix; le printemps vient, nous allons nous réunir, notre retraite approche, le mois de Marie la suivra, quelques Frères nouveaux viendront peut-être nous donner leur aide, tout paraît donc nous préparer quelques jours de calme et de

paix intime sous les yeux du Seigneur. Nous en profiterons pour reprendre haleine et nous disposer à de nouveaux travaux : car il en sera toujours ainsi, nos jours seront entremêlés d'ombre et de soleil, jusqu'à ce jour éternel qui n'aura plus de tristesses, de travaux ni de nuit. Pour ce court passage tenons-nous bien unis, la charité nous rendra fermes et adoucira nos épreuves ; puisons surtout notre force en Dieu par la foi, par la confiance en son amour, par les appuis de sa grâce dans la prière, les sacrements et tous nos pieux exercices. Alors les choses qui passent seront bien peu pour nous, car nous aurons déjà quelque pressentiment des biens précieux de l'éternité.

Adieu, bien chers amis ! je me réjouis en pensant que je vais bientôt me rapprocher de vous ; puissè-je vous trouver tous paisibles et le cœur épanoui, heureux d'avoir travaillé courageusement dans le champ du Seigneur et prêts encore à le bien servir ! il est le plus doux des maîtres, il est le plus riche, le plus indulgent, le plus généreux : demeurons-lui donc fidèles, et tous ensemble, un jour, nous serons à tout jamais unis dans la grande, dans la merveilleuse communauté du ciel.

Je vous embrasse, chers enfants, bien tendrement en Jésus, Marie, Joseph.

Votre ami et Père,

LE PRÉVOST.

Le dernier pas.

M. Le Prévost à M. de Lauriston.

Grasse, 11 avril 1857.

Bien cher Ami et Fils en Notre-Seigneur,

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, puisque bientôt nous allons nous réunir ; je viens à vous du fond de notre France, venez aussi à moi, ou plutôt venez à Dieu, qui vous appelle et qui vous veut pour le servir dans l'intime familiarité de sa maison, par les soins que vous rendrez à sa Personne divine dans la personne des humbles et des pauvres. Je ne sais si vous arriverez avant nous ou si je vous devancerai, mais nous serons en tout cas à peu de distance l'un de l'autre. J'ouvrirai bien grands mes bras pour vous recevoir et vous assurer, cœur à cœur, que devant Dieu je consomme cette union qui nous met d'une même famille et qui associera désormais nos prières, nos travaux et, je l'espère, un jour, la récompense que le bon Maître donne à ses moindres serviteurs. Je vois avec joie que le Seigneur a confirmé votre cœur et lui a donné la vigueur nécessaire pour l'heure toujours un peu rude des séparations ; mais, quand bien même quelques petits brisements se feraient sentir à vous, n'ayez nulle inquiétude, bien cher ami, la grâce divine vous accompagne, ces quelques épreuves seront surmontées ; votre vocation ne peut main-

tenant faire nul doute; celui qui a commencé l'œuvre saura la consommer. Et, c'est une belle œuvre, croyez-le bien, très cher ami, car, plus les temps sont malheureux, plus sont rares les sacrifices généreux que l'on fait de soi-même à Dieu, plus ils sont un merveilleux privilège des bontés divines, plus ils sont un signe des grâces abondantes réservées au petit troupeau des appelés, j'oserais presque dire des élus.

Notre Frère P..., comme on vous l'a dit, a pris quelques indices d'obligations à remplir au dehors pour un signe que sa tâche était finie parmi nous et qu'une autre lui était préparée dans le monde. C'est une triste illusion dont il eût triomphé en s'appuyant mieux sur les principes de foi et de vraie charité; mais l'intelligence des choses saintes et des grandes vérités est un don pour les âmes simples, qui croient à la parole de Dieu, plutôt qu'aux suggestions de leur faible raison. Soyons toujours bien simples, très cher ami, cherchons notre règle dans l'Évangile, c'est une lumière qui ne nous trompera point et qui nous conduira sûrement.

J'ai lu avec joie les détails que vous me donnez sur votre fête de saint Joseph à la Communauté d'A...; je vous suivais par la pensée dans tous les exercices et aimables délassements de cette belle journée et je voyais avec joie tous nos Frères s'épanouir dans ces naïves expansions qui vont si bien aux familles chrétiennes. Mais, ce qui m'a charmé le plus, c'est la part franche et cordiale que

vous savez prendre à ces humbles ébats d'une petite société, dont le seul attrait est la simplicité, la droiture de cœur, la volonté de tout faire sous les yeux de Dieu et, même dans ses jeux, de n'agir que pour lui seul. Cette heureuse disposition de votre esprit m'avait déjà frappé et m'avait paru une marque bien sûre que Dieu vous voulait dans un centre pareil; j'en ai retrouvé ici une nouvelle preuve qui m'a bien vivement touché. Ne prenez pas cela pour un éloge, bien cher ami et fils, les vrais enfants de Dieu ne se louent point les uns les autres; je me réjouis seulement avec vous d'une préparation que le Seigneur a faite évidemment et qui est pour moi une manifestation de sa volonté divine.

Je compte quitter Grasse, mardi ou mercredi, afin de prendre jeudi 16, à Cannes, le bâteau à vapeur qui nous conduira à Marseille. Il est probable que je ne serai rendu à Vaugirard que dans la journée du lundi 20; si vous arrivez, comme nous le dit notre bon abbé H..., le 18, je vous trouverai, à mon arrivée, parmi ces bien-aimés Frères que le bon Dieu m'a choisis de sa main et que je chéris comme le plus précieux de ses dons; c'est vous dire, bien cher ami, qu'entre eux et vous je ne ferai nulle différence; j'aurai un Frère de plus, un ami, un fils donné par Dieu pour que je l'aime comme les autres et que je me dévoue à l'assister et à le servir. C'est dans cette disposition que vous me trouverez à ce moment, et, je l'espère, jusqu'à mon dernier jour.

Adieu, à bientôt très cher ami et fils, je vous embrasse bien affectueusement en Jésus et Marie.

Votre ami et père.

LE PRÉVOST.

Dans les œuvres, ne pas viser au grand nombre!

M. Le Prévost à M. Caille.

Vaugirard, 25 octobre 1857.

Bien cher Ami et Fils en Notre-Seigneur,

Vous avez bien reconnu avec moi, mon bon ami, combien il était désirable que votre internat ne s'agrandit point ; avoir tout ensemble un orphelinat, une maison considérable à tenir, et un patronage de près de trois cents enfants avec l'œuvre des jeunes ouvriers, et n'avoir pour aides constants que vos deux frères, c'est déjà un tour de force, ou plutôt c'est une assurance que l'attention et les soins répartis sur tant de choses seront nécessairement insuffisantes. Vous remarquerez vous-même que la multitude de vos charges vous empêche d'exercer sur vos enfants l'influence paternelle et toute pleine de sollicitude que vous aviez autrefois sur eux; plus vous étendrez votre cercle et plus votre action s'amoindrira. Si nous faisions les œuvres pour plaire aux hommes, nous tendrions à réunir des masses pour l'apparence et la satisfaction des yeux,

mais nous travaillons pour Dieu, nous voulons uniquement lui gagner des âmes, nous devons donc faire des œuvres sérieuses, qui aillent au fond des choses. Je persiste à penser que, pour cette année, vous devez vous arrêter au nombre d'enfants que vous aviez jugé vous-même être selon l'ordre et la vraie charité; loin d'avoir aucune raison de changer d'avis, je suis de plus en plus convaincu que faire autrement, ce serait tenter Dieu. Vous pouvez aisément répondre que les charges de l'œuvre ne permettent pas de prendre plus d'enfants, et que les dispositions actuelles des locaux ne donnent pas de place pour en recevoir un plus grand nombre.

Ce que c'est que la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul.

M. Le Prévost à Mme la comtesse de G...

Vaugirard, 16 septembre 1858.

Madame la Comtesse,

J'ai l'honneur de vous envoyer une petite note qui contient sommairement les indications qui vous ont été démandées sur notre Communauté. Elle est bien mal écrite, ayant été copiée par un de nos enfants, mais le bon prêtre qui désire ces renseignements sera indulgent, je l'espère, et voudra bien excuser

l'inexpérience du petit secrétaire. Si cette note ne suffisait pas, je serais très empressé, Madame la Comtesse, à vous donner tous les éclaircissements qu'on pourrait souhaiter. Nous ne cachons rien de nos affaires, parce qu'elles sont parfaitement simples et ne demandent aucun mystère. Nous nous sommes, dès l'abord, placés sous les yeux et sous la protection de l'autorité supérieur ecclésiastique. Mgr Affre, de vénérable mémoire, nous avait grandement soutenus et encouragés. Il avait même désiré que nous habitions une partie du couvent des Carmes qui n'était pas alors occupé par les Dominicains. Mgr Sibour ne nous avait pas été moins favorable et s'était engagé formellement à nous donner tous les sujets ecclésiastiques qui auraient la vocation de s'adjoindre à nous ; enfin, Son Eminence le cardinal Morlot est venu nous voir plusieurs fois, a pris connaissance de notre règlement et nous a donné les marques d'une bienveillance particulière. Mgr l'évêque d'Angers, qui nous a dirigés par ses conseils depuis notre origine, qui a préparé avec nous notre règlement, daigne nous regarder et nous traiter comme ses enfants. Nous rapportons à Dieu seul toutes ces marques d'indulgence et de bonté, et nullement à nos mérites, qui sont assurément bien minces. Mais nous les attribuons aussi au besoin si généralement senti de créer des appuis et des agents dévoués pour les œuvres. Il a plu au Seigneur qu'elles devinssent, de notre temps, un grand moyen de salut; qu'elles servissent à rattacher le

peuple à la foi, et stimulassent le zèle et le dévouement des âmes généreuses. Mais, toutes ces œuvres manquent en général de fermeté et de consistance, faute d'avoir quelques éléments d'unité et de stabilité. Nous avons pensé qu'une corporation religieuse pourrait seule leur apporter cet appui, et nous avons essayé d'y concourir pour notre part. Le Seigneur a daigné bénir nos efforts, nous avons surmonté toutes les difficultés d'une fondation et nous voyons avec joie les voies s'ouvrir, de jour en jour, devant nous. Par un bienfait, dont nous sentons constamment le prix, le Seigneur a uni chez nous, dans la plus cordiale coopération, les Frères ecclésiastiques et les Frères laïcs, qui se prêtent à l'envi un appui réciproque, les uns préparant et soutenant les œuvres, les autres y donnant la force spirituelle et la consommation. La Communauté n'a encore que six prêtres, mais un certain nombre, déjà unis à nous de cœur, achèvent leurs études ecclésiastiques et se préparent à s'adjoindre à la petite famille de nos Frères.

Le désintéressement a toujours été dans l'essence de notre œuvre, nous n'avons donc rien fixé de précis pour les conditions temporelles de l'admission parmi nous. Nous nous en rapportons en général à la délicatesse de ceux qui peuvent apporter quelque appui à la Communauté et nous n'excluons pas ceux qui, n'ayant pas de bien, ont les qualités essentielles de piété, de capacité et de dévouement.

Je souhaite bien, Madame la Comtesse, que ces

dans notre disposition intérieure; courir, changer les circonstances et les lieux ne donne ni la paix ni la joie du cœur; il faut la trouver où elle est uniquement et véritablement, dans l'union de toutes nos facultés de cœur et d'esprit à Dieu et aux desseins de son adorable sagesse; dans le bonheur de le servir, dans la joie de le faire connaître et aimer, dans l'espoir de le posséder pleinement et sans fin. Ces biens précieux, ces avantages inestimables, vous les avez en partage, chers amis. Ah! gardez-les bien, serrez fortement votre cher trésor, afin que nul ne vous en prive et ne vous le ravisse. Il est bien hardi à moi de vous parler ainsi au moment où, pliant sous les charges, à peine assez nombreux pour y subvenir, échappant à peine aux rigueurs d'un hiver dur et laborieux, vous n'avez presque senti que les lassitudes de la route et peut-être le déchirement de ses épines; mais, ces épreuves purifiantes et fortifiantes, qui vous laisseront en définitive plus dévoués et plus fermes, n'ôtent rien à la vérité de mes paroles, et, si je les ai mal exprimées, si je n'ai pas su bien dire ce qu'il fallait pour vous convaincre. Dieu lui-même, à quelque occasion prochaine, pénétrant jusqu'à votre cœur, y mettra quelqu'une de ces joies, pures, saintes, ineffables, qui font tout oublier : les travaux et les peines, comme les illusions vaines, les gloires et les bonheurs de la terre. J'espère, chers amis, que la fête de notre père saint Joseph, celle de l'Annonciation, les pieuses solennités de la semaine sainte,

ou même vos plus simples et vos plus ordinaires exercices pourront servir de voie pour rapprocher ainsi tout intimement vos cœurs du cœur de notre Dieu. Pour préparer et ménager ces douces et précieuses communications, ayons bien soin, chers amis, vous là-bas et nous ici, de redoubler d'attention et de cordiale application à nos exercices, de fidélité à nos travaux, d'élever nos vues et purifier nos intentions; alors, bien assurément, les saintes solennités de Pâques passeront sur nous comme un souffle vivifiant de rajeunissement et de force nouvelle, qui réjouira nos âmes et secouera bien loin toute trace de dégoût, de peines et de lassitude. C'est avec juste raison que je parle ici pour moi-même comme pour vous : car il a plu à Dieu de m'associer durant toute cette dure saison à vos travaux et à vos épreuves par les incessantes misères qu'a subies ma santé; je l'en bénis du plus profond de mon cœur; il m'eût été bien plus pénible encore d'être dispos et en sorte de délassement, quand vous étiez si lourdement chargés; en souffrant ici, je pouvais penser que j'allégeais votre fardeau, et ce m'était une douce consolation. Maintenant, bien chers enfants, il me semble que le bon Maître va donner à ses serviteurs un peu d'élargissement et de paix; le printemps vient, nous allons nous réunir, notre retraite approche, le mois de Marie la suivra, quelques Frères nouveaux viendront peut-être nous donner leur aide, tout paraît donc nous préparer quelques jours de calme et de

ment, Il est auprès de vous, Il opère en vous et met sa force en aide à vos humbles efforts. Oh! encore une fois, qu'il en soit béni! et puisse-t-il vous garder ainsi toujours dans sa miséricorde et dans son amour. — Je vous embrasse, chers amis, bien tendrement et suis en Jésus et Marie.

Votre ami et père.

LE PRÉVOST.

Le sacrifice de soi-même.

M. Le Prévost à M. Risse.

Duclair, 28 août 1861.

Je voulais répondre, le jour même, à votre bonne et affectueuse lettre et me réjouir avec vous de la grâce que Dieu vous a fait de dénouer l'un après l'autre vos liens pour vous attacher à Lui seul; j'ai toujours beaucoup de bonnes intentions, mais elles se réalisent imparfaitement, par ma faute toujours un peu, et aussi par la multitude des empêchements qui se mettent à la traverse de tous nos actes. Je bénis le Seigneur, qui va enfin vous rapprocher de nous et unir plus parfaitement votre existence à la nôtre. Il me vient parfois l'inquiétude que vous ne trouviez qu'un faible avantage dans cette union et que nous n'ayons pas assez de fonds, en vie spirituelle, pour répondre à vos aspirations, ni peut-être assez de moyens pour aider bien efficacement votre

action dans les œuvres. Mais je me console par cette pensée : il y aura en tout cas un avantage assuré, c'est l'offrande, c'est le sacrifice de soi-même généreusement fait à Dieu, c'est la volonté de tout quitter pour lui, même sa volonté, même le peu qu'on a, s'abandonnant à lui avec la confiance de l'enfant aux bras de son père. Cela au moins, cher Monsieur l'Abbé, est bien assuré et c'est un grand bien, car, c'est la marque la plus excellente qu'on puisse donner à Dieu de son amour et c'est aussi un moyen certain d'attirer sur soi des grâces nouvelles et surabondantes. Ayons donc confiance des deux parts, cher bon ami, le Maître auquel vous vous donnez n'est point ingrat envers ses serviteurs et si ce n'est pas nous, indignes, qu'il vous récompense ; il saura le faire d'autre sorte bien généreusement. Je vous promets en tout cas pour notre faible part la bienveillance cordiale et la fraternelle affection de tous, avec mon dévouement le plus entier. Il me semble aussi que nos efforts concertés et nos quelques facultés réunies opèreront plus puissamment le bien; que de retour à Metz vous vous sentirez tout affermi, et par le peu d'aide que nous vous donnerons et par la pensée que derrière vous il y aurait, en cas de besoin, d'autres vous-mêmes pour vous donner appui et renfort. Enfin et par-dessus tout, notre Dieu est le Dieu de charité; ce n'est pas en vain qu'il nous fait redire chaque jour ce chant de joie : *Ecce quam bonum et quam jucundum*, etc., il donnera la réalisation de ce doux

sentiment dans l'union de nos cœurs et de notre zèle pour sa gloire et le bien des pauvres enfants ouvriers.

Je suis pour trois ou quatre jours absent, mais je serai de retour à la fin de cette semaine, bien avant votre arrivée. Conséquemment, croyez bien, cher Monsieur l'Abbé, que nous allons compter les jours jusqu'à la fête de la Nativité de la sainte Vierge, qui sera pour nous l'annonce de votre venue; vos jeunes amis de Metz tout particulièrement parlent constamment de la joie qu'ils y trouveront. Nous continuons d'être satisfaits de leurs dispositions, je crois que vous serez heureux aussi de les retrouver.

Adieu, cher Monsieur l'Abbé, vous prendrez soin, n'est-ce pas, de me dire le moment de l'arrivée du train qui vous amènera, afin qu'on aille à votre rencontre pour vous faciliter la route de la gare à Vaugirard.

Mille affections respectueuses de tous, en particulier de celui qui est heureux de se dire,

Votre dévoué ami et père en Notre-Seigneur.

LE PRÉVOST.

Toutes les œuvres sont imparfaites.

M. Le Prévost à M. l'Abbé d'Arbois de Jubainville.

Vaugirard, 15 février 1867.

Bien cher Ami et Fils en Notre-Seigneur,

Je ne vous écrirai pas longuement, le mauvais

temps, les pluies d'hiver, venant après les pluies d'été, m'ont comme détrempé l'esprit, ma tête et le reste du corps sont chez moi vraiment détendus en ce moment; je ne puis presque rien faire.

Je serais tenté de penser qu'à d'autres égards, vous subissez aussi quelque influence sombre, car, votre dernière lettre est d'un pessimisme bien plus accentué que de coutume. Les œuvres, les gens, vous surtout, vos serviteurs, vos comptes, votre administration, tout est déclaré détestable; si pourtant, cher ami, vous jetiez tout cela dehors, soyez bien assuré qu'il ne manquerait pas de monde pour le ramasser, moi tout le premier qui saurais bien tirer grand parti de vous et des vôtres, si vous n'aviez déjà beaucoup à faire chez vous.

M. et Mme Pavie, qui nous rendaient visite hier, tenaient un autre langage que vous, mais il n'est pas mal que vous aperceviez les imperfections de vos actes pour tendre toujours à les rendre meilleurs et aussi pour ne pas céder aux suggestions de la vanité, si subtile, si insinuante et dont on se défait si difficilement.

Il n'est guère étonnant qu'ensi vilaine saison, avec les inondations et l'éloignement où se trouve Notre-Dame des Champs, on s'y empresse un peu moins; mais les premiers rayons du soleil seront comme un appel pour la foule, et tout le monde accourra. Faites avec zèle et bon vouloir ce que vous pourrez, faites surtout en union avec Dieu et soyez bien sûr que vous retrouverez tous vos avantages. Vous ne

me paraissez pas assez persuadé que, d'ordinaire, les hommes, en tout ce qu'ils opèrent, ne font rien qu'imparfaitement, et à peu près. Depuis trente ans et plus que je m'occupe des œuvres de Dieu, je n'ai jamais rien vu de vraiment complet, chez nous d'abord, et chez les autres non plus, quand il m'a été donné d'y regarder de près. Acceptez donc humblement cette condition des faits et gestes auxquels vous prenez part et consolez-vous, car, si vous êtes imparfait, si vos œuvres sont aussi imparfaites, beaucoup de compagnons partagent votre sort.

Nous allons ici comme de coutume; M. Philibert semble pourtant décliner plus sensiblement; je suis moi-même, depuis quelque temps surtout, fort caduc; mes jambes sont tellement perclues que je ne puis, même dans la maison, aller sans bâton, ce qui est pis; j'ai grand'peine à dire la sainte messe et je crains d'être bientôt entièrement empêché. Priez pour moi, pour nous, priez aussi pour la Communauté dont le personnel n'est pas en proportion avec ses charges; le Conseil dit chaque jour le chapelet à cette intention; unissez-vous à lui.

Adieu, mon bon ami, faites quelques bonnes affections de ma part à nos Frères et croyez vous-même à tout mon tendre dévouement en Notre-Seigneur.

Votre ami et père en Notre-Seigneur.

LE PRÉVOST.

Il faut s'opposer à l'esprit du monde.

M. Le Prévost à M. Trousseau.

Chaville, 16 décembre 1868.

Mon bien cher Ami et Fils en Notre-Seigneur,

Je vous vois avec une grande joie approcher du but si haut auquel vous avez aspiré depuis bien des années déjà et que vous n'aurez pas atteint sans épreuves et sans souffrances. Mais, plus j'y regarde, plus je reconnais que la divine et bonne Providence vous a conduit par la main et a mesuré dans sa sagesse les difficultés, les retards, comme les assistances et les grâces apparentes. Grâce à ces conduites miséricordieuses, vous arriverez au sacerdoce avec une âme virile, une heureuse expérience, et surtout avec l'esprit de piété et d'abnégation qui sont l'essence même de la vie sacerdotale. Plus de hâte ne vous eût pas trouvé suffisamment prêt ; que le bon Dieu est un sage et tendre père, et qu'il fait bien l'éducation de ses enfants ! j'espère qu'à présent il vous regarde avec complaisance, et qu'il prépare les progrès nouveaux pour la consommation de son ouvrage. Soyez donc bien docile sous sa main, mon bien cher enfant, et soyez attentif aux mouvements qu'il vous imprimera. La grâce spéciale de l'ordre que vous allez recevoir, c'est la grâce de force : *ad robur;* c'est un précieux don, bien nécessaire pour nous vaincre nous-même,

et pour briser les derniers liens qui pourraient encore nous attacher au monde : son esprit est si subtil, on le respire si inévitablement, qu'il faut constamment et résolument rejeter, au jour le jour, ce qu'on peut encore en retrouver en soi. Heureusement pour vous, comme pour nous tous, la vocation spéciale de notre petite Congrégation nous pose nettement en opposition avec ses aspirations et ses vues. *Evangelizare pauperibus misit me; sinite parvulos ad me venire.* Voilà, en résumé, toute notre mission, toute notre carrière; qu'elle est sûre et qu'elle est belle, puisque le Sauveur l'a choisie pour lui ; qu'elle est bonne aussi pour nous maintenir dans l'humilité et le renoncement, dans l'esprit de petitesse, dans le vrai sacrifice et aussi dans l'esprit d'union au cœur de notre bien-aimé Sauveur. Entrez de plus en plus en cette voie de foi pure, de consécration absolue, elle est, je l'ai dit, particulièrement celle de notre petite famille; elle est la marque assurée de la prédilection de notre Père céleste et de ses desseins sur nous. Continuez donc, bien cher ami, d'amasser dans le recueillement et les saintes études, le fonds précieux que vous devrez bientôt dépenser pour le bien des âmes. La Trinité va sitôt venir; oh! que cette heure bénie puisse vous trouver tout armé et en vigilance, et puisse aussi la Trinité sainte répandre sur vous, au grand et solennel jour de votre ordination, la force, la sagesse et l'amour, dès à présent, pour le diaconat et surabondamment à la prêtrise.

Je vais prier, de plein cœur, à cette intention, avec tous nos Frères; tous, nous serons avec vous en esprit quand la grâce des grâces descendra sur vous.

Votre tout affectionné ami et père en Notre-Seigneur.

LE PRÉVOST.

La mort d'un Frère de Saint-Vincent de Paul.

M. Le Prévost à M. de V.

Chaville, 7 avril 1870.

Mon bien cher Ami et Fils en Notre-Seigneur,

La mort de notre chère Frère Gallais a été, comme vous l'avez senti, un coup bien douloureux pour nous. Il est revenu souffrant, fatigué, pour prendre un peu de repos à Chaville : c'était le repos profond de la mort qu'il y devait trouver. Je ne sais si on vous a dit que c'est en pratiquant courageusement la charité, qu'il a été atteint de la maladie contagieuse (la petite vérole), à laquelle il a succombé. Un bon jeune homme de son œuvre, qu'il était allé voir et consoler à l'hospice, lui a communiqué ce mal; à diverses reprises, la Sœur de la salle l'avait averti que l'épidémie était, cette année, des plus malignes, il n'y avait pas assez pris garde, sentant que sa présence était un grand bien pour le jeune mourant; il

était resté plusieurs heures près de lui; le lendemain, après l'avoir conduit au cimetière, il était contraint lui-même de s'aliter pour ne plus se relever.

Dès son arrivée à Chaville, j'avais senti en lui un mouvement de grâce extraordinaire, et j'ai observé en lui la même disposition, tant qu'il a gardé sa connaissance; il nous a prévenu à temps et a demandé à se confesser, et, au milieu de souffrances extrêmes, il a montré une patience parfaite avec une soumission touchante à la volonté de Dieu, ne cessant, par ses pieuses aspirations, de s'élever vers Lui; malgré les soins les plus courageux et les plus dévoués de nos Frères, qui ont veillé près de lui, nuit et jour, il a expiré doucement samedi, vers neuf heures du matin. — Dès jeudi, il semblait avoir perdu connaissance, ne parlant plus et ne pouvant rien prendre; quand je vins lui dire adieu, avant mon départ pour Vaugirard, il ne put me répondre ni sans doute m'entendre; quand je lui donnai une dernière bénédiction, ses yeux, gonflés par le mal, étaient absolument fermés. Dimanche, cent-vingt jeunes gens de Grenelle, quelques groupes des autres patronages et tous ceux de nos Frères qui ont pu s'échapper de leurs œuvres, se sont réunis à nous pour son convoi. Voilà dix des serviteurs placés par Dieu dans notre petite famille, qu'il a rappelés à lui; ce sont autant de plaies qui, tour à tour, ramènent quelque gémissement en nous, quand leur souvenir se réveille; puissions-nous autant de fois nous incliner sous la main divine avec soumission profonde. Tout à l'heure,

cherchant, comme souvent, quelque consolation au livre de l'*Imitation,* je trouvai : « Si vous retirez vos consolations de moi, que la soumission à votre volonté et à cette justice, par laquelle vous m'éprouvez dans les maux, me tienne lieu d'une souveraine consolation. — Car, vous ne serez pas toujours en colère et vous n'userez pas éternellement de menaces. » Donc, soumettons-nous avec amour et espérons !...

APPENDICE

APPENDICE

Comment M. Myionnet fut appelé au service des pauvres et conduit à M. Le Prévost.

(Extrait des Mémoires que M. Myionnet a rédigés par ordre de son confesseur.)

Je suis parfaitement convaincu, et je le crois comme je le dis, que si j'ai été choisi par Dieu pour être un des premiers instruments dont il s'est servi pour la fondation de notre Congrégation, c'est parce qu'il m'a jugé plus incapable que qui que ce soit, et qu'il a voulu qu'on ne l'attribuât qu'à Lui seul.

J'ai passé quatre années de mon enfance dans les écoles primaires, où je n'ai jamais pu apprendre ni à lire, ni à écrire. Plus tard, j'ai fait mes études de latinité; même succès, le dernier presque toujours. Je suis sorti du collège ne sachant ni le latin ni le grec, pas plus que le français, dont je n'ai jamais su mettre l'orthographe. Plus tard encore, étant arrivé à l'âge de vingt-cinq ans, mes frères, à la tête d'une maison de commerce, ne voulurent pas de moi comme associé, parce que j'étais trop incapable. Le seul bon témoignage qu'on a toujours rendu de moi, c'est que j'étais bon garçon, et qu'en récréation j'aimais bien à jouer. N'est-il pas évident que quand

Dieu se sert d'un pareil homme pour contribuer à la fondation d'une œuvre telle que la nôtre, qui répond si bien au besoin de la société actuelle, c'est parce qu'il veut qu'on reconnaisse que c'est lui-même qui en est l'auteur?

Courage donc, mes Frères, soyez fidèles à écouter l'appel de Dieu et à y correspondre, et vous pourrez faire de grandes choses pour la gloire de son nom. De nos jours surtout, les instruments les plus petits deviennent puissants dans les mains de Dieu. A Lourdes et à la Salette, c'est par des enfants ignorants que Dieu manifeste sa volonté au monde entier, et l'invite à se soumettre à l'autorité de l'Eglise.

Pour qu'on reconnaisse bien l'action de la Providence dans la fondation de notre Congrégation, je crois qu'il est utile de remonter à ce qui a été la cause déterminante de ma vocation.

A l'une des réunions de la Conférence de Saint-Vincent de Paul à Angers, dont je faisais partie, M. l'abbé Maupoint, vicaire de la paroisse Notre-Dame, depuis évêque de l'île Bourbon, vint nous proposer une bonne œuvre : la fondation d'une maison de famille pour y recevoir les jeunes ouvriers, qui partent de nos campagnes bons chrétiens et viennent se perdre dans nos villes.

Nous prouver l'utilité de l'œuvre n'était pas difficile à l'éloquence entraînante du bon abbé; mais trouver les hommes et l'argent nécessaires pour la mettre sur pied, c'était autre chose.

A cette proposition inattendue personne n'osa répondre. M. le trésorier, consulté, répondit que les ressources ordinaires de la Conférence ne permettaient pas de prendre une pareille charge; 3.000 francs pour frais d'installation, c'était impossible.

M. l'abbé Maupoint, voyant que sa proposition allait être rejetée, la tourna autrement : « Je demande seulement que l'un d'entre vous, Messieurs, me prête ces trois mille francs ; je lui en payerai les intérêts : chargez-vous de l'installation et de la surveillance de la maison. » Nous nous laissons gagner. MM. Pavie et Renier se chargent de la partie religieuse ; moi, comme trésorier de la Conférence, de la partie financière. Comme à ce moment j'avais quelques fonds disponibles, je les prêtai à M. l'abbé Maupoint.

Quelques années après, ce bon abbé fut nommé curé de ma paroisse (la Trinité). J'avais occasion de le voir très souvent. Comme il ne me parlait jamais de mes trois mille francs, pas plus que des intérêts, je le lui rappelai un jour. Il se mit à rire, et me dit : « Quand j'aurai soulagé toutes les misères de ma paroisse, je penserai à vous. » C'était me dire : « Ne pensez plus à vos trois mille francs. » J'aurais dû m'en défier, parce qu'il avait déjà la réputation d'une charité sans bornes. J'avoue que je n'ai pas fait ce sacrifice de bon cœur, mais enfin je l'ai fait, et tout imparfait qu'il ait été, le bon Dieu l'a pris en considération, puisque c'est cette maison de

famille qui m'a donné tant de peine et occasionné tant de désagréments, qui a été véritablement la cause déterminante de ma vocation.

Notre *Maison de famille* était ouverte depuis un an environ. Nous y avions préposé un brave homme, âgé de trente et quelques années. Sa femme, plus âgée que lui, faisait la cuisine; pour lui, il avait la surveillance de la maison. Deux membres de la Conférence venaient tous les soirs faire la prière, et s'entretenir avec les jeunes gens. Moi, j'y venais pour prendre connaissance du mouvement du personnel, recevoir le paiement des pensions et pourvoir aux dépenses; la maison était déjà trop petite; tout semblait bien marcher, lorsque je reçus une lettre d'un de nos jeunes gens m'avertissant de désordres qui se passaient. Je porte la lettre à M. Renier, secrétaire de la Conférence, qui, avec moi, s'était particulièrement occupé de la fondation de cette maison. Dans notre désolation, nous nous demandions quel remède apporter à un pareil mal. Notre concierge, tout brave homme qu'il était, n'était qu'un concierge, n'entendant rien à la surveillance qu'exigeait une pareille œuvre. Trois partis étaient à prendre : faire la surveillance nous-mêmes, en offrir la direction à une Communauté, ou fermer la maison.

Les confrères qui s'en occupaient avec moi étaient mariés; moi seul étais garçon; je ne me sentais pas le courage d'accepter cette tâche. Offrir la direction à une Communauté, c'est ce que nous

fîmes, en même temps que nous fermions la maison. Quelques mois se passèrent dans cet état de choses; les réponses des Communautés arrivaient lentement : toutes étaient négatives.

Renier et moi étions désolés; une œuvre si utile, qui nous avait demandé tant de soins, l'abandonner, c'était pour nous une peine de cœur. Nous avions là, sous les yeux, la preuve de notre impuissance, nous, membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, pour mener à bonne fin des œuvres semblables, qui demandent la vie tout entière des hommes qui s'y dévouent.

Toujours préoccupé de cette malheureuse maison, j'allais souvent, après mon travail, faire une petite visite à Renier. Tous les deux, dans son salon, au coin de son feu, nous nous désolions de ne recevoir aucune réponse favorable. Un soir surtout, plus affligé que jamais, je lui dis en le quittant : « Mon ami, il n'est pas possible que le bon Dieu ne veuille pas une œuvre comme celle-là. Si j'avais un compagnon, je crois que j'aurais le courage de m'y livrer tout entier. » Et Renier de me répondre : « Si je n'étais pas marié, je serais votre homme. » Nous en restâmes sur ces bons désirs, tout en continuant d'offrir la direction de notre maison à différentes Communautés, qui toutes nous refusaient.

Quelques mois se passèrent ainsi, lorsque Renier m'avertit, par un petit mot, qu'il avait une bonne nouvelle à m'apprendre; je courus chez lui... «Bonne nouvelle! me répéta-t-il, en me serrant la main, j'ai

votre homme. » Je connaissais Renier pour être un peu prompt à s'enthousiasmer. Je lui demande avec calme quel était ce jeune homme, d'où il venait, ce qu'il faisait. A dire vrai, je n'avais pas renoncé à faire ce que j'avais dit quelques mois auparavant, un peu dans le feu de la conversation; mais ce feu s'était un peu refroidi; des réflexions sérieuses étaient survenues. Tous les sacrifices qu'il me faudrait faire s'étaient présentés devant moi comme des barrières, sinon infranchissables, du moins difficiles à surmonter.

« Ce jeune homme, me répondit Renier, vient d'Orléans où il s'est occupé de plusieurs bonnes œuvres; il est en ce moment à X... où il est allé faire ses offres de service au directeur pour soigner les malades. Il est accompagné de cinq autres jeunes gens, tous disposés comme lui à se consacrer à Dieu et au service des bonnes œuvres, quelles qu'elles soient. Il doit assister à la réunion générale de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, dans quelques jours : il y parlera, vous le jugerez. »

Il y vint effectivement; tout le monde le trouva fort bien; les jours suivants, j'eus plusieurs conférences avec lui; nous nous comprenions parfaitement. Il n'entra pas à X...; nous l'installâmes provisoirement dans les bâtiments d'une ancienne communauté, avec les cinq jeunes gens qui l'accompagnaient. Ils commencèrent à y réunir le dimanche les jeunes garçons des environs, presque tous tra-

vaillant dans les ardoisières. Je contribuai à leur acheter une partie de leur mobilier, le considérant comme un acompte de ce que j'aurais à faire plus tard, persuadé que c'étaient eux que le bon Dieu me destinait pour premiers compagnons. De leur côté, ils me regardaient comme un des leurs; il ne s'agissait plus que de fixer l'époque de notre réunion.

Ce jour là, je le reculais toujours; Renier me pressait : « Cher ami, lui dis-je un jour, jusqu'ici je n'ai suivi que l'impulsion de mon cœur; mais avant de prendre une décision définitive dans une affaire de cette importance, dans la ville que j'habite, au milieu de ma famille, il est prudent, je crois, de prendre conseil d'une personne grave et compétente en la matière.

— Eh bien, me dit Renier, je vais demain à l'évêché, j'en parlerai à Monseigneur; personne ne peut être plus compétent que lui. Voulez-vous? »

J'étais pris, il fallait répondre oui ou non; j'hésitais :

« Ce ne sont pas des enfantillages, lui dis-je, une fois entre les mains de Monseigneur, il faudra marcher.

— Certainement, » me répondit Renier.

J'hésitais encore. Enfin, comme emporté par ce bon ami qui me pressait de sortir de ma torpeur habituelle, de répondre à l'appel de Dieu et de marcher, je lui dis : « Eh bien, faites ce que vous voudrez. »

Dès le lendemain matin, il était chez Monseigneur, lui racontant toute l'histoire de notre Maison de famille, tout ce qui s'était passé depuis sa fondation. Il lui parla particulièrement des six jeunes gens qui venaient d'Orléans et que je voulais rejoindre. Monseigneur écouta tout avec attention, et lui dit de m'engager à aller le voir.

L'appel de Monseigneur était pour moi celui de Dieu; j'aurais dû me presser, y courir; je fis le contraire. Sachant bien qu'avec Monseigneur il faudrait marcher droit au but, je voulus me procurer pour la dernière fois une jouissance du monde, celle d'aller au cirque, et je remis la visite à deux jours de là. Combien de fois ai-je demandé pardon à Dieu de cette faute! Combien l'ai-je remercié de sa grande miséricorde et de sa patience à attendre sa misérable créature pendant trois jours, au lieu de l'abandonner à ses vains amusements pour ne rien dire de plus, et aller en chercher une autre plus docile, plus empressé de répondre à ses desseins!

Le troisième jour enfin, je fus voir Monseigneur, qui me reçut avec son affabilité ordinaire. Il me fit plusieurs questions auxquelles je répondis, autant qu'il m'en souvient, de la façon suivante :

« Quel est le but que vous vous proposez?

— Monseigneur, les tristes résultats de notre essai de la Maison de famille, résultats dont Renier vous a entretenu, m'ont donné la certitude que nous, membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, ne pouvions rien faire de sérieux, quand il

s'agissait d'une œuvre qui demandait beaucoup de temps, de soins, et surtout une surveillance continuelle. Cette triste épreuve, dis-je, a fait surgir en moi le désir de voir naître une Congrégation qui fût, parmi les hommes, ce que sont les Sœurs de charité parmi les femmes. Ne trouvant pas de communauté qui voulût se charger de prendre la direction de notre Maison de famille, j'ai eu la pensée de me donner tout entier à des œuvres de ce genre, si je trouvais quelqu'un qui voulût se joindre à moi.

— Pour accomplir de semblables œuvres, avez-vous eu la pensée d'embrasser la vie religieuse dans toute sa rigueur?

— Oui, Monseigneur; je ne crois pas qu'on puisse faire rien de solide sans cela.

— Mais la pensée d'embrasser la vie religieuse date-t-elle du moment où vous avez eu celle de vous donner à ces œuvres de charité?

— Monseigneur, la pensée d'entrer en communauté date de ma plus tendre jeunesse; à l'époque de ma première communion, ou à peu près, les dangers du monde me faisaient peur, quoique élevé par des parents très chrétiens. Cette pensée m'a toujours poursuivi, à des intervalles assez éloignés, aux principales époques de ma vie, l'année qui a précédé ma sortie du collège, par exemple; pendant une retraite, il y a trois ou quatre ans; enfin, l'année dernière, me sentant plus pressé de me donner à Dieu, j'en ai fait une pour étudier plus à fond

ma vocation à la Meilleraye, chez les Trappistes. »

La vie de la Trappe n'avait rien qui me répugnât, au contraire; j'admirais et aurais aimé cette vie silencieuse; le travail des mains et particulièrement de l'agriculture, accompagné de la prière, me plaisait. Tout en reconnaissant l'utilité de ces maisons de pénitence, il me semblait que la société actuelle avait besoin de congrégations militantes, qui se jetassent dans la mêlée pour combattre l'impiété, l'indifférence et l'ignorance corps à corps; c'est dans cette pensée que j'ai terminé ma retraite. Je revins dans ma famille, toujours déterminé à entrer en communauté, mais toujours dans le vague quant au choix.

« Savez-vous ce que c'est que la vie religieuse, les sacrifices qu'elle demande de vous, l'obéissance, particulièrement ?

— Monseigneur, pendant la retraite que j'ai faite à la Trappe, je m'en suis fait une idée; quant à l'obéissance, je n'ignore pas que c'est ce qu'il y a de plus pénible; c'est précisément ce qui me plaît le plus.

— Connaissez-vous quelqu'un qui ait la même pensée que vous, outre M. X..., dont Renier m'a parlé ?

— Je ne connais personne, Monseigneur.

— Le Père Chaignon est ici, je lui parlerai de tout cela; le connaissez-vous ? vous connaît-il ? c'est un homme de Dieu.

— Je ne le connais que fort peu.

— Mgr Régnier est ici également ; vous le connaissez, il vous connaît aussi ?

— Beaucoup, Monseigneur, il m'a confessé pendant bien des années ; il connaît toute ma famille.

— Je les consulterai tous les deux ; revenez me voir dans huit jours. Quant à M. X..., tenez-vous sur la réserve de ce côté ; j'attends des renseignements sur son compte ; nous en parlerons à votre prochaine visite. »

Les huit jours écoulés, je fus, cette fois, fidèle à son appel.

« Mon cher enfant, me dit Monseigneur, en me faisant asseoir près de lui, j'ai prié pour vous, j'ai vu Mgr Regnier, le P. Chaignon ; tous les trois nous sommes du même avis : c'est une pensée de Dieu, il ne faut pas l'abandonner. En me quittant, je vous conseille d'aller voir Mgr Régnier. Pour M. X..., les renseignements que j'ai reçus sont très mauvais ; les jeunes gens qu'il a avec lui sont bons, mais dupes de son hypocrisie. »

Dans les visites qui suivirent, Monseigneur me fit comprendre que pour me donner une direction plus éclairée, il serait bien que je m'adressasse à lui en confession. Plus tard, il me dit de chercher si quelques jeunes gens ne voudraient pas s'adjoindre à moi.

A cette proposition, je lui fis connaître tout mon embarras.

« Monseigneur, lui dis-je, vous ne connaissez pas toute mon incapacité pour conduire une pareille

œuvre. Le bon Dieu ne m'a rien donné de ce qui est nécessaire pour cette fin. Je pourrais peut-être aider quelqu'un, mais conduire moi-même, impossible ! »

Monseigneur me fit cette réponse remarquable, que je n'oublierai jamais :

« Les œuvres de Dieu ne sont pas comme celles des hommes. Quand un architecte veut construire une maison, il fait ses plans à l'avance ; il se rend compte de tout avant de rien commencer ; il fait bien, la prudence le demande. Mais dans les œuvres de Dieu, il n'en est pas de même ; c'est Lui qui est l'architecte, nous ne sommes que ses instruments. Soyez comme la pierre que le voyageur rencontre sur sa route ; il la pousse avec le pied, elle roule à droite ou à gauche, peu lui importe ! »

Ces paroles allaient si bien à mon âme, elles étaient si à propos, qu'elles furent pour moi comme une révélation. Cette hésitation dans laquelle j'étais depuis bien des années, au sujet du choix de l'état religieux que je devais embrasser, cessa complétement. Ma confiance en Dieu devint si grande, qu'à partir de ce moment je ne doutai plus de l'existence future de notre Communauté.

A mesure que nous avancions, Monseigneur exigeait plus de moi dans la vie spirituelle : lever à quatre heures et demie, assistance à la messe tous les jours à cinq heures ; la communion fréquente, la récitation du Petit Office de la sainte Vierge, la mortification. Il me demandait de temps

en temps si je trouvais quelques associés; ma réponse était toujours : « Personne »! Pour être trappiste, Frère de Saint-Jean de Dieu, bénédictin, j'en avais trouvé quelques-uns, mais pour commencer quelque chose qui n'existait pas encore, absolument personne. Je restai ainsi cinq ou six mois sous la direction de Monseigneur, cherchant toujours, mais inutilement.

Il semblait tout naturel que Monseigneur, confirmé par les avis de Mgr Régnier et du P. Chaignon, eût compris tout le bien que pourrait faire une congrégation tout spécialement vouée à l'amélioration de la classe ouvrière, et désirât voir naître et se développer cette congrégation sous sa direction. Mais Dieu en avait décidé autrement. Elle devait poindre et prendre son essor à Paris ; Il s'y était choisi un homme à qui Il devait confier cette mission, et à qui il en avait fait une sorte de révélation, un jour qu'il priait au pied de la châsse de saint Vincent de Paul. Cet homme était M. Le Prévost, un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul. Celui-ci était doué de tout ce qu'il fallait pour faciliter la fondation d'une telle œuvre. Mais ces deux hommes, Mgr Angebault et M. Le Prévost, qui représentaient déjà dans sa conception les deux éléments destinés à être les deux principes constitutifs de son existence, et la subordination qu'ils devaient avoir l'un à l'égard de l'autre, ne se connaissaient pas. Ils demeuraient à quatre-vingts lieues de distance. Il fallait, pour

qu'ils fussent à même de donner vie et mouvement au nouvel Institut, qu'ils se connussent et entrassent en relations. Dieu a bien voulu se servir de moi, quoique indigne, pour faciliter cet ouvrage. J'ai été cette pierre, comme me l'avait si bien dit Monseigneur, qui devait se laisser rouler. C'est lui-même qui l'a lancée sur Paris, où elle est venue s'arrêter au pied de la châsse de saint Vincent de Paul, et où l'attendait M. Le Prévost. C'est cette même pierre que M. Le Prévost, quelques mois plus tard, jétait dans la fondation de la Congrégation. Monseigneur arrivait bientôt d'Angers, et bénissait tout à la fois et la pierre et l'ouvrier, le 3 mars 1845.

Voici comment je vins chercher à Paris celui que Dieu destinait à être le fondateur de notre Communauté.

Dans une de mes visites à Sa Grandeur, je lui dis : « Toutes mes recherches sont infructueuses ; je vous prie, Monseigneur, permettez-moi d'aller à Paris ; je dois trouver dans cette grande ville quelqu'un qui a la même pensée que moi ; j'en ai l'intime conviction. » Je ne savais en aucune façon, à ce moment, que M. Le Prévost était travaillé par Dieu de la même pensée.

Monseigneur voyait bien dès lors qu'à Angers il n'y avait nul espoir de réaliser quelque chose de solide ; il consentit à mon départ. Dès ce moment, je pris toutes mes dispositions pour partir sans donner l'éveil en quoi que ce fût, soit à ma famille, soit à mes amis, si ce n'est à Renier que je tenais au cou-

rant de tout. Je ne me souviens pas si, à ce moment, ce dernier était à Angers, ou s'il ne se trouvait pas déjà en route pour Paris, où il devait subir une opération aux yeux. Toujours est-il que je le priai de s'informer si dans cette capitale, parmi les confrères de Saint-Vincent de Paul, il n'y en aurait pas quelques-uns qui eussent la même pensée que nous. Vers le mois de juin 1844, il m'écrivait de Paris :

« Bonne nouvelle! M. Le Prévost président de la Société de Saint-Vincent de Paul de Saint-Sulpice, et M. de Baudicourt désirent voir se réaliser ce que nous projetons. Venez me trouver à Paris, j'ai des détails très intéressants à vous communiquer; vous pourrez voir ces Messieurs et vous entendre. »

C'était un nouveau motif pour hâter mon départ. Un prétexte pour m'éloigner d'Angers et de ma famille, sans éveiller de soupçons, se présentait providentiellement. Un de mes amis, chirurgien de marine, ancien membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, passant par Angers, m'engagea à l'accompagner à Brest. Il se faisait fort de me montrer le port, les navires de guerre, et de me procurer une promenade sur mer. Il n'en fallait pas davantage pour avoir une raison de m'absenter. J'avais à Brest des parents que je ne connaissais pas, et que j'étais bien aise de voir. La proposition est donc acceptée; il devait me prendre à son retour, dans un mois environ. J'employai ce temps à faire mes préparatifs de voyage, à prévenir ma famille qui, ne se doutant de rien, l'approuva beaucoup. Je prévins aussi Mon-

seigneur, qui me donna de sages conseils sur la conduite à tenir pendant cette excursion, afin qu'elle ne fût pas pour moi un sujet de dissipation.

« Ne vous laissez pas trop distraire dans votre route, me dit-il, et surtout ne vous arrêtez pas pour satisfaire votre curiosité ; ne négligez aucunement vos exercices de piété : la méditation, la sainte messe, la visite au Saint-Sacrement. Vous emporterez avec vous la Vie de saint Vincent de Paul, de saint Ignace, les constitutions des sœurs de Saint-Gildas que j'ai établies en Bretagne, celles des Frères des Écoles chrétiennes. Vous prendrez des notes sur tous ces ouvrages que vous me remettrez à votre retour, et, de plus, vous me ferez le journal de votre itinéraire. »

Il semble que Monseigneur, par une inspiration divine, pressentait qu'au lieu de trois ou quatre jours de séjour que je me promettais à Paris, j'y demeurerais trois semaines, ce qui expliquait le nombre d'ouvrages qu'il me donnait à lire, et il ajouta :

« Je vais vous remettre des lettres de recommandation pour MM. les abbés Caron et Véron, ainsi que pour M. Levasseur, supérieur des Prêtres de la Miséricorde. Vous ferez bien d'aller voir le curé de Notre-Dame des Victoires et le Frère Philippe, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes. Vous leur parlerez du motif qui vous amène à Paris, et leur demanderez leur avis. Ne vous livrez pas à tout le monde ; vous trouverez des hommes qui parlent beaucoup, font des projets su-

perbes, et puis, quand le moment de l'exécution arrive, il n'y a plus personne. »

C'est muni et fortifié par de semblables conseils que je partis d'Angers, vers le 7 août 1844, pour me rendre à Brest, ou plutôt à Paris par Brest, en compagnie de mon chirurgien de marine. En descendant la Loire sur le bateau à vapeur, ce bon jeune homme me dit :

« Mon congé ne finit que le seize de ce mois; seriez-vous d'avis de nous arrêter à Quimper? nous y ferions une retraite de huit jours chez les Pères Jésuites. »

Faire une retraite, pour moi, rien ne venait plus à propos. Une retraite, c'était le calme, le temps des réflexions sérieuses, en un mot, c'était faire une retraite d'élection. Le bon Dieu me la ménageait avant mon arrivée à Paris, où j'avais à m'occuper d'une affaire si importante. Avec empressement, j'adopte la proposition de mon ami. Le 8 août, nous commencions notre retraite, sous la direction du Père Supérieur, dont je ne me rappelle plus le nom. Réconforté par la grâce, je terminai les saints exercices plus résolu que jamais à me donner tout entier à Dieu, et à m'abandonner à tout ce qu'il exigeait de moi. Le 15 août au soir, nous partions pour Brest, où nous arrivions le 16, à quatre heures du matin.

J'y restai trois ou quatre jours dans une famille excellente, très chrétienne. Par l'intermédiaire de M. C., j'y fis la connaissance de plusieurs officiers

de marine, très bons, entre autres celle du capitaine Marceau. Celui-ci, ayant appris que je me rendais à Paris, m'offrit de me prendre à son bord; il était en partance le lendemain pour Cherbourg. Je me rends à son offre bienveillante : sur les sept heures du soir, nous levions l'ancre; une partie de la nuit s'écoule à nous faire part mutuellement de nos projets. Entre cœurs dévoués à Dieu, la confiance s'établit bientôt. Pour lui, il s'agissait de la Société Marceau à constituer, pour le transport des missionnaires dans leurs missions respectives. Le mien était celui que nous connaissons. Le 22 août 1844, nous entrions dans le port de Cherbourg; le 23, je partais pour le Havre; le 24, je traversais Rouen pour arriver à Paris. Je ne m'arrêtais à chaque station que le temps nécessaire pour changer de vapeur ou de train.

Arrivé à Paris, à quatre heures, je me fais conduire à l'hôtel, rue Neuve des Bons-Enfants; j'y dépose seulement ma malle, et me rends aussitôt à Notre-Dame des Victoires, pour remercier Dieu de mon heureux voyage, et placer sous la protection de Marie tout ce qui me restait à faire.

Je me dirigeai ensuite vers l'hôpital de la Clinique, où devait se trouver Renier. En traversant le Palais-Royal, je pris à la hâte un peu de nourriture. Dieu me pressait d'aller trouver ce bon ami, qui mettait plus de zèle et d'action à la réalisation de nos desseins que je n'en mettais moi-même.

« Vous arrivez juste à temps, me dit-il, en m'a-

bordant, nous n'avons que peu de moments à causer ensemble, l'hôpital ferme à huit heures. Mes yeux vont bien, l'opération a bien réussi ; je pars demain matin ; mais j'ai des renseignements très précieux à vous communiquer. Nous ne sommes pas les seuls à penser à notre projet : M. Le Prévost, président de la Conférence Saint-Sulpice, et M. de Baudicourt s'en sont ouverts à moi, et voici comment :

« Je suis allé, il y a quelque temps, au Conseil de tous les présidents des Conférences de Paris. M. Le Prévost, qui n'y va presque jamais, s'y trouvait ce jour-là. M. Gossin, président général, me demanda, comme membre des Conférences de province, si j'avais quelques communications intéressantes à faire au Conseil. Je fis part alors à ces Messieurs de la pensée qui nous occupait, et je les engageai à en dire un mot dans le Bulletin de la Société, ce qui pourrait grandement aider à son développement. Ma motion fut jugée inopportune, et on la rejeta en disant : La Société ne doit s'occuper que de la visite des pauvres ; aller au delà, en général, n'est pas sa mission. C'est à Dieu à déterminer les vocations ; faire autrement, ce serait jeter la défiance chez les pères de famille ; ceux-ci s'imagineraient qu'on attire leurs enfants pour en faire des religieux.

« La séance terminée, je me retirais comme tout le monde, lorsque M. Le Prévost, que je ne connaissais pas encore, m'aborde en me disant : « Vous venez d'émettre une pensée qui me préoccupe depuis

longtemps, et que je souhaite ardemment de voir mise à exécution. »

Renier me parla aussi de M. de Baudicourt; mais l'heure de nous séparer était venue, on allait fermer. Je le quittai, remerciant Dieu des précieux renseignements que je venais de recueillir.

Avant de poursuivre ce récit, je ferai remarquer combien il est évident que, dans tout ce voyage, depuis mon départ d'Angers, Dieu me conduisait comme par la main. Monseigneur m'avait dit : « Ne vous arrêtez pas pour satisfaire votre curiosité. » Outre les trois jours que la bienséance demandait que je passasse dans ma famille, je ne crois pas avoir perdu un quart d'heure; et, si j'étais arrivé à Paris une demi-heure plus tard, j'eusse été privé des renseignements si importants que Renier venait de me communiquer; importants pour les renseignements eux-mêmes, importants également pour moi, parce qu'ils me soutinrent dans les instants de trouble et de ténèbres, survenus plus tard en mon esprit, comme nous allons le voir.

Bonté et miséricorde de mon Dieu! puissé-je faire connaître à tous quel était l'homme que vous vouliez employer pour l'accomplissement de vos grands desseins! Au moment même, ô Seigneur, où vous me donniez une preuve évidente que j'étais par vous récompensé de mon exactitude à suivre le conseil de l'évêque d'Angers, en ne m'arrêtant point en route pour satisfaire ma curiosité, alors même, je cède à la première occasion que je rencontre dans la capitale.

Trois ecclésiastiques d'Angers, de ma connaissance, que je trouvai le lendemain de mon arrivée, au Palais-Royal, m'invitèrent à les accompagner à Versailles (c'était les grandes eaux), et à visiter ensuite les jours suivants plusieurs monuments pour lesquels ils avaient des cartes d'entrée. Je me laisse entraîner : me voilà parti. Cette curiosité, bien innocente pour tout autre que moi, aurait pu me coûter bien cher, si Dieu m'avait traité comme je le méritais. Ne pouvait-il pas, pendant que j'étais à me satisfaire en de vaines frivolités, charger de ma mission un autre, bien plus apte à réaliser ses vues? Je vois aujourd'hui de quelle abondance de grâces j'aurais été privé par ma faute.

Je passai donc ainsi deux jours; le troisième, mécontent de moi-même, je n'y tins plus. Je quittai le quartier trop bruyant où j'étais, pour venir en habiter un autre, plus tranquille et plus rapproché des ecclésiastiques à qui j'avais été recommandé. Pour cela, je pris domicile à l'hôtel des Missions étrangères, rue du Bac. Ma première course fut d'aller voir M. Le Prévost, rue du Cherche-Midi, 95. J'appris qu'il était en vacances pour quinze jours ou trois semaines. Je pris le parti de l'attendre, et passai ce temps dans une petite chambre mansardée, où personne ne pouvait venir me chercher. Je ne voyais que le ciel et le toit des maisons voisines. Là, je partageais mes journées entre la prière, la méditation, la lecture des livres que Monseigneur m'avait dit d'emporter, et à prendre des notes.

Mes sorties se bornaient à aller à la messe le matin, à faire une visite au Saint-Sacrement dans l'église des Missions, et le soir, à prendre un peu l'air sur le boulevard des Invalides. Je fis aussi quelques visites dans la journée aux personnes à qui j'avais été recommandé. Je ne trouvai que MM. les abbés Caron et Véron, qui avaient bien une connaissance vague que M. Le Prévost et quelques-uns de ses amis avaient des conférences sur le sujet qui me préoccupait; mais ils n'en savaient pas assez pour me donner des renseignements un peu précis. Le conseil qu'ils me donnèrent fut simplement de retourner à Angers et de revenir vers le mois de novembre ou décembre, après les vacances. Peu satisfait de cet avis, je me décidai à attendre à Paris. J'allais souvent voir si M. Le Prévost ne serait pas bientôt de retour. J'étais dans la capitale depuis le 24 août; je commençais à m'ennuyer; le diable me poussait à suivre le conseil que l'on m'avait donné. M. Le Prévost ne devait revenir que le 15 septembre : il fallait encore attendre sept ou huit jours, c'était bien long.

Le 8 septembre, fête de la Nativité, je vais à l'office du soir, à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. J'y entends recommander un grand nombre de bonnes œuvres. Le lendemain, il me vient à l'esprit d'y aller recommander l'œuvre à laquelle je pensais, et de m'y faire inscrire moi-même. J'étais troublé, inquiet; je trouvais que les choses ne marchaient pas au gré de mes désirs.

Après la messe, je vais trouver le vénérable curé, M. Desgenettes, je demande à lui parler. Il me fait entrer dans son petit cabinet vitré, près de la porte de la sacristie, me recommande d'un ton assez brusque de ne pas être long. Cette réception, à laquelle j'étais loin de m'attendre, de la part de ce vénérable vieillard, me déconcerta; je m'expliquai mal probablement; toujours est-il, qu'il ne me donna aucune parole d'encouragement; je sortis d'auprès de lui plus troublé qu'auparavant. Je fus me prosterner au pied de l'autel de la sainte Vierge, la priant de me consoler et de me soutenir dans l'épreuve.

En sortant de Notre-Dame des Victoires j'allai voir le Frère Philippe, supérieur des Frères des Écoles chrétiennes; j'eus de la peine à lui parler; son abord me parut froid. Je vis bien que je venais le déranger d'occupations sérieuses, et qu'il avait peu de temps à me donner. Je lui adressai, aussi brièvement que possible, les questions qui m'avaient été indiquées par Monseigneur. Il me répondit que la vocation de ses Frères était spécialement l'instruction des enfants du peuple, et qu'ils ne pouvaient pas penser à autre chose; que pour les sujets qui leur arrivaient, ils avaient toujours moyen de les occuper dans les services si multiples d'une grande communauté.

Je sortis d'auprès de lui plus déconcerté encore; les paroles que je venais d'entendre, de la part de personnages dont je m'étais plu à espérer des encouragements, jetèrent l'agitation dans mon âme.

« Tu n'es qu'un maladroit, me dis-je, à moi-même, tu ne sais pas t'exprimer ; tu n'es point propre à la mission dont tu te crois chargé ; tu ferais bien mieux d'entrer dans une communauté déjà formée, que de vouloir en faire une nouvelle. » Je demeurai encore deux ou trois jours poursuivi de la pensée : « Tu ferais mieux de partir. » Je ne voulus cependant pas le faire sans aller une cinquième fois frapper à la porte de M. Le Prévost, demander s'il n'allait pas bientôt revenir.

« Nous l'attendons aujourd'hui même, me fut-il répondu, demain, vous pourrez le voir. »

Depuis que ces événements se sont passés, je vois de plus en plus l'action de la Providence qui conduisait toutes choses pour atteindre son but. Si je n'avais pas eu les renseignements positifs de Renier, m'assurant que M. Le Prévost avait très sérieusement la pensée de voir s'établir une congrégation telle que nous en avions l'idée, comment aurais-je eu la patience d'attendre si longtemps? N'aurais-je pas cédé à la tentation de retourner à Angers, comme on me le conseillait?

On m'avait donné le signalement de M. Le Prévost, et indiqué comment je pourrais le reconnaître.

« M. Le Prévost, m'avait-on dit, est petit, maigre, boiteux et marche avec une petite canne. Il assiste tous les jours à la messe, à la chapelle des Lazaristes, à 7 heures ; il communie tous les jours, et reste à la messe de 7 heures et demie pour faire son action de grâces. »

A partir du jour où ces renseignements m'avaient été donnés, je ne manquai pas d'aller à la messe chez les Lazaristes. En effet, comme le concierge me l'avait indiqué, je vois venir à la chapelle un Monsieur tel qu'on me l'avait dépeint. La deuxième messe achevée, il se retire. Je le suis, et l'aborde, lui demandant de l'entretenir d'une affaire importante. Il m'emmène chez lui, et l'un et l'autre nous nous communiquons nos pensées.

Dans les questions qu'il m'adressa, je remarquai une grande prudence, un grand abandon à la volonté de Dieu, une grande foi dans la prière. Plusieurs de ses questions étaient les mêmes ou se rapprochaient de très près de celles que Monseigneur m'avait adressées lors de ma première visite.

Entre les questions qu'il me fit, je me souviens de celles-ci :

« 1. D'où vous est venue cette pensée ?

« 2. Pourquoi vous adressez-vous à moi plutôt qu'à un autre ?

« 3. Comment envisagez-vous cette Congrégation dans ses rapports avec les confrères de Saint-Vincent de Paul ?

« 4. Si j'avais pensé aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et aux sacrifices qu'ils demandaient ? »

A la manière dont nous envisagions cette Congrégation, il allait de soi que ceux qui en feraient partie devraient garder l'habit laïque ; aussi la chose

s'est-elle établie sans que nous ayons pensé à faire autrement. Si quelquefois il en a été parlé entre nous, c'était pour affirmer que nous devions rester comme nous étions.

Ma réponse à la première question fut l'histoire de notre Maison de famille d'Angers.

A la deuxième, celle de son entrevue avec Renier, en sortant du Conseil des Présidents des Conférences.

A la troisième, qu'il fallait continuer à faire partie des Conférences de Saint-Vincent de Paul, et faire dans les œuvres ce que le temps et les occupations des membres ne leur permettaient pas d'accomplir.

A la quatrième, ce fut la réponse que je fis à Monseigneur d'Angers, lors de ma première entrevue avec Sa Grandeur.

Nous trouvant parfaitement d'accord sur tous les points, nous en fûmes émerveillés tous les deux, et demeurâmes convaincus une fois de plus que la Providence nous avait conduits l'un vers l'autre. Nous n'avions plus qu'à étudier le moment opportun pour nous mettre à l'œuvre. Je lui demandai si d'autres membres de la Société de Saint-Vincent de Paul n'étaient pas dans les mêmes intentions. Il me répondit qu'ils étaient sept ou huit qui avaient des conférences entre eux à ce sujet; mais qu'il fallait attendre et prier; que Dieu saurait bien nous appeler quand le moment de commencer serait venu.

Il me demanda si j'étais disponible. Je l'étais à

la rigueur; mais il était convenable, pour moi, d'avertir mes frères de la maison de commerce, desquels je dépendais, de pourvoir à mon remplacement. Cette affaire demandait trois ou quatre mois. Nous convînmes de nous écrire souvent, et qu'il adresserait ses lettres à Renier, afin de ne pas donner l'éveil à ma famille.

Je le quittai, le cœur bien plus satisfait que la veille. Je repris la route d'Angers, et me hâtai d'aller annoncer la bonne nouvelle à Monseigneur.

Je ne puis m'empêcher de m'arrêter ici un moment pour adorer Dieu, et admirer comment il a conduit toutes choses, le remercier et lui demander pardon d'avoir mis tant de fois obstacle à l'accomplissement de sa sainte volonté sur moi...

Mgr Angebault écouta avec attention tout le récit de mon voyage, me demanda les notes que j'avais prises, mon petit journal. Je continuai d'aller le voir tous les huit jours, et lui portais les lettres de M. Le Prévost; elles lui apprenaient à le connaître. Trois mois s'écoulèrent de la sorte, lorsque M. Le Prévost m'écrivit de revenir à Paris, et que les circonstances lui paraissaient favorables pour nous mettre à l'œuvre. Les Frères des Écoles chrétiennes, qui dirigeaient le patronage de la rue Neuve Saint-Étienne-du-Mont, demandaient à se retirer, à cause des difficultés qu'ils rencontraient dans la visite des ateliers avec leur habit religieux. A cette occasion, la Société de Saint-Vincent de Paul avait pris la résolution de diviser le patronage en trois

sections, et de s'adjoindre trois directeurs laïques pour le gouverner. Il me disait que la Providence semblait nous avoir ménagé cette circonstance pour commencer l'œuvre sans bruit et sans frais, puisqu'une maison tout entière nous était offerte pour nous loger.

Monseigneur, à qui je communiquai cette nouvelle, crut que la volonté de Dieu se manifestait visiblement dans l'ensemble de toutes ces circonstances, et me donna permission de partir. J'écoutai avec respect ses derniers conseils, et il me bénit.

Quelques jours après, je fis mes adieux à ma famille, et partis pour Paris, où j'arrivai à quatre heures du matin. Je descendis à l'hôtel des Missions étrangères, et me rendis à la messe de sept heures, à la chapelle des Lazaristes; j'y trouvai M. Le Prévost. En sortant de la messe, nous entrâmes dans un petit parloir où, après nous être embrassés avec effusion, je lui dis que le grand sacrifice était fait, que j'étais tout à lui et pour toujours. De là il me conduisit à la bibliothèque de la Sainte-Famille, rue de Bagneux, où il me mit de suite à l'ouvrage. Je fis la connaissance de plusieurs jeunes gens qui, comme lui, consacraient tout leur temps libre aux œuvres de charité. Il s'en trouvait parmi eux qui devaient avec moi offrir à Dieu leur vie tout entière.

Je restai ainsi cinq ou six semaines, attendant que les travaux d'appropriation de la maison à nous destinée, rue du Regard n° 16, fussent terminés.

Le 1er mars enfin fut fixé pour notre entrée en fonctions comme directeurs du patronage, et en même temps pour commencer véritablement la vie de communauté.

INDEX DES LETTRES DE M. LE PRÉVOST

CITÉES DANS LE CORPS DU VOLUME

INDEX DES LETTRES DE M. LE PRÉVOST

PLACÉES A LA FIN DU VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE SIXIÈME

LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ

CHAPITRE SEPTIÈME

L'APOSTOLAT DES PREMIERS FRÈRES

CHAPITRE HUITIÈME

LA FORMATION RELIGIEUSE

CHAPITRE NEUVIÈME

LE RELÈVEMENT D'UNE PAROISSE PAR LES ŒUVRES

CHAPITRE DIXIÈME

LA COMMUNAUTÉ ET LES ŒUVRES PENDANT LA RÉVOLUTION DE 1848

CHAPITRE ONZIÈME

LE PREMIER TABERNACLE ET LE PREMIER PRÊTRE

CHAPITRE DOUZIÈME

LES PREMIERS VŒUX

CHAPITRE TREIZIÈME

LES MAISONS D'ŒUVRES

CHAPITRE QUATORZIÈME

LE SACERDOCE

CHAPITRE QUINZIÈME

LA COMMUNAUTÉ ET LE MONDE RELIGIEUX

CHAPITRE SEIZIÈME

LES FRÈRES DE SAINT-VINCENT DE PAUL A ROME

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

L'INVASION ALLEMANDE ET LA COMMUNE DE PARIS

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

RETRAITE DE M. LE PRÉVOST

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

M. LE PRÉVOST A CHAVILLE

CHAPITRE VINGTIÈME

LES DERNIERS JOURS

Paris J Merscn, imp. 22 Pl. Denfert-Rochereau

